DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13662 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 30 DÉCEMBRE 1988

Rajiv Gandhi au Pakistan

Dans la foulée de sa visite en Chine, Rajiv Gandhi se trouve au Pakistan, où il est l'hôte, depuis le jeudi 29 décembre, et pour trois jours, de Benazir Bhutto. Aucun premier ministre indien ne s'était rendu en Chine depuis le séjour qu'y avait effectué Nehru en 1954. La dernière visite au Pakistan d'un chef de gouvernement indien – toujours Nehru – remonte, quant à elle, à 1960. Ainsi la détente internationale actuelle porte-t-elle rapidement des fruits, même quand il ne s'agit encore que de l'amorce de dialogue entre des puissances asiatiques aux contentieux profonds.

Certes, le jeune premier ministre indien s'est rendu à Islamabad à l'occasion d'une rencontre régionale, le quatrième sommet de l'Association de coopération régionale d'Asie du Sud. Mais ses entretiens avec Benazir Bhutto, autre jeune et nouvelle figure de la scène régionale, doivent ouvrir un chapitre inédit dans les relations entre deux pays frères ennemis du sous-continent qui se sont fait la guerre à trois reprises depuis leur indépendance en 1947. La nomination de Mme Bhutto à la tête du gouvernement pakistanais avait déjà été l'occasion d'échanges de messages chaleureux entre New-Delhi et Islamabad. Cette fois, les deux premiers ministres pourraient sinon ratifier, du moins annoncer la date de ratification d'un accord de non-agression nucléaire négocié en 1985.

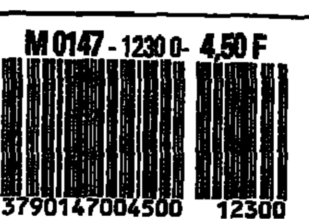
Il faudra du temps et beaucoup de bonne volonté à la fille d'Ali Bhutto et au fils d'Indira Gandhi pour calmer le jeu entre deux pays qui, depuis leur partition, ont tant manié l'invective, quand ils n'en venaient pas aux mains. Il y a, dossier le plus lourd, la concurrence des revendications sur le Cachemire. Combien de fois, en outre, l'Inde n'a-t-elle pas accusé le Pakistan de soutenir le séparatisme sikh ! Islamabad en a fait tout autant, d'ailleurs, en reprochant à New-Delhi d'appuyer le séparatisme au Sind.

Il reste que Rajiv Gandhi a eu tout lieu de se féliciter du rétablissement du jeu démocratique chez son voisin. De son côté, Benazir Bhutto a tout autant joué la détente en affirmant souhaiter qu'un accord signé en 1972 – au lendemain de la confrontation militaire au Pakistan oriental, devenu depuis le Bangladesh – serve de base aux relations entre les deux pays.

Cet accord – l'histoire bégaie parfois – avait été passé par leurs propres parents. Une occasion est donc ainsi offerte à une nouvelle génération de dirigeants de tenter au moins de calmer un peu les esprits dans une région ravagée par les guerres, comme le soulignent encore celles de Sri-Lanka et d'Afghanistan.

En renonçant à son intervention dans ce dernier pays – combattue par Islamabad et approuvée par New-Delhi, – l'Union soviétique de Mikhaïl Gorbatchev a largement contribué à faciliter les réalignements régionaux. C'est, avant tout, l'accord du 14 avril à Genève sur l'Afghanistan qui a permis la normalisation des relations sino-soviétiques et, ainsi, donné son sens au voyage de Rajiv Gandhi en Chine puis au Pakistan. Pour que la boucle soit bouclée, il ne manque plus, en Asie, que l'amorce d'un dialogue entre Pékin et Hanoï. Mais tout permet de penser qu'on n'en est pas loin.

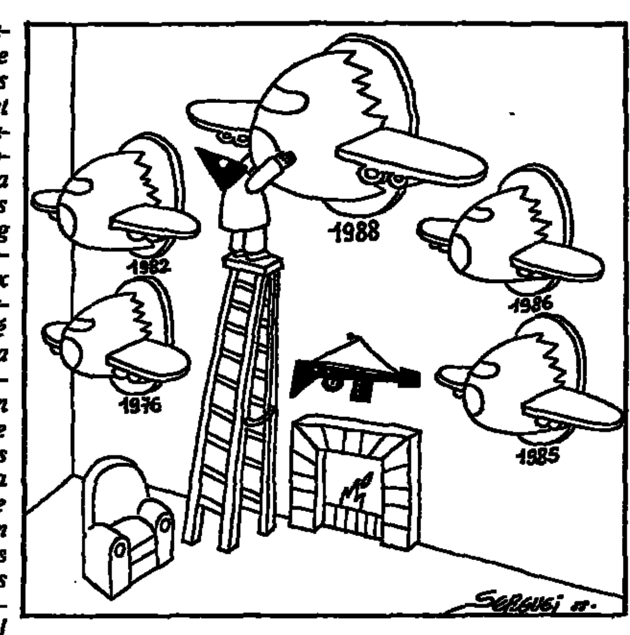
M 0147 - 1230 0 - 4,50 F



L'attentat contre l'avion de la Pan Am

Boeing : les enquêteurs soupçonneraient un groupe dissident palestinien

Une enquête internationale est engagée conjointement par les services américains et britanniques pour identifier le groupe terroriste responsable de la destruction au-dessus de l'Ecosse d'un Boeing de la Pan Am, provoquant la mort de deux cent soixante-dix personnes. Il est avéré qu'un engin explosif a provoqué la désintégration de l'appareil. En dépit de la prudence observée tant à Londres qu'à Washington, la presse anglo-saxonne met principalement en cause des organisations palestiniennes opposées à Yasser Arafat, en particulier le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, basé en Libye, et le FPLP - Commandement général d'Ahmed Jibril, installé en Syrie.



■ Washington et la recherche des coupables. ■ Les dernières minutes du Boeing. ■ Plusieurs kilos d'explosif dans une soute à bagages. ■ La détection dans les aéroports .... Page 3

En présentant ses vœux de la capitale alsacienne

M. Mitterrand affirme le rôle européen de Strasbourg face à Bruxelles

C'est de la préfecture de Strasbourg que M. François Mitterrand présentera, samedi soir, ses vœux de Nouvel An aux Français. Ce sera la première fois qu'un chef de l'Etat interviendra, en pareille circonstance, d'une ville de province, et ce choix répond à plusieurs objectifs politiques. M. Mitterrand tient, notamment, à affirmer la vocation européenne de Strasbourg face à Bruxelles dans la bataille pour le choix définitif du siège de l'Assemblée parlementaire de la Communauté.

La douceur du climat andalou possède décidément l'étrange faculté de stimuler la fibre européenne de M. François Mitterrand. C'est peut-être curieux, mais c'est comme ça ! Chaque fois qu'il séjourne, comme en ce moment, en Andalousie, chez le premier ministre espagnol, son ami Felipe Gonzalez, le président de la République rêve davantage des grands espaces européens.

C'est là-bas qu'en mars dernier il avait mûri le chapitre de sa future *Lettre à tous les Français* sur l'avenir de l'Europe.

C'est de là-bas qu'il a annoncé, mercredi, sa décision de se rendre à Strasbourg pour présenter, samedi, aux Français, des vœux de Nouvel An « décentralisés ». Ce geste revêtira une triple portée politique.

M. Mitterrand veut, d'abord, mettre tout son poids personnel et son autorité politique du côté des Strasbourgeois dans la querelle qui oppose la capitale alsacienne à Bruxelles pour le choix définitif du siège de l'Assemblée européenne. Il vient spectaculairement à l'aide de Strasbourg, menacée de perdre son titre de capitale parlementaire de l'Europe des Douze. N'en déplaise aux Bruxellois, qui craignaient qu'il ne « *s'énerve* » ! Il ne sera pas dit que le chef de l'Etat n'aura pas pris sa part à la défense des intérêts français sur le Rhin. Après la nomination par M. Michel Rocard d'un « M. Strasbourg », en la personne de M. Claude Villain, l'intervention présidentielle confirmera la volonté du pouvoir exécutif de ne pas laisser le champ libre aux « eurocrates » bruxellois. La fibre patriotique y trouvera donc son compte.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 6.)

« Chut, ne dites rien au président français », *par JOSÉ-ALAIN FRALON.* Page 6

Les soubresauts d'une crise de société

Les petits timoniers de Pékin

Après dix ans de réformes économiques, la Chine de M. Deng Xiaoping connaît une série de dérapages et de bavures : corruption, inflation, régionalisme, qui risquent de remettre en cause une expérience originale.

PÉKIN
de notre correspondant

L'histoire se passe dans une province pourtant relativement privilégiée, le Zhejiang, près de Shanghai. Deux clans villageois, « *ceux* » de Sunjia et « *ceux* » de Huangjia, se regardent de travers depuis des lustres. Pendant la révolution culturelle, déjà, on en était venu aux mains. Un énième incident récent entre les jeunes des deux villages, employés à Shanghai, fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Le 24 novembre, les deux clans sortirent des greniers fusils et canons artisanaux, et, clairon en tête, se ruèrent l'un sur l'autre. La police dut intervenir en force pour séparer les belligérants. Bilan : un mort, vingt blessés.

Moins d'un an avant le quarantième anniversaire de la République populaire, dix ans après le lancement des réformes imaginées par M. Deng Xiaoping pour arracher le pays au marasme où l'avait laissé Mao Zedong, et à peine plus d'un an après un congrès du Parti communiste qui avait tenté de régénérer un espoir ténu d'enfin « *en sortir* », la Chine des « *petits timoniers* » fourmille de telles anecdotes, indicatrices d'une déliquescence progressive du régime.

La succession que M. Deng Xiaoping a mise en place à l'automne 1987 est attaquée sur tous les fronts et ne donne pas l'impression de trouver des parades cohérentes à la situation.

FRANCIS DÉRON.

(Lire la suite page 5.)

Derrière la bataille commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe

L'offensive du « lait aux hormones »

Pendant que les Etats-Unis et la CEE s'affrontent sur le dossier de la viande bovine aux hormones, que Bruxelles veut interdire, à compter du 1er janvier, quatre firmes américaines espèrent prochainement commercialiser une hormone de lactation, la somatotropine, capable d'accroître de 15 % à 30 % la production de lait des vaches. Un pavé dans la mare de la CEE qui applique, depuis 1984, le régime des quotas laitiers.

« *La pression est très forte. On ne pourra pas l'éviter.* » Malgré la fermeté de l'Europe face aux Etats-Unis pour imposer son règlement sur la viande bovine sans hormones, ce responsable de la FNIL (Fédération nationale de l'industrie laitière) est déjà résigné. « *Elle* » sera incontournable. « *Elle ?* » C'est la somatotropine, une hormone logée dans l'hypophyse des vaches, qui stimule la lactation.

Depuis que des savants soviétiques ont établi le rôle de « *messager biologique* » de la somatotropine en 1936, la recherche mondiale s'est escrimée à vouloir recopier l'œuvre de la nature pour accroître le rendement des cheptels. Après de longs tâtonnements, le génie génétique est arrivé à ses fins. Aux Etats-Unis, quatre groupes chimiques, Monsanto, Elanco, UpJohn et American Cyanamid ont récemment mis au point des fabrications de BST (le sigle de la somatotropine) que les deux premiers se préparent à lancer d'ici à la fin de la décennie.

Avant l'apport des biotechnologies, l'injection d'hormones laitières à des vaches était inconcevable. Il aurait fallu abattre 20 bêtes par jour pour composer à partir de leurs hypophyses la ration journalière d'un animal. Désormais les laboratoires peuvent reproduire à volonté l'hormone naturelle et garantir une augmentation de 15 % à 30 % de la collecte de lait de vache (1).

Aucune législation n'autorise à ce jour le recours à cette substance que ses promoteurs ont bien soin de baptiser « protéine », afin de ne pas choquer l'opinion. Mais les sommes investies (on parle de plusieurs centaines de millions de dollars) et les bénéfices espérés incitent les promoteurs de la BST à s'unir pour faire tomber les réticences des Etats consommateurs potentiels.

Monsanto a, en outre, chargé Hill and Knowlten, le plus grand bureau de lobbying de Washington, de défendre ses intérêts auprès de l'administration américaine. Une action déjà payante, puisque le premier séminaire sur la somatotropine bovine organisé en septembre dernier dans un hôtel de la périphérie de Saint-Louis (Missouri), a été placé sous l'autorité du service de la vulgarisation du ministère de l'agriculture des Etats-Unis !

D'après les experts américains, des biologistes aux zootechniciens, la somatotropine ne menace pas la fécondité ni la longévité de la vache, même si elle agit sur sa mamelle (selon un mécanisme encore inconnu), sur son foie et ses muscles.

ÉRIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 20.)

(1) Une vache produit en moyenne 4 500 litres de lait par an.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

Débats

ECOLE

Le défi du passé

par DANIELE SALLENAVE (*)

METTANT en place un groupe de *réflexion sur* les contenus de l'enseignement et les finalités de l'éducation, le ministre de l'éducation *nationale*, M. Lionel Jospin, a résumé d'une phrase son objectif : *« Définir ce qui doit être enseigné pour former les hommes et les femmes du vingt et unième siècle »*.

On peut être sûr que cette *phrase va glisser comme* une eau sur nos consciences anesthésiées qui, en dépit de l'effondrement des utopies *millénaristes, sont* habituées à considérer l'avenir non plus comme une menace mais comme un défi, voire comme *une promesse*.

Elle suscite pourtant plus d'interrogations qu'elle n'en résout. Qu'est-ce, en effet, que *« le vingt et unième siècle » ?* Il est étrange de voir comment l'an 2000 est devenu le pendant progressiste de l'*an mil*, substituant aux terreurs médiévales les formes d'un espoir tout aussi irraisonné. Mais *si l'on veut bien* renoncer aux représentations rassurantes d'un progrès indéfini, continu, l'avenir alors est d'abord *ce qui n'existe pas ; ce qui n'a pas* de figure ; *ce qui est radicalement nouveau*.

L'avenir n'est, en tout état de cause, que le temps où vivront leur vie d'adulte ces enfants, ces jeunes gens qu'il s'agit de former. *Peut-on former à ce qui n'existe* pas ? Enseigner ce qui n'a pas de figure ?

Mais si enseigner, c'est transmettre, la question devient alors : *qu'avons-nous à transmettre ?* Que notre histoire soit imprévisible, cela ne signifie pas que nous devons nous en désintéresser, et *marcher*, comme les anciens Romains, vers l'avenir à reculons. Les hommes ont toujours eu *besoin (et pas seulement* à l'aube radieuse de l'an 2000) d'une représentation de l'avenir, d'un horizon *d'attente et de prévision* où inscrire les conséquences de leurs actions et, donc, l'exercice de leur liberté. *Mais l'aptitude humaine à penser, à créer,* à faire du nouveau suppose un monde où cette nouveauté puisse apparaître comme *telle, et prendre figure* : ce monde, c'est le passé, monde plus vieux que nous, espace d'expérience qui nourrit notre présent, et assure dans notre vie éphémère la présence vivante de ceux qui ne sont plus. Ce monde a *un nom : la culture, « patrie non-mortelle des hommes mortels »* (Arendt), œuvres et traces de la pensée des hommes.

∴

Former, c'est former des *hommes libres* : non pas seulement donner des savoirs et des savoir-faire, mais apprendre à penser. Et *cela, ce n'est pas* l'avenir qui peut nous en donner les *moyens. Le vrai* défi de cette fin de siècle n'est donc pas celui que pose l'émergence du siècle *suivant (c'est le* lot de toute époque) mais celui que pose l'effondrement des siècles passés : langue, *traditions, culture, sous* le poids conjugé de la culture de masse et du divertissement et avec *l'alibi de la modernisation* pour qui le passé est un poids, les c cédilles et les accents circonflexes une *insupportable* contrainte pour les langages informatisés.

Même s'il ne s'agissait, après *tout*, que de *préparer* les jeunes gens à la grande confrontation européenne des années 90 (et *dans ce cas, ce serait* du reste un peu tard s'y prendre), ce serait encore le rôle de l'école que de *donner aux générations* futures – afin qu'elles s'arrachent à cet univers de technologie et de *consommation dont la figure* inquiétante commence de se dessiner dans nos sociétés post-industrielles –, *les moyens* de leur autonomie et les bases de leur liberté intellectuelle, spirituelle, culturelle.

Mais le mot de culture a-t-il un sens encore aujourd'hui, et le retrouvera-t-il dans une école *issue de la réflexion* d'un groupe dont le président écrivait en 1970 : *« Toute action pédagogique est objectivement une violence symbolique en tant qu'imposition, par un pouvoir arbitraire, d'un arbitraire culturel » ?* (Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron : *La Reproduction*).

(*) Universitaire, écrivain.

ISRAEL-PALESTINE

Le prochain Nobel

par PAUL GINIEWSKI (*)

AU milieu du tintamarre immense qui se fait autour de la conversion de l'OLP à la paix, l'essentiel demeure obstinément non dit. A savoir que la politique de la création d'un Etat palestinien sur une portion seulement de la Palestine avait été décidée par le Conseil national palestinien dès 1974, et appelée, correctement, la *« politique des étapes. »* L'OLP se contenterait d'un mini-Etat sur toute portion de territoire qui, viendrait à être libérée de l'occupation israélienne, étant entendu que cet Etat ne représenterait qu'un pas *« réalisé dans la voie de la libération, un maillon de la longue chaîne qui consiste à créer un Etat palestinien sur toute l'étendue de la Palestine »*.

Tous les dirigeants de l'OLP ont par la suite confirmé cette doctrine, dans des centaines de déclarations. Par exemple Farouk Kaddoumi : *« Autrefois, nous proclamions que nous voulions tout et tout de suite. Aujourd'hui, nous disons que nous pouvons y parvenir par étapes. La première phase sera le retour aux lignes de 1967 ; la deuxième, à celles de 1948. La troisième, l'Etat démocratique. Nous luttons pour la réalisation de ces trois phases »* (*Newsweek*, 14 mars 1977). Et Ibrahim Souss de même : *« L'OLP est prête à accepter la création d'un Etat palestinien sur la rive occidentale du Jourdain et à Gaza, en tant qu'étape vers un Etat palestinien indépendant couvrant toute la Palestine »* (Europe 1, septembre 1978).

Or il ne s'agit pas du tout de positions *périmées*, caduques du fait d'une évolution ultérieure de l'OLP. Peu avant la réunion du CNP d'Alger, qui devait déclarer l'indépendance de l'Etat de Palestine, Abou Iyad, le numéro deux de l'OLP, déclarait dans une interview à un journal tunisien : l'initiative imminente *« constituera le mécanisme d'exécution du programme politique par étapes approuvé en 1974 »* (*Al Maghreb al Arabi*, 1er septembre 1988).

Ruses de guerre

Et le 13 décembre, deux jours avant l'apparition de Yasser Arafat à Genève, où il devait déclarer emphatiquement sa renonciation au terrorisme et sa reconnaissance d'Israël, Farouk Kaddoumi précisait dans un journal d'Abou-Dhabi ce que signifiait en réalité cette « renonciation » et cette « reconnaissance » : *« Il est impossible que l'OLP renonce à la lutte armée dans les territoires occupés, à la guerre et à la violence pour chasser l'occupant. Tout règlement politique est une solution intermédiaire qui ne garantit que le minimum des aspirations du peuple palestinien. Cela ne nous empêchera pas de poursuivre notre lutte. »* (*Al Itihad*, Abou-Dhabi, 13 décembre 1988, cité par *le Monde* du 15 décembre 1988).

Nous voici donc dûment avertis.

L'OLP est en train de réaliser la première phase de son projet de destruction d'Israël par étapes. Ses déclarations, pour *faire croire* le contraire, sont des ruses de guerre, et ses dirigeants l'admettent candidement. Le monde entier, client et fournisseur des Arabes, veut rester sourd à ce qu'ils disent, aveugle à ce qui crève les yeux.

Demain, quand les Arabes passe*ront* à l'étape suivante, quel homme politique d'Occident pourra prétendre que l'OLP ne s'était pas exprimée *clairement* ? Par quelle aberration suicidaire Israël pourra-t-il mettre le doigt dans l'engrenage, quand on lui *annonce qu'on veut le* corps tout entier ?

Quant à Yasser Arafat, le responsable des massacres des Jeux olympiques de Munich, des synagogues de Paris, de Vienne, d'Istanbul et d'Anvers, de dizaines de détournements d'avions, de milliers de *morts* israéliens, juifs et palestiniens, il se verra sans doute décerner le prochain prix Nobel de la paix.

(*) Journaliste et écrivain.

TÉLÉVISION

Enfants, écrans, violences

par JEAN-LOUP CHIROL (*)

J'AI été fort étonné de constater, en lisant l'article de Claude Mastre intitué « Téléviolence », paru dans *le Monde* du 15 décembre, la *subsistance* d'idées reçues, moralisatrices et simplificatrices, sur les rapports entre violence et télévision. Motivé par un digne et respectable souci de *protéger* l'enfance et l'adolescence des agressions de notre monde, ô combien violent, M. Mastre défend l'idée d'une réglementation du passage des films violents à la télévision. Selon lui, cette proposition devrait faire l'unanimité.

Hélas ! L'unanimité est impossible sur un projet qui soulève, au-delà du problème de la validité de *toute* censure, *nombre* d'interrogations. Qu'est-ce qu'un film violent ? Au nom de quoi certains adultes pourraient-ils juger que d'autres adultes sont *ou ne sont pas « aussi protégés qu'on le croit contre certains « modèles » ?*

Dénonçant la diffusion d'un nombre important de films violents à la télévision, M. Mastre accuse une fois de plus le baromètre du *mauvais temps*, la société humaine sécrétant les images qu'elle porte en elle, profondément, en ses rites et sa mémoire.

Toutes ces réfutations sont connues depuis longtemps. De plus, la relation de cause à effet entre l'image et le passage à l'acte violent n'a jamais pu être démontrée.

Les interrogations de l'article concernant le rapport de compréhension et d'assimilation de l'enfant *ou* de l'adolescent aux images télévisuelles sont réelles, mais les conclusions sont faussées parce que la cible n'est pas la bonne.

On ne saurait négliger, dans ce débat, l'argument théorique si justement célèbre de Marshall MacLuhan : *« Le médium, c'est le message. »* Et quand on croit attaquer le message – la violence de certaines images, – on attaque le *médium* qui les diffuse : la télévision.

La télévision est-elle un médium agressif ou violent ? Là est la *bonne* question.

La télévision peut être dangereuse pour l'enfant, non pas au travers des images qu'elle diffuse, mais au travers de la structure ou de *la* non-structure affective qu'elle propose.

Le *médium télévision* peut être défavorable à l'enfant parce qu'il offre un modèle simplifié, déstructuré et angoissant du monde sensible.

Il y a une différence essentielle de *nature* entre l'espace cinématographique, qui délivre une structure stable, bien qu'artificielle, du monde sensible au travers de *la perspective* linéaire, et l'espace télévisuel, qui dévoie cette perspective.

Prostration autiste

L'espace télévisuel éparpille, sectionne, quadrille, aplanit, use de symboles, de synecdoques, de signes mystérieux, géométriques, aléatoires, *subjectifs, sans liens* entre eux autres que métaphoriques. Par leur puissance d'évocation projective, suggestive, ces derniers déstabilisent *l'enfant qui n'en* possède pas les clés.

La fonction du médium télévision – définie par le vocable même : voir loin, télé-vision – consistant en l'espèce à prolonger le *regard* aux confins de l'univers sensible, les images qu'il diffuse télescopent le proche avec le lointain, le sensible avec l'*insensible*, le clair et le sombre, le simple et le compliqué, la nuance et le contraste en une même valeur atténuée, sans *relief* aucun.

Par déduction, cette égalité confuse éloigne plus encore les *lointains* et approche par trop ce qui est déjà proche. Cette disjonction insinue le vide d'une fracture essentielle. Les passions, les angoisses, la violence, trop proches (mais ce peut être la violence d'un éclairage, d'un *mouvement*), se projettent alors en nous sans entrave, sans filtre.

Le danger pour l'enfant réside dans le fait qu'il n'existe aucune distance de son regard à l'écran, comme du *proche de l'écran au lointain* de l'écran, d'où la violence d'impact de l'image. C'est en cela et en cela seulement que la télévision est *violente pour l'enfant, indépendamment* du contenu des films, agressifs ou doucereux.

Cette violence n'a rien de stimulant, elle est annihilante. Elle fige le jeune spectateur dans une prostra*tion autiste parfois* inquiétante, elle le capte corporellement. Cela aussi est connu depuis longtemps.

Ce qui importe ici, ce n'est pas le contenu de l'image, c'est son développement formel, géométrique, *donc affectivement pauvre*. Ce qui caractérise l'image de télévision, c'est une sorte de « vide rythmique discontinu ». La violence est emprise *dans le vide souvent vertigineux*, dans cette cruelle absence de repères spatiaux pourtant indispensables à la structuration d'une préhension *équilibrée du monde sensible*, à la formation d'une pensée claire *et continue* chez l'enfant, au démarquage du réel de l'imaginaire.

La résolution des questions soulevées ne passe pas par la censure de *telle ou telle image violente*. La censure ne saurait tenir lieu d'éducation, bien au contraire. Ce que l'enfant ou l'adolescent demandent, *ce sont des clés, des explications*, des *continuités*; un guide attentif et ouvert ne saurait leur masquer la réalité du monde qu'ils sont amenés à traverser, *a fortiori* les images fracturées qui n'en sont que le prisme, le reflet « idéologisé ».

De fait, la violence que certains voudraient éradiquer n'est que la violence d'un choc entre plusieurs mondes *soudain* rapprochés par un médium aux pouvoirs réels mais diffus.

(*) Réalisateur.

Au courrier du Monde

PRIX

Partage du gâteau

Dans une récente analyse, Bruno Frappat indique fort justement (c'est un lieu commun) : *« La plupart des gens travaillent pour gagner leur vie, et le mieux possible. Pour les millions de Français qui font un travail pénible et pour les millions d'autres qui font un travail sans grand intérêt, quelle autre justification qu'une perspective de gain accru pour supporter soit la fatigue, soit l'ennui ? »*

Cependant, il ne signale pas une *constante de la société française* (du moins depuis 1945) : dans la plupart des pays du monde libre, le travailleur qui veut obtenir plus s'interroge : que faire, en tant qu'individu, pour améliorer mon sort ? Le Français, en général, ne raisonne pas ainsi. Il se demande : que faire pour que le groupe auquel j'appartiens ait une plus grande partie du gâteau ?

On peut se lancer dans de grandes considérations sur les sources de l'inflation en France. Celle qui me paraît essentielle, c'est la lutte engagée *par les différentes catégories* socioprofessionnelles pour essayer de rogner la part des autres.

Dans la France d'après-guerre, une période m'a toujours paru éclairante. C'est la période 1966-1968, M. Michel Debré étant ministre de l'économie et des finances. Pendant ces deux années – cas unique – la hausse des prix a été inférieure en France à ce qu'elle était en Allemagne. Cela ne résultait pas de mesures réglementaires. La plupart des prix industriels étaient sous le *régime des « contrats de programme »* et pratiquement libres. Mais une discipline de compression des coûts se traduisait par une politique restrictive en matière de salaires.

Cela s'est terminé en mai 1968 dans les conditions que l'on connaît. Quelle conclusion en tirer ? Les Français sont-ils mûrs pour la discipline *d'une monnaie commune dans* la CEE qu'ils déclarent pourtant souhaiter ?

ANDRÉ LESAGE
Commissaire général honoraire aux prix.

PEUPLE

Adresse aux « cultivés »

Je voudrais m'adresser aux étudiants, professeurs, énarques, intellectuels et tous autres diplômés de France et de Navarre pour dénoncer une injustice. Ils possèdent la culture alors que nous (ouvriers d'usine, employés de grands magasins) nous ne possédons pas cette culture. Non, je ne suis pas un jaloux de leur savoir culturel, je dis simplement qu'il n'est pas normal qu'eux seulement aient droit à un enseignement supérieur.

Ce n'est pas parce qu'ils ont fait de longues études qu'ils doivent tout savoir de ce qui se passe dans le monde.

Ah ! qu'il est facile de donner des leçons sur tous les problèmes quand on est un spécialiste de tout et de rien, de dire au peuple ce qu'il faut faire ou ne pas faire !

Un exemple : c'est simple de demander aux gens de milieux pauvres de *faire des économies quand* on est un professeur riche...

Ce que je veux dire ce n'est pas dénoncer les injustices auxquelles *les ouvriers sont confrontés* chaque jour, mais demander aux intellectuels de se mettre un peu plus dans la peau de gens auxquels ils veulent rendre service. Quoique, maintenant, les intellectuels dits de gauche sont plus intéressés par les prix littéraires *que* par ce *que vit le petit* peuple...

Le manutentionnaire que je suis leur demande de traiter les problèmes d'une *manière plus humaine* et pas comme s'ils professaient un cours pour étudiants de grandes écoles.

Pour terminer, je voudrais m'adresser aux gens qui en général traitent du problème du SMIC. Je leur *demanderai de bien vouloir ne* pas nous traiter comme une espèce rare en nous appelant « smicards ». *C'est un terme que je ne trouve pas* très poétique...

AUGUSTIN SCIBILIA
(Nice)

RECONSTRUCTION

Un fondateur pour l'armée rouge

Dans son article intitulé « Le petit-fils de Trotski en Union soviétique », *votre correspondant à Moscou* évoque *« la rencontre entre le petit-fils du fondateur de l'armée rouge et les jeunes journalistes de la glasnost »*.

Il y a à peine deux ans, visitant l'exposition « La Révolution d'octobre par la photographie », j'avais eu la surprise, comme tous les visiteurs du Musée de Bièvres, d'apprendre que le fondateur de l'armée rouge s'appelait... Ivanov !

Il y avait même sa photographie, à cet illustre et vaillant jeune guerrier... Mais de Trotski, point !

L'exposition était présentée sous l'égide des services de l'ambassade d'URSS à Paris.

Gageons qu'il nous faudra encore deux ou trois ans pour connaître le nom du véritable fondateur du mensonge en Histoire !...

Reconstructivement vôtre.

OLEG IBRAHIMOVITCH IBRAHIMOFF
(Sainte-Geneviève-des-Bois, Essonne).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

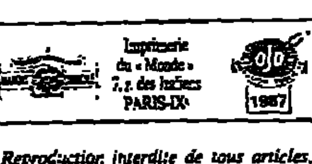
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE
code d'accès ABO



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐

6 mois ☐

9 mois ☐

1 an ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'enquête sur la catastrophe de Lockerbie

Le Boeing de la Pan Am s'est brisé en au moins cinq morceaux sous l'effet de l'explosion

LONDRES
de notre correspondant

Les autorités britanniques sont parvenues à la conclusion que la destruction au-dessus de l'Écosse, le 21 décembre, du Boeing-747 de la Pan Am était due à un attentat. Des traces de substance explosive ont en effet été découvertes sur l'armature métallique d'un compartiment à bagages qui se trouvait dans la soute. Il s'agit vraisemblablement de Semtex, un explosif souvent utilisé ces dernières années par des organisations terroristes liées à la Libye, et depuis deux ans par l'IRA.

L'annonce a été faite simultanément à Londres et à Lockerbie, la petite ville écossaise sur laquelle s'est écrasé l'appareil. M. Mick Charles, chargé de l'enquête officielle du ministère des transports, a annoncé mercredi 28 décembre, au cours d'une conférence de presse à Lockerbie, que des particules d'un *« explosif très puissant »* avaient été identifiées par les experts du laboratoire militaire de Fort-Halstead, dans le sud de l'Angleterre, sur deux fragments de ce compartiment à bagages. *« D'autres débris provenant de la catastrophe vont être soumis à des analyses chimiques approfondies »*, a-t-il déclaré.

La thèse de l'explosion d'origine criminelle est *« établie »*. Celle-ci a *« directement conduit à la destruction de l'appareil »* alors qu'il venait de franchir la frontière entre l'Angleterre et l'Ecosse et qu'il volait à son altitude de croisière de 9 500 mètres. Une bombe est donc responsable de la mort des 259 passagers du vol 103 de la Pan Am et de onze habitants de Lockerbie.

Ce communiqué officiel est sans ambiguïté quant à la cause de la catastrophe. Il est cependant d'une extrême prudence sur les détails, comme si l'enquête ne faisait en réalité que commencer. Les experts militaires de Fort-Halstead en savent apparemment davantage que ce qui a été annoncé par le ministère des transports mais, conformément aux traditions britanniques, il a été décidé de ne pas en dire trop tout de suite.

Le *Times*, qui depuis le début de cette affaire a bénéficié d'informations exclusives, provenant sans doute du ministère de la défense, va beaucoup plus loin. Le quotidien conservateur écrit jeudi que les experts de Fort-Halstead ont utilisé un appareil à laser et des microscopes électroniques, ce qui leur a permis, en vingt-quatre heures seulement, de déceler la présence d'explosif dans un compartiment à bagages qui se trouvait dans la soute avant. Ils n'avaient apparemment pas été mis à contribution jusque-là, car le laboratoire militaire avait été fermé pour Noël. Ils sont donc revenus spécialement lorsque les débris provenant de la catastrophe leur ont été apportés.

Une balle dans le cerveau

Le scénario reconstitué par le *Times* à l'aide d'un dessin est le suivant : la bombe était placée dans la soute à bagages des premières classes, à proximité immédiate de la cabine de pilotage et des équipements électroniques centraux de l'appareil. Cela expliquerait la neutralisation immédiate de l'équipage et l'arrêt brutal de toutes les transmissions. L'effet serait comparable à *« une balle dans le cerveau »*. Un trou énorme serait apparu dans le fuselage par lequel les passagers et les objets leur appartenant auraient été aspirés dans le vide. L'avion serait tombé en chute libre, se brisant en au moins cinq morceaux avant même d'avoir atteint le sol.

L'enquête criminelle est confiée à la police écossaise, avec l'aide de la brigade spécialisée de Scotland Yard. Le FBI, présent dès le 22 décembre à Lockerbie, collabore avec les autorités britanniques. La coordination semble parfaite entre Britanniques et Américains. Mme Thatcher et le président Reagan avaient été informés des conclusions du laboratoire de Fort-Halstead *« quelques heures »* avant que celles-ci ne soient rendues publiques. Cela a permis au département d'Etat de préparer sa propre déclaration.

Les Britanniques ont laissé aux Américains le soin d'employer les premiers le mot de « Semtex ». On préfère, ici, faire comme si on ignorait encore la nature de l'explosif et même l'endroit précis où il se trouvait dans l'avion. Le ministère des transports est seul responsable, avec la police écossaise, de l'information. Les militaires restent muets.

Il semble cependant ne faire aucun doute qu'une organisation terroriste, et non un individu isolé, soit responsable de l'attentat. Les Britanniques ne sont pas mécontents du partage des tâches qui s'est instauré et qui n'a pu être décidé qu'au plus haut niveau entre Londres et Washington. L'enquête technique est menée par les spécialistes militaires et civils du Royaume-Uni. Aux Américains de tirer les premiers les conséquences politiques de l'événement et de décider, éventuellement, des mesures de représailles contre l'organisation terroriste coupable, s'ils parviennent à l'identifier.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les précédents attentats

L'attentat contre le Boeing-747 de la Pan Am a eu au moins cinq précédents :

— *29 novembre 1987* : un Boeing-707 de la compagnie sud-coréenne KAL, reliant Bagdad à Séoul, disparaît à la frontière birmano-thaïlandaise, avec cent quinze personnes à bord. Le gouvernement sud-coréen accuse Pyongyang d'avoir piégé l'avion. Une Coréenne déclare dans une confession publique, à Séoul, en janvier 1988, avoir posé une bombe dans l'avion sur incitation des autorités nord-coréennes.

— *2 avril 1986* : quatre Américains sont tués et neuf autres passagers blessés à la suite de l'explosion d'une bombe dans un Boeing-727 de la compagnie américaine TWA effectuant la liaison Rome-Le Caire, au-dessus de Corinthe (Grèce). L'attentat a été revendiqué par les Cellules fedayins arabes-Cellules révolutionnaires.

— *23 juin 1985* : un Boeing-747 d'Air India assurant la liaison New-York-Séoul s'abîme en mer à proximité de l'Irlande avec trois cent vingt-trois personnes à bord. Il n'y a pas de survivants. L'enquête menée par une commission gouvernementale indienne conclut, en octobre 1986, à un attentat commis par des militants sikhs.

— *11 août 1982* : un jeune Japonais est tué et quinze autres passagers sont blessés dans l'explosion d'une bombe à bord d'un avion de la Pan Am qui relie Tokyo à Honolulu, mais l'appareil réussit à se poser. En mai 1988, un Palestinien, Mohamed Rachid, est arrêté à l'aéroport d'Athènes et accusé de cet attentat. Selon des responsables américains, il serait également impliqué dans l'attentat contre le Boeing de la TWA en 1986. Il est emprisonné à Athènes et Washington réclame toujours son extradition.

— *6 octobre 1976* : un DC-8 de la Cubana de Aviacion s'abîme en mer quelques minutes après avoir décollé de l'aéroport de Seawell, aux Barbades. Les soixante-treize personnes à bord sont tuées. Quatre exilés cubains vivant au Venezuela ont été accusés de cet attentat.

Par ailleurs, la catastrophe du DC-8 américain d'Arrow Air, qui avait fait deux cent cinquante-huit morts en décembre 1985, à Gander (Terre-Neuve), présente des similitudes avec celle du Boeing-747 de la Pan Am. Une commission d'enquête canadienne a conclu à l'accident. Cependant, quatre des neuf membres de la commission n'excluent pas que l'appareil se soit écrasé à la suite d'une explosion à bord.

Plusieurs kilos d'explosif dans une soute à bagages

C'est un soupir de soulagement qu'ont poussé les compagnies aériennes utilisant des Boeing-747 lorsque la dépêche en provenance de Lockerbie est tombée écartant définitivement la défaillance structurelle comme cause de l'explosion en vol du jumbo de Pan Am. Car, tout comme l'avionneur Boeing, elles redoutaient que la cassure de l'appareil, à 9 500 mètres d'altitude, ait été provoquée par une fatigue mal surveillée et pas réparée des cadres de la carlingue ayant abouti à une rupture sous l'effet des contraintes de la pressurisation et des turbulences. Si tel avait été le cas, il aurait fallu inspecter à fond et renforcer six cent trois Boeing-747 dont les structures ont été fabriquées avec un alliage d'aluminium trop peu résistant.

Un porteur de bombe innocent ?

Les intuitions des experts de l'Association internationale du transport aérien (IATA) étaient donc fondées. Le vol 103 de Pan Am a été détruit de la même façon que le Boeing-747 d'Air India, qui a disparu au large de l'Irlande, le 23 juin 1985, avec trois cent vingt personnes à bord. Un bagage contenant plusieurs kilos d'explosif avait été placé dans la soute située sous la première classe, vraisemblablement sur la gauche de l'appareil.

La « gigantesque » traque promise par un chef de la police écossaise a déjà commencé. Selon toute vraisemblance, les Américains savaient, avant même les Britanniques que le Semtex, explosif d'origine tchécoslovaque, avait été utilisé. Leurs services sont déjà à l'œuvre pour remonter la filière qui a permis de placer dans la soute le bagage piégé. On ne devrait pas découvrir grand-chose dans les aéroports de Francfort — d'où sont partis un certain nombre de passagers pour New-York — et de Londres-Heathrow. Dans ces deux aéroports, la vérification des bagages est stricte et il est pour l'instant exclu qu'un voyageur ait pu descendre à l'escale de Londres en laissant mettre sa valise à bord du Boeing-747. L'interrogatoire des personnels au sol (bagagistes, ravitailleurs) risque de ne pas mettre en évidence de mouvement suspect autour des soutes.

Les enquêteurs privilégieront la recherche d'un porteur de bombe « innocent » parmi les passagers, c'est-à-dire quelqu'un ayant accepté d'acheminer à New-York un paquet dont il ignorait le contenu. Ce voyageur est-il monté à Francfort ? Ou bien faisait-il partie de la douzaine de passagers en transit qui ont rejoint le vol 103, à Londres-Heathrow ? Ce travail de recoupements minutieux s'étendra à toutes les plates-formes aéroportuaires d'où étaient parties les victimes du Boeing.

On commence déjà à s'activer aux Etats-Unis pour trouver la parade à ce type de terrorisme. L'agence fédérale de l'aviation veut élaborer des règles plus strictes en matière de fouille de passagers et d'identification des bagages. De nombreux détecteurs de plastic à neutrons équiperont bientôt les aéroports américains. Roissy-Charles-de-Gaulle compte sur le flair de ses quatre chiens dressés à reconnaître les explosifs. La course-poursuite entre les terroristes et les services de sécurité continue.

ALAIN FAUJAS.

Washington mobilisera tous les moyens pour rechercher les coupables

WASHINGTON
Correspondance

Bien que la Maison Blanche ait immédiatement entériné, mercredi 28 décembre, les conclusions de l'enquête menée par les autorités britaniques, les milieux officiels réagissent avec prudence en se déclarant incapables à ce stade d'identifier les auteurs de l'acte criminel perpétré contre l'avion de la Pam Am.

M. Sessions, directeur du FBI, a déclaré aux journalistes qu'il était impossible actuellement de déterminer s'il s'agissait d'un attentat prémédité et exécuté par des groupes terroristes arabes ou irlandais, ou d'un geste accompli par un déséquilibré animé par le désir de toucher une prime d'assurance, ou même de l'assouvissement d'une simple vengeance. Aussi bien, le FBI se propose-t-il de mener une enquête serrée auprès des parents, amis et employeurs des victimes.

Sécurité insuffisante

L'ambassadeur Bremer, responsable au département d'Etat de la lutte antiterroriste, a également manfesté beaucoup de prudence, indiquant que les enquêteurs ne disposaient pas d'indices suffisants pour attribuer à des groupes terroristes déterminés la responsabilité de l'explosion. Tant M. Sessions que M. Bremer ont souligné que la recherche des responsables prendrait beaucoup de temps. M. Sessions a indiqué en outre que le type d'explosif n'avait pas encore été identifié avec précision et qu'il était impossible de savoir si la bombe avait été placée à Francfort ou à Londres.

Mais la Maison Blanche a annoncé que le FBI et l'Administration fédérale de l'aviation civile (FAA) mobiliseraient tous les moyens disponibles pour rechercher les coupables. Le département d'Etat a reconnu ne pas avoir la moindre piste, ajoutant que les groupes terroristes ayant déjà proclamé leur responsabilité n'étaient pas nécessairement les auteurs de l'explosion.

Une des préoccupations majeures des officiels est de déterminer comment des matières explosives ont pu être introduites dans l'appareil, bref, comment expliquer les insuffisances des services de sécurité. A cet égard, la FAA a annoncé un renforcement des mesures de contrôle portant notamment sur l'identité des passagers et le personnel d'entretien des avions.

En outre, la FAA va accélérer la mise au point de nouvelles techniques qui permettraient de détecter les armes non métalliques, même placées à l'intérieur d'un récipient hermétique *(lire par ailleurs)*. Mais les experts soulignent qu'il faudra encore beaucoup de temps avant l'installation d'un tel système, qui, de toute façon, ne saurait être infaillible. En tout cas, les compagnies aériennes sont soulagées dans la mesure où la catastrophe de Lockerbie n'est pas due à une défaillance du matériel de nature à affecter leur fiabilité, et du même coup à décourager leur clientèle.

Ainsi, faute d'indications plus précises sur l'identité, les motivations du ou des auteurs de l'acte criminel, Washington reste circonspect et résiste aux pressions de ceux qui réclament déjà des représailles contre les pays suspects d'encourager les terroristes. Soit contre la Syrie, qui soutient le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) d'Ahmad Jibril, soit contre la Libye, étant donné les liens du colonel Kadhafi avec Abou Nidal, l'un des dissidents palestiniens les plus connus pour ses actions terroristes.

Les observateurs estiment que, si la Libye se trouvait impliquée dans l'organisation de l'attentat, l'indignation du public entraînerait le président Reagan à « punir » le colonel Kadhafi par une action militaire qui viserait en même temps la destruction de l'usine de fabrication d'armes chimiques en cours de construction, d'après la CIA, à une cinquantaine de kilomètres de Tripoli. Le président avait, la semaine passée, lancé un cri d'alarme en indiquant que la possibilité d'une action militaire unilatérale était à considérer. Dans l'immédiat cependant, le département d'Etat donne la priorité à une action diplomatique dans le cadre de la prochaine conférence, qui se tiendra au mois de janvier à Paris, sur l'interdiction des armes chimiques.

HENRI PIERRE.

La détection dans les aéroports

Du flair des animaux à l'« activation neutronique »

En dépit d'une série d'innovations techniques récentes, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de méthodes absolument fiables permettant la détection systématique d'explosifs dans les bagages aériens ou dans les avions eux-mêmes. Un progrès notable est toutefois attendu avec la mise au point d'une nouvelle génération de détecteurs dits « à activation neutronique ».

D'une manière générale, la recherche « à l'aveugle » des explosifs fonctionne sur le principe de la détection de vapeurs émises soit par l'explosif lui-même, soit par les impuretés qu'il contient ou par l'adjuvant qui lui est associé. Une des principales difficultés rencontrées par les spécialistes de la police scientifique et technique tient à la diversité des produits habituellement utilisés par les terroristes (dynamite, TNT, hexogène, pentrite, etc.). Les seuils de sensibilité des différents appareils sont variables en fonction des tensions de vapeurs des produits, et leur efficacité est, en pratique, parfois discutable.

« En 1972, on ne comptait que deux ou trois détecteurs, il y en a aujourd'hui sur le marché plus d'une vingtaine dignes d'intérêt », explique M. Henri Viellard, directeur du laboratoire central de la préfecture de police de Paris. Il faut toutefois souligner que, quels que soient leurs prix ou leurs tailles, les « détecteurs miracles » n'existent pas.

On distingue aujourd'hui les détecteurs basés sur la « capture d'électrons » et ceux à spectromètre de masse. Les premiers, commercialisés sous forme de mallettes, fonctionnent en aspiration continue et permettent d'identifier à l'échelon de l'électron les éléments spécifiques des explosifs. En pratique, l'une de leurs faiblesses est leur trop grande sensibilité (ils détectent aussi les aérosols, souvent présents dans les bagages aériens...) et leur autonomie réduite, le détecteur étant vite saturé. L'un des modèles développés aux Etats-Unis et au Canada coûte environ 300 000 F.

Le second groupe est constitué d'appareils plus sophistiqués, volumineux et beaucoup plus coûteux. Le modèle le plus perfectionné (développé par British Aerospace) est un véritable laboratoire mobile automatisé installé dans un camion, nécessitant deux opérateurs et permettant la détection d'explosifs et de stupéfiants.

Une autre technique moins coûteuse mais plus voyante consiste à utiliser des « bio-senseurs ». Il peut s'agir de chiens (bergers allemands ou labradors, selon le pays) ou de gerboises, petit animal à mi-chemin de la souris et de l'écureuil. *« La gerboise présente de multiples avantages. Elle est discrète, très sociable, possède un odorat extraordinairement développé et peut être dressée à la détection d'une douzaine d'explosifs, y compris certains que les labradors ne détectent pas »*, explique M. Viellard. Une expérience restée célèbre chez les spécialistes, réalisée au Canada, a démontré que les animaux permettaient d'obtenir des résultats supérieurs à ceux des détecteurs physio-chimiques.

Un autre procédé développé en France (par le laboratoire central de la police de Paris), en Israël et aux Etats-Unis consiste à identifier des traces d'explosifs sur des personnes ou des objets. Les résultats sont d'ores et déjà très encourageants et permettent de repérer en quelques secondes — et même après lavage des mains — des traces de l'ordre de 50 à 100 millioniémes de milligramme).

L'avenir dans ce domaine, c'est aussi la mise en place de détecteurs fonctionnant par activation neutronique. Il s'agit schématiquement de « bombarder » les bagages avec un faisceau de neutrons puis d'analyser les rayonnements de type gamma émis après excitation des atomes, cette analyse identifiant la présence de substances explosives. Aux Etats-Unis, le premier de ces appareils, d'un coût de 950 000 dollars (fabriqué par la firme californienne Science Applications International), sera installé en juillet. En France, le modèle développé par la SODERN (Société d'étude et de recherche nucléaire), filiale du CEA, en liaison avec le laboratoire central de la police, devrait être mis en place l'an prochain à l'aéroport d'Orly.

JEAN-YVES NAU.

Afrique

SOUDAN

Manifestations populaires sur fond de crise gouvernementale

Le Parti démocratique unioniste (PDU), deuxième formation politique du Soudan, s'est désolidarisé, le mercredi 28 décembre, du gouvernement de coalition du premier ministre, Sadek El Mahdi, actuellement confronté à des manifestations de rues contre sa politique d'austérité. Dans un communiqué, le PDU a indiqué que son dirigeant, M. Mohammed Osman El Mirghani, avait fait part à M. Mahdi de son intention de quitter le gouvernement.

Le PDU a réclamé, parallèlement, l'annulation d'une série de mesures économiques annoncées lundi (*le Monde* du 29 décembre), dont une hausse de 500 % du prix du sucre, et la formation d'un gouvernement intérimaire en attendant l'organisation de nouvelles élections.

Auparavant, dans la journée, des dizaines de milliers de personnes étaient descendues dans les rues de Khartoum pour la deuxième journée consécutive en protestant contre les hausses et en scandant des slogans hostiles à M. Mahdi. Des manifestations antigouvernementales ont également eu lieu à Ouad-Madani, deuxième ville du pays. A Khartoum, encore, le personnel de l'aéroport international a anticipé, dès mercredi, un appel à la grève générale illimitée lancée par la Fédération nationale des syndicats à compter de jeudi, toujours pour obtenir l'annulation des hausses de prix.

Cité par la radio nationale, M. Mahdi a annoncé son intention de réunir d'urgence, jeudi, son gouvernement pour discuter de la situation.

M. Mirghani avait déjà menacé, à plusieurs reprises, de quitter le gouvernement (*le Monde* des 23 et 29 décembre). Signataire, le 16 novembre à Addis-Abeba, d'un accord de paix avec le chef de la rébellion sudiste, le colonel John Garang, il exigeait en effet que le Parlement approuve cet accord dans son intégralité, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. — *(Reuter.)*

Amériques

BRÉSIL : l'assassinat de « Chico » Mendes

Les tueurs de la forêt

La police brésilienne a arrêté, mardi 27 décembre, un suspect après l'assassinat, le 22 décembre, de l'écologiste Francisco Mendes. Il s'agit d'Oloci Alves Da Silva, fils d'un important éleveur de la région, qui est lui-même en fuite. Le secrétaire général du ministère de la justice a indiqué que la police tentait aussi de vérifier les informations selon lesquelles la famille du suspect cachait un cimetière clandestin dans son ranch, où étaient enterrées d'autres victimes. Depuis la mort de l'écologiste, la presse brésilienne a décrit en détail la vie de la famille Da Silva, faite de violences et de meurtres restés apparemment impunis depuis trente ans. Francisco Mendes, *« abattu sauvagement pour avoir voulu sauver la forêt amazonienne de la folie des hommes »*, comme le disent les Verts français, reçoit, lui, de nombreux hommages posthumes.

On le surnommait « Chico ». Il récoltait le latex des hévéas de la forêt amazonienne du Brésil dans l'Etat d'Acre, à l'ouest du pays. Francisco Mendes était un *seringueiro*, comme on appelle, depuis le dix-neuvième siècle, ces écologistes avant l'heure qui devaient respecter l'arbre qui les nourrissait. « Chico » a été assassiné par des tueurs à gage à Xapuri. Il savait qu'il était menacé. Quelques jours avant sa mort, il affirmait au quotidien *Jornal do Brasil* : *« Si ma mort pouvait renforcer notre lutte, cela vaudrait la peine de mourir. Mais l'expérience nous enseigne le contraire. Je veux vivre. Une manifestation et un enterrement ne sauveront pas l'Amazonie. »* Francisco Mendez avait demandé en vain une protection policière aux autorités locales. Il a été inhumé à Xapuri. Deux mille compagnons ont accompagné son corps. Certains avaient marché plusieurs heures en forêt pour lui rendre un dernier hommage.

Car « Chico » n'était pas un *seringueiro* comme les autres. Il préside, à quarante-quatre ans, le syndicat de paysans de sa ville et appartient au Parti des travailleurs (PT, gauche). Mais surtout il prend, pendant plusieurs années, la tête du combat pour la défense de l'écologie amazonienne. L'Organisation des Nations unies lui décerne pour cela le prix Global 500 en 1987, et l'association américaine Better Life Society, une médaille. Connu et reconnu internationalement, grâce aussi à son excellent sens du contact, il continue cependant à mener son combat sur le terrain. Devant les tronçonneuses des grands propriétaires qui se déchaînent pour agrandir les pâturages au détriment de la forêt, Francisco Mendes développe la résistance passive, l'*empate* littéralement, le match nul). Des dizaines de familles s'installent et empêchent le défrichage. De quoi énerver les grands propriétaires regroupés au sein de l'Union démocratique rurale, une formation d'extrême droite, au point de les pousser au meurtre, par milice interposée.

Un « combat » sans grand danger pour eux, si l'on en croit Amnesty International. L'organisation souligne qu'à sa connaissance, entre 1980 et 1987, pas un seul propriétaire foncier ni un seul tueur à gage n'a été reconnu coupable du meurtre d'un paysan. Amnesty cite (1) le cas du président du syndicat agricole de Pancas tué le 5 février 1988. En septembre 1986, un propriétaire terrien lui avait adressé cette menace : *« Si vous me poursuivez en justice, et si vous gagnez, vous pouvez commander votre cercueil. »* En huit ans, ils seront plus de mille à subir le même sort, sans compter les maisons incendiées, les expropriations, les tortures ou les menaces comme celles concernant Mgr Moacir Grechi, évêque de Rio Blanco, la capitale de l'Etat d'Acre, qui figure lui aussi sur la « liste noire ».

Transformer la jungle...

On comprend alors que la venue du directeur de la police fédérale et du secrétaire général du ministère de la justice, lundi 26 septembre, à Xapuri, pour l'enquête sur la mort de « Chico », n'impressionne pas grand monde. Pas même les meurtriers, puisque le fils d'un grand propriétaire terrien n'a pas hésité à s'accuser du meurtre, une « reddition » qui passe, aux yeux des enquêteurs, pour une manœuvre de diversion. Pourtant cette fois, la colère gronde et les journaux consacrent une large place à l'événement. L'annonce de l'arrestation d'un suspect, appartenant toujours à la même famille, a été faite avec une rapidité inhabituelle. Car tout dans cette triste histoire est symbole. « Chico » bien sûr, mais aussi l'incapacité des autorités brésiliennes devant de tels conflits, ou encore la jungle amazonienne elle-même.

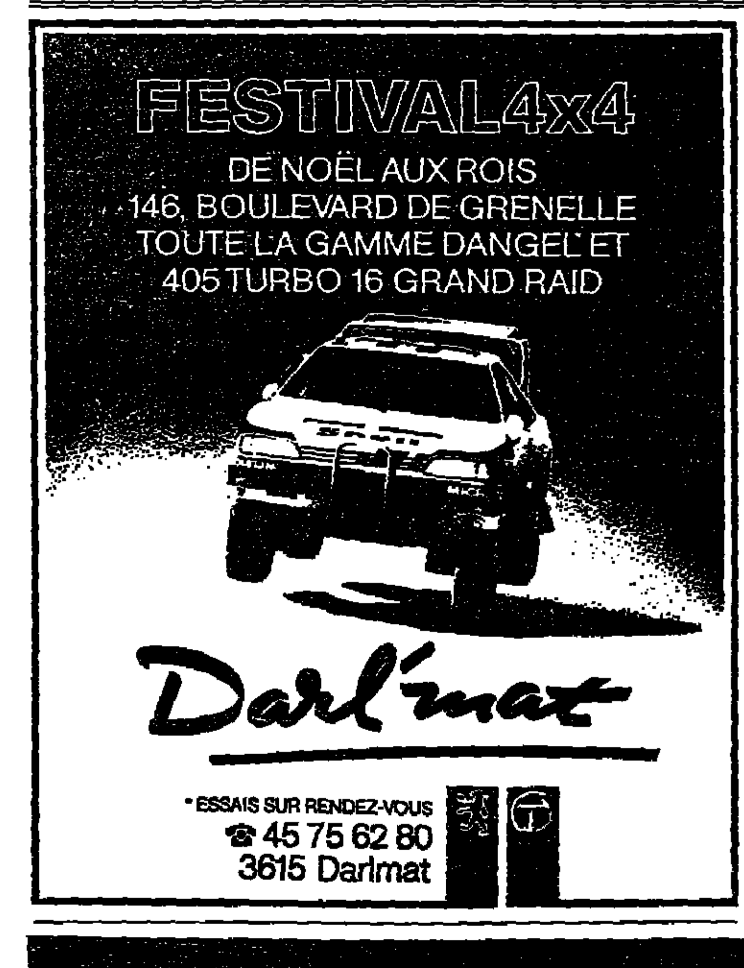
Depuis l'arrivée d'un gouvernement civil, en 1985, la réforme agraire a fait l'objet de multiples projets et promesses. Le « libéralisme » – pendant plus de vingt ans – de la dictature militaire avait entraîné un foisonnement des grandes exploitations entre les mains de propriétaires privés ou de grandes compagnies internationales. L'exemple le plus connu reste celui de Jari, un domaine de 1,6 million d'hectares qui a appartenu à un industriel américain. Daniel K. Ludwig caressait le rêve de transformer la jungle en une monstrueuse exploitation agricole. Le président José Barney voulait, peu après son arrivée au pouvoir, distribuer – après expropriation – une surface à peu près équivalente à celle de l'Espagne à un million et demi de familles en moins de cinq ans. La réforme s'est une fois encore enlisée dans les méandres des procédures juridiques et des règlements de comptes.

Mais l'Amazonie et sa fôret dévastée ne sont pas que le symbole de cette réforme avortée. C'est aussi celui du péril écologique qui guette le monde. L'hebdomadaire américain *Time* a consacré son dernier numéro à un dossier sur « La terre en danger, Planète de l'année » et rappelle, par exemple, que la déforestation tropicale au Brésil a dégagé, en 1980, 336 millions de tonnes de carbone (pour, à titre de comparaison, 192 millions en Indonésie et 123 millions en Colombie). En 1987 on estime que les brûlis ont ravagé 200 000 kilomètres carrés de la forêt amazonienne, un peu plus cette année, soit une surface équivalente à celle de l'Allemagne fédérale. Devant un tel désastre, et sous la pression de la Banque mondiale, le Brésil a lancé il y a quelques semaines un programme baptisé « Notre nature » et suspendu les incitations fiscales et l'octroi de crédits aux projets qui nuisent à l'écologie de l'Amazonie.

De telles réformes ne sont évidemment guère du goût des grands propriétaires qui reprochent au président d'être influencé par les organismes internationaux. Ils affirment aussi que ces mesures restrictives seront fatales pour le développement du territoire amazonien et du Brésil tout entier. Dans les sphères du pouvoir, de l'argent et de la politique, on se bat autour de l'Amazonie à coup de décrets, de compromissions et de luttes d'influence. Sur le « terrain », a Xapuri, ce sont les armes qui parlent, et « Chico » a payé de sa vie le combat qu'il menait.

D. H.-G.

(1) *Le Monde* des 25, 26 et 27 décembre.



Diplomatie

A l'aéroport de Madrid

Tête-à-tête Mitterrand-Gonzalez

MADRID
de notre correspondant

A l'issue d'une visite privée en Espagne, M. François Mitterrand s'est entretenu pendant près d'une heure, mercredi 28 décembre, à l'aéroport de Madrid, avec le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

Du côté espagnol, on affirmait à l'issue de la rencontre que les conversations avaient principalement porté sur les questions européennes, alors que l'Espagne et la France s'apprêtent à exercer successivement, en 1989, la présidence de la Communauté. On précisait que les thèmes de l'Europe sociale, de l'Europe audiovisuelle et de l'union monétaire avaient été au centre des entretiens.

MM. Mitterrand et Gonzalez ont en outre évoqué la situation au Proche-Orient (la France et l'Espagne font toutes deux partie de la « troïka » communautaire chargée de prendre contact avec toutes les parties intéressées au conflit), ainsi que les problèmes de l'Amérique latine, principalement celui de la dette.

M. Mitterrand avait auparavant passé cinq jours en Andalousie, dans une ferme appartenant au ministère de l'agriculture située près d'Andujar, dans la province de Jaen. Il avait également fait une visite touristique à l'Alhambra de Grenade.

Europe

URSS

M. Chevardnadze souhaite que les consulats soviétiques « humanisent » leur travail

MOSCOU. – Les consuls soviétiques, réunis mercredi 28 décembre à Moscou, ont été invités par le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a « humaniser » leur travail, notamment à l'égard des cent cinquante mille Soviétiques résidant en permanence à l'étranger, a rapporté l'agence Tass.

Un projet de décret du présidium du Soviet suprême, modifiant le code consulaire de 1976 et définissant les conditions *« d'entrée et de sortie »* de l'URSS, a été mis au point, a indiqué M. Chevarnadze.

Rendant compte du rapport du ministre, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a indiqué que les nouvelles conditions allaient toutes dans le sens d'une libéralisation. Les limitations de déplacement en URSS des Soviétiques établis à l'étranger seront notamment supprimées, a précisé M. Guerassimov, soulignant que ces personnes, *« principalement des personnes mariées à des étrangers »*, sont trop souvent considérées à tort comme des *« traîtres à la patrie »*.

M. Chevardnadze a aussi appelé les diplomates à *« favoriser l'intérêt »* exprimé maintenant envers l'URSS par *« près de 20 millions de compatriotes »* qui vivent à l'étranger. *« Nous voulons que ces émigrés comptent au nombre de ceux qui peuvent aider au développement de relations entre leur pays et l'URSS »*, a-t-il dit.

Contre l'exil forcé

Dans un ordre d'idée voisin, l'hebdomadaire *Literatournaia Gazeta* proteste, dans son numéro paru mercredi, contre l'exil forcé des Soviétiques privés de leur citoyenneté en estimant que cette pratique, à laquelle le Kremlin a eu encore recours récemment, était incompatible avec *« l'Etat de droit »* souhaité par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Le journal reproche aux autorités de recourir encore à *« cette pratique illégale »* afin de châtier les gens d'avoir *« eu et défendu un point de vue »*.

En juillet dernier, le militant nationaliste arménien, Parouir Airikian, a ainsi été déchu de la citoyenneté soviétique et embarqué à bord d'un avion à destination de l'Ethiopie après avoir été accusé de calomnier l'Etat soviétique.

D'autres Soviétiques connus avaient été d'une façon similaire privés de la nationalité soviétique par décret du présidium du Soviet suprême et expulsés d'URSS, notamment l'écrivain Alexandre Soljenitsyne (1974) et le dissident Youri Orlov (1986). *Literatournaia Gazeta* souligne que cette pratique *« avait suscité des protestations en raison de son illégalité »* lorsqu'elle avait été utilisée par Staline à l'encontre de son rival Léon Trotski.

Les personnes victimes de cette mesure ne disposent d'aucun recours légal, ajoute le journal, dans la mesure où elles ne font pas l'objet d'une accusation formelle pour un délit avant d'être privées de leur citoyenneté. *« Les gens ne peuvent pas se défendre contre l'arbitraire »*, déplore *Literatournaia Gazeta*.

Le journal prône par ailleurs la levée des restrictions concernant l'émigration.

Les gens devraient être autorisés à résider où ils le souhaitent, d'autant plus que la plupart des émigrés ont quitté l'URSS pour des raisons économiques, estime-t-il. Toutefois, *Literatournaia Gazeta* stigmatise ceux qui se sont rendus coupables de *« trahison »*, notamment en *« vendant des secrets militaires ou des secrets d'Etat pour empocher un gain personnel »*. – *(AFP.)*

POLOGNE

Une campagne contre la prescription des crimes staliniens

Dans un message adressé à la Cour internationale de justice de La Haye (Pays-Bas), trente-huit intellectuels et syndicalistes polonais réclament la non-prescription des crimes staliniens et exigent que leurs auteurs soient déférés en justice.

Les signataires de ce document parvenu mercredi 28 décembre à l'AFP estiment que *« des millions de personnes, voire des peuples entiers, ont été exterminés durant la période stalinienne et que ces crimes n'ont d'égaux, dans leurs formes et méthodes, que ceux perpétrés par les nazis pendant la deuxième guerre mondiale »*.

Des copies du message – daté du 17 décembre – ont été adressées à la Diète polonaise, à l'épiscopat et à M. Lech Walesa. Parmi ses signataires, on relève les noms de MM. Jerzy Turowicz, rédateur en chef de l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny*, Stefan Kurowski, professeur d'économie, Zbigniew Bujak, ancien chef des clandestins en Pologne et Jan Szczepkowski, ancien président de l'Association des acteurs.

Grève de la faim

Depuis quelque temps, la presse polonaise ne cesse de dénoncer les crimes staliniens commis en Pologne et réclame de sévères condamnations pour leurs auteurs. Plusieurs lecteurs du quotidien Kurier Polski, organe du Parti démocrate (au pouvoir), associé avec le PC polonais, ont demandé que toute la lumière soit faite sur les activités de l'ancien président Boleslaw Bierut (mort à Moscou en 1956), en le qualifiant de *« serviteur fidèle de Staline »*.

D'autre part, cinq dissidents se sont joints, mercredi, à une grève de la faim entamée le jour de Noël à Varsovie par douze de leurs camarades afin de protester contre l'incarcération d'objecteurs de conscience et de militants polonais et tchécoslovaques des droits de l'homme.

Les grévistes réclament la libération de trois pacifistes polonais, MM. Jan Tomaszewicz, Jan Napierala et Krzysztof Galinski, d'un officier de police, M. Adam Hodysz, qui purge une peine de six ans de prison pour collaboration avec Solidarité, et de sept militants des droits de l'homme tchécoslovaques. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Toujours pas de budget pour 1989...

La Yougoslavie risque d'entrer dans la nouvelle année sans avoir adopté le budget pour 1989. Le projet de loi de finances soumis au Parlement fédéral a été rejeté mercredi 28 décembre par la majorité des Républiques de la Fédération qui demandent une réduction de son volume. Evalué à 25 milliards de francs, il est en augmentation de 169 % par rapport au précédent. Les députés conditionnent également leur approbation à l'adoption du programme économique pour 1989, sur lequel il n'y a pas non plus d'accord.

Les débats parlementaires de mercredi ont été mouvementés, et plusieurs intervenants ont réclamé la démission du premier ministre, M. Branko Mikulic, estimant qu'il n'a pas été à la hauteur de sa tâche. Le même jour, le quotidien de Zagreb *Vjesnik* écrivait que *« le maintien au pouvoir du gouvernement Mikulic serait une plus grande surprise que sa chute »*.

L'an dernier déjà, le gouvernement avait rencontré des difficultés analogues, qui l'avaient contraint à décréter une loi sur le *« financement provisoire »* de la Fédération. Une mesure identique sera sans doute appliquée si le budget est de nouveau rejeté par les députés vendredi à la fin de la session de trois jours du Parlement fédéral.

Par ailleurs, la grève des conducteurs de locomotive, déclenchée mardi par les machinistes de Ljubljana, en Slovénie, s'étend. Les grévistes réclament une hausse de 15 % de leurs salaires. Les conducteurs de la ville de Novo-Mesto, dans la même République, se sont joints mercredi au mouvement. Les machinistes de Titovo-Uzice, en Serbie, ont également cessé le travail. Leurs revendications portent essentiellement sur la qualité et l'entretien du matériel. Les ouvriers affirment qu'aucune des cent trente locomotives dépendant des chemins de fer de Belgrade n'est en état de marche satisfaisant et que des accidents *« peuvent survenir à tout instant »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

M. Robert Gates deviendra l'adjoint du conseiller pour la sécurité nationale

Le président élu George Bush a annoncé mercredi 28 décembre qu'il avait choisi M. Robert Gates, actuellement numéro deux de la CIA, pour être l'adjoint de son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Brent Scowcroft. M. Gates, quarante-cinq ans, avait été choisi en 1987 pour remplacer William Casey, qui venait de mourir, à la tête de la CIA. Mais M. Reagan était revenu sur cette décision devant les questions soulevées à propos du rôle joué par M. Gates dans le scandale de l'« Irangate ».

A l'époque, de nombreux parlementaires, y compris des républicains, estimaient que M. Gates n'aurait pas dû rester à la CIA après la révélation du fait qu'il avait aidé William Casey à préparer sa déposition au Congrès sur l'« Irangate », déposition que beaucoup avaient jugée mensongère. M. Gates a déjà été membre du Conseil national de sécurité de 1974 à 1979. Pour le poste de numéro deux de ce conseil, il n'aura pas besoin de la confirmation du Sénat. Il sera remplacé à la CIA par M. Richard Ken, actuellement chef de la section renseignements de la centrale. – *(AFP, Reuter.)*

Sénégal

Tension en Casamance

Des mesures de sécurité ont été prises et d'importants renforts militaires envoyés en Casamance, région méridionale du Sénégal, où une embuscade tendue par des « rebelles » avait tué deux militaires et blessé six autres le 18 décembre dernier, a-t-on appris de bonne source à Dakar. Des unités d'élite de l'armée sénégalaise (fusiliers marins, commandos et parachutistes) ont été envoyés vers les villes de Bignona (non loin du lieu de l'embuscade) et de Ziguinchor (préfecture de la région) à quelque 500 km au sud de la capitale sénégalaise.

Si aucun incident n'a été relevé depuis l'embuscade du 18 décembre, les militaires s'attendent « à quelque chose avant la fin de l'année ». Depuis 1982, les indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, interdit), se sont manifestés, chaque année, au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre, constatent les observateurs.

Turquie

Plus de 250 morts en 1988 dans les accrochages avec les rebelles kurdes

Le bilan des accrochages entre rebelles kurdes et forces de l'ordre au sud-est de la Turquie s'élèverait, en 1988, à 257 personnes tuées et quelques 150 blessées, a déclaré, le mercredi 28 décembre, M. Hayri Kozakcioglu, préfet de Diyarkabir : 683 personnes ont été condamnées à des peines de prison durant la même période.

Depuis la reprise des combats en août 1984, le nombre de tués s'élève à environ 3 000, selon les chiffres officiels.

Asie

AFGHANISTAN

Kaboul envisage de dissoudre le Parti communiste

Les autorités prosoviétiques de Kaboul envisagent sérieusement de dissoudre le Parti démocratique populaire (PDPA, communiste) et de le remplacer par un *« parti libéral, démocratique et national »*, a indiqué un haut fonctionnaire gouvernemental souhaitant garder l'anonymat. *« Une commission a été instaurée pour changer le nom du parti et réécrire son programme.*

Nous ne ferons plus référence au léninisme ». La politique économique sera changée, *« elle ne sera plus du tout socialiste et permettra les investissements étrangers et l'installation, selon les normes internationales, des sociétés étrangères. Cela changera beaucoup de choses dans le pays »*, a ajouté ce dirigeant, qui est également un membre influent du PDPA.

Il a précisé que les quelques 250 000 membres du PDPA ne pourront participer au nouveau parti que s'ils acceptent ce programme. Les membres les plus radicaux ont été écartés et le comité central largement purgé, estiment les observateurs, qui craignent des réactions violentes de la part d'une *minorité jusqu'au-boutiste* et de membres du Khad, la police secrète.

Le nouveau parti sera une formation comme les autres, et aucun parti ne sera interdit, a ajouté le dirigeant de Kaboul. La disparition du PDPA correspond à l'une des exigences de la résistance afghane. – *(AFP.)*

JAPON

Le nouveau ministre de la justice compromis à son tour dans le scandale Recruit

TOKYO
de notre correspondant

A en croire le caricaturiste du quotidien *Asahi*, le premier ministre, M. Takeshita, comptait, avec le récent remaniement ministériel auquel il vient de procéder *« changer de veste »* et libérer son gouvernement de l'ombre du scandale politico-boursier Recruit Cosmos. Les nouveaux membres d'un cabinet que les commentateurs s'entendaient pour qualifier de *« gris »* et de *« provisoire »* ne sont certes pas des « ténors » de la politique. Mais ils étaient supposés ne pas avoir trempé dans des affaires douteuses. Or l'affaire Recruit continue de coller à la peau du premier ministre, comme à la classe politique.

Le nouveau ministre de la justice, *M. Hasegawa, est (trois jours après* la formation du cabinet) sur la sellette : l'agence Kyodo vient de révéler que son « secrétaire » (dans ces scandales *ce sont* toujours eux les responsables et jamais leur patron) a admis avoir accepté 5 millions de yens de Recruit pour une des associations de soutien à l'élection de M. Hesagawa. Certes le financement de M. Hasogawa est légèrement différent de celui de ses collègues : il n'a pas acheté d'actions avant cotation, mais il n'en a pas moins reçu de l'argent d'une entreprise compromise dans les sombres manigances avec le monde politique.

Membre de la faction de M. Abe, numéro deux, après le premier ministre, du Parti libéral démocrate (*dont il est le secrétaire général*), M. Hasegawa est président d'une commission parlementaire chargée de réformer l'éthique des partis politiques...

M. Hasegawa, le jour de sa nomination, déclarait hautement à la télévision : *« Je suis à ce poste parce que je suis totalement étranger à ce scandale. »* Il a dû, le lendemain, se contenter d'un *« sumimasen »* (je m'excuse) quand il fut interrogé par *les journalistes. Il* affirma, comme tous ses collègues, qu'il n'était en rien au courant des opérations auxquelles se livrait son secrétaire.

Décidément, le nouveau cabinet *« ne présente pas très bien »*.

D'antant qu'il est de notoriété publique que le nouveau ministre des PTT, M. Kataoka, membre du clan de l'ex-premier ministre Nakasone, a été imposé à M. Takeshita par son prédécesseur. Fortement soupçonné d'être au centre du scandale Recruit – notamment par le biais du géant des télécommunications, NTT, dont le président M. Shinto a dû démissionner étant lui aussi impliqué, – M. Nakasone tenait à ce que ce soit un homme à lui qui ait la haute main sur les PTT, ministère de tutelle de NTT.

Le ministre de la justice s'est *rendu* chez M. Takeshita *pour* lui faire part de son embarras. *« Ce sont des choses qui arrivent »*, lui aurait répondu, fataliste, le premier ministre. Mais ce dernier n'en doit pas moins mettre un peu d'ordre dans son cabinet pour affronter les élections sénatoriales prévues pour l'*été* prochain.

PHILIPPE PONS.

VIETNAM

M. Roland Dumas remercie Hanoi pour la libération de Mai Van Anh

Le gouvernement français a adressé, mercredi 28 décembre, un message de *remerciements* aux autorités vietnamiennes pour la mesure de libération exceptionnelle prise en faveur de Mai Van Anh, âgé de cinquante-neuf ans, Français d'origine vietnamienne, condamné à mort pour espionnage en décembre 1984. *« Je veux vous remercier de l'attention personnelle que vous avez bien voulu porter à ce cas humanitaire particulièrement difficile, à propos duquel je m'étais permis d'intervenir auprès de vous, déjà en 1985, et tout récemment encore »*, écrit à son homologue vietnamien le ministre français des affaires étrangères. M. Roland Dumas avait obtenu, en janvier 1985, que la peine de M. Mai Van Anh soit commuée en détention à *perpépuité*.

Fils d'un vétérinaire, interné à l'âge de treize ans dans un camp du Vietminh, M. Mai Van Anh était entré dans l'armée française en 1954, avant de prendre sa retraite de pilote de la compagnie Royal Air Maroc. En 1984, il avait décidé, sans en avertir sa famille, de rentrer clandestinement au Vietnam, en passant par la Thaïlande. Sa famille ne retrouva sa trace que lors de sa comparution devant le tribunal populaire d'Ho Chi Minh-Ville (ex-Saigon). Il devrait être libéré dans les *prochains jours*, a précisé *un* porte-parole du Quai d'Orsay.

CHINE : Les soubresauts d'une crise de société

Les petits timoniers de Pékin

(Suite de la première page.)

Signe que la crise que le régime traverse est grave, les célébrations prévues pour le dixième anniversaire du début des réformes ont été ramenées à quelques formules discrètes dans la presse officielle. Déjà on parle de s'abstenir de toute parade grandiose pour le quarantième anniversaire du régime, le 1er octobre 1989.

Car, si les réformes ont effectivement commencé à faire progresser le revenu moyen, l'attention est aujourd'hui rivée sur leurs sous-produits : dérapage économique, chute vertigineuse de l'autorité, valse-hésitation des instances dirigeantes, agitation dans les provinces ou chez certaines minorités ethniques, corruption généralisée... Chaque problème alimente les autres et, où que l'on se tourne, on en arrive toujours à une même question : y aurait-il quelque chose de pourri dans l'empire du Milieu ?

Un feuilleton télévisé controversé

Le problème le plus pressant est l'inflation. Mais c'est sa dimension politique qui est la plus sérieuse. Pendant trente ans et plus, le régime a présenté la hausse des prix comme le mal absolu, annonciateur de l'effondrement des sociétés capitalistes et preuve *a contrario* de la supériorité du socialisme. Il est contraint, aujourd'hui de reconnaître un taux d'inflation de 26 %, et chacun sait que, dans les villes tout au moins, il est bien plus élevé.

Les ruées sur les banques, la panique consumériste de l'été, ont servi de sonnette d'alarme au régime. Pourtant, des clignotants s'étaient allumés bien avant – dès le début de l'année, avec des grèves, dont la haute direction *était au courant*. Elle a choisi de les ignorer en pensant qu'il suffisait que la presse officielle les passe sous silence pour que l'effervescence retombe.

C'est ainsi que M. Deng en est venu à mettre sa popularité dans la balance, au début de l'été, en faveur de l'impopulaire mais nécessaire réforme des prix. Il suivait en cela l'avis de conseillers économiques partisans de couper le cordon avec le centralisme sans craindre le coût social de l'aventure. Le double système de prix qu'il est question d'éliminer est effectivement un des principaux moteurs de l'inflation et de la spéculation effrénée, sur les matières premières notamment.

Le hic tient à la feuille de vigne qui sert encore de légitimité au régime : sa caution socialiste. Faute de pouvoir admettre qu'il cherche une autre solution au sous-développement, le Parti communiste ne peut tolérer une perte de confiance dans la monnaie aussi criante que celle que connaît la Chine. C'est le raisonnement qui a amené le pouvoir, à l'automne, à l'occasion d'un troisième plénum – houleux – du comité central élu un an auparavant, à geler pour au moins deux ans la réforme des prix et à tenter de freiner la croissance industrielle, dans l'espoir de ramener l'inflation à moins de 10 %.

Mais, sur d'autres fronts aussi, les symptômes d'une grave crise de régime se sont accumulés. La guérilla culturelle, sans prendre les formes des grandes manœuvres meurtrières d'antan, renaît. Au centre des polémiques, une série télévisée qui a secoué le public comme un électrochoc ; « He Shang » *(la rivière asséchée)*, qui met en cause l'héritage multi-millénaire du pays, assimilé à un boulet qui empêche aujourd'hui son décollage économique.

L'armée et l'argent

Comme toujours en Chine, dès que l'on s'avance sur le terrain miné de la culture, les clivages politiques sont réapparus à l'occasion de la polémique. Les plus « libéraux » – dont M. Zhao Ziyang, secrétaire général du PC, qui avait approuvé la diffusion de cette œuvre – ont été pris à partie par un camp « traditionaliste », pour qui la survie du régime passe par la récupération de cet héritage ancestral.

Ce genre de débat truqué, qui s'apparente au rite en régime communiste, permet à chacun de se positionner, et l'épreuve de force finit par *dépasser* les enjeux *immédiats*. Aussi, lorsque, à la fin novembre, des crédits furent débloqués pour la réalisation d'une suite à la série télévisée, on crut pouvoir conclure *que* M. Zhao, au sujet de qui quantité de rumeurs alarmistes avaient couru à la fin de l'été, restait, somme toute, en bonne posture à la tête du régime.

Plus inquiétante, en fait, dans le comportement général de la direction chinoise au cours des derniers mois, est une propension très nette au pilotage à vue. Après la gaffe de l'été, les mesures adoptées à l'automne sont apparues brouillonnes. Plusieurs semaines ont passé sans que quiconque à la direction du pays soit capable de dire, par exemple, combien de *sociétés* à capitaux mixtes seront affectées par le sabre des réductions de budget. Face aux hommes d'affaires inquiets, on n'a vu se dresser que des administra*tions affolées, soucieuses* de sauver les meubles en convertissant leurs avoirs en dollars.

En outre, rien ne dit que le régime sera effectivement en mesure d'imposer ses volontés aux provinces, dont les responsables montrent un talent hors pair pour contourner les règlements et s'offrir sans vergogne des réalisations coûteuses malgré les interdits pékinois.

La corruption et le clientélisme aidant, le PC a perdu dans une bonne mesure le contrôle de sa propre machine et des forces sur lesquelles il s'appuyait traditionnellement. La grogne a gagné les organisations de masses, au point que leurs débats doivent être, par moments, censurés. Enfin, même l'armée s'est prise au jeu de l'argent, contraignant régulièrement ses chefs à rappeler à la hiérarchie que sa finalité n'est pas de s'enrichir en produisant des machines à laver ou des réfrigérateurs, si durs que soient ces temps d'austérité budgétaire, mais bien d'assurer la défense du pays.

Tous ces défis sont aggravés par le compte à rebours de la « bombe *démographique » que Pékin ne par*vient pas à enrayer. Les planificateurs de la population en sont à admettre 70 millions à 80 millions de Chinois de plus que prévu en l'an 2000 – dans l'attente d'un recensement qui risque d'aggraver encore les estimations en 1990.

Dans le même temps, la situation dans les campagnes, après l'embellie des premières années de réforme, se détériore. Les paysans délaissent la culture des céréales, dont la produc*tion stagne*. Dans le but de retirer de la circulation une partie de l'excédent de monnaie, générateur d'anarchie dans la distribution des engrais *et semences, le pouvoir a restauré un* système de coupons. C'est apporter un traitement économique à un problème politique, les difficultés d'approvisionnement des paysans étant dues principalement à la spéculation des cadres corrompus.

La haute direction chinoise paraît, par ses atermoiements, avoir dilapidé, en guère plus de douze mois, le crédit important qu'elle s'était acquis à la faveur du treizième congrès du parti. La preuve en est le ton d'un certain nombre d'opposants qui, pour n'avoir pas encore le statut des dissidents d'Europe de l'Est, commencent à se comporter en véritables censeurs moraux du régime.

L'influence croissante de *la* périphérie chinoise accentue l'atmosphère d'incertitude. Aux cohortes de compatriotes de Hongkong et de Macao s'ajoutent maintenant les dizaines de milliers de cousins de Taïwan qui viennent retrouver leurs racines ou investir, et ne se privent pas, au passage, de donner leur avis sur la manière dont le pays est géré. Le pouvoir pékinois lui-même, prisonnier de la logique qui le pousse à hâter le processus de réunification, favorise cette ambiguïté : des intellectuels ne vont-ils pas, aujourd'hui, jusqu'à organiser un séminaire sur les perspectives d'un troisième « front uni » entre le PC et le Kuomintang ? La même idée avait conduit *certains*, il y a *quelques* années, au fond d'un trou à rats pour blasphème anticommuniste.

Conséquence d'un même état d'esprit, le désarroi idéologique atteint un sommet lorsque le PC en est à se demander aujourd'hui s'il doit admettre en son sein ces *« millionnaires »* apparus grâce aux réformes. Le fait qu'un tel débat s'instaure publiquement montre que les résistances à cette idée sont vives.

La grande difficulté que doit affronter le pouvoir à présent est de se ressaisir, sans pour autant tuer l'étincelle d'espoir qu'avait produite la passation des pouvoirs l'an dernier : formuler un projet de société cohérent, de façon à maintenir l'intégrité de la nation qu'il avait réunifiée, et se moderniser de manière à traiter des problèmes autrement plus complexes que ceux de l'épopée militaire de la Longue marche. Faute de quoi, l'ouverture sur le monde extérieur n'aura servi qu'à saborder son règne.

FRANCIS DERON.

Nouvelles manifestations anti-africaines à Nanjing

La police a dispersé, mercredi 28 décembre, une nouvelle manifestation d'environ trois mille étudiants chinois dans les rues de Nanjing (Nankin). Pour la troisième journée consécutive, ils entendaient protester contre les étudiants africains impliqués dans une rixe la nuit de Noël (*le Monde* des 28 et 29 décembre) et demandaient que des sanctions soient prises contre eux. Des centaines de policiers sont intervenus pour faire respecter l'interdiction de manifester imposée par les autorités.

Selon le témoignage d'étudiants américains qui se trouvaient sur le campus de l'université de Nanjing et *qui ont été regroupés et mis en rési*dence surveillée par la police, alors qu'ils tentaient de quitter la ville par le train, cette intervention a peut-être empêché de nouvelles violences qui auraient pu faire des victimes. Ils ont cependant accusé les forces de l'ordre de les avoir brutalisés, détenus dans des conditions déplorables et de les avoir soumis à des interrogatoires. Selon eux, les étudiants africains demandent à quitter Nanjing pour Pékin, et des négociations sont en cours entre plusieurs ambassades africaines et les auto*rités chinoises. – (UPI, AFP, Reuter.)*

Proche-Orient

ISRAEL

Tentatives palestiniennes d'infiltration et représailles immédiates

L'armée israélienne a fait échouée, mercredi 28 décembre, une nouvelle tentative d'infiltration de commandos palestiniens à la frontière israélo-libanaise, tuant les trois auteurs de cette tentative. Armés de fusils d'assaut et de lance-roquettes anti-chars, les trois hommes ont été interceptés alors qu'ils venaient de cisailler des barbelés munis d'un système d'alerte électronique, a-t-on précisé de source militaire.

Au Liban, le Front de libération de la Palestine (FLP) a revendiqué la responsabilité de cette attaque et a confirmé que les trois combattants *palestiniens avaient été tués*. C'est la seconde fois en un peu plus de quarante-huit heures qu'un commando palestinien tente de s'infiltrer *en territoire israélien à partir* du Liban. Trois Palestiniens avaient ainsi été tués dans la nuit de dimanche à lundi dans des circonstances *analogues à celles de mercredi*.

Jeudi, des hélicoptères israéliens ont attaqué une position de la milice chiite Amal au Liban en représailles au soutien *qu'elle aurait* apporté à la tentative d'infiltration de mercredi, a indiqué un porte-parole de l'armée israélienne. Selon celui-ci, les trois combattants du FLP sont partis de la position bombardée jeudi. La veille le général Dan Shomron, chef d'état-major, avait mis en garde *« les éléments »* qui *« aident les terroristes »*. *« S'il le faut*, avait-il dit, *l'armée israélienne interviendra pour leur faire entendre raison ». « La multiplication des tentatives d'infiltration en territoire israélien à partir du Liban est l'autre face de l'Intifada »* (soulèvement dans les territoires occupés), avait encore déclaré le général Shomron.

Ce soulèvement a fait deux nouvelles victimes mercredi, deux Palestiniens de dix-huit et dix-neuf ans, tués en Cisjordanie par l'armée lors de manifestations accompagnées de jets de pierres, portant à près de trois cent cinquante le nombre de Palestiniens tués depuis le début de l'*Intifada*, il y a un peu plus d'un an.

Huit autres manifestants ont été blessés mercredi tandis que les territoires occupés étaient paralysés par une grève générale décrétée par la Direction unifiée du soulèvement.

Par ailleurs, à Amman, un cadre de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo, *qui a notamment conduit* la délégation palestinienne lors du premier contact, le 16 décembre à Tunis, entre l'organisation de M. Arafat et les Etats-Unis, a indiqué mercredi que *« la formation d'un gouvernement provisoire palestinien serait annoncée au plus tard dans deux mois »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ÉGYPTE

Les démêlés du Prix Nobel avec la censure religieuse

LE CAIRE
de notre correspondant

Que l'on s'appelle Naguib Mahfouz, que l'on ait obtenu le Nobel de littérature et la plus haute distinction égyptienne n'y changera rien. *Aouled Haretna* (« Enfants de notre quartier »), le roman de Naguib Mahfouz qui a suivi sa célèbre trilogie reste interdit en Egypte. C'est ce qu'a *réaffirmé, au Caire, le secrétariat* général du Centre d'études islamiques dépendant de l'Azhar, cette Sorbonne de l'islam sunnite.

La levée de boucliers des islamistes et des autorités religieuses égyptiennes a eu lieu après la publication par le quotidien *Mesaa* du premier épisode d'*Aouled Haretna*, qui devait paraître sous forme de feuilleton.

« Roman maudit qui se moque de Dieu, des prophètes et des religions », a écrit la revue islamiste *El Nour* (« La Lumière »), sommant Naguib Mahfouz de le renier publiquement, *« même si, grâce à lui, il a obtenu le prix Nobel »*.

De son côté, l'écrivain musulman Khaled Mohamed Khaled a mis en garde le romancier contre *« les dangers incalculables que pourrait lui valoir la publication de ce qui n'est ni une œuvre littéraire ni un roman »*.

Mahfouz, qui n'avait pas été consulté par le journal *Mesaa*, a *demandé l'arrêt de la publication* d'*Aouled Haretna*. *« Malgré le fait qu'*Aloued Haretna *ne porte pas atteinte à la religion, je ne publierai pas ce livre tant que l'Azhar y restera opposé.*

L'Egypte a, en effet, assez de problèmes et je ne veux pas en rajouter un nouveau », a déclaré l'écrivain dans une conférence de presse, à l'occasion de la remise *du prix Nobel à ses deux filles* – qui le représentaient à Stockholm.

Le livre était pourtant paru à l'origine sous forme de feuilleton dans le quotidien *El Ahram* en 1959. L'auteur, recourant au symbolisme, faisait *défiler* dans une petite ruelle des personnages rappelant tel ou tel prophète et accomplissant les volontés d'un démiurge, Gabalaoui, qui mourrait à la fin du récit. *« J'ai été accusé d'être un mécréant par les cheikhs, qui ont demandé que je sois jugé sans vraiment donner des raisons »*, nous avait déclaré Naguir Mahfouz *avant d'ajouter en riant : « « Les hommes de religion ne sont pas portés à la lecture des romans. »* Il aurait pu ajouter « ni aux essais », car l'Azhar avait fait interdire sous le roi Farouk *De la poésie ante-islamique*, étude où Taha Hussein remettait en cause certains présupposés de la littérature arabe.

Le renouvellement de l'interdit frappant *Aouled Haretna* constitue un défi personnel au président Moubarak. Le raïs avait en effet affirmé, le jour où il décernait l'ordre suprême du Nil à Naguib Mahfouz qu'*« aucun livre n'était interdit de publication depuis son arrivée au pouvoir »*.

Quoi qu'il en soit, l'interdit de publication et de diffusion n'a pas empêché les Egyptiens de lire *Aouled Haretna* avec un intérêt décuplé. L'édition libanaise du livre s'est en effet vendue sur les trottoirs *du Caire et dans les* kiosques à journaux, au grand dam des islamistes.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

LIBYE

M. Reagan proroge les sanctions économiques

Le président Reagan a prorogé, le mercredi 28 décembre, pour six mois, les sanctions économiques américaines contre la Libye, affirmant que ce pays continuait d'utiliser et de soutenir le terrorisme international. Ces sanctions, notamment le gel des biens libyens aux Etats-Unis et un embargo commercial, ont été prises le 8 janvier 1986. Elles ont été prorogées, depuis lors, tous les six mois.

Dans une lettre notifiant au Congrès la poursuite de ces sanctions, M. Reagan déclare que *« le gouvernement libyen continue d'utiliser et de soutenir le terrorisme international en violation des lois internationales »*, faisant peser une *« menace extraordinaire sur la sécurité nationale »* des Etats-Unis.

Cette décision du président Reagan *intervient* en plein différend américano-libyen à propos d'une usine proche de Tripoli dont Washington assure qu'elle est destinée à la production d'armes chimiques, ce que démentent les autorités libyennes (*le Monde* du 28 décembre). – *(AFP.)*

Politique

La bataille pour le siège du Parlement européen

Chut, ne dites rien au président français...

BRUXELLES
de notre correspondant

« L'essentiel : surtout que Mitterrand ne s'énerve pas ! » Cette boutade d'un homme politique bruxellois résume bien l'attitude des responsables belges dans la querelle relative au siège du Parlement européen. Depuis le vote « historique », de la commission politique de cette Assemblée (*le Monde* du 3 décembre 1988) prévoyant la tenue de certaines sessions à Bruxelles et demandant le transfert de quelques mille fonctionnaires européens de Luxembourg vers la capitale du Royaume, les Français font donner la grosse artillerie, mais les Belges en revanche restent étrangement muets.

M. Claude Villain – surnommé « le para » lorsqu'il était à la tête de la direction générale de l'agriculture à la commission européenne – a ainsi été désigné par M. Rocard comme *« M. Strasbourg »*. De pleines pages de publicité dans les quotidiens français ventent les mérites de la capitale alsacienne. Une opération-charme est menée auprès des parlementaires européens et, sans encore « s'énerver », le président de la République, au dernier conseil européen de Rhodes, a lancé l'offensive.

Cette agitation n'a jusqu'à présent provoqué aucune réaction à Bruxelles. Ici, on agit en *« stroemilnks »* (en douce). Les initiatives pourtant ne manquent pas. Une agence de publicité belge aurait proposé aux autorités bruxelloises de réagir *« œil pour œil, dent pour dent »* à la campagne strasbourgeoise par une campagne similaire en faveur de Bruxelles. Pas de réponse. Les directeurs de journaux auraient offert d'ouvrir – *« gratuitement même »*, comme le disent certains Belges, adeptes émérites de la redondance – des espaces publicitaires à la ville. Pas de réponse. La décision prise début décembre par la commission politique du Parlement européen n'a suscité qu'indifférence, les journaux de la capitale ne lui concédant que quelques lignes. Et si M. Willy de Clerc, qui va quitter la Commission européenne le 1er janvier, s'est autoproclamé « M. Bruxelles », il l'a fait sans aucun mandat officiel. *« Il aurait mieux fait de rester tranquille,* disent certains. *Il va encore indisposer les Français. »*

Les hommes politiques belges, du reste ont-ils tellement envie de voir Bruxelles remporter la bataille ? Les Flamands se méfient depuis toujours de cette ville francophone à 80%. Ainsi responsables et militants du tout-puissant et très catholique CVP, le parti du premier ministre Wilfried Martens n'aiment pas par principe cette ville, symbole de toutes les dépravations. Hugo Klaus dans *le Chagrin des Belges* a bien décrit cette méfiance de la Flandre profonde à l'égard de Bruxelles. Quant aux hommes politiques francophones, ils sont tous wallons à quelques exceptions près, et eux aussi terriblement circonspects à l'égard d'une capitale qu'ils pensent prête à trahir à la première occasion la cause de la francophonie. Symbole de cette « non-existence politique de Bruxelles », la personnalité des candidats aux dernières élections communales à Bruxelles-Ville, pourtant la plus prestigieuse des dix-neuf communes de l'agglomération : l'actuel bourgmestre socialiste Hervé Bruhon, cité à comparaître lors du procès du Heysel, affrontait l'ancien premier ministre social-chrétien Paul Vanden Boeynants, condamné en 1986 à deux ans de prison avec sursis pour fraude fiscale et usage de faux !

Quant au statut de Bruxelles, longtemps précaire car francophones et Flamands ne parvenaient pas à s'entendre, il a enfin été mis au point, et, au 1er janvier prochain, la ville sera très largement autonome, au même titre que les deux autres régions du pays. Mais à aucun moment au cours des discussions n'a été soulevé le point de savoir quelles réformes il conviendrait de réaliser pour aider au développement européen de la capitale.

La joie des promoteurs

Ce silence ne doit pas faire illusion. D'abord parce que, volontairement ou non, le rideau de fumée créé autour de ce sujet sera peut-être l'arme essentielle des Belges dans la future bataille avec Strasbourg. Que faire contre des ombres, surtout contre des ombres qui savent que le temps travaille pour elles ?

D'autre part, si les hommes politiques jouent les fantômes, d'autres ont compris à quel point le statut de capitale européenne pour Bruxelles pourrait être payant. Investissement prévu pour l'aménagement de l'espace Bruxelles-Europe : 15 à 20 milliards de FB (environ 3 milliards de FF). 2 à 2,5 milliards de FB sont prévus uniquement pour la construction du Centre international des congrès, dont le Parlement européen a déjà loué plus d'un quart de l'espace. On chiffre entre 1,5 et 2,5 millions de mètres carrés la demande de bureaux à Bruxelles dans les dix prochaines années. Une manne pour les promoteurs, qui se soucient peu de savoir si cela énerve ou non le président de la République française.

Les responsables de Jones Lang Wooten, une des plus importantes entreprises de location de bureaux, n'hésitent pas à reconnaître : *« 1988 aura été un cru exceptionnel dans le secteur de l'immobilier ».* Ils chiffrent ainsi à plus de 12 milliards de FB leurs ventes à des investisseurs étrangers, dont près de la moitié à des compagnies scandinaves, qui se précipitent depuis quelques mois sur Bruxelles.

Cette ruée sur une ville dont les loyers restent parmi les plus bas des grandes métropoles européennes n'est pas encore finie. *« On peut encore espérer,* écrivent joliment les responsables de Jones Lang Wooten, *que pour 1989 le marché restera porteur, vu l'intérêt continu des investisseurs qui veulent se placer à Bruxelles en prévision du marché unique européen de 1993. »*

Quant aux « Bruxellois de Bruxelles », ils commencent eux aussi à se laisser prendre par cette frénésie. A tel point que la population semble partagée entre trois catégories : ceux qui *ont* acheté, ceux qui achètent, et ceux qui vont acheter.

Ceux qui ont acheté (appartement ou maison) se frottent les mains : les prix augmentent, l'investissement se rentabilise. Vive l'Europe ! Ils sont nombreux dans ce cas. Les Belges, comme on dit ici, *« ont une brique dans le ventre »*, et leur système de prêts bancaires est un des plus ouverts d'Europe. Ceux qui sont en train d'acheter se mordent les doigts de ne pas l'avoir fait avant. Mais ils se réjouissent malgré tout des intenses plus-values à venir. Ceux qui vont acheter cherchent désespérément l'argument qui pourrait convaincre leur banquier de leur accorder un prêt, et pleurent, chaque semaine qui passe, sur les milliers de francs supplémentaires qu'il leur faudra débourser.

Quant aux autres, ces intouchables de l'Europe qui savent qu'ils ne seront jamais propriétaires, il leur reste à espérer que leur loyer n'augmentera pas trop. Ils commencent sérieusement à haïr les *« Eurocrates »* responsables de leurs maux et applaudissent le député écologiste belge du Parlement européen qui a voté avec les Verts contre le transfert des sessions du Parlement européen de Strasbourg à Bruxelles. Mais ils seront bien seuls, malgré tout, face aux marchands du Temple.

Dernière précision : fin janvier doit être posée la première pierre du Centre international des congrès dont l'hémicycle contesté abritera certaines sessions du Parlement européen. Mais chut ! Ne le dites pas au président français...

JOSÉ-ALAIN FRALON.

En présentant ses vœux de la capitale alsacienne

M. Mitterrand affirme le rôle européen de Strasbourg face à Bruxelles

(Suite de la première page.)

En passant à l'offensive sur ce terrain, M. Mitterrand engage aussi une double opération de politique intérieure. Car, bien entendu, il ne saurait se borner – même si le rituel des vœux de Nouvel An ne se prête pas à de grands discours – à l'exposé d'une revendication risquant de paraître étroitement chauvine. Il a évidemment l'intention de rappeler surtout que l'avenir de l'Europe, et en premier lieu la préparation de l'échéance du marché unique de 1993, constituait l'un des objectifs essentiels, sinon le plus important, de son programme électoral avant sa réélection. Il réaffirmera ce qu'il disait justement à ce sujet dans sa *Lettre à tous les Français.*

Une « grande cause » pour un « grand dessein »

Or M. Mitterrand sait très bien qu'il trouvera là l'occasion d'enfoncer un nouveau coin entre l'UDF et le RPR, au moment où l'opposition constate elle-même qu'elle ne parviendra pas à constituer une liste commune pour l'échéance de juin 1989, qui verra le renouvellement de l'Assemblée européenne. Et l'occasion, dans la foulée, d'en appeler à nouveau au rassemblement des Français sur la préparation de ce grand rendez-vous de 1993. M. Mitterrand pourrait d'ailleurs reprendre presque mot pour mot la conclusion retenue par le président de l'intergroupe UDF du Sénat, M. Daniel Hoeffel, sénateur alsacien, dans le dernier éditorial d'*UDF-Info* : *« Cela exigera d'abord un effort sur nous-mêmes en réduisant les pesanteurs historiques, idéologiques ou corporatistes qui alourdissent nos choix nationaux, en mobilisant les Français autour de l'impératif économique de compétitivité, en manifestant enfin une volonté politique sans failles de surmonter les craintes ou les difficultés du renforcement de l'Europe. »*

Le propos de M. Mitterrand aura, enfin, une destination interne au Parti socialiste. *« J'en appelle à la volonté nationale, au sens de la grandeur, à notre capacité d'union au service des grandes causes, et l'Europe en est une,* écrivait-il en avril, dans sa *Lettre à tous les Français. Pour qui croit à la France, l'enjeu est digne d'elle. »* En brodant sur le même thème, il rendra service à M. Michel Rocard, auquel certains autres dirigeants socialistes reprochent l'absence de *« grand dessein »*. Quel meilleur *« grand dessein »* peut-il y avoir aujourd'hui, pour la France, que cette *« grande cause »* d'une Europe plus unie et plus forte ? Comme l'exposé de cette ambition, si l'on ose dire, « ne mange pas de pain » M. Mitterrand jouera bien entendu sur du velours.

Il profitera d'un contexte général qui n'apparaît pas des plus défavorables au gouvernement, en dépit des mécontentements sociaux, si l'on en croit le sondage de BVA publié jeudi 29 décembres dans *Paris-Match (lire page 6)*. La tâche lui sera facilitée par le constat que les Français se montrent, aujourd'hui, beaucoup plus optimistes que l'année dernière et par le fait qu'un discrédit général continue d'affecter les chefs de l'opposition sans exception.

Le « coup de main » – ou le conseil, comme on voudra – que M. Mitterrand donnera en cette circonstance à M. Rocard, invité à « cibler » sa gestion en ce sens, comportera, toutefois, un revers. Il renverra, en effet, à une autre conviction que le président candidat exprimait également dans sa *« Lettre »* du printemps : *« L'espace social* [européen] *a franchi tous les degrés de l'honorabilité s'il n'a pas encore franchi le degré de la réalité. Il est là. On ne peut plus l'ignorer. Il faudra le remplir, ou bien les travailleurs d'Europe détourneront la tête, et ces regards absents livreront la Communauté à la solitude des mourants. Impossible désormais de taire les mots tabous : salaires, protection sociale, temps de travail, conditions de travail et le reste. »* Tout un programme... de gouvernement français !

ALAIN ROLLAT.

Après la réponse du ministre de l'intérieur à leur « lettre ouverte »

Les nationalistes corses critiquent M. Joxe mais ne refusent pas une rencontre

Les élus régionaux du mouvement nationaliste corse ont réagi sur le champ, mercredi 28 décembre, à la réponse du ministre de l'intérieur, à leur récente « lettre ouverte ». Ils ont exprimé leur déception, sans toutefois rejeter la proposition de rencontre formulée par M. Joxe pour une *« concertation sur les sujets de fonds »*.

BASTIA
de notre correspondant

Les élus régionaux du groupe A Cuncolta naziunalista ont donné, mercredi 28 décembre, à Bastia une conférence de presse pour commenter les termes de la lettre de quatre pages que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, leur avait adressée la veille (*le Monde* du 29 décembre) en réponse à leur « lettre ouverte » du 22 novembre dernier.

« Pierre Joxe souhaite nous rencontrer, c'est la seule nouveauté. A part cela, sa lettre est affligeante ! », a commenté M. Léo Battesti, l'un des trois élus du groupe A Cuncolta naziunalista à l'assemblée régionale de Corse. *« Si nous avions un espoir, nous sommes déçus, nous sommes surtout inquiets, car la réponse du ministre de l'intérieur traduit une réalité qui pourrait être lourde de conséquences : ou bien le gouvernement n'a pas de politique pour la Corse, ou bien, plus grave encore, il ne veut pas en avoir ! »*

« Trop facile »

Les responsables nationalistes qui s'adressent aux journalistes ne cachaient pas leur amertume. Ils lisaient et relisaient le texte de quatre pages que le ministre de l'intérieur leur a fait parvenir. *« M. Joxe s'évertue à occulter l'ensemble des débats de fond que nous avions posés, il consacre de longs développements à des considérations tout à fait secondaires »*, a estimé M. Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, le secrétaire général d'A Cuncolta naziunalista, qui a réagi à la non-évocation par le ministre de l'intérieur de la situation des trente militants emprisonnés ou recherchés. *« Même si, pour sauver les apparences, un ministre de l'intérieur est amené à évoquer le principe de la séparation des pouvoirs, il ne peut délibérément occulter la question relative aux prisonniers politiques car elles est une question d'ordre politique. »*

Puis, tout en reprochant à Pierre Joxe d'avoir isolé quelques phrases de leur lettre ouverte *« pour les dégager de leur contexte pour effectuer des ciblages critiques »*, les nationalistes ont commenté chacun des thèmes développés dans le texte signé par le ministre de l'intérieur.

Ainsi, à propos de la *« moralisation de la vie publique »*, M. Rotily-Forcioli a relevé que les *« promesses de M. Joxe en matière électorale se sont traduites par une petite réformette ignorant le problème de fond de la constitution du corps électoral, et dont l'application n'aura lieu qu'après les municipales ! C'est-à-dire après l'élection, stratégique par excellence, du clan »*. Le responsable nationaliste a pris ensuite l'exemple des inspections générales diligentes dans certains services publics et cite l'office public d'HLM de la Haute-Corse à propos duquel l'ex-FLNC avait publié *« un dossier accablant de preuves de malversations financières et de trafics d'influence »*. Ce dossier avait été présenté au ministre de l'intérieur le 5 septembre, lors de sa deuxième visite officielle en Corse, par M. Yves Stella, le candidat d'A Cuncolta naziunalista aux élections cantonales dans la même circonscription que le président de l'office HLM, le conseiller général sortant MRG, Henri Zuccarelli. Depuis, certains éléments du rapport d'inspection générale ont été publiés par la presse régionale qui fait état de *« laxisme et non de malversations »*. Ce qui a permis, mercredi, au secrétaire général d'A Cuncolta naziunalista de déclarer : *« Comment ne pas y voir une complaisance à l'égard du clan, qui, lui-même, mise sur l'immobilisme politique et sur son rôle, incontournable, de relais d'une politique coloniale ? »*

Les nationalistes se montrent encore plus critiques lorsqu'ils commentent le chapitre « culturel » de la réponse que leur a faite M. Joxe. *« Evoquer les mesures en faveur de notre région, de notre système scolaire et de son développement culturel comme des mesures que bien des départements continentaux nous envieraient, est-ce un argument solide ? Ou est-ce la politique du gouvernement à l'égard de la Corse ?* [...] *M. Joxe oublie que, depuis des décennies, des dizaines de ministres de tous les régimes ont soutenu une politique de négation de nos droits culturels et se sont camouflés sous les mêmes arguments. »*

La même analyse critique est développée par les nationalistes lorsqu'ils répondent aux propositions économiques de M. Joxe qui appelle les élus régionaux à utiliser les compétences qui leur sont données par le statut particulier pour définir le schéma d'aménagement de la Corse qui fournira le cadre à la politique régionale d'investissements. *« Il est trop facile de mettre sur le compte d'une classe politique corse les responsabilités d'une politique économique car, tout au long de notre histoire, les choix décisifs ont été pris et assumés par le pouvoir français* [...] *et même si le clan reste la courroie de transmission de cet Etat, nous ne confondons pas causes et effets, auteurs et comparses »*.

Enfin, les nationalistes évoquent la partie de la lettre de M. Joxe consacrée – sans qu'il ne soit cité par le ministre de l'intérieur – à l'ex-FLNC. *« Les actions militaires sont le fait d'un contexte politique. Elles sont sous la responsabilité du FLNC, mais nous ne partageons pas les thèses de M. Joxe sur ce qu'il appelle la démocratie en Corse. Comment parler de démocratie là où la fraude, la corruption, l'assistanat règnent ? Comment parler de démocratie, alors que nous ne produisons rien et dépendons de tout ? »*

Si la lettre de M. Joxe a déçu ses destinataires, *« c'est d'abord parce que les mesures arrêtées se bornent à l'accessoire sans jamais aborder l'essentiel »*, dit le secrétaire général de A Cuncolta Naziunalista, ce qui l'amène à déduire, *« après huit mois de prise en charge du dossier corse, les propositions gouvernementales touchent les limites de l'acceptable ; peut-être ne sont-elles pas celles de Pierre Joxe, en tout cas elles sont celles d'une logique qu'il défend »*. Une conclusion qui permet de penser que peut-être la porte du dialogue n'est pas complètement fermée, mais reste entrebâillée grâce au crédit personnel que M. Joxe a réussi à se constituer en Corse, où il est déjà venu sept fois en visite officielle depuis qu'il exerce des fonctions gouvernementales. C'est bien là la particularité de la réaction des nationalistes à la lettre du ministre de l'intérieur.

Dès lors, qu'en sera-t-il de l'invitation de M. Joxe lancée aux nationalistes de les rencontrer ? Officiellement, aucune réponse n'est tombée, mais une assemblée générale de A Cuncolta Naziunalista est convoquée pour le 8 janvier, date à laquelle les instances du mouvement doivent être renouvelées. A cette occasion, la réponse à faire au ministre sera soumise aux militants, mais déjà certains disent *« cet entretien avec Pierre Joxe apparaît nécessaire, ne serait-ce que pour clarifier les choses entre lui et nous »*.

MICHEL CODACCIONI.

Le rectificatif du rectificatif de *l'Humanité*

Sous le titre « Rectificatif : point final », *l'Humanité* du jeudi 29 décembre publie un rectificatif au rectificatif paru mardi dans ses colonnes (*le Monde* du 29 décembre) concernant un article de M. Roland Leroy.

Répondant, mardi, à un « point de vue » de Mme Lilly Marcou dans *le Monde* daté 25-26 décembre, consacré au stalinisme et à la perestroïka, le directeur de *l'Humanité* avait reproché à l'auteur du livre *les Défis de Gorbatchev* (Plon) d'oublier intentionnellement *« les désaccords publics du PCF avec certaines pratiques du PCUS au cours des années soixante-dix et, au début des années quatre-vingt, la dénonciation sans appel du stalinisme, l'appel à l'initiative créatrice des masses populaires ».*

Le lendemain, l'organe central du PCF publie un rectificatif car *« une modification de texte a été effectuée à l'imprimerie, changeant le sens d'une phrase ».* La nouvelle version met en évidence *« les désaccords publics du PCF au cours des années soixante-dix et du début des années quatre-vingt »*, la suite restant sans changement. Jeudi, le quotidien communiste rétablit la version initiale du président de l'Association France-URSS, qui précise que *« les désaccords publics du PCF »* sont bien *« avec certaines pratiques du PCUS »*, mais fait disparaître, comme dans la version rectifiée, une simple virgule dans le passage *« au cours des années soixante-dix et [,] du début des années quatre-vingt... ».*

[La « modification de texte » évoquée par *l'Humanité* n'était donc qu'une simple modification de la ponctuation, dont la rectification a « malencontreusement » entraîné une véritable modification de sens. *Le Monde* accepte bien volontiers les compliments que lui délivre, au passage, *l'Humanité* qui vante, dans la même page « la cohérence de la politique des communistes ».]

Selon un sondage de BVA-« Paris-Match »

Les Français mécontents mais optimistes

Les Français ne sont pas satisfaits du gouvernement du pays. C'est du moins ce qu'indique un sondage de *BVA* réalisé en deux temps, du 28 novembre au 2 décembre et du 14 au 19 décembre auprès d'un échantillon représentatif, et paru jeudi 29 décembre dans *Paris-Match.*

Selon cette enquête, en effet, 53 % des personnes interrogées se déclarent *« plutôt »* ou *« très »* mécontentes *« de la façon dont la France est gouvernée »* contre 37 % de *« satisfaits »*. S'ils étaient tous députés, 40 % des Français ne voteraient pas, aujourd'hui, *« la confiance »* à M. Michel Rocard (contre 37 %).

La cote de popularité du couple exécutif en est évidemment affectée. M. François Mitterrand recueille 54 % de *« bonnes opinions »*, mais il perd deux points par rapport au mois dernier. M. Rocard en revanche, est sur une mauvaise pente : il recueille toujours plus de *« bonnes opinions »* que de *« mauvaises »* (44 % contre 39 %), mais il chute de sept points en un mois, et considérée sur les trois derniers mois, sa cote de popularité s'est affaissée de treize points.

Il n'en reste pas moins que le rapport électoral entre la gauche et la droite demeure stable : 51 % pour les formations de gauche et 49 % au total pour le RPR, l'UDF et le Front national. La cote de tous les chefs de l'opposition se maintient à un niveau négatif.

Malgré tout cela, si l'on en croit ce sondage, les Français se montrent *« optimistes »*, qu'il s'agisse de l'avenir, de la paix dans le monde (57 %, soit 12 points de mieux qu'en décembre 1987), de la situation de la France (44 %, + 3 points) et de leurs perspectives personnelles (68 %, + 5 points). Leur moral est donc en hausse.

● ***Nouvelle-Calédonie* : *inculpation d'un investisseur métropolitain.*** – M. Henri Chaize, un ancien expert-comptable originaire de Haute-Loire, a été inculpé et incarcéré, mercredi 28 décembre, à Nouméa. *Il est soupçonné d'avoir emprunté aux banques néo-calédoniennes* 55 millions de francs, grâce à de faux documents et par des manœuvres frauduleuses, afin de racheter des entreprises locales.

L'instruction qui a abouti à son *arrestation en Nouvelle-Calédonie,* où il était arrivé fin 1987 avec un groupe d'investisseurs potentiels, n'est que le prolongement de celles qui avaient amené la brigade financière à s'intéresser aux livres de comptes de la quarantaine de société qu'il contrôlait.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 29 décembre 1988 :

DES DÉCRETS

● Nos 88-1155 à 88-1188 du 27 décembre 1988 portant répartition des crédits ouverts par la loi de finances pour 1989 ;

● No 88-1190 du 28 décembre 1988 fixant pour l'année 1989 la proportion dans laquelle le service des *télécommunications* peut déduire la taxe sur la valeur ajoutée se rapportant à ses opérations.

UN ARRÊTÉ

● Du 22 décembre 1988 modifiant l'arrêté du 7 avril 1988 fixant le nombre de postes d'élèves professeurs mis aux concours d'entrée aux écoles normales supérieures pour 1988.

DES LISTES

● *D'admission aux concours externe et interne* d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (1988) ;

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur des techniques des industries agricoles et alimentaires de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes.

SPORTS

AVENTURE : le onzième Paris-Dakar

Le bivouac des troupes fraîches

Premier bivouac pour les concurrents du onzième raid-marathon Paris-Dakar qui sont arrivés, mercredi 28 décembre, dans l'oasis tunisienne de Tozeur. Après une traversée sans problème d'une mer Méditerranée fort calme, tous les concurrents ont rallié la palmeraie du Sud en empruntant une route goudronnée. Au long des 450 kilomètres de cette étape de liaison, les spectateurs ont été nombreux à encourager les véhicules bariolés.

TOZEUR
de notre envoyé spécial

« Il y a encore beaucoup trop de monde », regrette Cyril Neveu en prenant sa place dans la file qui s'allonge devant les gamelles fumantes d'Africatours. Le quintuple vainqueur de l'épreuve n'est pas tendre pour tous les pilotes déjà heureux d'avoir atteint le sable. Le jeune motard au franc-parler manifeste tout haut ce que de nombreux anciens se disent avec des airs entendus. La première étape du désert est en réalité le véritable point de départ du rallye.

Le camp impeccable installé en bordure de la palmeraie renforce cette impression. Toutes les grandes écuries ont tiré des cordes pour protéger leur carré de sable. A l'abri de leurs énormes camions d'assistance, les mécaniciens de l'équipe Peugeot s'activent loin des regards indiscrets. Chez Honda, on tente de les imiter, alors que les responsables de Mitsubishi ne laissent voir que l'un de leurs véhicules dont le pare-brise a été cassé par une pierre, *« sans doute lancée par des enfants »*. Les groupes électrogènes ronronnent, alors que les petites tentes individuelles commencent à se dresser. Tout est encore propre et nickel, à l'image des uniformes blancs des membres de l'organisation TSO. Le Dakar n'a pas subi les méfaits de la piste. Et pourtant nombre de novices du rallye s'inquiètent déjà de la santé de leur mécanique. *« Les difficultés, c'est pour jeudi »*, prévient Alain Ambrosino, le pilote de chez Toyota. Les quelques crevasses qu'il a notées sur le livre de bord lui font prédire des abandons dans le Sud tunisien.

En attendant cette première rencontre avec le désert, chacun s'active pour résister au froid de la nuit. Tous rêvent de la Libye, qui devient une sorte de terre promise de ce Dakar. *« Il faut l'atteindre pour être vraiment dans le coup »*, affirme Cyril Neveu. *« Il faut y arriver car il peut s'y passer des événements exceptionnels »*, laissent entendre des pilotes en répétant une rumeur qui hante la caravane depuis son départ de Paris.

Alors, tous souhaitent ce départ à 5 heures du matin. Même Henri Hudelot, ce motard qui a renversé deux personnes à côté de Sidi-Bouzid. Fracture de la jambe pour le premier spectateur, traumatisme crânien pour le second. Mais Henri, lui, n'a qu'une plaie à la face sans gravité. Il peut poursuivre sa course.

Un accident qui ne doit cependant pas faire oublier le bon accueil que la Tunisie a réservé au rallye pour son premier passage sur son territoire. Il y avait foule sur les quais de Tunis pour voir descendre les monstres du ventre des bateaux. Il y avait foule encore sur le bord des routes pour suivre le passage des concurrents. Ravis de la faveur qui leur était faite par les organisateurs du rallye, les Tunisiens se sont montrés empressés à aider les coureurs. Des formalités simplifiées au maximum et une gentillesse capable de résoudre tous les problèmes ont facilité le passage de la caravane. Tozeur, la capitale du pays des palmes, a confirmé cette impression. Tozeur, le premier bivouac et le dernier camp avant le saut vers la Libye, vers l'inconnu.

SERGE BOLLOCH.

VOILE

Kersauzon entreprend un tour du monde en solitaire

BREST
de notre correspondant

Olivier de Kersauzon a largué les amarres, mercredi 28 décembre, pour un tour du monde à la voile en solitaire et sans escale. Il va tenter de battre le record de 129 jours établi en 1987 par Philippe Monnet, qui avait cependant dû s'arrêter à deux reprises pour effectuer des réparations.

Cloué au port en raison d'un anticyclone, le navigateur breton commençait à s'impatienter. Son départ était prévu vers le 17 décembre. Mardi, les conditions météorologiques se sont quelque peu améliorées. Et son « routeur », Claude Fons, directeur de la station météorologique de Brest-Guipavas qui le guidera pendant la durée de ce périple, lui a donné le signal. Sans pour autant que ce fût l'idéal. Mais il n'était plus possible d'attendre.

Le grand trimaran rose de vingt-trois mètres rebaptisé *Un autre regard* a franchi la ligne de départ à l'intérieur du goulet de Brest peu avant midi. Direction : le Portugal, puis les côtes de l'Afrique. La route sera longue : 27 000 milles, soit 50 000 km. Olivier de Kersauzon devra éviter le « pot au noir » au sud des côtes africaines, région de grand calme. Puis il devra passer le cap de Bonne-Espérance pour gagner l'Australie et ensuite doubler le fameux cap Horn, crainte des navigateurs.

Olivier de Kersauzon prépare ce long voyage depuis trois ans. Non sans difficulté. Il a dû notamment vendre sa maison de La Trinité-sur-Mer pour équiper d'un mât neuf l'ex-*Chocolat-Poulain* avec lequel il avait terminé second en 1987 de la Course de l'Europe et premier en 1988 du Grand Prix de Brest. Un bon bateau spécialement conçu pour la navigation hauturière et dans lequel il est possible d'emporter beaucoup de matériel.

Le navigateur, écrivain mais aussi vedette du show-business qui a déjà accompli deux tours du monde en compagnie d'Eric Tabarly, a embarqué 300 kg de vivres dont 100 litres d'eau douce, deux dessalinasateurs, des rations de survie et de bons plats lyophilisés préparés par le cuisinier Marc Menot, un chef trois étoiles, les mêmes que pour les spationautes.

GABRIEL SIMON.

● **BASKET-BALL : tournoi de Noël.** — Israël a remporté, mercredi 28 décembre, à Paris, le Tournoi de Noël en battant, après prolongation, la France par 100 à 98 (94-94 à la fin du temps réglementaire). Pour la troisième place, l'Union soviétique s'est imposée devant la Yougoslavie (109-103).

JUSTICE

Les soixante-quinze cercueils d'un greffier à la Cour martiale

Une lettre de M. Jean Comet

M. Jean Comet nous a adressé la lettre suivante après notre article intitulé « Les soixante-quinze cercueils d'un greffier à la Cour martiale » et publié dans nos premières éditions du 22 décembre :

1) Je ne suis plus « homme d'affaires » depuis dix ans. Je ne me suis pas présenté comme tel ;

2) C'est le commandant Nizier, chef des FFI de la Haute-Savoie qui a désigné Marcel Augagneur et Jean Massendes. J'ignorais leur existence ;

3) Quant à avoir « transmis aux membres de la Cour... une liste des accusés classés par ordre de gravité croissante ». Une liste est nominative. Je n'en ai transmis aucune. L'auteur de l'ouvrage ne l'allègue pas ;

4) L'étude de quelques dossiers et l'avis d'un policier qui procédait aux interrogatoires m'avaient convaincu que sur la centaine de miliciens arrêtés, les trois quarts avaient commis des actes graves et risquaient donc la peine de mort. J'ai donc commandé soixante-quinze cercueils. En déduire que je connaissais dès le 21 août 1944 la teneur du jugement rendu le 24, constitue une diffamation grave, donc je demanderai réparation en justice, par tous moyens, en ma seule qualité d'ancien magistrat révoqué par Vichy mais requis par la seule autorité locale légale en août 1944 ;

5) Le refus du conseil de l'ordre du barreau d'Annecy de me réinscrire (et non pas de m'inscrire) en 1976 a été annulé par la Cour de cassation. Me Libmann a fait largement état de ce refus, mais pas de son annulation.

ENVIRONNEMENT

Cessant de rêver à d'hypothétiques murailles vertes

Les pays du Sahel favorisent de modestes projets de reboisement

La lutte contre la désertification par les « murailles vertes » et les grands projets de reboisement a échoué au Sahel, comme tout le monde l'a constaté. Tirant la leçon de cet échec, des forestiers viennent de créer, sous l'égide du ministère de la coopération, un réseau baptisé *« Arbres tropicaux »* qui réunit les chercheurs, botanistes et forestiers de terrain travaillant en Afrique sahélienne. Les membres de ce réseau, Français et Africains, ont fait, ces derniers jours, le bilan de leur expérience au cours d'une tournée au Sénégal. Dans ce pays, comme dans le reste du Sahel, l'heure est à l'« agroforesterie », qui fait participer le paysan africain à de petits projets de reboisement villageois.

DAKAR
de notre envoyé spécial

La scène est touchante : des dizaines de forestiers, botanistes et experts en agriculture tropicale se penchent sur une maigre plantation dont on n'aperçoit que quelques tiges sèches et de minuscules espoirs d'arbres, à ras de terre. Les hautes tiges sèches sont tout ce qu'il reste d'une plantation de manioc après le passage des criquets pèlerins. Quant aux arbustes encore verts, il s'agit d'un timide essai d'« agroforesterie », c'est-à-dire d'introduction d'arbres forestiers au beau milieu de champs cultivés.

Ici, à Santhiou-Bouna, au nord-est de Dakar, on a planté un demi-hectare de gonakiés *(acacia Nilotica)*, un arbre rustique qui donne un excellent charbon de bois et fournit des matériaux de gros œuvre ou d'ustensiles divers. Pour éviter l'intrusion du bétail, une clôture naturelle d'euphorbes a été plantée en ligne autour du champ.

Un peu plus loin, un autre demi-hectare est parsemé d'eucalyptus, dont les jeunes pousses bleutées frémissent au passage de l'harmattan, le vent du désert. *« Ici, c'est le champ des femmes,* explique Wilhem Visser, ingénieur forestier néerlandais en poste dans le secteur. *Elles apprécient l'eucalyptus pour ses perches, utilisées aussi bien comme bois de feu que comme bois de construction, et elles s'en servent pour la pharmacopée. Les hommes, eux, recherchent les gousses du gonakié pour la tannerie. »* Pour lors, le « champ » d'acacias des hommes n'est guère convaincant. Il est vrai qu'il n'a été planté qu'en 1987. *« Les arbres ramperont tant qu'ils n'auront pas trouvé la nappe phréatique »*, observe un botaniste. Or l'eau des puits, ici, doit être cherchée à 30 mètres ou 40 mètres de profondeur. Heureusement, à 60 kilomètres de là, l'océan produit une humidité qu'apporte le vent. Faible remède contre les rayonnements du soleil tropical.

Plus au nord, à Coky, les experts visitent une parcelle d'un hectare plantée de *Prosopis juliflora*, juste à la sortie du village. Les paysans ont profité de la clôture en branches d'acacia pour semer du *niébé* — une sorte de haricot — entre les jeunes plants. Le chef du village explique que tous, hommes et femmes, ont participé à la plantation, en suivant scrupuleusement le piquetage de 4 mètres×4 mètres établi par les agents du service forestier. La parcelle de 1987 a bien pris, mais celle de 1988 a été ravagée par les criquets. Il faudra recommencer.

Ainsi, à travers le Sénégal comme dans toute l'Afrique sahélienne, les grands programmes de reboisement ont cédé la place à de petits projets d'agroforesterie. Finie la politique des « murailles vertes » censées stopper le désert à coups de millions qu'engloutissent les travaux de terrassement et de reboisement mécanisés confiés à de grandes et coûteuses entreprises. Aussitôt les travaux achevés sous les yeux ébahis d'une population volontairement tenue à l'écart, les jeunes plants à l'abandon étaient, soit grillés par le soleil ou le vent de sable, soit broutés par le bétail profitant de l'aubaine. Le forestier pouvait toujours venir avec son carnet de procès-verbal à souche et carbone en trois exemplaires : le mal était fait. Et l'argent dépensé englouti à jamais dans les profondeurs d'une terre ingrate, qui ne peut produire qu'avec une attention et des soins quotidiens.

Une révolution

Hormis quelques opérations de grande ampleur menées dans des conditions particulières (1), l'intérêt des forestiers de terrain se porte, aujourd'hui, vers le « bosquet villageois », les arbres coupe-vent ou la pépinière de communauté rurale. Un seul mot d'ordre : sensibiliser les populations à l'intérêt de l'arbre, persuader les paysans qu'il ne suffit pas de regarder pousser la savane pour avoir du bois, et que l'on peut, au contraire, tirer profit très rapidement d'une plantation.

La méthode de gestion expérimentée dans les savanes du Nord-Cameroun par Régis Peltier, chercheur au Centre technique forestier tropical (CTFT), de Nogent-sur-Marne, a fait ses preuves. La première année, on plante des eucalyptus dans un champ d'arachide, espacés de 4 mètres. La deuxième année, alors que les jeunes arbres atteignent une hauteur de 1,5 mètres à 2 mètres, on sème du sorgho ou du coton. Non seulement les arbres n'empiètent pas sur les semis, mais ils les protègent contre le vent et retiennent l'humidité. Les deux années suivantes, la parcelle est livrée en pâture aux troupeaux. Juste avant la cinquième saison des pluies, c'est-à-dire lorsque les arbres ont quatre ans d'âge et 6 ou 8 mètres de haut, on les coupe. Le paysan récolte ainsi perches et bois de feu sur place, ce qui dispense les femmes de faire des kilomètres pour ramener du mauvais fagot — accélérant ainsi la désertification de la savane. Comme l'eucalyptus rejette de souche, le processus peut être répété au moins trois fois avant une éventuelle replantation. *« De la sorte,* explique Régis Peltier, *le paysan n'a jamais « stérilisé » son champ. Il récolte ou donne en pâture chaque année. Il voit son revenu assuré et obtient un produit nouveau tous les quatre ou cinq ans : du bois. »*

Bien sûr, en Afrique comme ailleurs, c'est une gageure de faire spontanément planter un arbre forestier à un paysan. On procède donc par approche douce, avec des parcelles de démonstration. Ici, comme à Ngaolé, on fait de la ligniculture irriguée afin de prouver qu'avec de l'eau on peut cultiver quatre mille pieds d'eucalyptus à l'hectare et obtenir parfois jusqu'à 45 mètres cubes de bois à l'hectare en quatre ou cinq ans. Une perche d'eucalyptus se vend 350 F CFA (70 F). Là, comme dans la pépinière de Diawara, au bord du fleuve Sénégal, on diversifie la production en parcelles spécialisées (arbres à bois, arbres à fourrage, arbres fruitiers), afin de montrer que l'arbre n'est pas incompatible avec l'agriculture ou l'élevage.

« On a beaucoup de mal à persuader un paysan de planter un arbre en bord de champ, note Alain Bertrand, chercheur au CTFT. *Les arbres sont considérés comme des refuges à « mange-mil », l'oiseau redouté ici. On doit démontrer que les oiseaux — et même les criquets — évitent l'eucalyptus, et que, planté en plein champ,* l'Acacia albida — *le « kadd » en ouolof — est un atout considérable pour les semis. Il perd en effet ses feuilles à la saison des pluies, ce qui engraisse le sol d'azote, et reverdit en saison sèche, ce qui protège les cultures des ardeurs du soleil. »*

Une autre chose que les forestiers tropicaux (2) ont comprise, c'est que tous les arbres sont pâturés au Sahel. *« Mettre une forêt classée en défense — l'interdire au bétail — c'est offrir le bois aux termites »*, observe Jean-François Leenhardt, ingénieur en poste à Bamako (Mali). Ou la livrer aux feux de brousse, volontaires ou naturels. Seule une « forêt » (savane boisée) utilisée par ses habitants a des chances de se maintenir. *A fortiori* s'ils ont été associés à des replantations.

« Avant, la brousse était à tout le monde, remarque un coopérant en poste à Zinder (Niger). *Maintenant, les villageois la revendiquent et négocient avec les camionneurs pour que le bûcherons viennent chez eux. Ça leur rapporte de l'argent. »* C'est ainsi que l'esprit de gestion du patrimoine forestier vient au paysan africain.

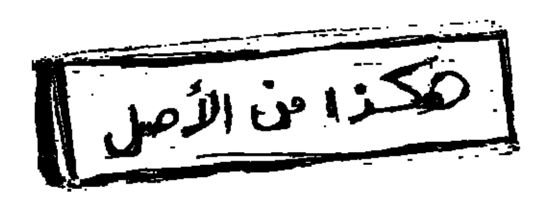
Pour les forestiers de métier, c'est une véritable révolution. Au lieu d'arpenter leurs forêts classées, prêts à verbaliser le moindre contrevenant, les voici transformés en « gentils animateurs » de communautés villageoises, chargés d'éveiller la conscience des populations aux dangers de la désertification et aux avantages financiers du reboisement « autogéré ». Au début, ils distribuaient gratuitement conseil et jeunes plants de leurs pépinières. Aujourd'hui, ils les vendent aux paysans ou les laissent produire eux-mêmes leurs plants.

On n'arrête pas la sécheresse ni la progression du désert, mais on met un terme à la razzia sauvage sur ce qui reste de bois et, en certains endroits mêmes, la savane dégradée reverdit grâce à l'action de l'homme qui l'habite.

ROGER CANS.

(1) Au Congo, 25 000 hectares de savane dégradée ont été plantés d'eucalyptus pour alimenter une usine de pâte à papier, qui n'a finalement pas été construite. En 1987, la bois a été vendu en rondins au Portugal, à la Norvège et à la Chine. Les Congolais s'apprêtent à replanter 25 000 nouveaux hectares, situés à seulement 35 kilomètres de Pointe-Noire.

(2) Réseau « Arbres tropicaux », 21, rue Paul-Bert, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 48-75-59-44.



هكذا من الأصل

Société

Le trafic des chiens volés en France

Les chenils, antichambres des laboratoires

Douze personnes inculpées, dont quatre sont sous les verrous et quatre sous contrôle judiciaire. Des gendarmes de Villeneuve-sur-Lot et le juge d'instruction d'Agen (Lot-et-Garonne) paraissent avoir démantelé le plus important réseau de trafiquants d'animaux jamais démasqué en France. Toutes les associations de protection animale s'indignent. Après Nino Ferrer et Dany Saval, Brigitte Bardot va se rendre à Agen pour féliciter les auteurs de ce coup de filet. M. Jean-François Daux, trente-sept ans, le juge à qui l'enquête a été confiée, vient d'être désigné « homme de l'année » par *le Petit Bleu*, le quotidien local. Les propriétaires de chenils se terrent. Leurs gros clients, firmes pharmaceutiques et laboratoires universitaires, se demandent comment ils vont désormais s'approvisionner à bon compte en « matériel d'expérimentation ». Du petit ramasseur de chiens au professeur de réputation internationale, chacun se sent percé à jour et même déstabilisé par les révélations faites par les médias. Ce que l'on prenait pour une médiocre anecdote digne de la rubrique des chiens écrasés prend les allures d'un scandale et, à tout le moins, d'un débat de société.

AGEN
de notre envoyé spécial

C'est un fait : avec leurs 15 millions de chiens et de chats, les Français témoignent d'un attachement passionné pour les animaux de compagnie. Auxiliaire du chasseur, compagnon de jeu des enfants et surtout providence du solitaire, le chien, notamment, est devenu l'un des acteurs de la vie sociale. Lors des récentes inondations de Nîmes, par exemple, les volontaires ont ouvert une antenne spéciale pour recueillir et soigner *les toutous rescapés*. Entre l'homme et l'animal on est passé en quelques décennies d'une relation utilitaire à un rapport affectif.

Dans le même temps, la demande de santé a crû dans des proportions équivalentes. On exige des industriels qu'ils prouvent l'inocuité de leurs cosmétiques ou de leurs produits domestiques. On attend des médecins qu'ils trouvent au plus vite des réponses à tous les maux. Les uns et les autres ne demandent pas mieux, à condition qu'on les autorise à utiliser des animaux d'expérience. Actuellement les services officiels examinent les dossiers déposés par 8 000 expérimentateurs et 750 laboratoires. Or les chiens, physiologiquement proches des humains, constituent un matériel de choix et, en France, la recherche en « consomme » entre 10 000 et 50 000 par an.

Pour approvisionner les laboratoires, une profession s'est donc organisée discrètement avec ses détaillants, ses éleveurs, ses importateurs et ses grossistes. L'un des inculpés d'Agen, par exemple, M. Richard Mandral, est à la tête d'une SARL installée dans la Mayenne qui commercialise 1 400 chiens par an et réalise un chiffre d'affaires de 1,3 million de francs. D'où viennent les bêtes ? De son propre élevage de chiens courants – notamment des beagles paraît-il très prisés – et des chiens dits de « réforme » que des particuliers ou des petits chenils lui cèdent. Mais il reconnaît que dans ce genre de négoce, considéré comme honteux et insuffisamment réglementé, règne la loi de la jungle.

Nombre de fournisseurs ne sont pas déclarés comme le voudrait la loi. Quant aux animaux, beaucoup n'étant pas tatoués et donc dépourvus de toute identité, leur origine est souvent incertaine. Font-ils partie de ces dizaines de milliers de chiens que leurs propriétaires inconséquents abandonnent chaque année au moment des vacances ? Sont-ils carrément volés ? Les ramasseurs utilisent un moyen imparable : ils attachent une chienne en chaleur dans un fourgon et roulent lentement, portes ouvertes. Tous les mâles qu'ils croisent ne font qu'un bond dans le véhicule.

EN CE MOMENT JE TRAVAILLE SUR LES MÉDICAMENTS DE CONFORT.

PESSIN

Fournisseurs occasionnels

Les textes par lesquels on a tenté d'organiser la profession présentent des lacunes qui autorisent bien des abus. Ainsi, le dernier décret datant d'octobre 1987 interdit aux laboratoires de se fournir ailleurs que dans des élevages dûment déclarés et contrôlés. Mais, si ces derniers ne peuvent répondre à la demande, les expérimentateurs peuvent s'adresser à un « fournisseur occasionnel ». Comme dit M. Mandral « *ils évitent de se poser des questions. Ils pratiquent la politique de l'autruche* ».

Entre l'affection qu'elle porte aux animaux de compagnie et ce qu'elle attend des chercheurs, la société contemporaine vit dans une contradiction qu'elle ne parvient pas à résoudre. L'affaire d'Agen la fait apparaître aujourd'hui au grand jour. Tout a commencé par un fourgon renversé dans un fossé près de Villeneuve-sur-Lot en octobre 1987. Les gendarmes appelés pour régler la circulation demandent au conducteur, M. Jean-Claude Lessieux, ce qu'il transporte. « *Du matériel de laboratoire* » répond-il. En réalité, il s'agit de chiens dépourvus de papiers en règle et qui proviennent d'un chenil voisin. M. Lessieux, docteur ès sciences, est lui-même propriétaire d'un élevage dans le Val-d'Oise. Il compte parmi les plus gros fournisseurs français d'animaux d'expérience.

La brigade de Villeneuve-sur-Lot relève alors quantités d'irrégularités dans le commerce qu'elle vient de découvrir. Le parquet d'Agen désigne M. Jean-François Daux pour instruire l'affaire. Une information est ouverte. Les gendarmes commencent leur travail de fourmi. Ils auditionnent des dizaines de personnes, placent les suspects sur écoute téléphonique, guettent des nuits durant les va-et-vient de véhicules. Le 2 octobre dernier, le juge en sait suffisamment pour lancer une opération au grand jour. Dans une demi-douzaine de départements de l'Ouest et du Sud-Ouest, une douzaine de rabatteurs, d'éleveurs et de négociants en chiens sont interpellés. Quelques jours plus tard, M. Jean-Claude Lessieux, soupçonné d'être l'une des têtes du réseau, est arrêté à son tour.

Les uns et les autres sont inculpés de vol d'animaux, de recel, d'actes de cruauté, d'exercice illégal de la profession de vétérinaire, de faux et d'usage de faux. S'ils sont reconnus coupables, ils risquent cinq ans de prison. Il est probable que d'autres inculpations interviendront prochainement. Aucun des clients de trafiquants n'a été jusqu'ici inquiété, mais il n'est pas impossible que le juge d'Agen veuille aller jusqu'au bout, même si des sommités scientifiques sont mises en cause.

Déjà, les laboratoires organisent leur riposte. Une réunion entre les expérimentateurs et les éleveurs s'est tenue discrètement début décembre en région parisienne. Le Syndicat des industries pharmaceutiques a fait rédiger pour ses membres et ses porte-parole un argumentaire justifiant l'expérimentation animale. De son côté, le groupe inter-parlementaire de protection animale, présidé par M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, étudie une modification de la législation. Tatouage obligatoire de tous les chiens, renforcement des contrôles sur les chenils, moralisation de la profession de fournisseurs d'animaux de laboratoire, telles sont les mesures qui pourraient être proposées au Parlement. A défaut de résoudre la contradiction entre les sentiments que l'opinion porte aux animaux de compagnie et la nécessaire expérimentation, au moins peut-on tenter d'établir une règle du jeu un peu plus claire.

MARC AMBROISE-RENDU.

Informations « services »

Les services ouverts ou fermés pour le week-end du Nouvel An

Le 1er janvier étant un dimanche, les banques, administrations, grands magasins et la plupart des musées seront fermés.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Les centres de Paris seront fermés du vendredi 30 décembre, à 15 heures, au lundi 2 janvier, aux heures habituelles.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du vendredi 30 décembre, à midi, au lundi 2 janvier, aux heures habituelles.

CAISSE D'ASSURANCE-VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS. – Les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne seront fermés du vendredi 30 décembre, à 14 h 30, au lundi 2 janvier, aux heures habituelles.

BANQUES. – Les banques seront fermées le samedi 31 décembre et le lundi 2 janvier.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. – Les salles seront fermées les samedi 31 décembre, dimanche 1er et lundi 2 janvier. Expositions : « Vrai et faux » sera fermée les 31 décembre, 1er et 2 janvier : « La maxiphotographie au dix-neuvième siècle » sera fermée les 1er et 2 janvier ; « De fil en aiguille » sera fermée le 1er janvier.

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES. – Les musées de l'Hôtel national des Invalides seront fermés le dimanche 1er janvier. Toutefois, l'accès à l'église Saint-Louis des Invalides demeurera libre jusqu'à 13 heures pour permettre aux fidèles d'assister aux offices (messes à 9 h 30 et à 11 heures).

MUSÉES. – Seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou, de 12 heures à 22 heures ; la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette, de 12 heures à 20 heures (de 12 heures à 18 heures le samedi 31), et le château de Chantilly.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4907

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III			■						
IV							■		
V					■				
VI		■			■				
VII				■					■
VIII					■			■	
IX	■								
X		■					■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Empêche de moisir. – II. Ceux qu'elle atteint sont plus ou moins blessés. Sujet masculin singulier. – III. Un peu d'aide. Variété de courge. – IV. Nourrir de salades. Symbole. – V. A donc trop fait les frais de la conversation. Pièce qui risque de connaître un four. – VI. Traversent les siècles. Obtenue à partir d'un « cigare ». – VII. On en possède moins au printemps qu'à l'automne. Font monter la température. – VIII. Celui qui y met le pied peut avoir besoin qu'on lui donne la main. Trou normand. – IX. Derrière les loups qui sortent des bois. – X. Ne préoccupent nullement le barbouilleur. Echappe à un modeste rebelle. – XI. Fait de nombreux signes. Elément principal du grain.

VERTICALEMENT

1. Où se regroupent des hommes d'affaires. Fourchette de manchot. – 2. Visibles sur de grandes enveloppes. Traîne en longueur. – 3. Aide à avoir beau jeu. Beaucoup plus agréable à endosser qu'une veste. – 4. Vont de la tête aux pieds. Ne retomba tout de même pas en enfance. – 5. Touchait la corde sensible. Se sentait bien quand elle était au large. – 6. Amenées à se diriger vers la sortie. – 7. Lettres de noblesse. Emane de la pensée. – 8. Tapent sur l'enclume. Apporte des bagages. – 9. Spécialité d'andouilles. Eprouva certainement du regret.

Solution du problème n° 4906

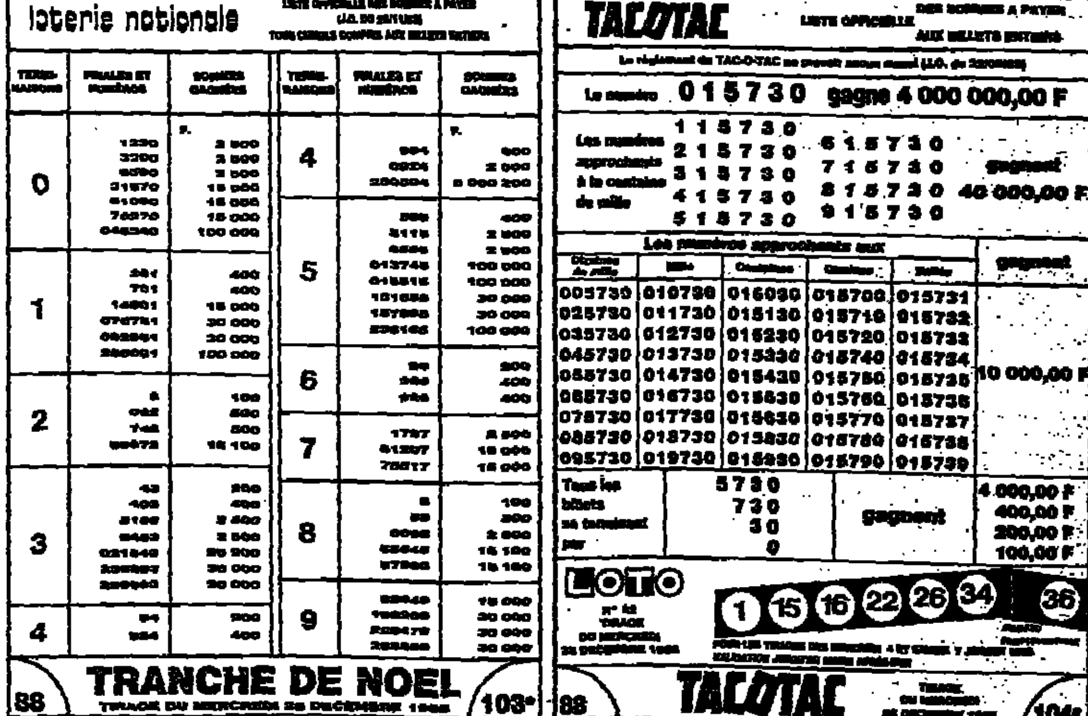
Horizontalement

I. Manchots. – II. Economies. – III. Rime. Erne. – IV. Ce. Mage. – V. Urticant. – VI. Roide. Tas. – VII. Inters. Su. – VIII. Asa. Boisé. – IX. Nieller. – X. Edesse. – XI. Nesse.

Verticalement

1. Mercuriale. – 2. Aciérons. Dû. – 3. Nom. Tiane. – 4. Cnémide. Ise. – 5. Ho. Acerbes. – 6. Oméga. Solen. – 7. Tirent. Il. – 8. Sen. Tassées. – 9. Sec. Suer.

GUY BROUTY.



loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer

Terminaisons	Finales et numéros	Sommes gagnées	Terminaisons	Finales et numéros	Sommes gagnées
0	1290	2 500	4	904	600
	3290	2 500		0904	2 000
	6090	2 500		250504	5 000 200
	31570	15 000	5	595	400
	61090	15 000		3115	2 000
	76570	15 000		4535	2 000
	046240	100 000		013745	100 000
1	281	400		015515	100 000
	701	400		151655	30 000
	14601	15 000		157865	30 000
	076781	30 000		238165	100 000
	082841	30 000	6	36	200
	280091	100 000		946	400
2	2	100		956	400
	082	500	7	1797	2 500
	742	500		61297	15 000
	66672	15 100		78517	15 000
3	43	200	8	8	100
	403	400		88	200
	5193	2 400		0098	2 000
	8483	2 500		55648	15 100
	021840	30 200		57868	15 100
	[illegible]	30 000	9	55649	15 000
	[illegible]	30 000		199299	30 000
4	54	200		225479	30 000
	854	400		285869	30 000

88 TRANCHE DE NOEL 103e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

TACOTAC — Liste officielle des sommes à payer aux billets entiers

Le numéro 015730 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille	115730 215730 315730 415730 515730	615730 715730 815730 915730	gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
005730	010730	015030	015700	015731	
025730	011730	015130	015710	015732	
035730	012730	015230	015720	015733	
045730	013730	015330	015740	015734	
055730	014730	015430	015750	015735	10 000,00 F
065730	016730	015530	015760	015736	
075730	017730	015630	015770	015737	
085730	018730	015830	015780	015738	
095730	019730	015930	015790	015739	

Tous les billets se terminant par			
	5730	gagnent	4 000,00 F
	730		400,00 F
	30		200,00 F
	0		100,00 F

LOTO 1 15 16 22 26 34 36

88 TACOTAC 104e

Le Carnet du Monde

Décès

– Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Giulio ASCARELLI,

survenu le 22 décembre 1988.

Ses obsèques ont eu lieu à Rome, le jeudi 29 décembre, à 11 heures.

70, avenue Mozart,
75016 Paris.

– Le docteur et Mme André Cheminée,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort de leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,

Lucie CHEMINÉE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenue dans sa quatre-vingt-troisième année à l'hôpital des Diaconesses de Reuilly, le 24 décembre 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de Rouillé (Vienne), suivie de l'inhumation au cimetière familial de Venours.

Un culte d'action de grâces sera célébré dans sa paroisse en l'église réformée de Montrouge (Hauts-de-Seine), 22, rue Maurice-Arnoux, le 10 janvier 1989, à 17 h 30.

« Oui bonheur et fidélité me poursuivent, tous les jours de ma vie et je reviendrai à la maison du Seigneur pour de longs jours. »
(Ps. 23.)

37, avenue Jean-Moulin,
75014 Paris.
86480 Rouillé.

– Mme Simone Courtoux,
Le docteur Daniel Courtoux,
son fils,
Le docteur Marie-Claude Poussard,
sa fille
et Jean-Pierre Poussard,
Ses petits-enfants Nathalie, Antoine, Mathilde,
Les familles Courtoux, de Saint-Franchy (Nièvre),
Mme et M. Georges Thibaudat,
Les familles Petit, Caramelle, Forêt, Landre,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Raoul COURTOUX,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,

survenu le 23 décembre 1988, dans sa soixante-seizième année.

Ses cendres seront déposées dans le cimetière de Bona (Nièvre).

35, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de la société d'HLM Athénée,
ont la grande tristesse de faire part de la perte cruelle et subite de leur ancien président,

M. Raoul COURTOUX,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
premier vice-président d'Athénée,

survenue le vendredi 23 décembre 1988.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité.

[Né le 31 août 1913 à Sost-Bourdon (Nièvre), Raoul Courtoux, fils d'agriculteur, était ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud. Il a enseigné dans les classes préparatoires aux grandes écoles au lycée de Lille de 1943 à 1948. Il a été inspecteur d'académie à Constantine de 1948 à 1956, puis inspecteur général de l'instruction publique de 1956 à 1979. Il a assuré la coordination des enseignements dans les départements et territoires d'outre-mer de 1961 à 1978. Il était président-directeur général de la SA HLM Athénée, à Paris depuis 1977.]

– Geneviève et Denise Jousset,
Michel et Patricia Jousset
et leurs enfants,
ses sœurs, neveux et petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès du

R.P. Laurent JOUSSOT S.J.,

survenu le 23 décembre 1988.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Francheville (Rhône), le 26 décembre.

100 F, cours Lafayette,
69003 Lyon.

– M. Henri Mansion,
Françoise Mansion,
Nicole et Henri Venard,
Philippe et Florence,
Alain et Geneviève Mansion,
Anne, Luc, Pascale et Stéphane,
Bruno et Monique Mansion,
Bertrand et Muriel,
Yves et Anne Mansion,
Hilaire, Clément, Augustin et Violaine,
Olivier Mansion,
Jean et Claire Mansion,
Charlotte et Lucie,
ses enfants et petits-enfants,
Jacques et Madeleine Tricard,
leurs enfants et petits-enfants,
Annie Tricard,
Georgette Aucher,
Les familles Barbarin-Nicolier, Tricard, de Malherbe
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu, de

Mme Henri MANSION,
née Simone Tricard,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

Elle est pieusement décédée dans sa quatre-vingt-unième année et a rejoint sa fille Claude, le 28 décembre 1988.

La messe sera dite le 30 décembre, à 14 heures, en l'église Sainte-Pauline du Vésinet.

Inhumation dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Priez pour elle.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Jean, XIII, 34-35, XV, 12.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Bernadotte,
33, boulevard Folke-Bernadotte,
78230 Le Pecq.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Abel PETITHORY.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 décembre 1988, à 15 heures, au temple de Crèvecœur-le-Grand.

60, rue Victor-Hugo,
60360 Crèvecœur-le-Grand.

Remerciements

– Mme Sol Bénazéraf,
Mme Seté Guetta
et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence se sont associées à leur peine lors des obsèques de

M. Raphaël BÉNAZÉRAF

et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

1, place Winston-Churchill,
92200 Neuilly.

Anniversaires

– Il fait toujours nuit,

Manuel

et toujours froid, depuis quatre ans.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le mardi 3 janvier 1989, à 18 h 15, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, chapelle de la Vierge, pour

Jacques BALLEYGUIER,
architecte,

et son beau-frère,

Pierre BARBIER,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,

à l'occasion du premier anniversaire de leur décès.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Albert DECARIS,

une messe sera dite le dimanche 1er janvier, à 9 h 15, en l'église Saint-Christophe, Le Revest-les-Eaux (Var).

Le Monde
DES LIVRES





Beau et triste comme Ceronetti

Les méditations d'un misanthrope rempli de miséricorde

GUIDO CERONETTI est un écrivain trop particulier : un de ces météores qui déroutent les observateurs. Aussi, les professionnels du classement seraient bien en peine de le faire entrer dans leurs inventaires. On l'avait découvert avec *le Silence du corps*, un étrange livre de fragments (1). Cioran avait fait les présentations : voici, disait-il, *« un monstre admirable »*, *« un ermite séduit par l'enfer »* et conscient de son propre corps *« jusqu'à l'obsession »*. Pour agrémenter nos dernières pensées de 1988, l'écrivain italien récidive avec *Une poignée d'apparences*. Cet ouvrage renferme une *suite de méditations qui abordent* les sujets les plus disparates et les plus éloignés, comme s'il était naturel de confondre la philosophie et le libertinage.

On se rappelle que Malraux parlait de l'existence humaine comme d'*« un misérable petit tas de secrets »*. Ceronetti rassemble *« une poignée d'apparences »*, mais, à travers cette mosaïque d'impressions fragiles, c'est l'univers entier qu'il dévisage. Et il considère ce qui l'entoure avec l'étonnement, ou l'ironie, d'un voyageur qui serait parti assez longtemps pour se déshabituer de nos pitoyables évidences. Ainsi, voyez comment il évoque les gares : *« Le vrai voyageur recherche et visite seulement les gares. Et mieux cela vaut si elles sont écrasantes. Sous le poids des coupoles de fer retentissantes d'échos* (...), *le cœur se brise plus facilement. »*

Le bonheur d'être invisible

Chez Guido Ceronetti, la pensée n'est jamais séparée de l'émotion. C'est pourquoi elle recèle toujours quelque chose de douloureux. C'est pourquoi elle trouble l'âme autant qu'elle déconcerte l'esprit.

Selon Ceronetti, tout *« peut servir au rêve et à la philosophie »*. Dès lors, parmi les sujets qu'il traite, les gares voisinent avec le destin des oiseaux, la signification des arbres, les vieilles cartes postales, les *maximes* de La Rochefoucauld, les chambres d'hôtel, l'érotisme de Félicien Rops, le cinéma de Bunuel, les quartiers du vieux Londres, Spinoza et l'amour, le musée de la criminologie à Rome, *l'Assommoir* de Zola, l'aventure de Thérèse d'Avila et, naturellement, la passion de cette Catherine de Sienne qui fréquenta les paysages dans lesquels Ceronetti se dissimule à présent.

Car il se cache. Certains rêvent de n'être pas ignorés. Ils voudraient se faire voir. Cependant, les hommes seraient désespérés s'ils n'avaient un endroit où s'abriter des regards. L'indiscrétion les ferait mourir. Ceronetti ressent toute la félicité d'être invisible. Aussi se tient-il soigneusement à l'écart des *« ennemis humains »*, redoutant que sa retraite ne soit un jour forcée : *« On vit ici dans une terreur de l'homme incessante, insomniaque* (...). *Il y a, autour de nous, quelque douze milliards de « mauvais œil » en action* (...) *et soixante milliards de doigts occupés à fabriquer le mal* (...). *Les six milliards de bouches dont nous supportons l'haleine ne cessent de faire des grimaces de douleur, de dégoût et de menace* (...). *D'ici peu, l'apparition d'un sourire sera une incongruité et une inconvenance, comme si le grand Sphinx se mettait à siffler* Lili Marlène. »

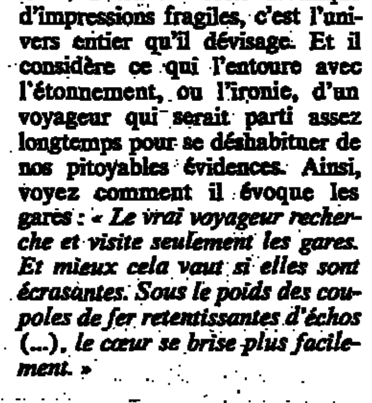
Vision terrifiante de l'humanité... Mais avec Guido Ceronetti, rien ne va de soi. Car ce misanthrope est rempli de compassion. La *« maladie humaine »* le désempare autant qu'elle l'effraye. La pitié le saisit comme un vertige, lorsqu'il entrevoit *« les inconnues et les inconnus* (qui) *frissonnent encore sous les pluies ininterrompues du temps »*. La cruauté du jugement ne suppose pas nécessairement celle du cœur. C'est même le contraire qui souvent se vérifie. Et le réquisitoire de cet écrivain, qui dit avoir *« faim d'humain et d'étrange »*, est *« beau et triste comme un adieu de Tchekhov »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ UNE POIGNEE D'APPARENCES, de Guido Ceronetti, traduit de l'italien par André Maugé, Albin Michel, 262 p., 120 F.

– Il faut signaler également la version qu'a donnée Ceronetti de l'Ecclésiaste/Qohélet, traduit de l'italien par Anna Devoto, Est/Samuel Tastet éditeur (1987).

(1) Albin Michel (1984), Le livre de poche (1988).



« Si ne n'avais pas été écrivain j'aurais été toute la vie montreur de marionnettes. »

TOUT à fait hors du commun, aujourd'hui, en Italie, cet écrivain insiste pour que n'apparaisse pas son portrait dans un article : Guido Ceronetti, Piémontais sexagénaire, vit à l'écart dans un village, malheureusement pour lui bien connu, mais qu'on ne saurait identifier sans lui déplaire. De là, il braque sa lunette qu'il dit « mélancolique » – *l'Occhiale malinconico*, son dernier livre, paru en octobre chez Adelphi – avec une ouverture à 360 degrés sur le monde. La petite légende qui l'entoure en a fait un homme triste et misanthrope, mais il n'en est rien. Ceux qui le connaissent (on devine qu'ils ne sont pas nombreux) en ont une tout autre impression : fidèle à la maxime de Villon, *« Il n'est bonheur que de vivre à son aise »*, il repousse obstinément, et autant qu'il peut, les choses d'aujourd'hui qui ne lui plaisent pas. Pourtant, il accepte l'entretien : un article de journal, mais comment donc !

« Il n'est pas vrai que je déteste toute interview ! Il y a bien des questions auxquelles j'aimerais répondre, me dit-il doucement, *mais personne ne m'a jamais donné le plaisir de me les poser, alors... »*

Ses livres : voilà un sujet sur lequel il ne veut pas s'étendre. *« Je me vois comme un être humain, qu'on ne me prenne pas pour une machine-à-faire-des-livres. Je n'ai pas laissé mon âme parmi les touches d'une machine à écrire. Non, absolument. »*

« Ceronetti, si l'on vous demande comment a débuté votre aventure d'écrivain...

– Eh bien ! de la façon la plus ordinaire. Etre écrivain, quand j'étais enfant, vous auréolait d'un prestige alléchant. C'est ce que Céline a dit avoir éprouvé, passage Choiseul, à propos du fait d'être médecin ; puis il a écrit la première ligne de Mort à crédit. *Aujourd'hui, je ne connais personne qui ne fasse des livres : un par an, c'est la moyenne. L'auréole, on peut la ramasser dans ce tas de chefs-d'œuvre-là. Même s'il y a du mérite (il y en a souvent), c'est bien fini, le prestige.*

– Le fait d'écrire reste quand même, pour vous, une nécessité ?

– J'écris pour rendre service. Mais ce qui a été écrit dans le passé pourrait suffire aux besoins de ceux qui cherchent un peu de vérité et de bonheur dans un livre. Mes bouquins, on peut s'en passer ! J'ai eu pourtant du plaisir à les enfanter...

– Comme traducteur de l'Ancien Testament, vous avez notamment transposé en vers italiens l'Ecclésiaste, les Psaumes, Job, Isaïe, le Cantique des Cantiques. Dans quelle mesure ce travail a-t-il marqué votre activité d'écrivain ?

– J'ai commencé l'hébreu en 1955, un peu tard : j'avais presque trente ans. Cela a compté pour moi énormément. Le travail dans l'hébreu et dans les Ecritures fait toute ma petite originalité d'écrivain moderne et italien. je n'en connais pas d'autres chez nous qui soient passés par là. Tombé de la vulve de la Nebouàh sémitique, bien que baptisé et vivant parmi des sceptiques... Non, je ne renoncerai pas à ce que les Ecritures ont fait de ma pauvre vie.

– En France, à votre avis, ressent-on davantage la présence de l'Ancien Testament ?

– Cela est connu. Même la guillotine écriturophobe de 1789 a été un bon levain pour l'écriturophilie des penseurs et des écrivains du dix-neuvième-vingtième siècle en France, ésotéristes et chrétiens surtout. Un Léon Bloy, un Mauriac, un Bernanos seraient inconcevables chez nous, n'est-ce pas ? Chez les Français qui pensent, une attente messianique se poursuit d'âge en âge. La France est un animal religieux, un dépôt glaciaire d'un « je crois » muet. Où il y a de la vie souterraine, il y a de la vie.

– En quoi, selon vous, les Ecritures répondent-elles à des besoins de l'homme moderne ?

– Dans le langage, je crois. Notre langage est faux à cent pour cent, si on le compare à celui des prophètes. Même en se trompant, ils ne se trompent jamais. Le mot théophore lutte, nous soutient, c'est un bouclier ; le mensonge recule. Mais il faut le contact avec la langue, son absolu, ses consonnes de désir, jamais en repos, jamais oiseuses, toujours violentes. L'hébreu ignore la douceur infinie, les nuances prodigieuses de l'arabe ; c'est la langue du désert sans l'oasis ni le mirage ; presque sans la vue, même si Jérusalem en est le centre. Ce désert-là nous rafraîchit un peu.

BENEDETTA CRAVERI.

(Lire la suite page 13.)

Alberto Arbasino cosmopolite provincial

Des nouvelles et un roman de cet écrivain italien qui fait dialoguer tous les contraires

LE principal avantage de la vogue actuelle de la littérature italienne en France aura été d'attirer l'attention sur des œuvres naguère traduites, mais peu ou pas du tout lues, et de porter enfin à la connaissance du lecteur des écrivains que seuls les *gens du bâtiment connaissaient*, et encore de loin.

Comme si le montreur de marionnettes du théâtre littéraire, réveillé en sursaut, avait tiré leurs ficelles, on vit surgir sur scène de grands écrivains : il y a quelques années, Alberto Savinio et Carlo-Emilio Gadda ; hier, Aldo Palazzeschi, qui avait été déjà traduit à plusieurs reprises sans avoir cessé d'être un inconnu ; et Anna Maria Ortese, qui demeurait inédite et dont les éditeurs se disputent les titres après la publication récente de *l'Iguane*.

Aujourd'hui, c'est le tour d'Alberto Arbasino, qui, lui, n'avait fait que passer, il y a une quinzaine d'années, avec un roman distrayant, *la Belle de Lodi* (1). Deux éditeurs nous proposent, l'un son premier ouvrage de fiction, *les Petites Vacances* (1957), et l'autre, *Miroir, gentil miroir* (1975), le dernier roman qu'il ait publié. Car Arbasino semble avoir renoncé au genre romanesque, tout en continuant de publier avec régularité des essais et des recueils de chroniques, où l'on trouve des portraits et des scènes qui en font d'admirables nouvelles.

Comme Vittorini et Moravia, comme Pasolini ou Sciascia, Arbasino est l'un de ces animateurs dont n'a jamais manqué la Péninsule, qui pourfendent non seulement les conformistes mais, surtout, le conformisme des anticonformistes. Avec ceci de particulier que sa passion est de faire circuler les idées nouvelles, si elles viennent d'ailleurs, et de faire dialoguer les contraires : la science et l'art, la peinture et la philosophie, etc. C'est ainsi qu'il met face à face, dans les années 60, le formalisme russe et le structuralisme français, le pop-art, Lévi-Strauss, Barthes, Jakobson et, au nom du renouveau de l'opéra, la Callas.

Globe-trotter infatigable, encyclopédiste de l'éphémère, au courant de tout ce qui se passe aux quatre coins de la planète, Arbasino pratique comme personne l'art de la citation, établissant des analogies imprévisibles entre les phénomènes les plus disparates, toujours à l'affût, et souvent en avance.

Cette boulimie d'information, disons le mot, de culture, a peut-être une explication très simple : Alberto Arbasino, le cosmopolite, est, de façon radicale, un provincial, dans le sens le plus positif du terme.

Un monde sans pesanteur

Né en 1930 à Voghera, petite ville entre Pavie et Gênes, mais ayant pour ainsi dire grandi dans la riche bibliothèque familiale, il éprouva vite l'horreur de la province et de l'esprit provincial qui était celui de l'Italie jusque dans les années 50.

On songe, ici, à Mauriac, qui, à ce sujet, disait : *« Tout le temps que nous avons cru perdre, jeune homme aigri, dans une province étouffante, nous lui devons nos armes les plus sûres. »* Et aussi : *« La plus heureuse fortune pour écrire des romans, c'est d'être né en province* (...). *Les personnages se pressent en foule pour accomplir tout ce que son destin le détourna de commettre : où le père n'est pas passé, l'enfant imaginaire passera. »*

On peut aussi penser à Borges, dont on continue de répéter à tort qu'il est un écrivain européen. En vérité, s'il a inventé le fantastique de l'érudition, c'est parce que, né dans l'une des plus lointaines provinces de l'Occident, n'appartenant pas à une culture établie, fermée, il a glané au petit bonheur la chance des notions et des images dans toutes les littératures.

Quand, à vingt-quatre ans, Arbasino écrivait *les Petites Vacances* et qu'il aimait Proust et Scott Fitzgerald, il souhaitait que ses mots ne pèsent ni ne posent, qu'ils créent un monde sans pesanteur, où la vie, transfigurée, serait, telle que Virginia Woolf la concevait, un *« halo lumineux »*.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 13.)

(1) Le Seuil, 1975.

هكذا من الأصل

● ROMANS

Remords...

Quand l'automne littéraire est morne, on se lamente. Quand il est prometteur, on s'attriste, à quelques jours de la fin de l'année, d'avoir laissé de côté tant de romans qui n'étaient pas dépourvus d'intérêt...

JEAN COLOMBIER a manqué de très peu le Prix du premier roman avec *les Matins céladon*, un livre séduisant où il a su mêler avec, déjà, une maîtrise certaine, le loufoque, le tragique et l'humour noir. Son héros, Paul Pervenche, n'est sans doute pas le personnage « fleur bleue » auquel son patronyme le prédestinait (mais, au fond, qui sait ?). Il exerce un métier suffisamment banal – rédacteur contentieux dans une compagnie d'assurances – pour permettre une existence « sans histoires », ou, au contraire, favoriser toutes les dérives.

Paul a un vieil ami, Armand – qui lui a transmis sa passion de la photographie, – une petite amie, Claire – avec laquelle cela ne va pas très fort – et une curieuse compagne, Anne-Sophie – une grosse araignée, presque apprivoisée, qui occupe un coin de son appartement, non loin du canal Saint-Martin. D'une photo prise par temps de brouillard près du canal, justement, Armand dit qu'elle est excellente (la meilleure de Paul, sans doute), mais qu'à la réflexion il manque quelque chose au premier plan. Un cadavre, peut-être...

A partir de là, Pervenche observe, avec frayeur parfois, la lente montée, en lui, d'une étrange folie, jalonnée de singuliers indices : son bizarre attachement pour une petite fille, Ella ; le suicide d'Armand, qui se pend parce qu'il ne supporte plus sa vieillesse ; la rupture avec Claire ; la mutation à Toulouse, que Paul demande, puis refuse. A travers tout cela, ajouté à l'obsédante photo, une nécessité apparaît : un meurtre. Il faut, pour que la photo soit vraiment bonne, un cadavre. Mais lequel ? Car la véritable question que Paul se pose, dans tout ce récit, et à laquelle il se doit de répondre, c'est « comment aller au bout de soi-même ? »

∴

SECRET, meurtre et folie sont aussi les ressorts du premier roman d'un médecin de trente ans, Christian Lehmann. Dans *la Folie Kennaway*, on suit, avec angoisse, le terrible récit de Francis Kennaway, un écrivain de renom, qui vit ses dernières heures dans un hôpital psychiatrique et veut se libérer du secret de sa vie : soupçonné d'avoir tué son ancien amant, un peintre, il a simulé la folie. Il se confie à Sylvia Fuchs, qui le soigne. Mais, quand on est médecin, et femme, et déjà blessée, on n'entend pas impunément une telle confession.

∴

OU vit-on le mieux une « belle » vie ? Dans la réalité ou dans la fiction ? Dans la fiction, dans la nostalgie, dans la dérive onirique, répond sans hésiter René de Ceccatty à travers son dernier roman, *la Santinelle du rêve*. Sur ce texte, comme le titre l'indique, le rêve veille. Sur la vie des deux sœurs, qui donnent au récit sa trame et son unité, planent des ombres attirantes et inquiétantes. Marie est obsédée par Véra Carolus, romancière « maudite » morte voilà des années, double romanesque de Violette Leduc, pour laquelle René de Ceccatty n'a jamais caché son admiration. Quant à Antonia, professeur de philosophie, elle a écrit un essai sur *le Sommeil, le Rêve, la Raison*, et elle demeure hantée par le rêve que fit Descartes, le 10 novembre 1619, à Neuburg.

Le réel n'intéresse guère Marie et Antonia, à moins qu'il ne soit « filtré » par la littérature. Il ne passionne pas non plus René de Ceccatty, qui s'est laissé aller, dans ce septième roman, pour son plaisir et celui de son lecteur, à une sorte de balade romanesque, une promenade, entre rêve et souvenir, dans ses passions et ses « mythologies » : on naviguera ainsi des années 60 aux années 80, du scoubidou et du hulla-hop au SIDA, de Michel Foucault à Pier Paolo Pasolini – travestis mais si reconnaissables, – de la réflexion sur la folie au discours sur la répression et sur la sexualité, de l'esthétique de la violence à la mort violente. De tout cela, comme de Descartes et de Véra Carolus, ne demeurent que la mémoire et le rêve, toujours recommencé.

∴

CLAIRE DEVARRIEUX, on le savait depuis son premier livre, *J'ai horreur des contacts humains* (1), aime les histoires tristes, l'écriture brève, l'humour un rien grinçant. Elle récidive, et aggrave son cas avec *Innocentes !* quatre-vingt-douze pages pour une vie fichue.

Géraldine Follet n'a jamais été en bonne compagnie avec elle-même : prof chahuté, dans le même lycée que « maman », dont, évidemment, elle avait été l'élève, elle s'est prise de passion pour Adrienne, symbole même de la séduction et du succès. « *J'avais des amis, avant l'arrivée d'Adrienne*, raconte-t-elle, *des collègues avec qui je déjeunais à la cantine. J'avais maman. J'étais bien avec l'administration, avec le petit personnel. Cette familiarité qui remplissait mon existence et me consolait de mes élèves, j'en fis cadeau à Adrienne. J'avais quarante ans, et tout ce que j'avais vécu avant ne servait à rien.* »

« Raconter », Géraldine ne fait plus que cela depuis qu'elle est dans une maison de retraite où sa mère vient la voir tous les samedis. Elle n'a que soixante-cinq ans, mais elle a un peu perdu la tête, surtout depuis la mort d'Adrienne. Géraldine ne sait pas très bien pourquoi elle a vécu, ni pourquoi elle vit encore. Simplement pour que Claire Devarrieux puisse exercer sa lucidité, sa cruauté, et sa tendresse aussi.

∴

LA Marie de Brigitte Chardin (qui publie aussi pour la seconde fois, avec *Juste un détour*) est, elle, une femme jeune, héroïne d'une histoire ambiguë et allègre, menée avec autant de vigueur que Claire Devarrieux a de patience pour décrire le dérisoire.

Marie, dans ce court roman (cent vingt-six pages) retrouve Umberto, avec lequel elle a fait l'amour une fois, quelques années auparavant. De rendez-vous en rendez-vous renaît une troublante intimité. Umberto propose alors à Marie un étrange marché : si elle va en Algérie pour convaincre une femme – enlevée jadis et vivant dans un harem – de revenir en France, lui, Umberto, l'aidera à faire accepter son projet de transformation du Parc des monstres à Bomarzo, près de Rome (Marie est paysagiste).

Vrai voyage ? Itinéraire romanesque d'éducation et de formation ? Comme l'écrit Alberto Moravia, qui, lui aussi, a aimé ce livre : « *Ce sont des questions auxquelles il n'est pas nécessaire de donner une réponse. Je vous les pose pour démontrer que votre texte, comme tout texte authentiquement littéraire, a une indispensable ambiguïté (...). Sans ambiguïté, le symbole deviendrait une allégorie explicite, et il n'y aurait aucune nécessité de décrypter ce texte.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LES MATINS CÉLADON, de Jean Colombier, Calmann-Lévy, 236 p., 98 F.**

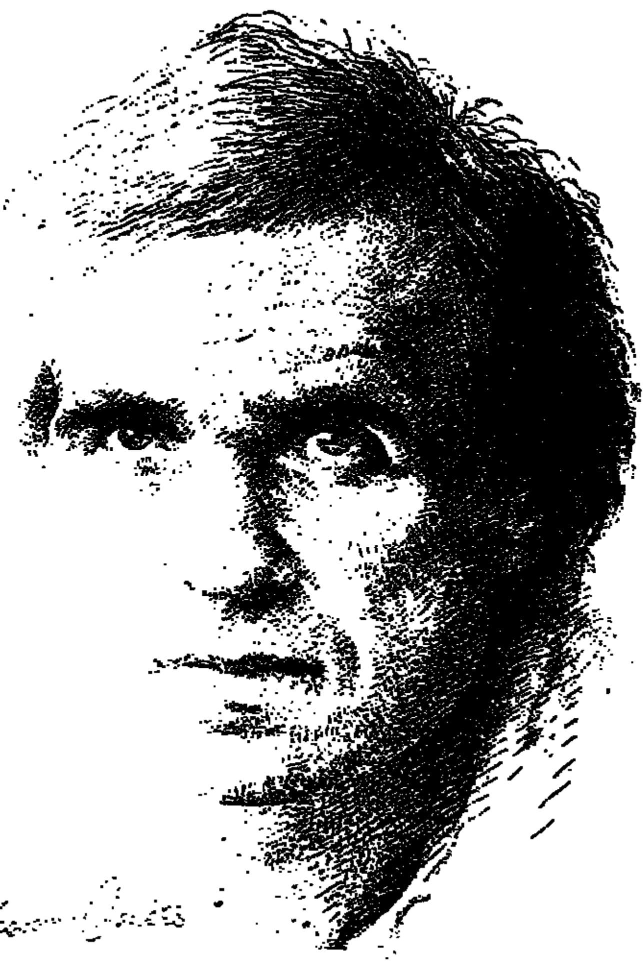
★ **LA FOLIE KENNAWAY, de Christian Lehmann, Presses de la Renaissance, 254 p., 92 F.**

★ **LA SENTINELLE DU RÊVE, de René de Ceccatty, éd. Michel de Maule, 296 p., 98 F.**

★ **INNOCENTES! de Claire Devarrieux, Mercure de France, 92 p., 59 F.**

★ ***JUSTE UN DÉTOUR*, de Brigitte Chardin, Gallimard, coll. « L'Infini », 126 p., 70 F.**

(1) Gallimard, 1987.



Jean Colombier vu par Berenice Cleeve.

Orgies madrilènes

L'Impromptu de Madrid : *sur fond de bacchanales d'ambassade, un premier roman comme une danse du futile et du tragique*

SI vous trouvez que les bons sentiments fleurissent dans les jardins des écrivains comme les chrysanthèmes artificiels sur les tombes, si vous pensez que la littérature, c'est une façon courtoise de manier la guillotine, et non de rendre la politesse à ses contemporains, allez faire un tour du côté de chez Marc Lambron. Le roman français aujourd'hui, vous dira-t-il, ne livre plus guère que les secrets de l'art d'être grand-père : « *Des chapitres carrés, du turbinage psychologique. A l'imparfait, toujours. Ça doit être goûteux comme le pot-au-feu que sert la mère du lecteur.* » Inutile de vous avertir que Marc Lambron ne mange pas de cette soupe-là.

Son premier roman, *l'Impromptu de Madrid*, ne se passe ni dans la banlieue parisienne, ni dans les regrettées colonies, ni dans une morne campagne où bivouaque une aïeule intraitable. Marc Lambron a transporté son écritoire sur les terres madrilènes, à l'ombre de l'ambassade de France et à trois pas du Ritz.

Noceurs et bourreaux

Pour mieux tromper ses pairs, il a jeté sur son manteau d'ethnologue clandestin la cape d'un secrétaire de chancellerie, qui pratique avec ostentation la badauderie mondaine. Voici donc notre flâneur traquant l'aventure dans la *movida*, la fête madrilène, que hantent le cauchemar des années 50, la silhouette des nymphettes franquistes, le souvenir des orchestres de « *mariachis jouant* Besame mucho *pour étouffer le bruit des coups* », la mémoire des aubes où les derniers noceurs croisaient les estafettes des bourreaux.

Puisqu'une ville sans une escapade amoureuse, c'est comme une chambre à coucher en attente chez le marchand de meubles, Marc Lambron est allé à la découverte, non seulement de Madrid et de la carrière, mais aussi d'une femme, Anabel. Elle a la grâce démoniaque et des archives sentimentales qui ressemblent à un bottin mondain. Elle évolue parmi cette faune de chancellerie pour qui l'amour est un protocole signé par deux consuls et la diplomatie une affaire de courtisanerie ou une philosophie dans le boudoir.

Le secrétaire d'ambassade promène sa nonchalante ironie et son sarcasme dans une fête qui n'est qu'orgie d'amertumes et bacchanales de réussites avortées. Tandis que le mondain en lui désespère et ricane, l'ethnologue espionne et découvre une nouvelle race de personnages : celle des « *égorgeurs convenables* ». Ils forment une société secrète dont les membres se reconnaissent entre eux comme des massacreurs aux gants de velours : diplomates comploteurs, quadragénaires souffrant de « *donjuanisme à rechutes* », gazelles de consulat portant des jupes « *brèves comme un soupir* », attachés d'ambassade installés sur leur « *piaffoir* » de jeune chiot, amants brisés par le *lady hunting*, chasseurs solitaires dont le cœur n'y est plus...

Ces égorgeurs convenables sont des adeptes du principe d'indifférence, ils pratiquent le meurtre rituel avec un ascétisme proche de la désinvolture. Au milieu de cette tribu qui a révisé le cannibalisme pour l'adapter aux exigences modernes, le secrétaire d'ambassade, toqué de l'Espagne et naïvement épris d'Anabel, fait figure de martyr.

Il y a du dandy flagellant chez ce diplomate à la recherche d'une estocade amoureuse. S'il avait lu Cioran, il aurait appris que l'Espagnol est un improvisateur d'illusions, que sa seule philosophie consiste à vivre dans une « *sorte d'âpreté chantante* », de non-sérieux tragique, « *qui les sauve de la vulgarité, du bonheur et de la réussite* ».

Le sens du ridicule

Marc Lambron a entrepris de sauver aussi les Madrilènes de la pesanteur. Dans ce roman de l'égolâtrie, les personnages se portent à eux-mêmes un intérêt passionné, mais, dotés d'un sixième sens, celui du ridicule, ils savent qu'on rit des autres pour ne pas rire de soi. La première vertu du frivole étant de reconnaître ses tares avec élégance.

L'Impromptu de Madrid est moins un roman qu'une danse, une parfaite chorégraphie du futile et du tragique, bref, un corbillard de la gravité. Marc Lambron nous enseigne l'art de flâner au bord du gouffre, de narguer les catastrophes avec l'insouciance d'un jeune premier qu'écœurent les ronrons du drame bourgeois. Pour dissiper la tristesse de l'hiver, rien ne vaut cet élixir de l'insolence.

ROLAND JACCARD.

★ **L'IMPROMPTU DE MADRID, de Marc Lambron, Flammarion, 142 p., 59 F.**

PRIX

● Le prix Tocqueville, qui couronne une « œuvre de *réflexion d'aspiration libérale* », *a été décerné à l'écrivain mexicain* OCTAVIO PAZ.

Octavio Paz *succède au palmarès de ce prix, créé en 1979,* à Raymond Aron, David Riesman, Alexandre Zinoviev, Karl Popper et Louis Dumont. Parmi les membres du jury, présidé par Alain Peyrefitte, figurent Georges Balandier, Jean-Marie Domenach, Michel Crozier et *trois universitaires américains.*

● *Le Prix de l'Association internationale des études françaises a été remis à* PAUL BENICHOU pour son livre *les Mages romantiques* (Gallimard).

● Le prix des Intellectuels indépendants 1988 a été décerné à RENÉ SEDILLOT pour *le Coût de la Révolution française* (Perrin).

PUBLICATION JUDICIAIRE

« La première chambre du tribunal de grande instance de Paris, par jugement du 13 juillet 1988, a condamné la société S.E.P.A., éditrice de *Minute*, à payer à Tahar Ben Jelloun la somme de 60 000 francs à titre de dommages-intérêts pour avoir publié dans le numéro de cet hebdomadaire, daté du 23 au 29 décembre 1987, des propos diffamatoires ou fautifs à son égard. »

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Alexandre le bienheureux

Relire le père Dumas, c'est recevoir une extraordinaire leçon d'énergie

ALEXANDRE DUMAS – le père, bien sûr – le fils ne compte guère, – a mauvaise réputation chez les gens de goût : on l'a trop lu; il est trop gai, trop plaisant. Une si belle santé, un tel appétit d'histoires et d'écriture ne peuvent dénoter *qu'un écrivain vulgaire. Le* père Dumas n'est décidément pas distingué.

Ce mépris des gens de goût *n'aurait aucune importance s*'il n'exerçait une espèce de terreur sur les autres lecteurs. Dans le domaine, pas si éloigné, de la gastronomie, on a connu ça avec la « nouvelle cuisine ». Lorsque des chroniqueurs culinaires anorexiques et des cuisiniers pingres ont décidé que seule la maigreur était respectable, ils ont mis les Français à la diète et condamné les amateurs de plats en sauce à la quasi-clandestinité. A moins de passer pour une bâfreur indécrottable, vous ne pouviez plus vous nourrir que de queues de navet et de poireaux crus.

Une sorte de piège diabolique

Même chose pour Dumas. Non seulement ses romans ne se trouvent pas dans La Pléiade, mais certains des plus beaux d'entre eux ont même disparu des rééditions en format de poche. La repa*rution de certains* marque peut-être la fin d'une période, le déclin de la dictature des tristes, des épuisés et des langoureux.

Lire Dumas, c'est en effet prendre le risque du plaisir à haute dose. Il faut, pour commencer, avoir du temps. Lorsqu'on se lance dans la lecture de *la Reine Margot*, premier volet de la trilogie des Valois, il faut savoir qu'on aura toutes les peines du monde à ne pas avaler, sans souffler, les cinq cents pages du bouquin et à ne pas enchaîner immédiatement sur *la Dame de Monsoreau*, puis *les Quanrante-Cinq*. A partir du moment où l'on a lu : *« Le lundi, dix-huitième jour du mois d'août 1572, il y avait une grande fête au Louvre »*, une sorte de piège diabolique s'est refermé qui vous pousse inexorablement vers la phrase, le chapitre, le volume suivants.

Oui, il y a des enflures; oui, on marche en aveugle dans une *forêt* de quiproquos, d'invraisemblances, de coups de théâtre et de retournements psychologiques intempestifs; oui, le style de Dumas se ressent parfois de la hâte à boucler un chapitre. Mais la séduction d'Alexandre le grand tient précisément à ces façons de hussard. Il explose d'énergie. Regardez la manière dont il traite l'histoire. Il prend le plus sinistre, le plus dramatique, le plus morbide : le règne de ces Valois dégénérés qui maintiennent leur existence maladive sur le trône à coups de massacres, d'empoisonnements et de traîtrises; ou encore, dans la trilogie des Mousquetaires, les intrigues sordides de la cour et les basses *manipulations* de la Fronde. Et dans *Monte Cristo*, la corruption des trois piliers sur lesquels repose la *monarchie restaurée du dix*-neuvième siècle : l'argent, l'armée et l'administration de la justice. Tous les éléments sont donc réunis pour la composition de tableaux du romantisme le plus noir. Et, certes, Dumas ne se prive pas des couleurs du drame – il ne se prive jamais de rien, – mais il court toujours, sous-jacents, aux scènes les plus sinistres, aux situations les plus mélodramatiques, un élan, une vitalité, une gaieté qui ont pour effet de créer une connivence entre Dumas et son lecteur. L'histoire, lui dit-il, est la chronique du malheur des hommes, mais la littérature permet de transformer, de transmuer cette suite interminable d'horreurs et de folies en bonheur. Dumas est un écrivain euphorique.

Ces monstres familiers

Il importe peu, dès lors, que sa peinture du seizième siècle finissant prenne des libertés avec ce que nous savons de la vérité historique de cette époque. Notre bonheur n'a que faire de savoir si Catherine de *Médicis* était ou non une maniaque de l'arsenic, ou si Richelieu était bien le gredin tortueux dont les mousquetaires déjouent *les manœuvres. En* revanche, la Catherine et le Richelieu de Dumas ne cesseront jamais plus de hanter notre *mythologie personnelle, images* merveilleusement vivantes, mobiles, palpitantes passions. Ces grands, ces monstres, ces fantômes de siècles lointains sont désormais nos familiers.

L'euphorie de Dumas, cette extraordinaire énergie qui le pousse à insuffler de la vie, du mouvement, de l'action et à accélérer par l'écriture le cours des choses, nous la retrouvons, toujours aussi généreuse, dans ses écrits non romanesques, dans le meilleur de son théâtre, dans ses *Mémoires*, mais aussi dans ces récits de voyage comme *le Speronare* qu'on vient de rééditer.

Dumas adore l'Italie du Sud comme tout ce qui est excessif, intense, éclatant de panache. De Naples, il a laissé un tableau étonnant, *le Corricolo*, réédité il y a quatre ans par les éditions Desjonquères. *Le Speronare* raconte ses visites de la Sicile. Il est probable que Dumas, même dans ses carnets de bord, ne s'en laisse pas conter par la réalité prosaïque. C'est trop beau pour être totalement véridique. Trop drôle, trop *vif*, trop allègre. C'est un fourmillement de portraits rapides, de dialogues échevelés, d'étincelles crépitantes et de réflexions exubé*rantes*. Voyager avec Dumas, c'est sortir des guides et des rencontres organisées pour goûter à toutes les sources de l'aventure littéraire. On se perd dans sa Sicile bien plus qu'on ne s'y retrouve, mais nous savons bien que les délices du voyage sont dans l'égarement.

Un mot encore. Les éditeurs, depuis un an, nous submergent d'ouvrages, utiles et inutiles, novateurs ou radoteurs, sur la Révolution française. Certains ont dépensé des trésors d'ingéniosité pour dénicher dans les plus obscurs recoins des caves où ils dormaient des textes sur 1789 qui ne demandaient qu'à poursuivre leur carrière dans l'oubli. Il y a pourtant une lacune, énorme, à combler : le cycle romanesque de Dumas sur la Révolution – *le Chevalier de Maison-Rouge, Joseph Balsamo, le Collier de la reine, Ange Pitou* et la *Comtesse de Charny* – est aujourd'hui introuvable en librairie. On ne peut pas laisser passer le Bicentenaire sans nous rendre le plaisir de ces chefs-d'œuvre.

PIERRE LEPAPE.

★ LA REINE MARGOT, LA DAME DE MONSOREAU, LES QUARANTE-CINQ, d'Alexandre Dumas. Mercure de France, 1672 p., 179 F.

★ LES TROIS MOUSQUETAIRES, LE VICOMTE DE BRAGELONNE, VINGT ANS APRÈS, LE COMTE DE MONTE-CRISTO, d'Alexandre Dumas. Lattès, 2080 p., 199 F.

★ LE SPERONARE, d'Alexandre Dumas. Editions Desjonquères, 430 p., 110 F.

Le retour des moustachus

AMIS de Beyle et de l'Italie – mais comment être l'un sans l'autre ? – les jeunes écrivains à la lèvre fournie que présente en groupe Michel Bulteau eurent vingt ans autour de 1900. Enfants d'un symbolisme tardif déjà mêlé d'une salutaire fantaisie, ils s'assemblent autour de l'aîné, Henri de Régnier (1864-1936), natif de Honfleur comme ses contemporains Allais et Satie, et de nos jours beaucoup moins présent qu'eux. C'est que nous sommes, en compagnie d'Edmond Jaloux (1878-1949), de Jean-Louis Vaudoyer (1883-1963) et d'Emile Henriot (1889-1961), fondateurs du Club des longues moustaches, dans un autre temps. Goûters en commun le jeudi, fêtes chez les Polignac, rêves de Venise et de Rome, bibelots aimés, femmes entrevues : *« Que tout ne soit pas vain dans le temps éternel »*, espère Régnier, puisque *« vivre avilit »*, assure Charles Du Bos, compagnon des moustaches.

S'ils entretiennent le goût du passé, ceux-là n'aspirant plus à l'alanguissement délétère et souvent mièvre des Montesquiou, des Pierre Louys ; et s'ils prisent Heredia par obligatoire fidélité parnassienne, ils admirent les modernes robustesses de Bourget, de Barrès, de Gourmont, ils pressentent la singularité de Toulet, de Boylesve, de Proust. Poésie, roman, ils veulent écrire et vont faire carrière. Ils seront de l'Académie, Vaudoyer administre Carnavalet, puis la Comédie-Française pendant la guerre ; Abel Bonnard, autre frère en moustache, est ministre du Maréchal, Henriot rédige le feuilleton littéraire du *Temps*, puis du *Monde*.

S'ils ont prétendu à la création d'imagination, c'est dans l'essai qu'ils perdurent. Régnier fut bon poète, jamais grand, mais son livre sur Venise, *l'Altana ou la vie vénitienne* (1), vibre encore, non loin de ceux de Stendhal et de Taine.

De même, on relira avec profit les *Approximations* de Du Bos, si bien dénommées et riches d'exigences solides ; on s'étonnera de la perspicacité des *Livres du second rayon* d'Henriot, de la curiosité généreuse de Jaloux en son *Esprit des livres* et ses *Saisons littéraires*. La critique digne de ce nom est aussi création.

La naïveté de Jammes

Contemporain de Régnier mais aux antipodes du symbolisme, le Pyrénéen Francis Jammes (1868-1938) en*chanta Gide, qui fit publier ses* premiers recueils au Mercure de France. Ses élégies et ses prières, inspirées par une intense foi catholique, ne dédaignaient pas un panthéisme innocent abreuvé de Saint-François et de Rousseau. On réédite en un volume ses deux romans *Clara d'Ellebeuse* et *Almaïde d'Entremont*, écrits vers 1900, qu'on a fait suivre de brefs contes et poèmes en prose. Livres de l'enfance ou enfantillage littéraire ? En dépit de quelques notations justes et cruelles et malgré la très heureuse figure du marquis d'Astin, la naïveté y confine à la niaiserie. S'il en était besoin, Jammes souligne par défaut l'éminence d'un Larbaud.

OLIVIER BARROT.

★ LE CLUB DES LONGUES MOUSTACHES, de Michel Bulteau, Quai Voltaire, 216 p., 90 F.

★ CLARA D'ELLEBEUSE ET AUTRES TEXTES, de Francis Jammes, 10-18, 288 p., 36 F. Signalons que Yves-Alain Faure vient de publier une étude sur *Jammes et la terre* (Ed. Sang de la terre, 174 p., 69 F).

(1) Réédité en 1986, au Mercure de France.

● ARTS

Mirbeau, le prophète de Rodin

« RODIN est grand, Mirbeau est son prophète », écrivait Maurice Larve, critique d'art à *Bordeaux-Journal* en juillet 1900. Les cent soixante lettres de Mirbeau de 1885 à 1915 – éditées et abondamment annotées aujourd'hui par Pierre Michel et Jean-François Nivet – permettent de retracer la nature de l'amitié entre ces deux *hommes aux destins associés*, mais de pente inversée.

En 1885, Auguste Rodin restait, à quarante-cinq ans, sauvage encore et rétif à toute mondanité, peu connu, fort critiqué. Mais quand *« le grand écrivain »* Octave Mirbeau, de huit ans son cadet, lui *« fit l'honneur de son amitié »*, et entreprit de le défendre dans un combat plein d'allant et de santé contre les conformismes et les académismes, Rodin fut progressivement admis, intégré tout du moins dans le débat artistique. Il fut même décoré de la Légion d'honneur en décembre 1887, *ce dont Mirbeau, qui avait entre*temps glissé d'un individualisme conservateur à l'anarchisme, s'indigna : *« C'est comme une atteinte portée à mon affection et à mon admiration »*, écrivit-il dans *le Figaro* du 16 janvier 1888.

Puis *on oublia* l'incident, et en 1889, Rodin et Mirbeau furent à nouveau très liés, fréquentant assidûment Monet et le critique d'art Gustave Geoffroy ; il leur fallut affronter, l'année suivante, la nouvelle polémique suscitée par l'article de Mirbeau contre l'art officiel et le despotisme de médiocres commissaires chargés de distribuer les commandes officielles... Rodin ne suivit guère son ami sur un terrain aussi politique. Il travaillait à un buste de Mirbeau, précisément, qui sur*monte aujourd'hui* la tombe de l'écrivain au cimetière de Passy.



Rodin : Mirbeau n'aimait pas sa Légion d'honneur.

En 1900, l'exposition Rodin, qui se tint parallèlement à l'Exposition universelle, confirma le succès de l'artiste, la reconnaissance des milieux de l'art, les commandes et les ventes : dès *lors, Mirbeau ne se pressa* – plus pour entériner la gloire de son ami. Toutefois, en 1902, quand parut une belle édition du *Jardin des supplices*, c'étaient des dessins de Rodin, et de la plus belle encre, qui l'ornaient, conciliant en une seule œuvre deux conceptions de l'art : *« Avec la littérature, il n'y a pas de main-d'œuvre. Ce qui ennoblit la peinture, la sculpture*, écrivait Octave Mirbeau à Jules Huret, *c'est le côté ouvrier. »*

Quelques années plus tard, pendant que son ami joue à l'artiste officiel en pleine gloire de Troisième République, Octave Mirbeau, devenu membre de l'académie Goncourt, se sent las, fatigué : il se retire peu à peu de la scène journalistique et litté*raire, et se replie* dans le village de Cormeilles-en-Vexin. Il travaille à son dernier roman, *Dingo*, avec acharnement.

« Ni chien ni loup »

Dans ce conte voltairien que l'on vient de rééditer, se trouvent, adoucies, les figures de ses premières satires sociales – un maire radical, un paysan roublard, un curé médiocre, un médecin ignorant, un savant fumiste, un écrivain à la mode, un peintre raté, – confrontées à un animal d'Australie, *« ni chien ni loup »*, dont les *« goûts d'immoralisme »* séduisent le narrateur. C'est que Dingo aime les rôdeurs, fait fête à un assassin de petite fille, étrangle les chats, les poules, les dindons, mais aussi une gazelle, un mouton, un perroquet, sans aucune mauvaise conscience, accomplissant tout crûment son devoir de chien fou, survivant dans une société qu'il a l'air de juger – mais comment *lui* donner tort ? – absurde et menaçante.

Victime d'agraphie, démoralisé par la guerre, Octave Mirbeau mourra, *le 16 février 1917*. Le même jour que Rose Beuret, la sévère compagne de Rodin...

CLAIRE PAULHAN.

★ CORRESPONDANCE AVEC AUGUSTE RODIN, d'Octave Mirbeau, édition établie, présentée et annotée par Pierre Michel et Jean-François Nivet, Editions du Lérot, 261 p., 150 F.

★ DINGO, d'Octave Mirbeau, collection « Autour d'Orsay », dirigée par Stéphane Lévy-Klein et Catherine Fritz, préface de Catherine Fritz, éditions Michel de Maule, distr. Hachette, 261 p., 85 F.

L'envers de la Renaissance

Des complots de l'Arétin aux bouffonneries scabreuses des peintres de « grottesques », le seizième siècle italien selon André Chastel.

« ON aurait plus vite fait de compter les pépins de toutes les grenades du monde que d'énumérer vos discours : sur les jours d'érotisme, la crise, la Kabbale, le génie, les armes offensives et défensives, la manière de trouver les figures, les maladies dont ne traite pas Hippocrate. » Cet éloge de l'Arétin au médecin Gianotti Rangoni, dit le Philologue, il est à peine besoin de le changer pour l'appliquer à André Chastel, qui publie trois livres d'un coup, des lettres de l'Arétin, un essai sur la Joconde et une histoire de la « grottesque ». Tous trois relèvent de son culte de l'Italie et de la Renaissance, mais chacun d'une façon trop singulière pour qu'une telle diversité ne paraisse pas suivre à la lettre l'idéal d'universalité cher au seizième siècle.

Homme de lettres, André Chastel préface une anthologie de la correspondance de l'Arétin traduite et annotée. *« Grand journaliste »*, dit-il de l'épistolier. Mais journaliste enragé alors, susceptible des compliments les plus excessifs comme des éreintements les plus haineux, un jour plat et quémandeur, le lendemain venimeux et pervers. Débauché comme Don Juan et converti à la morale comme lui. Il y a du maître-chanteur dans l'Arétin, et un fond de crapulerie décoré de science et de bons mots. Comme tableau de la Renaissance politique, diplomatique et guerrière, rien n'est plus éloquent que ses lettres et suppliques extravagantes.

L'Arétin n'ayant point jeté son venin à Léonard, son nom manque à l'énumération d'écrivains et de peintres qui se rencontre dans *l'Illustre incomprise*, court récit des mésaventures survenues à l'image de Mona Lisa depuis qu'elle a été peinte à l'huile sur un panneau de bois. C'est moins un essai d'histoire de l'art qu'un précis de décomposition plaisamment illustré. André Chastel narre le passage de la Joconde de l'état de tableau à celui de fantôme. *Il n'oublie rien* : ni journaux illustrés, ni réclames, ni cartes postales, ni Léger, Dali ou Duchamp. Tout cela, pourrait-on objecter, n'est pas bien *sérieux*, peu neuf et plus amusant que substantiel. Pas sûr : combien d'œuvres sont-elles en train de subir la même dévitalisation par la reproduction ? *Les Demoiselles d'Avignon* et la *Vénus de Milo* ont déjà rejoint Madame Lisa dans son enfer d'évanescence cathodique. La méditation sur la Joconde finit ainsi en esquisse d'une très contemporaine théorie du *simulacre*.

Le cercle de famille

On a gardé cependant le principal pour la fin, le plus original et le plus riche des trois ouvrages, celui qui analyse la « grottesque ». Cet ornement de fantaisie doit ses deux « t » à son origine, les grottes qu'étaient pour les Romains de la Renaissance les ruines de la Rome impériale, ruines aux murs couverts de peintures étranges. L'étude se développe à partir de cette résurrection, datée des années 1480, et suit le destin de la grottesque, de la citation à la licence, de l'imitation de cette antiquité peu classique jusqu'au délire d'invention du Sodoma et de *Jules Romains*. Dans des entrelacs de végétaux qui finissent en animaux et d'animaux qui se terminent en arbres, *Italiens et Flamands logent* des créatures absurdes ou effrayantes. Le cauchemardesque et l'impie sont, sous les fleurs et les feuilles, *les mêmes*, peut-être, *qui avaient* été sculptés aux chapiteaux des églises médiévales.

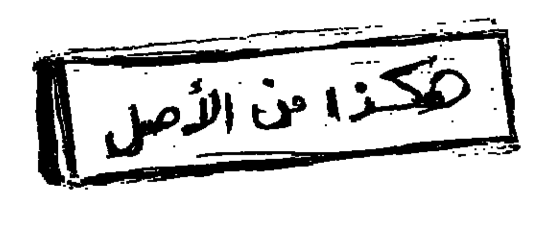
Telle est la vertu de cette démonstration : *elle décrit l'invasion* d'un motif romain par le satirique et le fantastique qu'aucune Renaissance ne peut éliminer du « fonds humain ». *Passé* le concile de Trente, ces grottesques burlesques n'ont naturellement plus été en odeur de sainteté en Italie. Elles ont survécu *en France* jusque dans les « singeries » du dix-huitième siècle, immorales et satiriques. Une filiation se dessine, qui est une *fidélité*. André Chastel, qui commence en citant Montaigne et continue en citant Rabelais, conclut sur Paul Klee, qui *illustra Voltaire* : *voilà le cercle* de famille presque complet. Et l'on devine que cette famille est celle qu'il préfère. Ce savant est *un sceptique et un ironique*.

PHILIPPE DAGEN.

★ LETTRES DE L'ARÉTIN, préface d'A. Chastel, traduction A. Chastel et N. Blamoutier, éd. Scala, 568 p., 159 F.

★ L'ILLUSTRE INCOMPRISE, d'André Chastel, Gallimard, 144 p., 127 ill., 290 F.

★ LA GROTTESQUE, d'André Chastel, éd. Le Promeneur, 98 p., 140 F.



هكذا من الأصل

● VOYAGES

Il est bien des façons de voyager. En cette fin d'année, voici quelques récits qui sont autant de quêtes initiatiques.



Les vagabondages de William Beckford

La France va-t-elle enfin découvrir « le plus fortuné des enfants d'Angleterre » ?

M. ROGER KANN, traducteur et préfacier du *Voyage d'un rêveur éveillé* a raison de le souligner dans sa présentation de cet inédit de William Beckford qui vient de paraître : il est paradoxal que « *le plus fortuné des enfants d'Angleterre* », comme le désignait un Byron admiratif, soit aujourd'hui reconnu par ses compatriotes comme un de leurs meilleurs écrivains, alors qu'il est « *quasiment inconnu* » en France. La revanche littéraire posthume se fait désirer de ce côté-ci de la Manche pour ce jeune, beau, brillant, richissime aristocrate qui prit plaisir ou orgueil à saccager sa vie, apatride, raffiné et extravagant, avant de finir ruiné et solitaire, âgé de plus de quatre-vingts ans, peu soucieux du monde et des hommes, à Bath.

Marc Chadourne, dans un essai déjà ancien, a évoqué les fascinantes facettes de ce mauvais ange (1). Que peut-on lire de lui ? *Vathek*, réédité en 1984, et deux récits de voyage qui concilient don de l'observation et souci mesuré de l'autoanalyse : *Excursion aux monastères d'Alcobaça et de Batalha* (publié en 1956) et *Journal intime au Portugal et en Espagne, 1787-1788*, publié en 1986 (2).

Bien d'autres choses restent à découvrir. Aussi accueillera-t-on avec intérêt la publication de la première partie, sous le titre *Voyage d'un rêveur éveillé*, de *Dreams, Waking Thoughts and Incidents*, carnet de bord du « grand tour » que Beckford entreprit en Europe à vingt ans (la seconde partie couvrira son séjour à Venise, Rome, Florence et Naples). L'ouvrage imprimé et prêt à paraître en 1783 fut retiré de la vente à l'instigation de la mère de Beckford.

La destruction totale de l'édition eut lieu en 1801, quatre exemplaires échappèrent à cet autodafé, parmi lesquels celui de la Bodleian Library d'Oxford, qui a servi à la présente traduction. Beckford : écrivain maudit avant la lettre ?

« Personne n'est moins réaliste »

Sous forme de correspondance, genre prisé à l'époque, ce récit évoque les différentes étapes qui conduiront Beckford d'Ostende aux portes de « *cette exquise patrie du classicisme* » : l'Italie. Il nous avertit d'emblée que personne n'est moins réaliste que lui et que les dispositions de son esprit romantique le portent à embrumer êtres et choses. Ne prenons pas trop cette déclaration au pied de la lettre ; Beckford sait voir et donner à voir : de la placide Hollande dont les habitants semblent révéler une origine aquatique — « *ceux-ci ont d'ailleurs quelque chose de l'huitre dans le regard, et leur peau la flacidité des mollusques* » — aux bords du Rhin qui, de Bonn à Coblence, par les sentiers verdoyants, les abbayes et les châteaux-forts perchés sur leurs rocs impriment au voyageur « *une idée de grandeur* ».

Les œuvres célèbres sont au rendez-vous de ses curiosités, architecturales et picturales. Le cocasse ne manque pas davantage que l'anecdotique : d'une nuit cauchemardesque provoquée par les punaises à la rencontre du prince Orloff se remettant aux eaux d'Ems du service de l'impératrice Catherine II. Quant au romantisme, vision fantomatique comprise, il trahit chez cet observateur volontiers narquois, voire méprisant, cette aspiration à l'absolu, aux chimères, qui a donné à son existence de proscrit magnifique ces sinueux contours : des éblouissements aux vertiges du gouffre.

PIERRE KYRIA.

★ VOYAGE D'UN RÊVEUR ÉVEILLÉ, DE LONDRES A VENISE, de William Beckford, traduit de l'anglais par Roger Kann, José Corti, 152 p., 85 F.

(1) *Eblis ou l'Enfer de William Beckford*, Pauvert (1967).

(2) *Respectivement* aux Belles-Lettres et chez José Corti.

Baron-Samedi est à Paris

Une ethnoanalyste martiniquaise est allée à la rencontre des sorciers et des guérisseurs.

« *OU sont passés les dieux ? Nos dieux ?* demande Simonne Henry Valmore. *Seraient-ils là, échappés du voyage, dissimulés dans le béton des HLM ? Errent-ils dans la jungle des villes ?* » Magie, envoûtements, protections, poisons... Tout le monde (ou presque) aux Antilles croit à la sorcellerie, du moins à ses effets. Monde souterrain, aussi secret qu'omniprésent. Religion, ou plutôt résidus, « *débris de rites, de mythes, de cultes* », comme l'écrit Aimé Césaire. Pourquoi les dieux, petits et grands, transportés d'Afrique au fond des vaisseaux négriers, cachés, interdits, réprimés, métamorphosés ensuite, n'ont-ils pas abouti à des cultes syncrétiques *comme* au Brésil, à Haïti ou à Cuba, tout en restant pourtant au fond de toutes les âmes, étrangement *indéracinables ?*

Simonne Henry Valmore est martiniquaise et ethnoanalyste. Son premier voyage, elle l'a fait en 1958 quand, adolescente encore, elle s'est embarquée avec sa famille sur le bateau qui partait pour la France. Exil, déchirement. C'est vingt-deux ans plus tard, en 1980, qu'elle entreprend son second voyage en décidant d'enquêter sur la magie antillaise (le quimbois), en cherchant ce que les « dieux », en exil aussi, deviennent à Paris. Un voyage qui va durer huit ans, celui-là, qui va l'emmener de son île natale à la *métropole, de Haïti à Dakar, et,* comme tout vrai voyage, la ramener à soi.

D'étonnants personnages

Peut-on tout dire quand on enquête sur un terrain aussi délicat que la magie ou la sorcellerie ? Comment éviter le regard exotique sur sa propre culture ? Simonne Henry Valmore s'est posée ces questions et beaucoup d'autres, y compris celle de la légitimité de sa quête. Avec elle, on s'enfonce dans les « mornes » de la Martinique, on déambule dans les rues de Paris à la recherche de ces « séanciers », « quimboiseurs » « dormeuses », guérisseurs, qui vont lui apprendre comment et pourquoi on devient sorcier, en même temps que les rituels, les pratiques magiques, les ordonnances, la signification des rêves, l'usage des plantes (celles qui guérissent et les autres), les codes et la grammaire, la mythologie.

Dieux en exil n'est pas un ouvrage scientifique sur le fait magico-antillais à Paris : l'auteur est peut-être trop pris entre des exigences contradictoires, la démarche scientifique et ce qu'elle suppose de critique, d'une part, et tout ce que l'amitié, les contrats de confiance, son « initiation » enfin lui imposent de silences, d'autre part. C'est un livre généreux, vivant, une sorte de carnet de voyage à la première personne, qui fait découvrir des personnages étonnants. Elima aux sept dons, par exemple, Elima si émouvante (« *Petite sorcière de Michelet sous les tropiques* ») avec son passé tourmenté ; Léopold, ouvertement quimboiseur, Baron-Samedi, plus inquiétant, qui travaille avec la magie noire dans son sous-sol ; Marie, dans son boubou blanc, celle qui l'a initié « *comme l'aurait fait un grand chaman* » ; Pauline, allante et combative, guérisseuse qui se dit parfois sorcière, toujours pressée d'agrandir son savoir ; d'autres encore.

Mais ce qu'on découvre aussi avec Simonne Henry Valmore, c'est que, quels que soient leurs défauts et limites, les « séanciers » sont de véritables thérapeutes du corps et de l'âme, « *des rassembleurs d'affects, spécialisés dans la guérison de la nostalgie* », et que les voyages en compagnie de ce que l'auteur appelle les « *maîtres-affaire-d'âmes* » sont assez semblables à ceux que l'on entreprend en psychanalyse sous la conduite des maîtres sans parole. Le quimbois, qui est un « théâtre », mais pas un jeu, le quimbois, qui n'est pas une religion, mais qui n'en est pas loin (qui aurait pu l'être), continue de jouer un rôle évident bien qu'occulte dans l'économie psychique des Guadeloupéens et des Martiniquais en France. Le voyage intérieur qu'a effectué Simonne Henry Valmore est aussi une manière d'approcher l'imaginaire antillais et de mieux comprendre le grand choc du magique et de l'exil. Un exil qui n'en finit jamais de se répéter.

CATHERINE HUMBLOT.

★ DIEUX EN EXIL, de Simonne Henry Valmore, Gallimard, collection « Au vif du sujet », 239 p., 85 F.

La leçon de ténèbres de Christian Dedet

A UNE époque où les *voyages lointains* n'étaient pas à la mode, le dépaysement appelait la contrainte : l'agence la plus efficace était alors l'administration pénitentiaire, et les clubs exotiques étaient des bagnes.

L'aventure du docteur Bougrat, que Christian Dedet retrace avec précision et ferveur, décrit de ce point de vue un déplacement de Marseille à Cayenne, puis à Caracas ; un déplacement terrifiant, révoltant, mais qui, insensiblement, se change en parcours initiatique. Cette histoire vraie a engendré un roman vrai *qui s'impose comme un* modèle de plaidoyer, comme une œuvre de justice là où la justice a failli. *L'affaire est sordide* : en 1927, un médecin marseillais de renom se trouve condamné aux travaux forcés à perpétuité — sans preuve formelle et contre l'avis des experts, — parce que l'un de ses patients a été découvert à l'état de cadavre dans un placard de son laboratoire. Les apparences sont pour le moins fâcheuses, d'autant que Bougrat a *mauvaise réputation* : il vit avec une ancienne prostituée, perd au jeu, trinque avec des truands. Il est donc par avance coupable, même si, très vite, sa culpabilité ne paraît plus si évidente.

A coups de faux témoignages et de manipulations diverses, policiers et magistrats parviendront à leurs fins. Commencent alors les souffrances et la lente *rédemption* : *le calvaire* du bagne de Cayenne, l'évasion, la vie en forêt chez les Indiens Galibi, puis la mission de médecin des pauvres au Venezuela.

Le livre de Christian Dedet se lit d'abord avec la rage au cœur, mais le final suscite une étrange jubilation, comme si un homme déchu pouvait parfois trouver en lui assez d'énergie et de grandeur pour se purifier de toutes les infamies et de toutes les lâchetés collectives. « *L'affaire Bougrat terrifie, parce qu'elle montre la fragilité du statut de chacun d'entre nous. Mais cette vie édifie plus encore. Un homme traverse les Enfers. Il se régénère au Venezuela. Contre le destin qui le broie, il laisse un souvenir radieux.* »

ANDRÉ VELTER.

★ LE SECRET DU DOCTEUR BOUGRAT, de Christian Dedet, Phébus, 467 p., 129 F.

Un Suédois aux Indes

UNE *nouvelle collection* orientée vers « l'ailleurs » paraît sous le double sigle d'Actes Sud et de l'agence de voyages Terres d'aventure. Les premiers titres parus proposent le pire et le meilleur. *Partir en hiver*, du romancier suédois Göran Tunström, témoigne d'une aptitude rare : celle de s'abandonner au voyage et de larguer ses préjugés, en acceptant de vivre pleinement les rencontres, les hasards, les quiproquos.

De ses séjours en Inde et au Népal, Tunström restitue le bonheur d'être à l'écoute et en éveil. D'où sa capacité à percevoir la *souffrance et la joie*, le laisser-aller et l'ironie. Ainsi, lorsqu'il visite une réserve d'animaux et suit un gamin dont le rôle est précisément de lui faire découvrir des rhinocéros... « *Sur la berge, j'ai pris la main de Linus, petite et mince, et nous avons marché dans les hautes herbes. Un peu après, nous avons vu des traces de rhinocéros, puis du crottin frais, et j'ai demandé au garçon qui nous guidait : « Qu'est-ce qu'il va se passer si un rhinocéros s'amène ? » Le garçon a fait tournoyer sa canne et répondu avec sérieux : « Je prie Dieu sans arrêt pour qu'ils ne viennent pas.* »

A l'opposé de Göran Tunström se tient Ma Jian, qui regroupe cinq nouvelles sous le titre de *la Mendiante de Shigatzé*. S'il était besoin de prouver *l'incompréhension radicale qui existe entre Chinois et Tibétains*, cet ouvrage y suffirait à lui seul amplement. Après quelques *mois passés au Tibet*, Ma Jian livre donc les temps forts de son périple. S'exprime là une sorte *d'effarement dégoûté allié à une* rigoureuse méconnaissance des mœurs et coutumes tibétaines. *On ne peut imaginer* voyageur plus obtus et plus sûr de sa supériorité. Chez nous cela porte un nom : le racisme.

Une autre entreprise douteuse s'est également développée en des contrées voisines. Consacrer *un livre au fleuve Jaune était une* idée superbe. Suivre les 5 000 kilomètres de son cours, évoquer chacun des peuples qui le bordent, *donner* à voir la multitude des paysages, étudier les différentes strates historiques des pays traversés : *il y avait de* quoi faire une prodigieuse navigation dans l'espace et dans le temps. Kevin Sinclair, sur ce sujet, *a réussi, quant à lui*, un ratage exemplaire. L'iconographie, empruntée à des journalistes des télévisions japonaises et chinoises, serait plus à sa place dans un dépliant touristique ; quant au texte, il se soumet entièrement à *la* version chinoise de l'histoire. Jusqu'aux monastères tibétains qui ne sont désignés que par leurs noms chinois !

Les Chemins de Sata, d'Alan Booth, offre heureusement une approche plus libre et plus chaleureuse du Japon. Ici, c'est un *marcheur qui, du cap Soya au* cap Sata, parcourt tout le pays et vagabonde. Il y a l'imprévu, l'humour, la connivence quotidienne avec des compagnons de fortune. Il y a surtout la belle *modestie de la réplique ultime* pour quelqu'un qui vient de traverser tout le Japon à pied : « *On ne peut pas comprendre le Japon.* »

A. V.

★ PARTIR EN HIVER, de Göran Tunström, Actes Sud, 250 p., 119 F.

★ LA MENDIANTE DE SHIGATZÉ, de Ma Jian, Actes Sud, 87 p., 69 F.

★ LE FLEUVE JAUNE, de Kevin Sinclair, éditions du Chêne, 208 p., nombreuses illustrations couleur, 320 F.

★ LES CHEMINS DE SATA, d'Alan Booth, Actes Sud, 390 p., 129 F.

— Christian Pirot réédite le récit de voyage de Pierre Loti : *Vers Ispahan*, suivi de *Notes prises en Perse*. Edition établie par Pierre Loti-Viaud et Michel Desbruères, préface de Michel Desbruères (316 p., 96 F).

— Signalons aussi le carnet de bord du romancier britannique Colin Thubron : *les Russes*. L'auteur s'est promené de la Baltique au Caucase. Ses multiples rencontres lui ont permis de tracer le portrait du peuple russe dans sa vie et ses rêves quotidiens. Traduction de Bernard Blanc (Payot, 392 p., 140 F).

Le temps du « Bleu »

JEAN DES CARS et Jean-Paul Caracalla, auteurs de deux superbes ouvrages sur *l'Orient Express* et *le Transsibérien*, *retracent*, cette fois, la fabuleuse aventure ferroviaire qui a ouvert une ère de prospérité pour toute une région. Avec ce *Train bleu*, le plus célèbre du monde et le plus chargé de fantasmes, ils se surpassent, accumulant documents, anecdotes et une magnifique iconographie.

Tout commence vers 1830, quand un polytechnicien de génie, Paulin Talabot, imagine *de fournir les débouchés qui lui* manquent à la houille du bassin d'Alès. Ouverte la liaison vers le Rhône, il s'agit, ensuite, de *relier cette voie de communication* à Paris et à Marseille. De tronçons en tronçons, de viaducs en tunnels, à coups de capitaux et d'audace, l'œuvre s'accomplit et, en un demi-siècle, une araignée de réseaux ferrés couvre la France, qui a rattrapé son retard dans ce *domaine*. La ligne Paris-Lyon-Méditerranée provoque une véritable explosion économique sur tout son parcours, et Marseille *devient* un des plus grands ports d'Europe.

Le « Paris-Vintimille », moderne tapis volant, *file chaque nuit* vers la côte méditerranéenne, dont les Anglais sont engoués, leur reine Victoria en tête. *Bientôt, il roule en correspondance* avec les grands express européens, qui transportent les aristocrates de Russie et de la Mittel-Europa, ainsi que les géants de la finance *internationale* vers la Riviera ensoleillée.

Le Train Bleu — « le Bleu » pour les initiés — est mis en service en 1922. Il dépasse tous les autres en *confort* et en luxe ; en 1929, les voitures, toujours bleues, deviennent *métalliques pour une sécurité* accrue ; le décor intérieur atteint au comble du raffinement, avec ses bois précieux marquetés et ses verreries de Lalique. Ce palace roulant donne son nom à une opérette *dansée par Lifar au Théâtre des* Champs-Elysées, et il sert de cadre à *la Madone des sleepings*.

L'avion et le *Mistral* vont changer les *habitudes*. 1977 sonne le glas de cette merveille roulante : cinq voitures vendues aux enchères et découpées au chalumeau finiront, *en morceaux*, chez les ferrailleurs. Un peu du patrimoine national disparaît, beaucoup de rêve avec lui.

Mais « le Bleu » *n'est pas* tout à fait mort. Patiemment reconstituée après des années de recherches à travers toute l'Europe, une *voiture est visitable* au Musée du chemin de fer de Mulhouse, et les nostalgiques fortunés trouveront, à la *fin de ce prestigieux volume*, les programmes des croisières encore possibles dans quelques wagons toujours en service.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ *LE TRAIN BLEU*, de Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla, Denoël, collection « Histoire des trains de luxe », 168 p., 380 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Partir...

★ **PATAGONIE EXPRESS, de Paul Theroux, traduit de l'anglais par Alexandre Kalda, Grasset, 404 p., 120 F.**

★ **PRÉPARATIFS DE FUITE, nouvelles de Lars Gustafsson, traduites du suédois par Marc de Gouvenain et Görel Bjurström, Presses de la Renaissance, coll. « Les nouvelles étrangères », 264 p., 110 F.**

★ **LA MORT EN ARABIE, une expédition danoise 1761-1767, de Thorkild Hansen, traduit du danois par Raymond Albeck, Actes Sud, coll. « Terres d'aventure », 428 p., 129 F.**

DANS le *Dictionnaire du Diable*, Ambrose Bierce définit le chemin de fer comme *« le plus important des nombreux moyens mécaniques qui nous permettent de quitter l'endroit où nous sommes pour gagner celui où nous ne sommes pas mieux »*. Cette hypothèse, exprimée par celui qu'on a surnommé le « Swift américain », semble pouvoir s'appliquer à l'écrivain américain Paul Theroux qui, par ailleurs, ne semble pas tellement apprécier l'auteur de *la Rivière du hibou (« Ni aussi fâché, ni aussi fou, ni aussi lettré que Swift »*, note-t-il en passant au nord du Mexique, après la gare de *Huichapan, dans la région supposée où* Bierce disparut sans laisser de traces en 1913). Paul Theroux, devenu le champion du roman ferroviaire, dont les Editions Grasset viennent de publier *Patagonie Express :* un long, long voyage de quelque 15 000 kilomètres et tout un continent — en vingt-deux trains, autant que de chapitres, — *qui mène en deux mois notre* romancier-voyageur du Massachusetts à la Patagonie ! Un matin, *il part de sa maison de Medford, prend le métro à Wellington* Circle, en même temps que les employés qui partent à leur travail ; direction la gare de Boston, Chicago, le Texas... le sud de l'Amérique du Sud. Eux, les employés, sont pressés ; lui ne l'est pas. Son postulat est simple : ne pas sortir *des rails (ou presque)*.

Le voyage n'est plus ce qu'il était. Et Montaigne, Ibn Battuta, Jean-Baptiste Tavernier, Stendhal ou Ruskin avaient une façon différente de voir du pays ; ce qui est bien évident. Jorge Luis Borges, qui fut un grand voyageur, armé de toute sa *curiosité et de son immense culture, évo*que le bonheur d'une promenade en ballon près de Napa en Californie *(« C'était pour nous un voyage dans ce paradis perdu qu'est pour nous le dix-neuvième siècle*, écrit-il dans ces notes de voyages intitulées *Atlas* (1). *Voyager dans la nacelle d'un ballon imaginé par Montgolfier, c'était aussi revivre les voyages d'Edgar Poe, de Jules Verne et de Wells »)*. Les migrations de masse, « organisés » qui remplissent les charters, n'envahissent tout de même pas tout le globe. Proches ou lointaines, il reste des terres à conquérir.

Né en 1941, Paul Theroux, lui, joue au train. C'est-à-dire qu'il a inventé sa façon d'écrire bien à lui et *nourrit sa nostalgie en suivant* des locomotives aux quatre coins du monde, Grand voyageur depuis toujours, ami de V.S. Naipaul à qui il a consacré une étude (2), universitaire en Afrique de l'Est (il a été expulsé du Malawi en 1965 sous le prétexte d'avoir participé à un complot d'assassinat contre le président du pays) et à Singapour dans les années 60-70, puis résidant à Londres, il a publié une *douzaine de romans depuis Waldo* en 1966, en passant par le très étrange *Palais des images* (traduit aux Presses de la Renaissance en 1980), une masse de photos retrouvées dont l'auteur se gorgeait avec le don d'observation, l'acuité de l'œil, qui le caractérisent. Le récit de voyage, *qui marque le tournant de sa carrière*, date de 1975, avec le succès de *The Great Railway Bazaar : by Train through Asia* (trad. : *Railway Bazaar*, Grasset 1987), une expédition ferrovaire d'Europe jusqu'en Inde, regroupant aussi ses expériences dans ces pays, sur les traces (littéraires) de *ses maîtres*, Graham Greene, Joseph Conrad, Ewelyn Waugh... Avant de quitter l'Angleterre, il a voulu aussi en déterminer les limites avec *son Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni* (Grasset, 1987).

Patagonie Express est d'une tout autre *ampleur. Mégakilométrique. Considérant* la voie ferrée et le train comme un point d'observation privilégié, son navire, son destrier, avec des arrêts dans des ports — les gares, — il raconte un continent entier comme avec un « fisheye ». Paradoxalement, il nous fait penser à Julio Cortazar qui, choisissant *la démarche inverse*, mit un mois pour aller de Paris à Marseille par l'autoroute A 6, campant dans les aires de repos, les parkings, pour considérer la France, avant de mourir (3).

Le dessin de la ville de Jerim par Carsten Niebuhr.

Voyageant dans ses wagons aux noms évocateurs — *Lake Shore Limited, Lone* Star, Aztec Eagle, Balboa Bullet, Expreso de Sol pour Bogota, Autoferro pour Guayaquil, Panamericano, etc., — Paul Theroux sait d'expérience qu'*« il n'y a pas deux trains qui se ressemblent. Les trains salvadoriens sont aussi déglingués que ceux du Guatemala, mais il y a des différences. La même Fruit Company pourrait les avoir engendrés, mais ils ont évolué différemment. Il en va de même des chemins de fer du monde entier... »* Il ajoute, plus loin : *« Au vrai, les pires trains vous font traverser les plus beaux paysages. Les express d'élite — les* bullet trains *au Japon, le* Train bleu *de Paris à Cannes, l'Ecossais* volant *vous offrent la virée, rien de plus — la vitesse diminue le plaisir du voyage. L'omnibus de Cutuco (Salvador), lui, se traîne à travers le spectaculaire »*.

Armé de son stylo à bille et de son passeport, l'auteur-voyageur ne nous parle pour ainsi dire pas des Etats-Unis — l'Illinois, le Middle-West, le Texas, — il est un Américain parmi d'autres, un *« touriste »*, dit-il. Ce n'est qu'après Laredo, la frontière mexicaine, et le puzzle des pays de l'Amérique centrale que l'expérience change de nature : d'abord parce qu'il ne parle pas très bien l'espagnol, mais, néanmoins, se sent un *gringo* d'un genre spécial, qui refuse d'être traité de « touriste ». *Il est un aventurier des rails perdus qui va « jusqu'au bout de la ligne »*, aussi loin dans le sud que le permettent les trains de Medford, Massachusetts. Il ne veut pas écrire un guide ni faire œuvre de romancier mais — *contrairement à Patagonie*, le chef-d'œuvre de Bruce Chatwin, *par exemple* — ne veut raconter que ce qu'il voit, ce qu'il entend. Clairement, froidement. On se met sur les rails. C'est parti. Au lecteur de ne pas se laisser larguer sur le ballast...

DANS *un* recueil de nouvelles écrites sur une période de vingt ans, de 1967 à 1987, et réunies sous le titre significatif de *Préparatifs de fuite*, le *suédois* Lars Gustafsson *(qui vit* aujourd'hui au Texas), évoque plutôt le désir de partir, fuir. Non pas le désir d'aligner des kilomètres, mais plutôt de trouver une logique à son existence... rappelant par là *la Mort d'un apiculteur* (Presses de la Renaissance) qui date de la même période. Dans le récit qui donne son titre au recueil, le narrateur dresse le lieu : *« Le paysage, plat à perte de vue, polders, prés marécageux, échappées d'eau bleue que le vent assombrit, touffes de roseaux jaunies »*. Descriptions d'entomologiste, d'ornithologue, d'observateur minutieux des âmes comme de la nature chez ce campagnard intellectuel et solitaire qui, du printemps aux premières gelées, tente dans une ruine couverte d'herbe de pour*suivre des travaux manuels qu'il dissimule* (un cerf-volant, peut-être). Hanté par l'angoisse, la paralysie, l'inquiétude, par ces histoires de personnages qui ne réapparaîtront pas ; quand il brûle ses outils, dans le premier froid hivernal, il abandonne ses « préparatifs de fuite ».

Est-ce *le même qui a erré dans la* bibliothèque universitaire à la recherche de cartes et de planches anciennes qui représentent des villes autrefois célèbres, aujourd'hui anéanties ? Le même encore, linguiste, amateur de cerfs-volants, qui recherche les traces et la langue d'une île, *très grande, de 127 000 habitants qui « une fois mis en face de la honte et de l'horreur de leur condition, se seraient massacrés jusqu'au dernier, quand ils prirent conscience du fondement de leur existence et du destin que leur prescrivait l'histoire »*. Il n'a pas besoin, lui, d'aller y voir pour imaginer la ville exterminée par elle-même où *« sereine , l'herbe se balance... Quand j'y songe, sa sérénité me semble sournoise » (Une île de la région de Magora)*.

La dernière partie des nouvelles constitue un ensemble : *Histoire de gens heureux*, où le fragment autobiographique s'imbrique dans le rêve, l'ironie, l'ésotérisme, le voyage immobile... Une belle et *magique introduction à l'œuvre complexe*, savante et toute simple de ce Gustafsson qui observe la fuite de son monde et de son temps.

LES Scandinaves ne sont pas forcément des voyageurs immobiles. Loin de là. Fascinés par le soleil, *par le Sud... Dans une nouvelle collection*, intitulée « Terres d'aventure », chez Actes Sud, vient de reparaître le très étrange et beau document de Thorkild Hansen, *la Mort en Arabie* (qui avait paru en 1981 aux Editions de l'Aire). Historien, grand voyageur et romancier, Hansen raconte la tragique et véridique expédition scientifique de six Danois partis vers Constantinople et l'« Arabie heureuse », le 4 janvier 1761, de la rade de Copenhague : un *philologue, un physicien-botaniste, un* mathématicien-astronome, un médecin-physicien, un peintre-graveur. A travers l'Egypte, Alexandrie, Suez, Rhodes, traversant la mer Rouge vers le Yémen et Moka, puis l'Inde, Bombay, ces voyageurs-là, en quête d'espérance et de progrès, se retrouvent face à une nature hostile, qui va les anéantir et réduire à une tragédie le thème secret de leur grand voyage. Seul, l'un de ces six hommes reviendra vivant *au Danemark : Carsten* Niebuhr (4), dont les *Carnets* sont la trame de ce livre et dont les relations du voyage en Arabie seront le sujet d'études de toutes les universités européennes.

(1) Jorge Luis Borges - Marie Kodama : *Atlas* (Gallimard, 1988).

(2) V.S. Naipaul : *An Introduction to his Works* (Africana Publishing Corporation, 1972).

(3) Carol Dunlop - Julio Cortazar : *Les Autonautes de la cosmoroute ou Un voyage intemporel Paris-Marseille* (Gallimard, 1983).

(4) Carsten Niebuhr (1733-1815), géographe et voyageur allemand d'origine danoise, auteur d'une *Relation de voyage en Arabie (1776-1786)*.

● LETTRES ITALIENNES

« Si je n'avais pas été écrivain... »

(Suite de la page 9.)

— Si vous n'aviez pas été écrivain...

— Point d'embarras : j'aurais été toute la vie montreur de marionnettes. D'ailleurs c'est aussi mon métier.

— J'ai gardé un beau souvenir d'un de vos spectacles en appartement. C'était en 1977, et le sujet en était la Révolution française...

— La Révolution m'a toujours passionné, car je vis en curieux, une curiosité axée sur le souvenir, c'est-à-dire l'histoire... Avant de lire Furet et Tocqueville, j'ai pensé la Révolution française par le souvenir que m'en apportaient mes petits personnages de vingt centimètres de haut. La réminiscence est toujours bonne, pour la raison et pour le cœur ; l'oubli est désastreux, anthropophage.

— Qu'est-ce pour vous la Révolution : de l'énergie au sens mystique, une « action surnaturelle » ?

— Vous l'avez dit fort bien : c'est comme ça.

— Des ombres qui bougent dans vos souvenirs comme sur un écran...

— Oui, la salle de spectacle ne ferme jamais. On se fait emporter par un courant d'actions humaines chargées d'intersignes, comment disait Louis Massignon, d'actions où il y eut du surnaturel, et qui demeurent emblématiques, même dans cette misérable chute des continents, cette extermination du souvenir par l'informatique. Ce courant d'énergie se déroule jusqu'à la dernière fusillade de Waterloo.

— En lisant vos livres, on est frappé par votre pessimisme, par l'impatience d'une catastrophe libératrice, par la répugnance morale et physique pour ce qui vous entoure. Pourtant, il y a aussi un sens très fort de la vie.

— C'est la répugnance fort naturelle du biophile pour la destruction, la mort de la beauté qui entraîne celle de toute la vie sur la planète.

— Parfois on a l'impression que toute l'horreur que vous ressentez est là pour exalter, immensément agrandi, un détail minuscule et humble, qui assume soudainement la valeur d'absolu. Est-ce ainsi ?

— Le maire d'Hiroshima m'a donné cet exemple : sous la pluie de feu, il tentait de sauver le portrait de l'Empereur, en l'emportant avec lui, sur le fleuve de mort.

— Vous n'avez pas d'espoir que le drame écologique, la pollution universelle, puissent trouver une issue satisfaisante, une solution politique et technique...

— C'est un drame métaphysique : notre condition dans l'être est sous le faible jour de la passivité. On n'en sort pas.

— Dans cette perspective, à quoi bon prendre des précautions, ne pas respirer du CO2, manger des aliments moins pollués ?

— Voulez-vous que je me mette à prêcher la suppression biblique des nouveau-nés et des nids des cigognes migratrices qu'on mitraille parfois, parce que la vie, à cause d'un dépassement tragique des mesures, est devenue tout à fait imbuvable ? J'ai des mains : je protège, je soigne ; mon petit rideau se lève pour faire rire ; sur ma table il n'y aura jamais de fast food, des ignobles frites... Un poème parlant d'eau ou de misère, c'est de l'eau qui n'est pas polluée : on peut en boire ; buvez-en.

— Je vois réapparaître ce sourire qu'on rencontre souvent dans vos livres : un peu semblable à celui de l'homme-arbre dans le *Triptyque des fraises*, de Jérôme Bosch.

— Quelqu'un, à mon insu, y aura mis ça... Je l'en remercie.

A ce point, notre entretien se termine. Je demande à Guido Ceronetti, si, par hasard, j'ai deviné, en lui posant mes questions, au moins l'une de celles qu'il aurait pu souhaiter.

« Non, mais ce n'est pas grave, vous savez. Cela s'est très bien passé quand même ! »

Peut-être aurais-je bien fait d'agacer un peu sa passion pour les faits divers les plus noirs, pour certains crimes célèbres ou locaux analysés par lui dans des articles de *la Stampa* de Turin, journal auquel il collabore régulièrement depuis 1972. Je l'interroge : « Que va donc faire un chercheur de ce qui demeure dans la boue passagère des faits divers ? »

— Mais... croyez-vous qu'Œdipe, l'Aveugle, Rachel, Job et Hécube soient tellement loin de l'abattoir ? »

Ceronetti enfile son manteau et ajuste son béret. Tel l'homme-arbre de Bosch, il me regarde en souriant.

BENEDETTA CRAVERI.

Arbasino, cosmopolite provincial

(Suite de la page 9.)

Parmi ces nouvelles, il est difficile de ne pas préférer *Eté prolongé* : c'est l'adolescence dans la vaste demeure d'été, et c'est peut-être le dernier été insouciant sous les tonnelles bourdonnantes d'insectes. On joue au tennis, on essaie la première voiture, le cœur *égrène tous les instants* du jour violent et pur ; peut-être la mort ne viendra-t-elle jamais, peut-être n'est-elle que pour les autres, l'esprit fait bloc avec le corps... Mais, soudain, les folles alarmes du cœur font se lever les premières pensées d'une trahison possible. On craint de n'être plus aimé alors qu'on a cessé d'aimer, et l'on ignore que l'amour inaccompli est le plus redoutable, en ce qu'il dure toujours et qu'il ne finit pas d'être triste. *Enfin, un jour on quitte* le paradis sans s'en apercevoir.

Un autre récit remarquable — *Giorgio contre Luciano* — est celui d'un amour, justement *accompli*, entre deux garçons : l'un qui est le séducteur, et l'autre qui ne se doute de rien et qui finira désespéré lorsque le premier, ayant satisfait son désir, l'abandonnera, le rendant à la ville de province où rien ne passe inaperçu, où l'on guette toujours le *péché* pour ne jamais cesser de le juger et de le punir.

Quant à *Miroir, gentil miroir*, il s'agit d'un exercice de haute voltige où il n'est pas interdit de voir à la fois une parodie de d'Annunzio et un hommage à Ronald Firbank, l'auteur de *la Princesse artificielle* (2) et des *Excentricités du cardinal Pirelli* (3), mort à Rome en 1926. Arbasino doit être l'un des seuls guides capables de vous *conduire jusqu'à la tombe oubliée* du cimetière romain où l'extravagant Anglais dort de son dernier sommeil...

Une divine marquise sicilienne

Entre fin de siècle et Belle Epoque, *Miroir, gentil miroir* est l'histoire d'une baronne libertine, une sorte de divine marquise sicilienne *qui a besoin de s'inventer tout un* théâtre de masques et de viols pour arriver au plaisir...

A la différence de Firbank, qui fait proliférer les non-sens jusqu'à obtenir une rigoureuse cohérence dans l'artifice, le narrateur, Arbasino lui-même, entre et sort du récit, tel l'acteur qui trahit les personnages du drame en multipliant les apartés à l'adresse du public pour en faire son complice. Et cette façon de démailler la narration, d'arrêter la fiction pour ensuite la relancer, de façon intermittente, est, en fait, ce qui caractérise les romans d'Arbasino à partir de son deuxième ouvrage, *l'Anonimo lombardo* (1959), où réapparaît le thème de l'amour homosexuel, mais comme entouré de barbelés de citations en bas de page.

Par ailleurs, son roman le plus ambitieux, *Fratelli d'Italia*, s'offre d'abord, un peu à la manière de *Marelle*, de Cortazar, comme un travail maniaque sur la *« structure »* et la *« forme » : « Ah !* s'exclame Arbasino, lorsque, quelque treize ans après sa publication, il réécrit ce roman, *quelle excitation créative et critique n'éprouvait-on pas en démontant et en remontant le jouet surgi au croisement de tant d'euphories... avec tous ces petits tiroirs remplis d'ustensiles fascinants... en essayant une « clé » après l'autre, jusqu'à ce que la serrure bloquée cède... »*

Ne pas être dupe, montrer que la fiction n'est qu'une fiction, qu'il n'y a pas de profondeur, qu'un roman est avant tout un agencement impeccable d'aventures irresponsables, ont été des manies ou des caractéristiques de la littérature de l'avant-dernière décennie. Mais Arbasino, un moment séduit, sut vite prendre le large et ses distances : les intermittences du goût, des manières, le recensement de gestes, l'inventaire de ces tournures de langage propres à une époque, à un milieu, qui classent ou déclassent les gens, étaient la substance même dont il allait continuer de nourrir son œuvre.

Joubert disait que celui qui a de *l'imagination sans érudition* a des ailes et n'a pas de pieds. Ni les unes ni les autres n'ont jamais manqué à Arbasino, l'un des écrivains italiens les plus représentatifs de ce que l'on appelle la *« crise de la civilisation »*, crise qui réside, peut-être, dans la perpétuelle difficulté de trouver un équilibre véritable, une affinité spirituelle entre la connaissance et l'art.

Si quelqu'un a des chances d'y parvenir, c'est bien notre Italien.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **LES PETITES VACANCES, d'Alberto Arbasino, traduit de l'italien par Brigitte Pérol, Quai Voltaire, 286 p., 120 F.**

★ **MIROIR, GENTIL MIROIR, d'Alberto Arbasino, traduit par Annie Kériguel et Jérôme Vérain, Clancier-Guénaud, 202 p., 59 F.**

(2) Gallimard, « L'imaginaire ».
(3) Rivages, 1987.

Autres parutions

● FRUTTERO et LUCENTINI : *La Prédominance du crétin*. — Les deux complices ont donné deux articles mensuels à *la Stampa*, depuis 1972. En faisant un choix de ces textes pour les éditions Mondadori, Fruttero et Lucentini ont *« découvert »* qu'ils avaient tous trait à la « bêtise », sous ses formes les plus diverses. Voici donc une suite d'esquisses pour un portrait du crétin moderne. En fin de volume, on trouve quelques *« exercices d'admiration »* qui compensent la férocité du reste. (Traduit de l'italien par J.-C. Zancarini, Arléa, 320 p., 120 F.)

● GIUSEPPE ANTONIO BORGESE : *Eva*. — Né en Sicile, en 1882, mort en Toscane soixante-dix ans plus tard, après s'être exilé *en Amérique*, Borgese fut un des meilleurs analystes du fascisme. Voici un de ses recueils de nouvelles : le désarroi des passions sous la banalité quotidienne (Traduit de l'italien par Eliane Deschamps-Pria, éd. Desjonquères, 138 p., 89 F.)

● DINO BUZZATI : *Pioche de feu*. — Après *le Capitaine Pic*, un deuxième volume des poèmes de Buzzati : une partie d'entre eux sont réunis sous le titre-programme de *Pardon, la place de la cathédrale, c'est de quel côté ?* (Traduit de l'italien par Dino Beralto, éd. bilingue, postface de Frédéric Bonan, La Tourelle, 40, rue Fargès, 13008 Marseille, 100 p., 57 F.)

● GIOVANNI DELLA CASA : *Galatée*. — Un traité de 1558 sur les bonnes manières. Un « code du raffinement ». (Traduit de l'italien par Alain Pons d'après la version de Jean de Tournes (1598), présentation d'Alain Pons, Quai Voltaire, 172 p., 80 F.)

هكذا من الأصل

Vie associative

Les mal lotis de l'« amendement Coluche »

Les craintes des associations humanitaires qui ne bénéficient pas de ce texte

L'AMENDEMENT tant réclamé par Coluche et par ses amis, instituant un nouvel avantage fiscal favorable cette fois aux donateurs ayant de faibles revenus, a enfin été voté par le Parlement. Selon la formule retenue, les Français pourront déduire directement de leurs impôts 50 % du montant des dons – pris dans la limite de 400 F – en faveur d'associations s'occupant de fourniture gratuite de repas. En voici le texte exact : « *Les versements affectés à la fourniture gratuite des repas à des personnes en difficulté ouvrent droit, au choix du contribuable, à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 50 % du montant de ses versements pris dans la limite de 400 F* » (art. 4 de la nouvelle loi de finances de décembre 1988).

L'argument de Coluche et de ses partisans reposait sur la constatation selon laquelle le mode de déduction fiscale traditionnel (déduction sur le revenu imposable) favorisait surtout les hauts revenus soumis à des tranches fiscales fortes. Or, expliquaient-ils, la grande majorité des donateurs est composée de Français modestes faisant des dons moyens d'environ 230 F.

Le gouvernement rétablit un équilibre entre ces donateurs, qui pourront utiliser l'une ou l'autre des formules (déduction sur impôt ou sur le revenu), voire mélanger les deux (en tenant compte des plafonds) et retenir la formule qui leur sera la plus favorable.

Tout d'abord, lors du passage en première lecture, le gouvernement pensait limiter cet avantage aux dons en faveur d'associations fournissant des repas gratuits en France. Dans l'exposé des motifs, la commission des finances explique que « *le mécanisme retenu, plus favorable aux revenus modestes ou moyens, vise à encourager dès cette année les actions de solidarité, dans le cadre d'une politique globale d'aide aux personnes en difficulté qui passe notamment par l'institution d'un revenu minimum d'insertion* ».

Cette discrimination entre les activités en France et à l'étranger a aussitôt soulevé une vague de contestation au sein des associations s'occupant du tiers-monde. Jusqu'à présent, en effet, la France n'avait jamais fait une telle distinction. De même, les organisations s'occupant d'autres formes d'assistance, et notamment des projets de développement, ont immédiatement protesté.

Une vingtaine d'associations (1) sont intervenues, début novembre, auprès des sénateurs pour que ceux-ci amendent le texte de l'Assemblée. Jusqu'à présent, disaient-elles dans un texte remis aux élus, tous les aménagements fiscaux concernant ce domaine profitaient à toutes les œuvres humanitaires d'intérêt général.

Le législateur n'avait jugé ni souhaitable ni possible de privilégier telle ou telle forme d'aide humanitaire. Pourquoi et au nom de quoi, en effet, choisir entre nourrir ceux qui ont faim et soigner ceux qui souffrent si l'on peut lutter contre ces deux maux ensemble ? La France, enfin, qui veut être l'un des pays à l'avant-garde de l'aide au tiers-monde, n'avait jamais voulu faire de distinction et encore moins de discrimination entre ceux qui aident les Français dans la misère et ceux qui soulagent les hommes en détresse dans les pays les plus démunis.

Une multitude de petits dons

Sensibles à la première partie de l'argumentation, les sénateurs ont voulu élargir les mesures à l'assistance alimentaire, médicale ou matérielle, tout en précisant « *en France* ». Les députés ont, eux, préféré la seconde formule; c'est-à-dire le maintien aux associations fournissant des repas, quel que soit le pays (restriction faite pour les revenus de 1988 imposables en 1989, date à laquelle s'applique la limitation au territoire français..

Ce débat sur le champ d'application de la loi n'est pas de pure forme. L'action humanitaire repose sur une multitude de petits dons. Les associations qui ne sont pas bénéficiaires du nouveau dispositif craignent, à juste titre, de voir les donateurs se tourner vers les rares œuvres d'intérêt général, qui leur permettront de bénéficier d'un traitement fiscal plus favorable.

La formulation retenue obéit à un choix économique et politique. Les exigences budgétaires ont certainement obligé à réduire le camp des associations concernées.

On peut toutefois s'étonner de voir exclusivement renforcée une certaine forme d'aide, celle à court terme d'urgence, et cela au détriment de l'aide à long terme pour le développement. La mesure prend à contre-pied toutes les organisations qui aujourd'hui dénoncent ce type d'aide d'urgence. L'aide alimentaire doit, disent-elles, sous peine de devenir un travail de Sisyphe, s'accompagner d'un ensemble de mesures à plus long terme qui aideront au décollage économique.

Pour M. Claude Malhuret, l'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, cette loi est extrêmement dangereuse : « *Si le gouvernement a décidé d'asphyxier les associations de recherche médicale, celles de secours au tiers-monde, telles que Médecins sans frontières ou le Comité français pour l'UNICEF et bien d'autres encore, il a trouvé là une arme redoutable.* » Selon M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'aide humanitaire, « *il importait de s'assurer avant la mise en place du revenu minimum d'insertion, que la chaîne de solidarité* [était] *suffisamment approvisionnée pour les sans-abri et les exclus..., au-delà de cette formule d'urgence, je poursuis les concertations avec les ministères concernés, la préparation d'un texte destiné à favoriser le développement de l'action humanitaire par les associations et les fondations* ». Le secrétaire d'Etat invite d'ailleurs tous ceux qui ont des idées à les soumettre. Espérons que les associations se mobiliseront cette fois plus vite, car beaucoup ont reconnu ne pas s'être réveillées assez tôt lors du vote de cette dernière loi.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Dont Action internationale contre la faim, Armée du salut, ATD Quart-Monde, Association Raoul-Follereau, Comité français contre la faim, Médecins du monde, Médecins sans frontières...

Les détours de l'exonération

Exemple n° 1 : Les « petits revenus ». Le contribuable dispose d'un revenu annuel global de 58 000 F et verse 600 F de dons à des organismes d'intérêt général (soumis à déduction sur le revenu imposable). Après application du barème de 1987 (deux parts), l'impôt dû est égal à 3 045 F. Après décote et minoration, il est égal à 1 504 F.

Si le contribuable fait un don supplémentaire en versant 400 F à des fins d'aide alimentaire, le nouvel article de la loi de finances permet de soustraire de l'impôt 50 % des 400 F, soit : 3 045 F moins 200 F = 2 845 F.

Après décote et minoration, l'impôt dû est égal à 1 148 F. La réduction totale d'impôt est de 356 F. La logique du dispositif apparaît clairement : inciter les contribuables aux revenus modestes ou moyens à effectuer un effort supplémentaire de dons.

Exemple n° 2 : Les « gros revenus ». Le contribuable a le choix entre la réduction d'impôt et la déduction des dons de son revenu imposable selon les règles de droit commun. Dans la mesure où il aurait un taux marginal d'imposition supérieur à 50 %, la dernière formule lui serait dans ce cas favorable comme le montre l'exemple suivant : un revenu annuel de 500 000 F et un montant total de dons en faveur de l'aide alimentaire de 1 000 F.

Si l'on applique la réduction d'impôt, le revenu imposable est égal à 500 000 F moins 600 F : 499 400 F, soit un impôt de 189 498 F duquel sont soustraits 200 F de réduction d'impôt. L'impôt dû après minoration est égal à 183 619 F. Si l'on applique le mécanisme actuel de déduction des dons du revenu imposable, celui-ci est de 499 000 F, ce qui donne un impôt après minoration de 183 593 F. Le contribuable a donc intérêt à opter pour cette dernière solution.

Au chevet des déracinés

Venir en aide aux enfants hospitalisés loin de leur pays

IL n'y a pas de plus grande injustice que la souffrance et la solitude de l'enfant. L'association Médecins du monde le sait bien. C'est pour cela que, au fil des ans, elle a été amenée à élargir son activité en faveur des petits. Dernières actions en date : le parrainage d'enfants étrangers séjournant seuls, à des centaines et même des milliers de kilomètres de leurs parents, dans des hôpitaux français, et la création d'une chaîne de l'espoir. Celle-ci consiste à faire venir en France des enfants atteints d'un mal qu'une opération chirurgicale relativement simple, mais impossible à réaliser dans leur pays, pourrait sauver ou aider à mieux vivre.

La première activité est peu coûteuse. Elle ne demande qu'un peu de temps ; elle a été organisée par Mme Catherine Peterman, une femme de cœur. Hôtesse de l'air à UTA, elle connaît bien l'Afrique. Epouse d'un obstétricien membre de Médecins du monde, elle a été amenée à côtoyer les enfants de la grande misère.

Lors d'un séjour au Tchad, Mme Peterman a rencontré Adoun, atteint d'une curieuse maladie : des polypes poussaient sans cesse dans sa gorge. Trachéotomisé d'urgence, il a dû être opéré en France, loin de sa famille. De retour à Paris, Catherine Peterman a retrouvé Adoun, qui avait six ans. Elle a pris l'habitude de le voir régulièrement pour soulager sa solitude et a découvert alors d'autres enfants dans le même cas, envoyés d'urgence dans un pays inconnu, dont ils ne connaissent pas forcément la langue. Elle eut alors l'idée de chercher des femmes et des hommes pour leur rendre visite et leur apporter soutien et affection. Catherine les a trouvés au sein des donateurs de Médecins du monde. Ils ont été sélectionnés lors d'un long entretien, au cours duquel ils ont précisé leurs motivations, leur disponibilité et la façon dont ils envisagaient la relation à venir avec l'enfant et l'équipe hospitalière.

L'espoir en amont du parrainage

Il n'est pas question de laisser planer une équivoque : ces enfants ne sont pas adoptables. Ils ont juste besoin d'un parrainage, l'aide la plus désintéressée qui soit. Le séjour de ces petits malades peut durer quelques semaines, parfois quelques mois. Et, selon les hôpitaux, le parrainage peut prendre la forme de visites à l'hôpital, de sorties lorsque le médecin et la famille en ont donné l'autorisation, voire d'un accueil en famille si l'état de l'enfant ne nécessite plus de soins hospitaliers réguliers, mais ne permet pas non plus le retour dans son foyer.

Actuellement, Médecins du monde travaille avec les hôpitaux pédiatriques de Necker, Saint-Vincent-de-Paul, Trousseau et Robert-Debré, ainsi qu'avec Bichat, Broussais, Laennec, et les centres de convalescence de Saint-Maurice et de Margency dans le Val-d'Oise.

Dans ces établissements, les équipes soignantes signalent les enfants étrangers, isolés, mais aussi français à Médecins du monde, qui met alors en place un parrainage. Une trentaine de volontaires ont accueilli, en 1988, une cinquantaine d'enfants. La plupart d'entre eux sont repartis définitivement guéris, mais il arrive que l'issue soit plus douloureuse, et le sourire de cette petite fille algérienne, morte récemment d'un cancer, restera longtemps dans la mémoire de sa marraine qui, jusqu'au dernier moment, lui a apporté un peu de chaleur.

La chaîne de l'espoir se situe en amont de ce parrainage. Son principe est simple : il s'agit de faire venir en France des enfants qui souffrent de maladies graves, hypothéquant leur espérance de vie ou les condamnant à l'infirmité (poliomyélite, cardiopathie) ou bien qui ont été victimes de blessures et de traumatismes, entraînant des handicaps moyens (brûlures, fractures ouvertes...). Il suffirait bien souvent d'une intervention chirurgicale pour les sauver ou les aider à mener une vie normale ; mais, dans leur pays, les structures sanitaires sont telles qu'il est impossible de les prendre en charge.

Priorité aux familles modestes

Médecins du monde accueille déjà quelques enfants en province, mais voudrait élargir son champ d'action. Des chirurgiens de toutes spécialités ont déjà accepté d'opérer gratuitement dans leurs propres services ; déjà, des cliniques s'organisent pour recevoir les enfants et assurer les soins postopératoires : des familles d'accueil sont volontaires pour héberger les enfants avant et après l'intervention et leur rendre visite pendant leur hospitalisation ; enfin, les compagnies de transport (avions et ambulances) offrent des tarifs réduits. Médecins du monde a estimé que de telles interventions, reposant sur la solidarité, coûtent en moyenne 20 000 F.

Le plus difficile, bien sûr, est de sélectionner les enfants, car une telle action ne peut qu'être limitée. Priorité est donnée aux familles modestes, aux enfants pour lesquels les chances de succès sont les plus grandes et dont la maladie ne nécessite pas une convalescence trop longue.

Pietr, Leila, Yen et Amadou ont déjà bénéficié de cette chaîne de l'espoir. Pietr et Yen avaient tous les deux six ans et avaient une malformation cardiaque lorsqu'ils sont venus, l'un de Pologne, l'autre du Vietnam. Ils sont aujourd'hui guéris. Leila, quatorze ans, a été victime des bombes au Liban. Ses trois frères sont morts ; elle a eu le visage déformé, brûlé. Des chirurgiens parisiens sont intervenus plusieurs fois pour lui refaire un visage humain et lui éviter de devenir aveugle. Amadou, un petit Sénégalais de douze ans, était, lui, tombé dans le feu. Son ventre était brûlé au troisième degré. Il avait été soigné par l'infirmière locale, mais celle-ci n'avait pas remarqué qu'il restait recroquevillé : les plaies, en cicatrisant, avaient collé son thorax aux cuisses. Il est resté quatre ans ainsi. Des chirurgiens français l'ont opéré. La greffe de la peau a remarquablement pris et, aujourd'hui, Amadou marche. Il est reparti pour le Sénégal, quinze jours après son opération.

Difficile, en écoutant de tels récits, de ne pas vouloir faire en sorte que d'autres enfants bénéficient de cette chaîne de solidarité, de cette chaîne de l'espoir.

Ch. Ch.

★ Médecins du monde, 67, avenue de la République, 75541 Paris, Cedex 11. Tél. 43-57-70-70.

CINÉMA

Jerzy Skolimowski a terminé « Eaux printanières »

Lodz-Los Angeles-Venise

Retour en Europe du cinéaste polonais Jerzy Skolimowski, qui vient d'achever à Venise, après Prague et Rome, le tournage de son nouveau film, Eaux printanières, *adapté d'une nouvelle d'Ivan Tourgueniev.*

De Lodz, en Pologne, où Jerzy Skolimowski fit ses études classiques et cinématographiques, à Los Angeles où il vit désormais, le trajet du cinéaste, qui fête cette année ses cinquante ans, est sinueux et riche. Ses films, depuis *Rysopsis*, présenté en 1964 à Venise, jusqu'au *Bateau-phare*, consacré meilleur film anglais en 1986, en passant par *Deep End*, *Travail au noir* et *Moonlighting*, primé à Cannes, lui ressemblent : intelligents, aiguisés.

Eaux printanières est à ce jour son plus gros budget : plus de 60 millions de francs assumés principalement par le producteur italien Angelo Rizzoli, qui se remet vaillamment de la faillite de son groupe d'édition, activité qui lui a permis d'acquérir les droits d'adaptation à l'écran de nombreuses œuvres littéraires, dont celle de Tourgueniev. Belle affiche : Nastassja Kinski, Timothy Hutton (*Des gens comme les autres*, son premier film de Robert Redford derrière la caméra, *Daniel*, de Sydney Lumet), Valeria Golino et Bill Forsythe.

A ce jour, au montage, il devrait être achevé en mars. Juste à temps pour le comité de sélection du Festival de Cannes dont Skolimowski est une sorte de vétéran. Outre que plusieurs de ses films y ont été présentés, il en fut il y a deux ans, un juré terriblement exigeant et provocateur. Rencontre à Venise, dans la cour du Palais des doges :

« A l'université de Lodz, en Pologne, vous avez suivi des cours de littérature et d'histoire. Est-ce là que vous avez découvert l'œuvre d'Ivan Tourgueniev ?

— J'ai lu la nouvelle de Tourgueniev à l'école, à Varsovie, en 1952, durant les pires années du stalinisme. A cette époque, les programmes scolaires étaient très « orientés Moscou ». Les leçons de russe étaient obligatoires et on devait se taper un programme de littérature atroce : Gorki, Ostrovski, des auteurs qu'on ne peut vraiment pas lire. Tourgueniev fut une véritable découverte : à quinze ans, je comprenais qu'une « vraie » littérature existait.

— Comment vous est venue l'idée de transposer *Eaux printanières* à l'écran ?

— Jeremy Thomas — producteur anglais du *Dernier Empereur*, de Bernado Bertolucci, — a établi le contact avec le producteur italien Angelo Rizzoli qui possédait les droits d'*Eaux printanières*, nouvelle écrite en 1871. En moins de dix minutes, le contrat était conclu. Après avoir écrit un premier jet du script, j'ai travaillé avec un excellent scénariste, Alexandre Abadachian, qui a écrit *les Yeux noirs*, le dernier film de Mikhalkov. Ce travail nous a pris six semaines.

— Et durant ces six semaines vous avez réuni votre distribution artistique ?

— J'ai eu beaucoup de chance : les quatre acteurs principaux auxquels j'avais pensé d'emblée — Timothy Hutton, Nastassja Kinski, Valeria Golino et Bill Forsythe, — ont accepté sans problème.

» Le rôle de Sanine nécessitait quelqu'un qui allie innocence, naïveté et romantisme. Il est très difficile de trouver des acteurs américains qui n'aient pas trop l'air américain et qui réunissent ces trois critères. Timothy Hutton était le premier d'une très courte liste. Bill Forsythe — l'un des héros du *Bateau-phare*, mon dernier film, — a accepté de reprendre les 15 kilos qu'il avait enfin décidé de perdre pour interpréter le rôle de Polozov. Gemma, la jeune femme, devait être européenne, le prototype de la jeune fille italienne. Le choix était simple : Valeria Golino est la seule comédienne de cette génération en Italie.

» Le choix de Maria, l'héroïne d'*Eaux printanières*, était plus délicat. Tout de suite, tout le monde a dit Adjani. C'est vrai, elle est phénoménale, mais les spectateurs auraient été moins surpris. Nastassja Kinski est imprévisible, sauvagement sophistiquée, elle marie la naïveté de l'enfance et les faiblesses de la femme et ne tombe jamais dans le jeu horrible de la femme fatale.

— On ne vous attendait pas sur le terrain romantique, sur un film « classique », en costumes...

— Je hais les films dits « classiques », ces grosses machines style Eisenstein, trop stylisées, trop bien dessinées. Mon approche est beaucoup moins esthétique. Je veux essayer de surprendre le public à chaque seconde. A aucun moment, je n'ai voulu rendre l'ambiance du dix-neuvième siècle, les intérieurs, les manières, les costumes du dix-neuvième siècle. J'espère que mon film sera plus subtil. Si *Eaux printanières* est une grosse production, je n'ai pas pour autant renoncé à ce *qui fait ma boutique* : la variété des angles et des couleurs. Je crois même être arrivé à élargir ma palette.



Nastassja Kinski

— *Eaux printanières* est votre première « superproduction ». On dit que c'est un film cher...

— Il coûtera un peu plus de *10 millions de dollars (61 millions* de francs) qui sont venus essentiellement de trois sources : Angelo Rizzoli, qui a tout organisé, Ariane Films à Paris, et Windgate en Grande-Bretagne (qui a produit par exemple *Chambre avec vue)*.

— Vous vivez aujourd'hui à Los Angeles après plus de quinze ans à Londres. Avez-vous été chassé par le climat politique britannique, dont beaucoup d'artistes disent qu'il est empoisonné par les « programmes Thatcher » ?

— Je ne me suis jamais intéressé à la politique, ni à Londres ni nulle part. J'ai décidé de quitter l'Angleterre parce que je n'aimais pas le temps qu'il fait à Londres. J'habitais près de Hyde Park. Je commençais chaque journée par une promenade, plutôt content, jusqu'à ce que je réalise qu'il y avait quelque chose de définitivement pessimiste dans ce parc, chez ces gens, dans cette ville. J'ai eu le sentiment que les choses ne pourraient pas aller mieux mais, lentement, plus mal.

» Pour mon premier film « américain », *le Bateau-phare*, je suis allé à Hollywood assurer la post-production et j'ai loué une maison à Santa-Monica. Je commençais chaque journée par une promenade sur la plage, face à l'océan. Il fait toujours beau. On ressent une sorte de force de vie, d'optimisme, à marcher contre le vent, contre la brise de l'océan. Et puis, on sait qu'on se trouve à vingt minutes du centre mondial de l'industrie cinématographique. On rencontre un monde fou, 99 % de ces rencontres ne donneront rien mais on a la certitude que les choses vont arriver et qu'elles vont bien se passer.

— Cela ne vous ennuie pas de vivre confortablement sur les bords du Pacifique, loin de vos compagnons de jeunesse, Roman Polanski et surtout Andrej Wajda, qui a choisi de continuer de vivre et de travailler en Pologne ?

— J'ai de charmants souvenirs de notre enfance commune là-bas. Mais nous avons eu des vies très différentes, et cela a donc eu des conséquences très différentes. La seule chose que je constate est que je suis le seul des trois à être toujours marié à la même femme. Aujourd'hui, j'ai deux enfants, je suis très proche de ma famille et très heureux comme ça.

— *Avant d'être cinéaste,* vous avez publié en Pologne deux volumes de poèmes, une pièce de théâtre, un recueil de nouvelles...

— Je prends des notes, depuis toujours. Essentiellement poétiques. Sans penser à une éventuelle publication. Je continue de peindre aussi. Mes deux fils font d'ailleurs la même chose que moi, ils écrivent, ils peignent : il y a entre nous une sorte de compétition.

» La poésie a façonné mon imagination. S'il y a dans mes films des métaphores poétiques, des éléments visuels purement imaginaires, cela vient directement de ce goût de la poésie. Peut-être aussi de mon admiration pour Orson Welles, Federico Fellini ou Ingmar Bergman même si je ne prétends pas avoir jamais essayé de faire des films comme ils les ont faits.

— Au début de votre carrière, vous n'aviez qu'une peur : ennuyer votre public. Cette peur vous tient-elle toujours ?

— Je crois savoir aujourd'hui comment être intéressant. Dans la grande compétition des films ennuyeux — j'en ai vu beaucoup désormais, — j'ai appris à sauter la plupart des obstacles. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

« Imagine », d'Andrew Solt

Autoportrait posthume de John Lennon

Une masse de documents inédits — dont une grande partie provient de la collection de Yoko Ono — reconstitue le cri (lyrique) de l'ancien Beatle.

Début des années soixante-dix, John Lennon, séparé des Beatles, croyait aux individus — ce qui faisait glousser beaucoup — et touchait par un mélange de sincérité et de spontanéité. La naïveté s'était un peu gommée. Il n'envoyait plus de glands pour des arbres de la paix aux chefs de gouvernement du monde. « *N'attendons plus les leaders, les gourous ou les sauveurs,* disait-il. *C'est à chacun de nous d'agir. Tout ce qui se passe dans le monde, nous en sommes responsables.* » Lennon cristallisait alors son rêve sur une mélodie simple :

« Imagine que le Paradis n'existe [pas (...).
Imagine tous les gens
vivant dans l'instant présent.
Imagine que les pays n'existent pas.
Ce n'est pas si difficile que cela
Rien au nom de quoi tuer ou mourir
Et pas de religion non plus.
(...) Imagine que la propriété soit [abolie
(...) Plus de convoitise ni de famine
Simplement la confrérie des [hommes
Imagine tous les gens vivant en [paix. »

Cette chanson, *Imagine*, donne aujourd'hui son titre au documentaire spectaculaire sur la vie de John Lennon voulu par Yoko Ono, sa compagne, produit par David L. Wolper pour la Warner Bros et réalisé par Andrew Solt.

David L. Wolper et Andrew Solt, déjà responsables du film *This is Elvis*, ont disposé d'une masse de documents incomparables. Ceux d'abord appartenant à la collection personnelle de Yoko Ono : deux cents heures de pellicule et de bande vidéo, des inédits pour la plupart, couvrant tous les aspects de la vie de Lennon, le montrant en train de créer *sa musique, en pleine joute* verbale avec des journalistes ou dans des moments d'intimité avec sa famille. Ceux, ensuite, provenant de toutes les sources imaginables. David L. Wolper et Andrew Solt, qui avaient réuni plus de cent heures d'interviews du chanteur, ont alors laissé John Lennon raconter lui-même son histoire, intégrant simplement des commentaires de personnes ayant compté dans sa vie : Yoko Ono bien sûr, ses deux fils, Julian et Sean, Cynthia, la première épouse et George Martin, le chef d'orchestre-arrangeur souvent nommé comme étant le cinquième Beatle.

Le film, dont le cœur est constitué par les séances de répétition et d'enregistrement pour l'album *Imagine* dans la demeure de Lennon à Tittenhurst en 1971, est ainsi une sorte d'autoportrait posthume. Un beau document sur l'aventure d'abord des Beatles mais toujours vue à travers le regard de John Lennon qui, en pleine « Beatlemania », publie un petit livre surréaliste, *En flagrant délire*, comme pour marquer sa volonté de mener une aventure à la première personne. Les quatre petits « prolos » de Liverpool chantent leur premier titre *(Love me do)* à la Caverne de leur ville natale sous le regard de Brian Epstein, leur manager. Ils entrent vite dans une mythologie fabriquée par Epstein, attrapent comme par magie le « tempo » du monde qui bouge. John Lennon, tout le long de l'aventure, ne se gêne pas pour lancer de temps à autre des phrases à la manière de Groucho Marx : à la Royale Performance de Londres, il demande aux spectateurs qui ont payé leur place bon marché de taper avec leurs mains ; aux autres de secouer leurs bijoux. Aux Etats-Unis, il déclare que les Beatles sont devenus plus célèbres que Jésus-Christ, ce qui vaut au groupe de voir ses disques brisés et brûlés par le Ku-Klux-Khan au Tennessee.

Imagine montre encore la rencontre avec Yoko Ono, l'omniprésence bientôt de celle-ci dans la vie et le travail du musicien ; la séparation des Beatles, l'affirmation renouvelée de la foi de Lennon en l'individu ; les *bed in* à Amsterdam et à Montréal où pendant une semaine John Lennon et Yoko Ono bavardent au lit avec les journalistes en « *essayant de trouver un peu de paix* » ; la vie comme un reclus dans le fameux Dakota, l'immeuble des stars, face à Central Park ; les échappées en Californie et aux Caraïbes ; les moments de panique parce que le chanteur devenu « papa-poule » n'est plus dans les *charts*, et la vidéo de promotion du dernier album, *Double Fantasy*, où John et Yoko se montrent nus dans leur chambre à coucher et font l'amour.

« Mon mari, mon ami mon associé »

Imagine est un film lyrique sur l'un des auteurs rock à avoir le mieux célébré l'indépendance et la liberté de l'individu. L'une des séquences les plus belles reconstitue le dialogue étrange, fragile et pudique, émouvant et dérisoire entre Lennon et un jeune admirateur anglais qui s'est introduit dans la propriété du chanteur et se trouve brusquement en présence non d'une légende, mais d'un homme qui, pour clore l'absurdité de la confrontation, l'invite à déjeuner.

Le document de David L. Wolper et Andrew Solt laisse paradoxalement deviner, en filigrane, certains traits évoqués par Albert Goldman dans sa récente biographie iconoclaste. Ainsi la violence, présente du début (la mère de John Lennon tuée par la voiture conduite par un policier hors de son service) à la fin de la vie du chanteur, dont il est la victime et qui le façonne en même temps. Ainsi l'incapacité, en dépit de tout, à mener sa vie sans figure protectrice. Ainsi encore l'épuisement d'un homme et ses brusques envies de « *week-ends perdus* ». Yoko Ono conclut le film : « *C'était mon mari. C'était mon ami. C'était mon associé. Et c'était un vieux soldat qui se battait à mes côtés.* »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Albin Michel édite un magnifique album *(Imagine)* de photos, la plupart inédites, avec un avant-propos de Yoko Ono et des textes d'Andrew Solt et Sam Egan. 255 pages. 150 F.

Mort du réalisateur Hal Ashby

Le réalisateur américain Hal Ashby, qui réalisa *Harold et Maude* et *Coming Home*, est mort mardi d'un cancer à Malibu (Californie), à l'âge de cinquante-neuf ans.

Le cinéaste préparait chez lui le tournage d'un nouveau film, *Hand Carved Coffins (Des cercueils gravés à la main)*, a déclaré un de ses collaborateurs, M. Larry Reynolds.

Hal Ashby avait d'abord fait une belle carrière de monteur et obtenu un oscar à ce titre en 1967 pour *In the Heat of the Night (Dans la chaleur de la nuit)*, avec Sidney Poitier. Son premier film fut *The Landlord (le Propriétaire)* en 1970, juste avant de réaliser le grand succès *Harold et Maude* (1971), sur les relations d'un jeune homme et d'une vieille femme.

Parmi ces autres films : *The Last Detail (la dernière corvée*, 1973) avec Jack Nicholson, *Shampoo* (1975), avec Warren Beatty et Julie Christie, *Bound for Glory (En route pour la gloire*, 1976), avec David Carradine, *Being there* (1979) et *Coming Home* (1978). Ce dernier film, histoire d'un combattant américain du Vietnam devenu paraplégique à la suite de ses blessures, avait permis aux acteurs Jane Fonda et Jon Voigt d'obtenir des oscars.

« Milan noir », de Ronald Chammah

Le miroir à trois faces

Trois hommes se renvoient les reflets d'une femme. Mystère d'une fascination. Hommage à Isabelle Huppert.

Un magasin de jouets, quelque part à Milan. Tremaine (Joaquim de Almeida) y entre pour acheter un grand singe en peluche. Sarah (Isabelle Huppert), la propriétaire du magasin, ne sait pas faire le paquet, s'énerve, puis se met à rire. Tremaine est conquis. Il va revoir Sarah, l'aimer.

Ce n'est pas chose facile. Tremaine, restaurateur de tableaux, boxeur amateur, vit dans un monde normal avec une famille, des amis. Pas Sarah. Elle a eu, dans sa vie, une grande passion pour Romain, chef d'un groupe terroriste, qui a trahi, s'est enfui à l'étranger. Mais le voici de retour. Il se cache, elle le sait. Sa présence pèse, du passé au présent car Tremaine lui ressemble. Et puis, il y a un autre homme, le commissaire Moran (David Warrilow) qui a protégé, aidé Sarah. Très amoureux, jaloux, il la fait surveiller par De Giorgi (Jean Benguigui). Et Tremaine qui voudrait Sarah pour lui tout seul ne comprend rien au comportement de cette femme. Elle se donne, se dérobe, disparaît, réapparaît, se raconte, puis se replie sur des secrets, des mensonges. Sur sa vérité, vérité insaisissable pour les trois hommes — dont l'absent. Ils n'ont chacun qu'un reflet de Sarah, comme s'ils étaient, pour elle, les trois faces d'un miroir.

Ronald Chammah, grand cinéphile, qui débute dans le long métrage après avoir été assistant de théâtre, d'opéra, de cinéma, semble s'être souvenu de la fascination exercée par Laura, personnage-culte du film-culte d'Otto Preminger. Mais il a retourné cette fascination comme un défi lancé par Sarah à un univers masculin éclaté — Tremaine, Moran et l'invisible Romain pourraient être le même homme, et aucun n'est ou ne peut se croire maître du destin. L'histoire se passe dans une ville, Milan, déserte et comme fantomatique. Décor d'une toile de Chirico investissant un espace réaliste pour y créer des pans d'imaginaire. Un monde dont la femme, libre et souveraine sous ses allures de prisonnière du passé, détient la clé. On plonge dans le mystère jusqu'à s'y perdre (quelques défauts du scénario) mais on se raccroche à l'étonnante présence d'Isabelle Huppert. Femme vivante et rêvée, belle comme une figure de peintre préraphaélite, actrice en nouvelle maturation, plus encore que dans *Une affaire de femmes*, elle est la respiration, le cœur battant d'une mise en scène intuitivement conçue pour lui rendre hommage. L'originalité fondamentale de ce film tient à cette récréation mythique d'Isabelle Huppert, à l'atmosphère étrange et baroque dans laquelle elle nous entraîne, en même temps que ses partenaires masculins subjugués.

JACQUES SICLIER.

PHOTO

Lucien Clergue à Vitry

La ville de Vitry organise, du 11 janvier 1989 au 5 février, une exposition consacrée à Lucien Clergue, « Signes et autres images ».

Fondateur des Rencontres photographiques internationales d'Arles, premier docteur en photographie de France, Lucien Clergue enseigne aux Etats-Unis, en Allemagne, où il dirige des ateliers, ainsi qu'en Espagne et en Italie.

Parallèlement, de nombreuses expositions lui ont été consacrées en France comme à l'étranger. Celle de Vitry présente une rétrospective, depuis les premières photos qui ont retenu l'attention de Picasso et de Cocteau, jusqu'aux travaux récents réalisés aux Etats-Unis.

F. G.

★ 59, avenue Guy-Mocquet, 94400 Vitry. Tous les jours, sauf lundi, de 14 heures à 19 heures.

هكذا من الأصل

Culture

Exposition Paul Klee à Saint-Etienne

Humour et drame

Encore une exposition Klee. Elle ne constitue pas une vaste rétrospective, mais les œuvres rassemblées, certaines essentielles, d'autres anecdotiques, apportent un éclairage sur l'itinéraire du peintre.

Il ne se passe plus guère d'année sans qu'un musée d'Europe ou d'Amérique nous propose une exposition Paul Klee. Mais on ne s'en plaindra pas puisqu'on a pu prêter récemment une attention particulière à l'œuvre tardive (Musée de Nîmes, 1984), revoir les rapports privilégiés du peintre à la musique (Centre Georges-Pompidou, fin 1985) et enfin, avec la rétrospective de New-York, Cleveland et Berne de 1987, arpenter la planète Klee comme jamais encore il n'avait été possible de le faire, en suivant tous les chemins bordés de grands édifices.

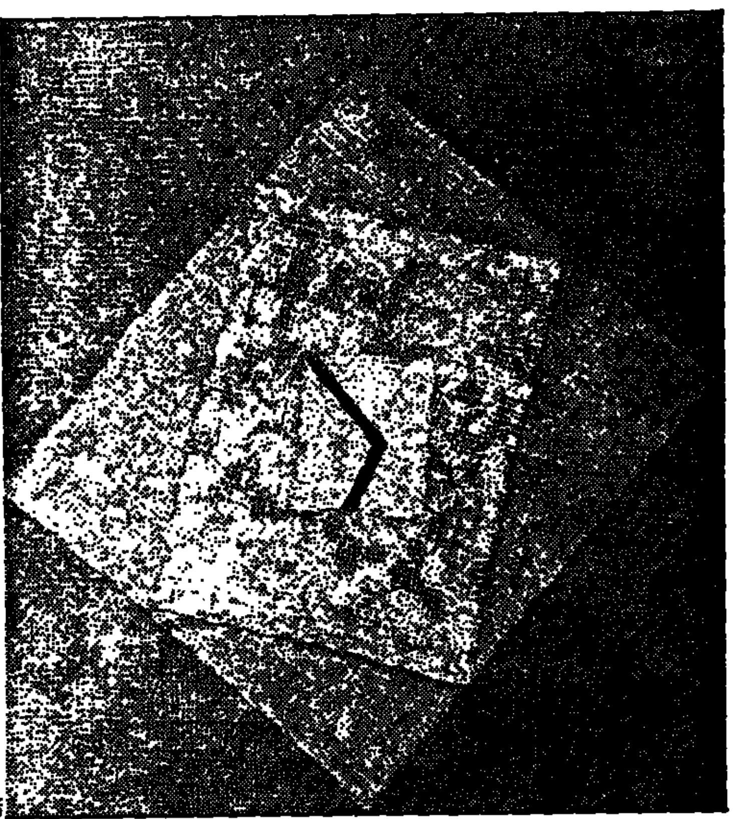
Comparé au formidable regroupement américano-suisse, l'exposition que propose le Musée de Saint-Etienne a *petite mine*, bien qu'elle réunisse un nombre honnête d'œuvres : environ cent cinquante peintures, aquarelles et dessins de toutes les époques. Parmi celles-ci, provenant pour la plupart de collections privées (en particulier celle de Félix Klee, le fils de l'artiste), s'il en est quelques-unes d'essentielles, beaucoup sont des petites choses secondaires, anecdotiques et autobiographiques, de celles qui procèdent d'une démarche « à fleur de peau » plutôt que de cette « façon centrale » vers laquelle Klee tendait toujours.

Vulnérabilité

Aussi le parcours proposé ne nous donne-t-il qu'une idée de l'œuvre, de son foisonnement et de son perpétuel mouvement, sans son envergure ; aussi ne dit-il pas assez l'extraordinaire aptitude de l'artiste à mettre l'ensemble des choses de la nature en graphiques et en équations plastiques inédits. Pour cela, il aurait fallu plus de peintures des années 20 : celles du Bauhaus de Weimar et de Dessau, du *constructivisme fertilisé* par l'intuition et des compositions à base de « carrés magiques ». Plus de ces compositions trop nourries d'irrégularités saisonnières pour pouvoir être assimilées à des exercices strictement formels ; trop *abstraites cependant pour que* l'histoire et les jeux de la peinture non objective ne passent aussi par Paul Klee.

Klee, homme d'espaces variés, enrichissant sa vision narrative du *monde* de figures géométriques, mettant en balance les constructions mathématiques et mentales, échafaudant les lignes et donnant aux *figures un* équilibre fragile, expérimentant les matériaux les plus divers, les plus frustres — donnant d'ailleurs souvent lieu aux images les plus sophistiquées, — allant comme poussé par une peur bleue de sombrer dans le procédé comme dans les idées les *plus noires et cultivant son* goût pour les sciences exactes avec d'autant plus de soin que le peintre se savait psychiquement vulnérable.

C'est sous le signe de cette vulnérabilité que l'on pourrait placer l'exposition de Saint-Etienne, qui n'omet pas de montrer quelques œuvres de la jeunesse munichoise et tourmentée, Klee se cherchant entre la musique, la littérature et *la peinture*, ironisant, déformant, caricaturan, dramatisant.



DR

Le Temps, 1933.

Cela jusqu'au voyage de 1914 en Tunisie, dont l'importance est signalée aux cimaises par une belle aquarelle où *la composition* en damier absorbe la quasi-totalité du paysage. Après quoi, l'artiste, n'imaginera plus de jardin qui ne recèle un *souvenir* d'oasis, de forêt, qui ne mêle sapins et palmiers, de ville qui ne soit à la tunisienne. Et cela y compris lorqu'il balancera sa *Flèche dans un jardin* (donation Leiris, au Musée national d'art moderne), œuvre inscrite dans la *lignée* des *Villas florentines* aux façades crépies rose orangé mais incisées de motifs décoratifs en partie inspirés de la calligraphie arabe.

C'est là *un exemple* parmi d'autres de l'enrichissement de l'œuvre proclamé en 1912 par son auteur « *proche des balbutiements primitifs d'un art tel qu'on le trouve plutôt dans les musées d'ethnographie ou chez soi dans les chambres d'enfants* » et qui n'a cessé de bénéficier de l'immense curiosité du peintre pour toutes les cultures et toutes les formes d'écriture, *y compris* musicales.

Le temps fort de l'exposition, ce sont les dernières années du peintre, quand Klee, renvoyé de son poste à l'Académie des arts de Düsseldorf et obligé de fuir le nazisme, s'est réfugié à Berne, sa ville natale, et quand la maladie s'est déclarée (*1935*). Ces dernières années — 1938, 1939 et 1940 — apparaissent, en effet, comme une formidable concentration de signes d'origines lointaines, anciennes et variées, somme de toutes les expériences passées, écriture d'urgence, expressive, qui fait poids et force et qui, *noir* dans le rouge et le blanc, n'est plus à déchiffrer mais à voir. Dans ces contours cassés, simplifiés à l'extrême, se prépare la montée de *sinistres* figures, en alternance avec de rassurantes images d'infirmières et d'anges blancs au sourire fendu jusqu'aux oreilles.

L'humour et l'ironie rappellent la connivence de l'artiste avec les dadaïstes et sauvent les visions les plus sombres et habitent encore l'œuvre de Klee sachant qu'il va bientôt mourir.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de Saint-Etienne, jusqu'au 13 février.

● **Nouveaux sociétaires à la Comédie-Française.** — Trois pensionnaires de la *Comédie-Française*, Véronique Vella, Alberte Aveline et Jean-Paul Moulinot, ont été promus sociétaires par l'assemblée générale *de la Société des comédiens français*, dont le comité d'administration a été renouvelé. L'administrateur général Antoine Vitez a nommé Claude Mathieu, Simon Eine et Roland Bertin. Les sociétaires ont désigné Alain Pralon, Jean-Luc Boutté, Guy Michel. *Les deux suppléants* sont Marcel Bozonnet et Muriel Mayette. D'autre part, Bernard Dheran étant admis, après trente années à la *Comédie-Française*, à faire valoir ses droits à la retraite, Catherine Samie, sociétaire depuis le 1er janvier 1962, devient *doyen de la société et membre de* droit du comité d'administration. Claude Winter est nommée sociétaire *honoraire à partir du 1er janvier 1989.*

Communication

Le groupe Hersant en Espagne

Une mise au point de M. Ecomard

A la suite d'un article de notre correspondant à Madrid intitulé « Les déboires du groupe Hersant en Espagne » (le Monde *du 16 novembre), qui faisait notamment état d'un litige entre le groupe de M. Hersant et M. Alain-Charles Ecomard, à propos du journal* El Ideal gallego, *nous avons reçu de ce dernier la mise au point suivante :*

« Les négociations en vue du rachat de l'*Ideal gallego* par le groupe Hersant ont été menées à la fois par moi-même et par MM. Morny et Chaisemartin, directeurs du groupe, de novembre 1986 à mars 1987. L'analyse des bilans présentés par le vendeur, M. Sanz Valdés, a été réalisée par des experts du groupe. Qui plus est, M. Morny accepta par lettre en date du 9 juin 1987 d'être élu au conseil d'administration de la société Editorial Celta, propriétaire du journal, ainsi qu'en fait foi le registre du commerce. Seul, le retrait *in extremis* de la Socpresse *explique que* l'*Ideal Gallego* ait été finalement racheté, en mars 1987, par la société ETEMA, dont je suis actionnaire majoritaire (...). Votre correspondant aurait découvert que le prix des actions rachetées par ma société n'aurait « *jamais été versé* » aux vendeurs, lequel aurait porté cette incongruité devant les tribunaux. Information stupéfiante, car une enquête de routine aurait permis de vérifier que la société ETEMA a payé au comptant, le 7 avril 1987, l'intégralité de la somme due au vendeur au titre de l'acquisition de 75 % des actions de l'Editorial Celta. La transaction a été réalisée par M. Sanz de Brémond, un des principaux agents de change madrilènes.

» Cela aurait permis de constater aussi que la plainte pour malversation et escroquerie, dont il est fait état à mon sujet, a été portée en réalité sur mes instructions par Editorial *Celta* contre M. Sanz Valdés, et non l'inverse, pour cause de détournement à son profit personnel du patrimoine *immobilier* de la société ! J'ai fait retirer la plainte au mois d'octobre en échange de la restitution par l'ancien propriétaire d'une partie des biens détournés. Que ma « victime » ait riposté aux poursuites pénales dont elle était l'objet par des manœuvres de diversion ne modifie ni la nature ni le sens du contentieux.

» Au regard de tels faits et des pièces à conviction qui en attestent, les « *démentis catégoriques* » apportés par des employés de M. Hersant à mes *relations* avec celui-ci ne font que mettre un peu plus en relief ce que votre correspondant appelle bien leurs retentissants « *ratages* ». *Ratages* dont le plus spectaculaire s'est soldé par la perte de l'option qui avait été laborieusement acquise sur le groupe de presse Editorial Catolica (...).

» Je précise que la société Multimeco, bénéficiaire d'une « *promesse publique de vente* » des quatre journaux et de l'agence de presse d'Editorial Catolica, n'a jamais été « *contrôlée* » par le groupe Hersant, pour la simple raison que ce *dernier n'en* a jamais été actionnaire. Il existe en revanche un fondateur et actionnaire majoritaire de Multimeco qui a, *tout ensemble, préparé et* négocié avec la Conférence épiscopale espagnole et le patronat espagnol la série des contrats conclus le 18 *décembre* 1986 *par* Multimeco avec les mêmes, « *ainsi qu'avec la Socpresse de Robert Hersant* ». Et il se trouve que ce principal actionnaire de la société charnière de toute l'opération n'est autre que moi-même, c'est-à-dire le Français affirmant faussement être le représentant en Espagne du même Hersant, un badge que je n'ai jamais eu besoin d'arborer. Comprenne qui pourra...

» Quant aux contrats signés en décembre 1986, s'ils n'ont pas produit les résultats escomptés, c'est parce qu'après avoir « *tenté* » de prendre le contrôle de Multimeco sans bourse délier, des collaborateurs de Robert Hersant n'ont pas hésité, en juin dernier, à exercer sur des administrateurs et des collaborateurs de la société des pressions destinées à faire céder subrepticement à la Socpresse l'appétissante promesse de vente d'Editorial Catolica.

Gâchis

» Il n'était pas nécessaire d'être un fin stratège pour prévoir l'issue de la manœuvre : l'épiscopat espagnol suivi du patronat se sont repliés vers un groupe de presse basque épaulé par la Banco de Bilbao, qui leur a fourni l'assistance technique et les capitaux promis par Multimeco et Hersant réunis.

» L'aspect le plus navrant de ce *monumental fiasco, c'est* que les accords signés voici deux ans avec les anciens propriétaires d'Editorial Catolica procurèrent des mois durant au groupe Hersant la faculté reconnue par tous et admise par les autorités locales, de conquérir en Espagne une position dominante dans une importante chaîne de journaux et de radios qui lui eût donné accès à un canal du *satellite de télévision* ASTRA. Robert Hersant tenait là, à n'en pas douter, un solide tremplin pour réaliser son projet européen, dont il avait clairement défini en ma présence les objectifs et les probables retombées.

» Il aurait suffi, pour emporter la position, que la Socpresse respectât les engagements auxquels elle avait elle-même souscrit. Au lieu de cela, les collaborateurs de M. Hersant chargés du dossier, exception faite d'Henri Morny, sont restés inertes une année entière (malgré l'amicale insistance du président du patronat et du prélat représentant l'épiscopat), pour se lancer au dernier moment dans une entreprise de déstabilisation d'un édifice qu'ils avaient pourtant contribué à bâtir. Pareil gâchis ne réjouira que les adversaires de la présence française au sud des Pyrénées, et Dieu sait qu'il n'en manque pas... ».

● **Christine Ockrent hospitalisée.** — Christine Ockrent, présentatrice vedette du journal télévisé d'Antenne 2, a été hospitalisée d'urgence dans la nuit du 28 au 29 décembre. La journaliste, qui était en vacances à Bonifacio (Corse), a été ramenée à Paris en avion. Elle souffre de sévères complications infectieuses à la suite d'une grippe, et son entourage craint maintenant des complications vasculaires liées à son état de fatigue générale. Christine Ockrent est, depuis septembre, directrice déléguée auprès du directeur de l'information d'Antenne 2.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Baudelaire : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Baby Boom : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Une absence : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ La Comédie sans fil : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Aux foux ! : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 15 h. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h. ◇ La Rive d'en face : 21 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30. ◇ L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille L. : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). ◇ Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Cet animal étrange : 18 h 30. ◇ Une dame aux camélias : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ La Face cachée d'Orion : 20 h 30. ◇ Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. ◇ Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. Petite salle. ◇ En face ou la Chanson perdue : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Renaud et Armide : 20 h. ◇ Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). ◇ Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ◇ Voyage au bout de la nuit : 20 h. ◇ Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Jango Edwards : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Le Plus Heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Marat Drama : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Gérard Sety : 20 h 30. ◇ Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ D'Artagnan : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. ◇ La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. ◇ Tir et Lir : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T. ◇ Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. ◇ La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. ◇ Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

Jeudi 29 décembre

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Méfie-toi, ma fille : 20 h 30. Bonne fête Paulette : 22 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. ◇ Areu = MC 2 : 20 h 15. ◇ Les Epis noirs : 21 h 30. ◇ Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. ◇ Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◇ Spectacle de Smaïn : 20 h 15. ◇ L'un dans l'autre : 22 h 15.

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Famo Sapiens : 20 h 30. Authentique mais vrai : 22 h. ◇ J'coûte cher : 23 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Vous avez dit Bigard : 20 h et 24 h. ◇ Nos désirs font désordre : 21 h 30. ◇ Y'a une femme là d'sous : 22 h 45.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonie de chambre. 20 h 30 (dernière). Dir. Roland Douatte, S. Rodesto (violon). Œuvres de Corelli, Vivaldi. Tél. location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert. 20 h 30. Flûte, orgue, P.-H. Lacrambe (baryton). Arias et Adagio pour Noël.

Opéra

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER. (47-42-53-71) « Orphée aux enfers ». 19 h 30. Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphanel, M. Hamel, T. Dran, G. Friedmann. 3 h 30.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ◇ L'Oiseau bleu : 20 h 30.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DES PRESLES) (48-26-45-00). ◇ Dépêche-toi, c'est Shabbat : 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. ◇ Hamlet : 20 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Si bleu, si calme : 20 h 30.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Treize à table : 21 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Vautrin (1943), de Pierre Billon, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Madeleine (1950), de David Lean, 19 h ; Mickey One (1965, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 21 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma géorgien : Iris Iberika (1982, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Tchkonia, Légendes vivantes (1977-1978, v.o. s.t.f.), de Nodar Managadzé, 14 h 30 ; la Petite Ville d'Anara (1976, v.o. s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, 17 h 30 ; Arsena (1937, v.o. russe - trad. simultanée), de Mikhaïl Tchiaoureli, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Polars : Politico-polar : Bande annonce : la Java des ombres (1983) de Romain Goupil, l'Attentat (1972) d'Yves Boisset, 14 h 30 ; TV Polar : Vidocq : à Bicêtre (1967) de Claude Loursais, Belphégor ou le fantôme du Louvre (1965) de Claude Barma, 16 h 30 ; Matins blêmes : Matines (1980) de Marianne Lamour, Frantic (1987) de Roman Polanski, 18 h 30 ; Cinéma muet : Paris vu par les opérateurs d'Albert Khan (1982) de Jocelyne Leclercq, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

FANTOMES EN FÊTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LECTRICE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PETITE VOLEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taiwan, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.f.) : Club, 9e.

LE FLINGUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PSYCHOSE (*) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TOMMY (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES TRICHEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

WITNESS (A., v.f.) : Club, 9e.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME ABSOLUE, film américain d'Eric Karson, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS, film Hongkong de Ching Siu Tung, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

IMAGINE JOHN LENNON, film américain d'Andrew Solt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MILAN NOIR, film français de Ronald Chammah : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NAVIGATOR, film néo-zélandais de Vincent Ward, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 DÉCEMBRE

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 11 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le Musée Picasso en l'hôtel Salé », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Mme Cazes).

« Résistants et collabos au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Rodin et Camille Claudel », 14 h 30, Musée Rodin, 77, rue de Varenne (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« La peinture italienne au Louvre », 14 h 30, entrée pavillon de Flore (M. Pohyer).

« Dernières ascensions dans la tour de Jean sans Peur spécialement ouverte », 14 h 45, métro Etienne-Marcel (M. Banassat).

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Camille Claudel et Rodin en l'hôtel de Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Art et histoire).

« Le symbolisme », 15 heures, Petit Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La sculpture romane, de P. Deschamps à M. Durliat », 14 h 30, Musée des monuments français, aile de Paris, place du Trocadéro.

« A l'ombre du Grand Louvre, la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, façade principale de l'église.

« Pompiers, réalistes et impressionnistes au Petit Palais », 15 heures, vestibule d'entrée, avenue Winston Churchill.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 29 décembre

TF 1

20.35 Variétés : Voyage magique à Disneyworld. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Vanessa Paradis, Elsa, Michel Sardou, Dana Dawson, Florent Pagny, Sheila, Glenn Medeiros, Julio Iglesias, Gérard Blanc, Véronique Jannot. 22.30 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor. De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. 4e épisode : Proposition de mariage. 23.40 Journal et Météo. 23.55 Cinéma : Trois valses ■■ Film français de Ludwig Berger (1938). Avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, France Ellys (N.) De 1.30 à 6.27 Rediffusions. 1.30 Série : Drôles d'histoires. 1.55 Documentaire : Histoire du rire. 2.45 Feuilleton : Ballerina. 3.40 Série : Papa et moi. 4.10 Musique. 4.20 Série : Drôles d'histoires. 5.35 Documentaire : Histoire du rire.

A 2

▶ 20.40 Cinéma : la Bonne Année ■■ Film français de Claude Lelouch (1973). Avec Lino Ventura, Françoise Fabian, Charles Gérard, André Falcon. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Feuilleton : Les belles années. De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa Ferréol. 5. Sang romagnol. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Histoires courtes : Max. D'Einar Moos, d'après la nouvelle d'Henry Miller : Max et les phagocytes.

FR 3

20.30 Variétés : Elisez Miss France 1989. Emission présentée par Sacha Distel, en direct du pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne. Avec Jean-Luc Lahaye, Florent Pagny, Alain Souchon, Nicoletta. 22.10 Journal et Météo. 22.35 Cinéma : le Joyeux Prisonnier ■ Film américain de Leslie Kardos (1953). Avec Jane Powel, Farley Granger, Ann Miller (v.o.). 0.05 Musiques, musique. Avec l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie. 0.20 Documentaire : Pérou, hommes et dieux. De Antoinette Molinie-Fioravanti. Documentaire : Architecture et géographie sacrée.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Signé Lassiter □ Film américain de Roger Young (1983). Avec Tom Selleck, Jane Seymour, Lauren Hutton. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : l'Affaire Chelsea Deardon ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, Debra Winger, Daryl Hannah (v.o.). 0.05 Cinéma : Vent de panique □ Film français de Bernard Stora (1987). Avec Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Olivia Brunaux. 1.30 Cinéma : Du sang dans les souliers ■ Film américain de Charles E. Sellier Jr (1984). Avec Robert Wilson, Lilyan Chauvin, Gilmer McCormick.

LA 5

20.30 Feuilleton : V. De Kenneth Johnson (5e épisode). 22.30 Spécial Paris-Dakar. 23.00 Téléfilm : Black panther. De Ian Merrick, avec Donnald Sumpter, Ruth Dunning. Enlèvements, meurtres... 0.00 Journal de minuit. 0.05 Black panther (suite). 0.40 Les brigades du Tigre (rediff.). 1.35 Feuilleton: Mathias Sandorf (7e épisode). 2.30 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.55 Bob Morane (rediff.). 3.20 Journal de la nuit. 3.25 Boulevard Bouvard (rediff.). 3.45 Voisin, voisine (rediff.). 4.45 Boulevard Bouvard (rediff.). 5.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.45 Top Nuggets.

M 6

▶ 20.30 Cinéma : le Bon et les Méchants ■■ Film français de Claude Lelouch (1975). Avec Marlène Jobert, Jacques Dutronc, Brigitte Fossey. 22.25 Série : Drôles de dames. 23.15 Magazine : Ondes de choc. 23.40 Portraits crachés (rediff.). 0.05 Journal. 0.15 Concert : Jean-Michel Jarre. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries (18e épisode). 2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands (8e épisode). 2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'Etat. 4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands (rediff.). 5.20 Les saintes chéries (rediff.). 5.45 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La paix seulement, de Marie-Florence Erbet. 21.30 Profils perdus. Albert Skira. 22.40 Nuits magnétiques. Caracas : Les cinq sens de la sultane. 3. Le goût : histoires de gourmandises tropicales. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 octobre lors du Festival d'Ambronay) : Œuvres d'Ortiz, Frescobaldi, Carissimi, Strozzi, par l'Ensemble Hesperion (Montserrat Figueras, soprano ; Jordi Savall, viole de gambe ; Rinaldo Alessandrini, clavecin ; Rolf Lislevand, théorbe et guitare). 22.30 Musique légère. La gaieté parisienne, d'Offenbach, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Autour de minuit. Pleine nuit par Christian Zanesi. Textes : Journal de Franz Kafka, par Frédéric Hubert ; Musique : variations Goldberg, de Bach, par Glenn Gould. 1.30 Mélodies.

Vendredi 30 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte ouest. 14.25 Série : Arsène Lupin. 15.20 Feuilleton : Pause café. 16.15 Club Dorothée Noël. 18.05 Série : Matt Houston. 18.55 Avis de recherche. 19.05 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Sim. Variétés : Paco, Mylène Farmer, Thierry Mutin, Françoise Hardy, Lio, Richard Gotainer, Richard Clayderman. 22.20 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor. De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. Dernier épisode : Abdication. 23.25 Journal et Météo. 23.40 Cinéma : Citizen Kane ■■■ Film américain d'Orson Welles (1941). Avec Orson Welles, Joseph Cotten, Dorothy Comingore. De 1.35 à 6.45 Rediffusions. 1.35 Série : Drôles d'histoires. 2.00 Documentaire : Histoire du rire. 2.50 Feuilleton : Ballerina. 3.50 Série : Papa et moi. 4.15 Musique. 4.30 Documentaire : Histoires naturelles. 5.25 Série : Drôles d'histoires. 5.50 Documentaire : Histoire du rire.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les mystères de l'Ouest. 15.20 Documentaire : La planète miracle. 16.10 Flash d'informations. 16.15 Magazine : Invités en fête. Présenté par Groucho et Chico. 17.55 Série : V. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : Loft story. 20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Téléfilm : Manon des sources. De Claude Berri, d'après l'Eau des collines, de Marcel Pagnol, avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Elisabeth Depardieu (2e partie). 21.50 Feuilleton : Les belles années. De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa Ferréol. 22.45 Journal. 23.05 Cinéma : les Aventures de Robin des Bois ■■ Film américain de Michael Curtiz et William Keighley (1938). Avec Errol Flynn, Olivia de Havilland, Basil Rathbone (v.o.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Feuilleton : Les folies d'Offenbach. 15.27 Flash d'informations : Faits de société. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. De 17.05 à 18.30 Amuse 3. 17.05 Dessin animé : Petit ours brun. 17.10 Série : Tom Sawyer. 17.30 Série : Zoom, zoom. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Série : Le loufiat. De Michel Boisrond, avec Didier Terron, Bernard Fresson, Ginette Garcin. 21.30 Magazine : Thalassa. Bon vent pour 1989. Escale à Mangareva. 22.20 Journal et Météo. 22.45 Série : Un siècle de chansons. De Claude Fléouter. 23.45 Musiques, musique. Avec l'ensemble instrumental de Haute-Normandie. 23.55 Documentaire : Issey Miyake. Un Japonais à l'avant-garde de la création vestimentaire. 0.45 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Il était une fois dans l'Ouest ■ Film italien de Sergio Leone (1969). Avec Henry Fonda, Charles Bronson, Jason Robards, Claudia Cardinale (v.o.). 16.10 Cinéma : Dumbo ■■ Film d'animation américain de Walt Disney (1940-1941). 17.15 Série : Rock et loufoque. 17.40 Cabou cadin. En clair jusqu'à 20.30. 18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. 20.30 Téléfilm : Le défi de Reed Harris. De Russ Mayberry, avec Lee Majors, Rebecca Gilling. 22.05 Surprise sur prise. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : De guerre lasse □ Film français de Robert Enrico (1987). Avec Nathalie Baye, Christophe Malavoy, Pierre Arditi. 1.05 Cinéma : Il est génial papy ! □ Film français de Michel Drach (1987). Avec Guy Bedos, Marie Laforêt, Fabien Chombart, Valérie Rojan. 2.30 Cinéma : Certains l'aiment chaud ■■ Film américain de Billy Wilder (1959). Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon (v.o.). 4.30 Cinéma : Du sang dans les souliers ■ Film américain de Charles E. Sellier Jr (1984). Avec Robert Brian Wilson, Lilyan Chauvin, Gilmer McCormick. 5.45 Les superstars du catch.

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.30 Série : K 2000. 15.30 Série : Sherif, fais-moi peur. De 16.25 à 18.30 Dessins animés. 16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Pollyanna. 17.15 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.40 Claire et Tipoune. 18.05 Olive et Tom, champions du foot. 18.30 Spécial Paris-Dakar. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La femme du Kid. De Marvin Chomsky. 22.00 Spécial Paris-Dakar. 22.30 Téléfilm : Réveillon en famille. De John Llewellyn Moxey, avec Eleonor Parker, Sally Field. 00 Journal de minuit. 0.05 Les brigades du Tigre (rediff.). 1.05 Mathias Sandorf (8e épisode). 2.00 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.25 Bob Morane (rediff.). 2.50 Journal de la nuit. 2.55 Boulevard Bouvard (rediff.). 3.20 Voisin, voisine (rediff.). 4.20 Boulevard Bouvard (rediff.). 4.45 Voisin, voisine (rediff.). 5.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu.

M 6

13.15 Super hit, hit, hit, hourra ! 14.25 Magazine : Adventure. 14.50 Variétés : Stars sur 6. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 18.55 Dessin animé : Les entrechats. 19.05 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Echéance fatale. D'Arch Nicolson, avec Barry Newman, Bill Kerr. 22.05 Magazine : Charmes. Sommaire : Le Kamasoukriss ; Examen réussi ; Promenade en forêt ; La femme du monde : Les trois grâces : Mina : Cynthia ; Charmes d'antan. 22.35 Série : Claudine. 2. Claudine à Paris. 0.05 Journal. ▶ 0.15 Série : Le prisonnier. Avec Patrick McGoohan. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Claudine (rediff.). 3.30 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Variétés : Carabine FM. 4.30 Claudine (rediff.). 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. Percussions afro-cubaines. 22.40 Nuits magnétiques. Caracas : Les cinq sens de la sultane. 4. Le toucher et l'odorat ; le tutoiement du corps. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 octobre à Bruxelles lors du Festival des Flandres) : Symphonie nº 8 en fa majeur, op. 93, Symphonie nº 7 en la majeur, op. 93, Symphonie nº 7 en la majeur, op. 92, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. 22.20 Premières loges. Emile Rousseau, baryton français. Extraits d'œuvres de Lecoq, Adam, Planquette, Audran, Messager. 23.07 Club de la musique ancienne. Les orgues du Portugal. 0.30 Poissons d'or. Œuvres de Part, Diennet ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Niels Wilhem Gade.

Audience TV du 28 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.4	Santa-Barbara 24.0	Actual. région. 10.7	Actual. région. 8.9	Top 50 3.3	Ali Baba 3.5	Routes paradis 2.1
19 h 45	55.5	Roue fortune 30.7	Loft story 9.5	19-20 info 5.6	Nulle part 3.9	Boulev. Bouvard 2.8	Routes paradis 2.6
20 h 16	63.1	Journal 29.6	Journal 13.4	La classe 10.1	Nulle part 2.3	Journal 4.3	Campus show 2.5
20 h 55	65.7	Sacrée soirée 27.1	Nord et Sud II 16.5	Veuve joyeuse 8.2	Ciné salles 2.5	Pierre sacrée 9.7	Hold-up 3.5
22 h 8	51.0	Sacrée soirée 29.8	Journal 6.2	Journal 4.8	Etoile héros 1.7	Paris-Dakar 4.5	Drôles de dames 3.7
22 h 44	27.4	Duc de Windsor 11.7	Belles années 4.7	Océaniques 1.4	Basket-ball 1.2	Amour cavale 4.5	Ondes de choc 2.8

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 décembre à 0 heure et le dimanche 1er janvier 1989 à 24 heures.

Le temps respectera la trêve des confiseurs : aucun changement n'est, en effet, prévu d'ici la fin de l'année et notre pays restera protégé par un anticyclone stable au-delà des premiers jours de janvier.

Vendredi : brouillard le matin mais souvent ensoleillé l'après-midi.

La journée débutera encore dans le brouillard en de nombreuses régions. Attention, si vous prenez la route, aux visibilités réduites, d'autant plus que par endroits les brouillards déposeront un peu de givre. En revanche, en montagne, ainsi que sur la Côte d'Azur et en Corse, on pourra profiter du soleil dès le matin.

Les brouillards se dissiperont peu à peu au fil des heures et à la mi-journée, le soleil commencera à montrer le bout de son nez. L'après-midi sera donc souvent ensoleillée et douce mais ça et là quelques nuages bas traîneront encore. Ce sera le cas en particulier dans le Lyonnais ainsi que dans les vallées de la Saône et de la Garonne. En fin d'après-midi, les brouillards reviendront à l'assaut.

Les températures matinales seront voisines de 3°C à 6°C dans le nord-ouest. Ailleurs, elles seront légèrement inférieures à 0°C, sauf en quelques régions où le thermomètre sera encore voisin de 3°C à cause des nuages bas.

L'après-midi, des températures très douces s'étageront de 8°C à 15°C.

Samedi : évolution un peu plus rapide des brouillards vers le soleil.

Il y aura peu d'évolution par rapport aux jours précédents. Toutefois, les nombreux brouillards du matin (parfois givrants aux abords du Massif Central) se dissiperont un peu plus rapidement. Le soleil se fera plus conquérant, mais il ne parviendra pas à éliminer totalement les nuages dans la vallée de la Garonne et de la Saône. De même, près des frontières du Bénélux, quelques brouillards résisteront un peu.

Les températures seront encore partout supérieures aux normales saisonnières et seront sans changement notable par rapport à vendredi.

Le temps pour le dimanche 1er janvier 1989.

Les brouillards matinaux seront fréquents en toutes régions.

Les températures minimales oscilleront autour de 0°C, avec localement de faibles gelées.

Dans la journée, les nuages bas persisteront près du golfe du Lion.

Dans la région Nord, en Lorraine et en Alsace, l'arrivée d'air un peu plus frais maintiendra un ciel gris et les températures évolueront peu.

Partout ailleurs, de belles éclaircies se développeront et le temps ensoleillé favorisera la remontée des températures au-dessus de 10°C.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 27 décembre. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 30-120; Aussois : 20-60; Avoriaz : 40-80; Bellecombe (Notre-Dame) : 20-60 ; Bessans : 33-40 ; Bonneval-sur-Arc : 40-80 ; Les Carroz-d'Araches : 20-50; Chamonix-Mont-Blanc : 30-120; La Chapelle-d'Abondance : 15-40 ; Châtel, : 25-50; La Clusaz : 15-100 ; Combloux : 5-30 ; Les Contamines-Montjoie : 30-70; Le Corbier : 8-40 ; Courchevel : 50-100 ; Crest-Voland-Cohennoz : 20-30 ; Flaine : 43-100; Flumet : 20-60 : Les Gets : 20-45; Le Grand-Bornand : 30-50 ; Megève : 20-60 ; Les Menuires : 25-80 ; Méribel : 28-100 ; Morillon-Grand-Massif : 20-50 ; Morzine : 30-60 ; La Norma : 20-60 ; Peisey-Nancroix : 20-80 : La Plagne : 58-100 ; Pralognan-la-Vanoise : 55-60; Praz-de-Lys : 55-75; Praz-sur-Arly : 20-60 ; La Rosière 1850 : 70-110; Saint-François-Longchamp : 15-40 ; Saint-Gervais : 15-50 ; Les Saisies : 60-100 ; Samoëns : 20-80 ; Tignes : 70-260; La Toussuire : 40-50 ; Val-Cenis : 40-30 ; Val-d'Isère : 58-90 ; Valfréjus : 30-50; Valloire : 20-60 ; Val-Thorens : 100-180.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 56-80; Alpe du Grand-Serre : 15-30; Auris-en-Oisans : 10-40 ; Autrans : 30-50; Chamrousse : 35-35 ; Lans-en-Vercors : 20-30; Le Collet-d'Allevard : 20-55; Les Deux-Alpes : 20-180 ; Les Sept-Laux : 15-60; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 15-25.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 30-40 ; Auron : 20-30; Montgenèvre 30-40; Orcières-Merlette : 5-10 ; Puy-Saint-Vincent : 20-40; Risoul 1850 : 20-25; Le Sauze : 15-20; Serre-Chevalier : nc-35; Superdévoluy : 5-10 ; Vars : 15-35.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 25-60; Ax-les-Thermes : 30-60; Barèges : 30-80 ; Les Cauterets-Lys : 60-80 ; Font-Romeu : 25-45 ; Gourette : 20-40 ; Luz-Ardiden : 25-70 ; La Mongie : 35-55 ; Pyrénées-2000 : 55-35; Saint-Lary-Soulan : 20-40; Superbagnères : 20-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-15 ; Besse-Superbesse : 10-10 ; Super-Lioran : 5-5.

JURA

Métabief : 10-30; Les Rousses : 30-50.

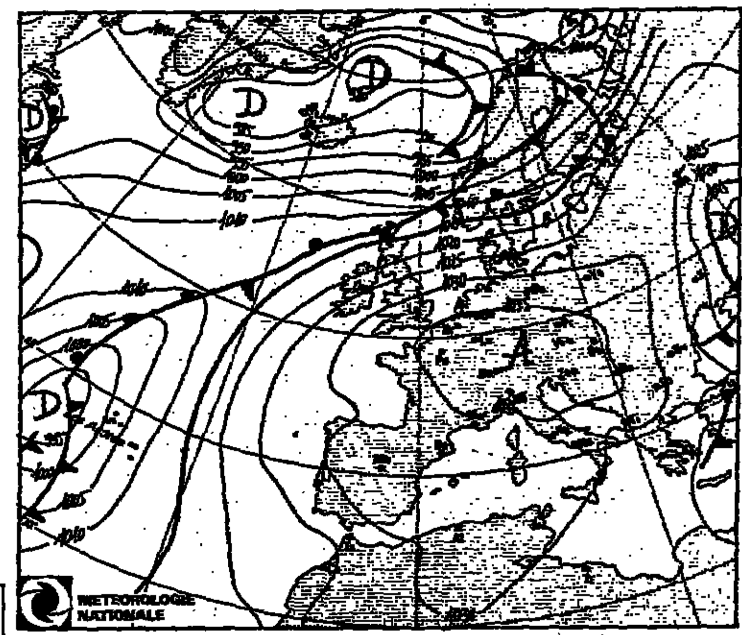
VOSGES

Le Bonhomme : nc-20 ; La Bresse : 15-25 ; Gérardmer : 15-20 ; Ventron : 5-20.

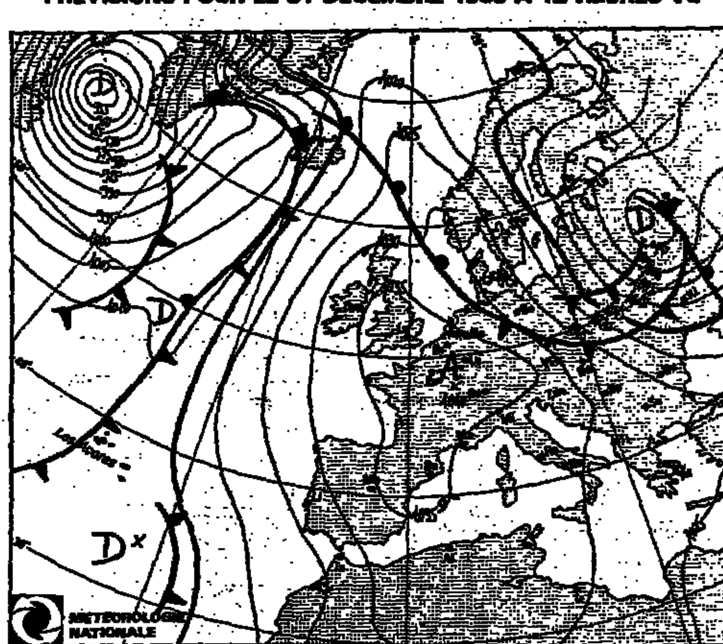
LES STATIONS ÉTRANGÈRES

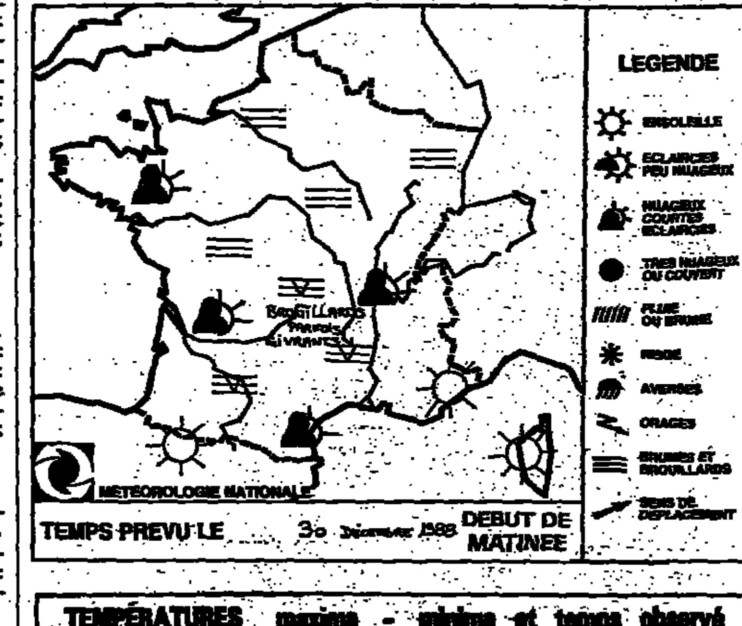
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

SITUATION LE 29 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE 1988 A 12 HEURES TU





TEMPS PREVU LE 30 décembre 1988 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-12-1988 à 6 heures TU et le 29-12-1988 à 6 heures TU — le 29-12-1988

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	11	-1	B
BORDEAUX	6	4	B
BOURGES	6	6	B
BREST	12	7	C
CAEN	13	2	B
CHERBOURG	12	5	B
CLERMONT-FERR.	7	-2	B
DIJON	12	-1	B
GRENOBLE St-M-H	5	-4	B
LILLE	10	7	B
LIMOGES	15	4	D
LYON	7	4	C
MARSEILLE-MAR.	10	1	N
NANCY	9	3	B
NANTES	10	1	D
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	13	8	B
PAU	12	-4	D
PERPIGNAN	10	8	C
RENNES	11	2	D
ST-ETIENNE	8	-1	B
STRASBOURG	8	1	B
TOURS	16	3	B
TOULOUSE	8	-2	B
POINTE-A-PITRE	29	21	A
ÉTRANGER			
ALGER	22	1	D
AMSTERDAM	11	7	C
ATHÈNES	15	8	N
BANGKOK	31	25	D
BARCELONE	15	5	C
BELGRADE	9	-2	D
BERLIN	7	1	P
BRUXELLES	10	8	C
LE CAIRE	19	9	D
COPENHAGUE	7	6	B
DAKAR	23	19	N
DELHI	21	9	B
DJERBA	15	12	N
GENÈVE	5	0	B
HONGKONG	20	17	P
ISTANBUL	11	4	P
JÉRUSALEM	9	5	N
LISBONNE	12	6	D
LONDRES	13	6	C
LOS ANGELES	13	3	C
LUXEMBOURG	7	3	B
MADRID	9	-4	B
MARRAKECH	19	5	D
MEXICO	22	8	B
MILAN	3	0	B
MONTRÉAL	-3	-10	D
MOSCOU	-10	-21	N
NAIROBI	16	16	P
NEW-YORK	14	1	N
OSLO	2	-1	N
PALMA-DE-MAL.	15	10	C
PÉKIN	0	-5	*
RIO-DE-JANEIRO	30	24	N
ROME	12	-1	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	-3	2	C
SYDNEY	22	19	D
TOKYO	9	-2	N
TUNIS	15	8	C
VARSOVIE	6	4	C
VENISE	8	1	B
VIENNE	10	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ La guerre des hormones s'accentue entre les Etats-Unis et la CEE avec, en arrière-plan, des enjeux économiques et politiques *(lire ci-dessous)*. ■ Confirmation de la hausse des prix en France en novembre : 0,1 % *(lire ci-contre)*. ■ Le coût de la formation professionnelle est mal évalué en France. Une étude du BIPE tente de faire la lumière sur cette question *(lire page 21)*. ■ De nouveaux plans de sauvetage pour les caisses d'épargne américaines pourraient porter le coût des interventions à 100 milliards de dollars *(lire page 24)*.

La guerre des hormones entre les Etats-Unis et l'Europe

Les Européens devront se concerter avant d'adopter des « contre-représailles »

Le ton monte entre les Etats-Unis et la CEE, à l'approche du 1er janvier, date à laquelle la guerre des hormones entrera dans sa phase active. Des sénateurs américains *demandent* d'*interdire toute importation* de *viande de la CEE*. M. Nallet, de *son côté*, évoque la possibilité de freiner nos achats de soja et autres aliments du bétail. Cependant, certains, notamment en RFA, prêchent la prudence et la négociation. Les Douze devront confirmer début janvier s'ils répliquent par des contre-représailles aux représailles américaines.

La «drôle de guerre» des hormones entre les Etats-Unis et la CEE *se poursuit, sans surprise, selon* le *scénario prévu* depuis plusieurs semaines, même si le ton des déclarations monte à l'approche de l'échéance du 1er janvier 1989. A cette *date*, le *Communauté mettra* en application une directive qui interdit la commercialisation et donc l'importation de viandes nourries aux hormones. Dans la foulée, *les Etats-Unis*, *considérant que la réglementation* communautaire est de nature protectionniste, mettraient en œuvre des représailles commerciales contre la CEE. Ils relèveront jusqu'à *100%* les droits *perçus sur un* certain nombre de produits agricoles, dont les conserves de tomates et des boissons fermentées.

Les importations européennes qui seront ainsi sanctionnées représentent *un* volume de *commerce* de l'ordre de 100 millions de dollars (environ 610 millions de francs), soit un montant relativement modeste par rapport à l'ensemble du commerce *CEE-Etats-Unis* et même *inférieur* à ce qui avait été initialement annoncé, comme si Washington avait tenu compte de la concession européenne consistant à ne pas appliquer l'embargo *aux viandes destinées aux animaux domestiques.*

Cette double décision (l'entrée en vigueur de la directive puis les représailles américaines) annoncée et réannoncée au moins trois fois, *paraît tout à fait irreversible.*

Il n'en est pas tout à fait de même des contre-représailles européennes, même si les déclarations de MM. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, et *Willy De Clerq*, le *commissaire* chargé des relations extérieures, ainsi que celles, en France, de Mme Edith Cresson et de M. Henri Nallet laissent présager une attitude de *fermeté.*

Du miel au maïs

Lors de leur réunion du *19 décembre*, *les ministres des affaires européennes* des Douze, écartant l'idée de contre-représailles automatiquement déclenchées par la Commission de Bruxelles, ont prudemment *décidé de se revoir* avant d'arrêter une position définitive. Une telle rencontre pourra avoir lieu, d'abord au niveau des experts, dès les premiers jours de l'année 1989. Les *contre-mesures sont prêtes : elles* viseraient le miel, les noix, les fruits secs, le maïs en boîte. Mais seront-elles appliquées ? On peut imaginer que le Royaume-Uni, *le Danemark*, les *Pays-Bas*, l'Italie, particulièrement peu soucieux d'engager une guerre commerciale avec les Etats-Unis, plaideront pour la conciliation.

Sauf à perdre la face, *la CEE ne peut pas se permettre* de différer encore une fois l'entrée en vigueur d'une directive (initialement prévue pour le 1er janvier 1988) adoptée par son conseil des ministres *sous* la *pression d'un Parlement européen* quasi unanime. Sans compter qu'un nouveau report, un moment demandé par les Britanniques et les Danois, reviendrait à discriminer les producteurs de *viande* de la CEE qui depuis plus d'un an ne sont plus autorisés à administrer des hormones à leur bétail ainsi que les fournisseurs des pays tiers qui, *contrairement aux Etats-Unis* et au Canada, se sont mis en règle avec la directive européenne, autrement dit livrent désormais des viandes sans hormones.

Mais certains expliqueront peut-être que *les Douze peuvent*, *sans* se ridiculiser, reporter l'entrée en vigueur des contre-représailles, le temps par exemple de laisser le GATT (1) se prononcer sur la plainte déposée par la CEE contre *les représailles* américaines.

Embarras des Etats membres

Outre les difficultés quasi congénitale qu'éprouve la Communauté face aux Etats-Unis, il faut comprendre que cette affaire embarrasse *plutôt les Etats membres*. Certains d'entre eux – c'était le cas de la France, comme vient de le rappeler Mme Edith Cresson – n'étaient, à l'origine, guère favorables à une *directive d'interdiction totale*, imposée par les organisations de consommateurs, relayées par le Parlement européen, et que leurs dirigeants, raisonnant ainsi d'une manière voisine *des Américains*, ne sont pas loin de trouvé excessive.

Ils ne peuvent pas – souveraineté oblige – ne pas appliquer cette directive, même s'ils ne l'aiment guère, mais, par ailleurs, préféreraient *sans doute engager sur* un autre terrain le débat-affrontement qu'ils savent inévitable avec les Etats-Unis. Il n'y a, à ce stade, pas de raison de craindre que l'affaire des hormones *dégénère et*, par contagion, affecte gravement les relations commerciales transatlantiques. Mais après l'échec début décembre de la conférence ministérielle du *GATT*, à *Montréal*, *toute* anicroche peut devenir dangereuse et donner un prétexte aux Etats-Unis pour se déchaîner. La partie de bras de fer engagée par les Etats-Unis et par la *Communauté sur* les *réformes* des politiques agricoles impliquent, personne n'en doute, des concessions de part et d'autre.

La CEE, si elle veut éviter la guerre commerciale et la dislocation de sa politique agricole commune (PAC) *souhaitée par Washington*, doit faire la part du feu, c'est-à-dire envisager de nouvelles concessions, accepter l'idée d'une seconde réforme de la PAC. *C'est ce qu'ont dit MM. Henri Nallet et Frans* Andriessen, le ministre français de l'agriculture et le vice-président de la commission chargé des affaires agricoles, à leur retour de Montréal. *Une partie difficile, un enjeu* considérable que les protagonistes préféreraient préparer à l'abri de combats subalternes, type guerre des hormones.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) L'accord qui réglemente le commerce international.

La hausse des prix de détail en novembre : + 0,1 %

	VARIATIONS (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (nov. 88/nov. 87)	Des 6 derniers mois (nov. 88/mai 88)	Des 3 derniers mois (nov. 88/août 88)	Du dernier mois (nov. 88/oct. 88)
● ENSEMBLE	+ 3,1	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,1
● ALIMENTATION (y compr. boissons)	+ 2,1	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,2
Prod. à base de céréales	+ 3,6	+ 1,6	+ 1,0	+ 0,2
Viandes de boucherie	+ 5,2	+ 3,5	+ 1,5	+ 0,5
Porc et charcuterie	+ 2,1	+ 1,5	+ 0,4	+ 0,2
Vol., lap., gib., prod. base viande	+ 1,4	+ 2,0	+ 1,7	+ 0,3
Produits de la pêche	+ 1,9	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Lait, fromages	+ 2,9	+ 1,7	+ 1,1	+ 0,5
Œufs	+ 1,0	+ 5,1	+ 3,6	– 0,1
Corps gras et beurres	+ 4,0	+ 4,2	+ 2,8	+ 0,8
Légumes et fruits	+ 2,2	+ 2,1	+ 1,5	+ 0,5
Autres produits alimentaires	+ 1,1	+ 0,9	+ 0,5	– 0,1
Boissons alcoolisées	+ 1,5	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,1
Boissons non alcoolisées	– 5,7	– 5,4	– 1,7	– 0,1
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 2,0	+ 1,0	0,0	0,0
1) Habillement et textiles	+ 2,9	+ 1,3	+ 1,0	+ 0,2
Vêtements de dessus	+ 2,8	+ 1,5	+ 1,4	+ 0,3
Autres vêtements et access.	+ 3,4	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,5
Articles chaussants	+ 2,2	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,2
Autres articles textiles	+ 2,6	– 0,9	– 1,5	– 1,8
2) Autres produits manufacturés	+ 1,8	+ 0,9	– 0,2	0,0
Meubles et tapis	+ 3,3	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,3
Appareils ménagers élec. et gaz	– 0,3	– 0,1	+ 0,2	+ 0,1
Autres art. équipement du ménage	+ 3,2	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,1
Savon mén. produit entretien	+ 1,4	+ 1,2	+ 0,4	– 0,1
Articles toilette et soins	+ 2,6	+ 1,6	+ 0,5	+ 0,2
Véhicules	+ 3,2	+ 2,0	+ 0,2	0,0
Papeterie-librairie-journaux	+ 3,6	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,3
Photo, optique, électroacoustique	– 4,6	– 1,6	– 0,9	– 0,5
Autres articles de loisirs	+ 2,8	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,2
Combustibles, énergie	– 1,0	+ 0,2	– 1,8	– 0,4
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 6,7	+ 1,4	+ 0,2	+ 0,1
Produits manuf. secteur privé (1)	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,1
● SERVICES	+ 4,7	+ 2,2	+ 1,1	+ 0,2
Services relatifs au logement	+ 5,8	+ 2,7	+ 1,6	+ 0,1
Dont : loyers	+ 6,2	+ 2,9	+ 1,7	0,0
Soins personnels, soins habillement (2)	+ 5,9	+ 2,6	+ 1,3	+ 0,3
Services de santé	+ 3,7	+ 0,5	0,0	0,0
Transports publics	+ 4,0	+ 3,0	+ 0,1	0,0
Serv. d'utilisation véh. privé (3)	+ 5,5	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,2
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 5,3	+ 2,4	+ 1,3	+ 0,3
Autres services (4)	+ 1,7	+ 1,9	+ 1,2	+ 0,3

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en novembre 1988 à 173,7 contre 173,5 en octobre 1988.

En rythme annuel sur les trois derniers mois, la hausse des prix est de 2,4 %.

La faible hausse des prix de détail en novembre (+ 0,1 %) a été facilitée par la baisse des produits pétroliers (– 0,2 %) et celle des tarifs publics (– 0,3 %), conséquence de la *réduction* de 18,6 % à 5,5 % du taux de la TVA sur les abonnements de gaz et d'électricité.

Au-delà de ces causes ponctuelles de ralentissement, l'analyse des hausses en novembre montre que les prix alimentaires augmentent plus *rapidement depuis quelque temps, atteignant sur les trois derniers mois un* rythme annuel de 3,6 % contre 1,5 % environ au début de l'année. Ainsi, les prix alimentaires auront-ils augmenté de 0,8 % au premier semestre et de 1,5 % au second, selon les dernières prévisions de l'INSEE, malgré la baisse *du taux de TVA sur les boissons non alcoolisées intervenue en juillet* (effet estimé à 0,3 point sur l'alimentation). Sur l'ensemble de l'année, les prix alimentaires auront augmenté de 2,3 % après 1,4 % en 1987. Cette accélération a plusieurs causes : hausse des prix des corps gras, tension sur les prix agricoles comme la viande de boucherie, le porc, les produits laitiers (politique des quotas européens).

Les prix des services privés augmentent en revanche moins rapidement : + 3,1 % au premier semestre, + 2,1 % au second, selon les dernières prévisions de l'INSEE. Sur un an, la hausse aura été de 5,3 %, après + 7,8 % en 1987 et +5,1 % en 1986. L'écart par rapport à la hausse moyenne des prix (probablement 3 % cette année) se resserre donc. Les effets – très lourds – de la libération des prix au début 1987 commencent semble-t-il à s'estomper.

Quant aux prix des produits manufacturés du secteur privé, leur hausse reste assez modérée : + 1,2 % au premier semestre, probablement + 1 % au second semestre, selon l'INSEE. Sur un an, l'augmentation serait de 2,2 %, *très voisine de celle de* 1987 (+ 2,1 %). *Ce* résultat est assez encourageant dans la mesure où l'impact des baisses de TVA a été plus fort en 1987 (réduction de taux sur l'automobile et les cassettes notamment) que cette année. Si les prix des automobiles ont augmenté assez fortement (+ 4 %), beaucoup de produits ont vu leur prix baisser (*son, photo, image*, électroménager) ou se ralentir nettement (habillement, textile).

D'une façon générale, les prix de l'énergie, en restant à peu près stables (+ 0,3 % de janvier à décembre), auront contribué au résultat finalement satisfaisant de 1988 : + 3 % *en glissement* (janvier à décembre 1988), + 2,7 % en moyenne annuelle.

(1) Hors énergie.

(2) Le poste «soins personnels, soins d'habillement» comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(3) Réparations *automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes*, etc.

(4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de *films*, redevance TV, etc.

L'offensive du « lait aux hormones »

(Suite de la première page.)

Le lait des vaches traitées est, dit-on, semblable à celui des bêtes non piquées. Quant à sa transformation en fromage, elle ne fait l'objet d'aucune publication scientifique.

Pour le consommateur, les quatre firmes concernées sont formelles : l'inocuité est totale. La BST est une hormone de croissance sans rapport avec les hormones sexuelles anabolisantes utilisées en élevage ou chez les athlètes.

Réactions des consommateurs

A peine avalée, elle est détruite dans l'estomac. Les experts se fondent sur des expériences *menées dans les années 50 sur des* enfants nains : la somatotropine ne les a pas fait grandir.

« Le principal obstacle réside dans les réactions passionnelles des consommateurs. Conscientes du rejet qu'elles risquaient de susciter, les sociétés productrices se sont efforcées de préparer l'opinion, en particulier celle des responsables du monde agricole, à une utilisation judicieuse de la somatotropine bovine », lit-on dans une note confidentielle rédigée après le séminaire de Saint-Louis.

A la grande presse qui touche le grand public, Monsanto et consorts préfèrent la presse agricole et ses spécialistes à qui ils *livrent* la bonne parole lors de voyages organisés. Leur discours tient en peu de mots. La BST permet une gestion optimale du cheptel. Proposer aux éleveurs européens traumatisés par les quotas laitiers une collecte accrue *n'effraie en rien les stratèges américains. « On pourra produire une même quantité de lait avec un nombre de vaches réduit »*, explique un de leurs défenseurs en France. *« L'espace libéré permettra à l'agriculture d'entreprendre une autre activité. »* L'argument fait mouche dans un monde paysan vulnérable qui voit son revenu s'éroder d'année en année, et cherche en vain des diversifications rentables.

Le forcing des sociétés américaines mérite sans doute un débat. Depuis un an, Monsanto et Elanco ont sollicité des autorisations de mise en marché de leurs produits *aux services vétérinaires* français et dans les autres pays de la Communauté. Monsanto construit une usine de distribution de somatotropine en Autriche. Elanco fait de *même en Grande-*Bretagne.

La marche au super

Toutefois, dans un rapport daté de mars 1988, le Parlement européen a fermement rejeté la possibilité de l'utilisation de cette hormone dans les élevages de la Communauté. Mais combien de temps celle-ci pourra-t-elle refuser ce genre d'innovation, si les cow-boys de l'Ouest obtiennent, comme c'est vraisemblable, l'autorisation de piquer leurs vaches à la BST ? Le document communautaire met en garde contre ses méfaits prévisibles. *« Cette réflexion scientifique*, explique-t-il, *se trouve dans un contexte politique et économique difficilement mesurable et trop peu cerné. La BST a pour effet d'augmenter la production de lait et de viande, alors que la situation du marché se caractérise par des surplus agricoles et l'accroissement des coûts de stockage. »*

Surtout, la somatotropine exige de la vache qu'elle *« marche au super »* et non plus *« à l'ordinaire »*. Autrement dit, l'hormone de lactation sera efficace à condition d'accroître la ration énergétique de l'animal. Fini l'herbe verte, place aux doses renforcées d'aliments concentrés... importés en proportions respectables des Etats-Unis.

Si on ajoute qu'aucune des quatre firmes n'est en mesure d'évaluer le coût ni la *périodicité* des ingestions de la BST, le bilan du progrès laisse songeur. *« Conscientes des risques d'utilisation considérés de la somatotropine, ces sociétés s'orientent vers un usage réservé à l'élite des éleveurs afin d'éviter la multiplication des échecs dommageables, à l'image du produit »*, précise la note postérieure au séminaire de Saint-Louis.

Le risque apparaît notamment d'une concentration des élevage, bâtis sur un modèle intensif. Aux Etats-Unis, la BST va ainsi favoriser *« le déplacement de la production laitière des régions traditionnelles vers les élevages sans sol de la Californie et du Texas »*, ajoute la note précitée. *« L'évolution normale du marché conduira à la disparition de très nombreuses petites exploitations »*.

Pourquoi en serait-il *autrement* sur le Vieux Continent ? Deux millions de vaches sont abattues en France chaque année depuis 1983. En 1988, le taux de disparition des élevages laitiers devrait atteindre 9 %. Faut-il décimer encore les troupeaux au nom de la rentabilité économique et d'une meilleure adaptation au système des quotas ? Quand on aura rassemblé les vaches dans d'immenses étables, agglutiné les porcs et les poules autour de mangeoires géantes à éclairage électrique, il sera temps de réfléchir au désert et à la friche des campagnes. Monsanto, qui a bâti sa fortune sur les désherbants, aura sans doute une solution.

ÉRIC FOTTORINO.

ÉTRANGER

Principal organisme patronal d'études économiques américain

Le Conference Board prévoit une poursuite de la croissance en 1989

Dans une étude publiée le jeudi 29 décembre, le Conference Board, principal organisme patronal d'analyses et de recherches économiques aux Etats-Unis, prévoit une poursuite de la croissance économique dans le monde en 1989. En effet, l'indice composite calculé par les économistes du Conference Board, censé préfigurer la conjoncture économique à court terme, a progressé annuellement de 4 % en décembre, soit au même rythme que trois mois auparavant.

Cet indice est calculé sur la base des principaux indicateurs économiques des dix principaux pays industrialisés. En décembre, aucun de ces pays n'enregistre un taux de croissance négatif.

Au niveau national, c'est Taïwan qui emporte la palme de la croissance, son indice progressant de 15 % en décembre. L'indice composite pour la France est, avec 8 %, le plus élevé parmi les pays européens, suivi par l'Italie (+ 5 %), la RFA (+ 4 %), et la Grande-Bretagne (+ 1 %). L'indice japonais a progressé de 5 % en décembre, devançant ainsi celui des Etats-Unis et du Canada, qui n'est que de 2 %.

Evoquant, lors d'une conférence *donnée le jeudi 29 décembre à New-*York, la conjoncture américaine, M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, a souligné que l'activité économique y était restée soutenue depuis le krach boursier d'octobre 1987.

M. Greenspan a eu beau déclarer que les événements de 1987 *« nous obligent à rester humbles dans nos prévisions »*, de plus en plus nombreux sont ceux qui remettent à plus tard la fin de la période d'expansion économique qui dure maintenant depuis plus de dix ans. La plupart des économistes américains remettent la possibilité d'une récession au plus tôt au début de l'année 1990.

Fortes hausses des prix en Pologne

L'offre et la demande...

Les prix des voitures automobiles, de l'essence et les tarifs des PTT subiront en Pologne des *hausses très importantes à partir du 1er janvier*, a *annoncé l'agence* de presse PAP. Les prix des voitures de production polonaise seront majorés de 80 % à 180 %. *Ainsi* une Fiat Polski de petite cylindrée coûtera 1 800 000 zlotys (22 000 F). Le salaire moyen du Polonais est actuellement de 50 000 zlotys, soit 610 F) ; une Fiat Polski de 1 300 centimètres cubes, coûtera 2 500 000 zlotys et une Polonez Fiat (1 500 centimètres cubes), 7 000 000 de zlotys.

Les prix des automobiles de production des pays de l'Europe de l'Est *subiront* une augmentation de 100 % à 300 %. Les voitures soviétiques Lada et Volga coûteront respectivement 6 000 000 et 9 000 000 de zlotys. La *voiture est-allemande* Wartburg sera vendue au prix de 3 700 000 zlotys et l'automobile tchécoslovaque Skoda 4 200 000 zlotys.

L'essence super coûtera *180 zlotys* le litre (120 zlotys *auparavant) et le gazole* 130 zlotys (100 zlotys) mais leur rationnement, en vigueur depuis plusieurs années, sera supprimé.

Par ailleurs, les prix des tarifs des PTT augmenteront de 40 % en moyenne. *L'installation d'un téléphone*, qui *coûtait jusqu'à* présent 50 000 zlotys, s'élèvera au 1er janvier à 80 000 zlotys.

Ces fortes hausses sont une application de la politique de vérité des prix appliquée par le gouvernement, indique *PAP*, qui *laisse ouvertement entendre* que d'autres augmentations suivront, les prix devant être fixés progressivement par la loi de l'offre et de la demande. – *(AFP.)*

Économie

SOCIAL

Une étude du BIPE

Les comptes flous de la formation professionnelle

Curieusement, on connaît mal le coût de la formation professionnelle. C'est à peine si l'on sait que, tout confondu, la nation y a consacré 72,8 milliards de francs en 1986, entre la formation des actifs ou des chômeurs, les dispositifs pour la première insertion des jeunes demandeurs d'emploi et les opérations particulières telles que les Travaux d'utilité collectives TUC et les stages d'initiation à la vie professionnelle (SNP). Au-delà, le brouillard s'épaissit, à la mesure de cette insaisissable nébuleuse qu'est devenue la formation professionnelle.

Parce qu'il devenait nécessaire d'y voir plus clair, la délégation à la formation professionnelle a chargé le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) d'une étude pour contribuer à l'élaboration d'*« un compte économique de la formation professionnelle des actifs »*. Mais, si le rapport, réalisé à partir des données de 1986, lève largement le voile, les conclusions des experts mettent en évidence la nécessité d'une plus grande précision. Non seulement le champ de la formation professionnelle se délimite difficilement, mais bien des mystères demeurent qui, pour être percés, exigeraient des données actuellement inaccessibles.

Ainsi, *« l'inexistence actuelle de sources structurées et mobilisables sur certaines activités »* ou *« l'imperfection et l'inadéquation des sources existences »* gênent-elles l'évaluation. On dégage peu les élèves fonctionnaires de l'ensemble de la contribution de l'Etat. Aucune statistique systématique ne permet de mesurer l'effort des établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, organismes de sécurité sociale), qui ne sont pas soumis à l'obligation de consacrer 1,2 % de leur masse salariale à la formation. Les comptes sont flous et imprécis pour ce qui est des apports des départements et des communes, mais encore plus fragiles en ce qui concerne les sacrifices consentis par les ménages. Même les documents fournis par les entreprises ne livrent pas aisément leurs secrets, par exemple pour les dépenses de formation non inscrites dans le cadre des déclarations fiscales. On mesure mal, enfin, le nombre des étudiants salariés, c'est-à-dire ceux qui viennent ou reviennent à l'université un fois engagés dans la vie professionnelle.

La part des rémunérations

Ces réserves mises à part, le rapport du BIPE livre des indications précieuses qui révèlent la complexité du dossier. Hors TUC et SIVP, 67,9 milliards de francs ont été dépensés pour la formation professionnelle en 1986, financés à 54,1 % par l'Etat, à 6,5 % par les collectivités locales — dont 5,7 % par les régions, qui sont pourtant maîtres d'œuvre depuis la décentralisation, — à 30,8 % par les entreprises, à 1,2 % par les ménages et à 0,2 % par les ASSEDIC pour le compte de l'assurance-chômage.

Sur ces 67,9 milliards, 42 sont affectés à la formation des salariés ou des non-salariés occupant un emploi, 11,1 milliards vont aux opérations en faveur des chômeurs. 11,5 milliards, dont 4,6 pour l'apprentissage, servent à la formation professionnelle pour la première insertion des jeunes, et 3,3 milliards, enfin, sont utilisés pour les activités annexes, soit de transport, d'hébergement et de restauration des stagiaires, soit d'administration, d'information, de conseil et d'ingénierie.

Il faut encore savoir que, sur cette masse 34,1 milliards seulement, sont employés pour le fonctionnement proprement dit des formations ou des stages. Le reste, soit 33,8 milliards, correspond aux frais engagés pour la rémunération des stagiaires ou aux exonérations de charges sociales (2,7 milliards).

Inégalités

Tout cela ramène l'effort de formation professionnelle réel à 31,1 milliards (fonctionnement, hors activités annexes), qui rétribuent les actions réalisées par les « producteurs » de formation. Les établissements de l'éducation nationale reçoivent 8,5 % de cette manne, et ceux des autres ministères 0,7 %, à comparer aux 8,4 % obtenus par les centres de formation par apprentissage (CFA) ou aux 10,8 % de l'AFPA. Les établissements gérés par les organismes consulaires (*chambres de commerce, de métiers* ou d'agriculture) en touchent 2,7 % et les centres de formation des entreprises en ponctionnent 13,1 %. Les organismes privés de formation reçoivent 28,3 %, partagés entre le secteur associatif et non à but lucratif (17,8 %) et les sociétés lucratives (9,6 %).

Au bout du compte, le document du BIPE conduit à relativiser la place accordée à la formation professionnelle et à nuancer quelques idées trop simples.

L'importance des dépenses s'apprécie au regard de la proportion consacrée au paiement des personnes formées. Elle est, par conséquent, plus faible qu'il n'y paraît. Ensuite, les volumes mêmes ne doivent pas abuser.

En fonctionnement strict, l'Etat et les collectivités locales dépensent 8,2 milliards de francs pour toutes les formations internes de leurs 4,5 millions d'agents. Toujours en fonctionnement, les entreprises consacrent 9,9 milliards de francs à l'évolution et au perfectionnement de leurs 13 millions de salariés, et ce sont 4,7 milliards qui sont utilisés par l'Etat, pour potentiellement offrir des stages à 2,6 millions de chômeurs.

Si l'on excepte le cas de la formation de première insertion pour les jeunes, où les pouvoirs publics et les entreprises s'associent quasiment à égalité (respectivement 3 et 2,5 milliards de francs de dépenses de fonctionnement), il faut constater que les moyens mis en œuvre entretiennent un rapport inégal avec le débouché à l'emploi ou avec la garantie d'un statut. Ce qui jette une lumière crue sur des thèses communément admises telles que « la formation-investissement » et « la formation, priorité des priorités ». Le consensus affiché dans les discours ne colle pas forcément à la réalité. A moins que le flou des données ne la facilite.

ALAIN LEBAUBE.

INSOLITES

Triste Noël pour le Bikini

La société française Réard, inventeur du Bikini, a cessé ses activités le 24 décembre, à la veille de Noël. Faute de fonds propres, la société, fondée il y a soixante ans, n'a pu supporter deux mauvaises saisons successives, mais elle cherche activement un repreneur, a expliqué la direction. C'est en juin 1946 *que Louis Réard, industriel* spécialisé dans les articles de plage, avait lancé le plus petit maillot du monde, un deux-pièces en coton, baptisé du nom de l'atoll du Pacifique où venait d'avoir lieu la première explosion atomique civile. La marque restera toutefois la propriété de la société Julisa International.

Un voyage royal

Parce qu'elle refusait d'emprunter un autre avion que celui sur lequel elle avait réservé sa place, *une passagère japonaise a eu le privilège* de voyager seule sur un Boeing de trois cent cinquante-trois places de la British Airways entre Tokyo et Londres. La passagère, Mme Yamamoto, qui n'avait payé que le prix d'un billet en classe économique, a bénéficié pendant les treize heures de vol du service des quinze membres d'équipage réglementaire. Elle a dû ce voyage *« royal »* au retard énorme — vingt heures — pris par ledit Boeing sur le vol aller Londres-Tokyo. La compagnie avait proposé aux passagers d'emprunter d'autres vols, ce que tous ont accepté, sauf Mme Yamamoto. British Airways n'a pas précisé le manque à gagner ainsi occasionné...

Œuf en barre

Une société bretonne vient de lancer sur le marché, à la veille des fêtes, Bâton d'or, œuf dur frais en barre, prêt à l'emploi *(sic)*. Réalisé à partir d'œufs frais — quand même ! — Bâton d'or se présente en rouleaux sous vide de 150 grammes, *équivalant à cinq œufs normaux*, ce qui, précise le fabricant, *« permet de faire vingt-cinq rondelles de 4 millimètres d'épaisseur »*. Fin du fin : l'œuf en barre est également présenté en version *« allégée, enrichie à la vitamine C »*. Seule consolation pour les puristes : voilà plusieurs années que les professionnels — traiteurs, restaurateurs, cafétérias, etc. — utilisent déjà cet « ovo-produit ».

M. Soisson confirme son projet de loi sur le droit de licenciement

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, confirme dans une interview accordée le 29 décembre à *la Tribune de l'Expansion*, son intention de déposer un projet de loi sur le droit de licenciement et son désir d'aller jusqu'*« au bout du dialogue »* avec les partenaires sociaux, sur ce sujet. *« Mais je ne fais pas de la signature d'un accord en bonne et due forme un préalable à des dispositions législatives devenues nécessaires pour fixer les entreprises et les salariés sur les règles applicables en matière de licenciement »*, a-t-il tenu à rappeler.

Répétant qu'il ne souhaitait pas rétablir l'autorisation administrative de licenciement, M. Soisson justifie son projet de réforme par des difficultés d'application des lois initiées par M. Philippe Séguin. Trois griefs sont toujours retenus. *« Les procédures actuelles ne permettent pas l'instauration d'un véritable dialogue social »*, aussi bien dans le rôle de l'expert que dans le temps accordé aux comités d'entreprise. *« La qualité des plans sociaux laisse trop souvent à désirer »*. *« Enfin, les travailleurs âgés ne sont pas assez protégés »* et les plus de cinquante-cinq ans sont victimes de 20 % des licenciements.

« Les procédures de licenciement doivent être aménagées », réaffirme donc M. Soisson. *« Cette réforme s'inscrit dans le cadre plus général des actions de modernisation négociée des entreprises et de gestion prévisionnelle des emplois. »*

ÉNERGIE

Baisse du prix de vente du gaz naturel

Le prix de vente du gaz naturel va baisser à compter du 1er janvier 1989 de 2 % en moyenne pour les particuliers, les entreprises de service et les PMI. Les tarifs appliqués aux grands clients industriels baisseront de leur côté de 0,6 centimes le kilowatt-heure, soit une diminution de 7,8 % en moyenne. Cette mesure s'explique par l'évolution du dollar et celle du prix du baril de pétrole, sensibles avec un décalage de six à neuf mois, explique-t-on à GDF. Gaz de France, qui fixe librement les prix du gaz pour l'industrie, alors qu'ils sont déterminés par les pouvoirs publics pour le gaz domestique, avait augmenté de 2,5 % ses tarifs pour les particuliers le premier juillet dernier. Les prix pour les grands industriels n'avaient pas bougé depuis janvier 1987. En revanche, les tarifs domestiques ont baissé en moyenne de 0,9 centimes par kilowatt-heure depuis cette date. Il faut rappeler enfin que le taux de TVA applicable aux abonnements avait été réduit de 18,6 % à 5,5 %.

POINT DE VUE

Le boléro des charges patronales

par Jean-Jacques Dupeyroux

APRÈS avoir, *en mars*, porté le plafond de ses cotisations de quatre à huit fois celui du régime général de la sécurité sociale, le *régime des cadres donne maintenant un* coup de pouce au « taux d'appel », désormais déverrouillé, de ces cotisations. Millimètre après millimètre, la petite bête — la bête immonde ? — des charges sociales patronales continue donc de monter. Avec le plein accord des représentants du patronat.

Ce constat stupéfie. Ces charges sociales ne cessent d'être la cible de fulminations aussi répétitives et fastidieuses que *le Boléro* de Ravel, et c'est vrai que si notre impôt sur le revenu est infiniment plus léger, globalement, que dans tous les pays comparables, nous détenons maintenant le record du monde des cotisations sociales. On comprendrait donc que le patronat en exige inconditionnellement la décrue; ou, à tout le moins, qu'il pose comme principe intangible qu'en aucun cas les cotisations patronales ne seront désormais alourdies, serait-ce d'un cheveu ! Eh bien, pas du tout ! On constate que lorsqu'il a la maîtrise d'un secteur, comme ce régime des cadres, loin de s'inverser, la tendance — hors la moindre contrainte étatique — reste à la hausse. Toujours plus !

Jusqu'à la suivante

On songe irrésistiblement à ces intoxiqués qui passent leur temps à prendre des résolutions farouches, mais *ne résistent jamais à un « petit verre »*, une ultime « bouffée ». Tout en jurant par tous les dieux que ce seront cette fois — jusqu'à la suivante — les derniers... Air connu.

On aimerait donc comprendre ce qui pousse irrésistiblement les entreprises à ce « toujours plus » de charges patronales : pourquoi cette obstination qu'elles qualifient elles-mêmes de suicidaire ? Affaire très énigmatique qui intègre certainement une bonne dose d'irrationnel. Proposons cependant quelques éléments de clarification.

Il faut d'abord resituer le phénomène *dans la coulée historique. Notre* système de sécurité sociale comporte un noyau constitué par les régimes légaux ou régimes de base, dont le plus important est le régime général des salariés issu du Plan de 1945. Pour des raisons très variées, ce Plan a fait l'objet d'un véritable culte, avec ses grands prêtres, ses cérémonies, ses articles de foi, dont le tout premier est que *« grâce au Plan de 1945, notre système de sécurité sociale est le meilleur du monde... »* Pas moins !

En réalité, quels qu'aient été ses mérites, le Plan de 1945 a été entaché *de graves erreurs, dont nous subissons* encore aujourd'hui les effets désastreux, au niveau du financement : un « tout cotisation » étendu aux dépenses de solidarité (exemple : politique familiale) avec, hélas, des cotisations plafonnées ! Et, au plan de la couverture, de très graves lacunes.

Ces lacunes, les partenaires sociaux se sont employés à les combler par une série de grands accords interprofessionnels générateurs d'une sécurité sociale conventionnelle. Ainsi les insuffisances criantes de l'assurance-vieillesse du régime général ont-elles suscité, dès 1947, la création d'un régime des cadres et, par la suite, une multiplication de régimes complémentaires pour les non-cadres, débouchant sur l'institution de l'ARRCO en 1961. Ainsi encore, rien sur le chômage dans le plan de 1945 ? La nature a horreur du vide : création de l'assurance-chômage par les partenaires sociaux en 1958. Toujours avec le même scénario : cotisations partagées, institutions à gestion paritaire.

Dans les charges sociales patronales perpétuellement dénoncées comme la cause de toutes les difficultés de nos entreprises entrent, pour une part non négligeable, des charges correspondant à des efforts complémentaires — louables... — auxquels le patronat s'est librement associé quand il ne les a pas lui-même « initiés ». Et la crise n'a pas enrayé le phénomène. Un seul chiffre, mais si éloquent : la cotisation minimale fixée par le régime des cadres est de 8 %, dont 6 % pour la cotisation patronale ; mais la moyenne s'établit à 14 %, dont 9 % pour la cotisation patronale... !

Lacunes catastrophiques

Cette sécurité sociale d'origine volontaire a-t-elle trouvé son périmètre définitif ? Rien n'est plus douteux.

Si la nature a horreur du vide, elle a encore de quoi s'émouvoir. C'est très bien de chanter des hymnes à la gloire du « meilleur système du monde »... Il ne *faudrait pas que cette ferveur fasse* oublier que son assurance-décès verse pour tout potage trois mois de salaires à la famille de l'assuré(e) décédé(e), ni que *l'assurance-invalidité suppose une* réduction des deux tiers de la capacité de travail : pas un centime pour l'assuré frappé — en dehors de son travail — d'une incapacité définitive de 65 % ; il est renvoyé à l'assistance...

Lacunes catastrophiques. Aussi bien le régime des cadres a-t-il fait une place au problème du décès ; aussi bien assiste-t-on, aujourd'hui, à un raz de marée de contrats d'assurance groupe — *avec partage des primes — par* lesquels les entreprises font bénéficier leurs salariés et leur famille d'une protection invalidité-décès. Un grand accord interprofessionnel *généralisera-t-il un jour* ces efforts encore dispersés ? Je n'en sais rien, mais cela paraît assez vraisemblable si l'on replace la question dans l'évolution qui vient d'être évoquée.

Le problème est donc reporté : pourquoi le patronat intervient-il pour aider à pallier les insuffisances de la sécurité sociale légale ? Pourquoi cette soif inextinguible... de charges sociales *supplémentaires* ? Il ne faut pas, je crois, perdre de vue deux considérations essentielles.

D'abord, lorsque les entreprises acceptent, soit individuellement, soit par accord interprofessionnel, de payer un surplus de cotisations sociales, c'est qu'elles ont la conviction absolue — sinon ce serait l'incohérence la plus complète — qu'il s'agit là d'un supplément de rémunération qu'elles sont, de toute façon, contraintes d'accorder à leurs salariés sous une forme ou sous une autre. Plus de cotisations, moins de salaire direct ; plus de salaire direct, moins de cotisations : jeu à somme nulle... Même incluses toutes les charges patronales, la rémunération globale du travail salarié reste inférieure en France à ce qu'elle est en Allemagne fédérale, par exemple.

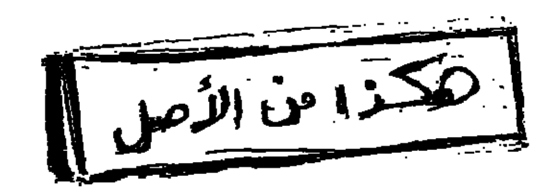
Paternalisme

Reste alors à savoir pourquoi le patronat français préfère manifestement alourdir ses cotisations plutôt que *d'augmenter à même hauteur les* salaires directs : on pourrait aisément concevoir le choix inverse, les intéressés étant alors invités à se débrouiller eux-*mêmes, notamment à avoir recours à la* mutualité. Les représentants du patronat affirment parfois que leur démarche répond au vœu de ses partenaires..., et *il est vrai que, de l'autre côté, on s'imagine* souvent — ou l'on feint de s'imaginer face à la base — que le supplément de cotisation « arraché » au patronat *sera sans effet sur les augmentations* des salaires directs..., ce que ledit patronat a intérêt à laisser accroire. Mystifications en tous genres dont chacun *tire son profit ! Mais la vraie* réponse, me semble-t-il, n'est pas là.

Volonté d'étendre son pouvoir au-delà de sa sphère naturelle ? Certainement. Mais aussi paternalisme viscéral du patronat français, qui, plutôt que d'augmenter les salaires directs, dont les intéressés ont la libre disposition, préfère *élargir* la part de la rémunération globale affectée à des institutions sociales dont il contrôle la gestion. De cette gestion de leur argent, les intéressés eux-mêmes sont supposés incapables, telle est l'essence même du paternalisme, même quand il est pétri des meilleurs sentiments.

Tout de même, quand on voit que les chefs d'entreprise tiennent toujours à prendre une part active dans la gestion des caisses d'allocations familiales, *par* exemple, on reste perplexe. Non qu'ils fassent de mauvais administrateurs : loin de là ! Mais que vont-ils faire dans *cette galère ? Ne serait-il pas de l'intérêt* de tous qu'ils se consacrent plutôt à leurs entreprises ? Nous sommes à la veille du vingt et unième siècle !

● **Service minimum : FO ne veut pas négocier.** — La fédération *FO des fonctionnaires « ne se rendra pas à l'invitation de M. Michel Durafour »* pour discuter du service minimum en cas de grève, a déclaré le 28 décembre, sur Antenne 2, M. Marc Blondel, secrétaire confédéral de FO et l'un des deux candidats à la succession de M. André Bergeron. *« Nous comprenons mal que l'on veuille réglementer le droit de grève, puisque réglementation il y a déjà »*, a poursuivi M. Blondel. *« La grève n'est pas un produit dépassé. Lorsque les salariés font grève, c'est parce qu'ils y sont contraints par les événements. »* Rappelant l'opposition de son organisation aux grèves bouchons et l'usage *« précautionneux »* qui en était fait par FO, il a ajouté : *« FO n'a de leçon de morale à recevoir de personne. Mais le mouvement syndical ne peut pas déclarer la grève légale ou illégale. »*



هكذا من الأصل

Marchés financiers

De 1990 à l'an 2000

Rhône-Poulenc portera à 20 milliards de francs le montant de ses échanges avec l'URSS

Rhône-Poulenc, le numéro un français de la chimie, vient de signer un protocole d'accord avec l'URSS visant à porter le volume de ses échanges commerciaux avec ce pays à 20 milliards de francs sur la période 1990-2000.

Le groupe d'Etat précise que ce protocole comporte également la création de sociétés mixtes « *ou de toute autre forme appropriée aux potentiels et aux besoins des deux partenaires* ». « *Le troisième accord général, qui en résultera, s'inscrit dans la continuité des accords précédents, notamment de celui de 1980-1990, qui a permis d'atteindre un volume d'échanges de 11,2 milliards de francs sur la période 1980-1988* », ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Jean-René Fourtou, PGD de Rhône-Poulenc, a reçu M. Youri Bespalov, ministre soviétique de l'industrie chimique.

Rhône-Poulenc, qui table pour 1988 sur un bénéfice net voisin de 3 milliards de francs, revendique le premier rang en France pour la valeur de ses échanges avec l'Union soviétique. De 1980 à 1988, la balance commerciale de Rhône-Poulenc avec l'URSS a dégagé un solde positif de 2 milliards de francs. Le groupe français achète à l'URSS des produits de base pour la chimie, l'agrochimie, la santé et les fibres, et lui vend des produits finis dans ces quatre secteurs. Rhône-Poulenc a annoncé la semaine dernière qu'il serait la première société française à faire de la publicité à la télévision soviétique le 31 décembre.

● **M. Robert Ouliac entre chez Rhône-Poulenc.** – M. Robert Ouliac ancien directeur de la rédaction de la revue *Analysis*, vient d'être nommé directeur des publications chez Rhône-Poulenc. Il aura pour mission de coordonner la réalisation des revues internes et externes du groupe, ainsi que le rapport annuel d'activité et la lettre aux porteurs de certificats d'investissements privilégiés.

Rallye se prépare à lancer une OPA sur La Ruche méridionale

Nouvelle concentration dans la distribution. Le groupe Rallye a annoncé son intention de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur 60 % du capital de La Ruche méridionale (LRM). L'offre porte sur 307 000 actions, au prix de 1 900 F l'action, dont le dernier cours était de 1 720 F, pour un total qui approche des 600 millions de francs. L'opération est menée par la Banque de l'Union européenne (du groupe CIC), qui avait récemment acquis 12,18 % du capital de La Ruche méridionale, en en devenant le plus important actionnaire.

Le capital de LRM est très dispersé, avec Elf-Gabon (10 %), le Crédit agricole et le Crédit mutuel, la famille Guignard, qui gère l'ensemble ne contrôlant plus qu'à peine 10 % du capital, dont le reste est dans le public. Cette répartition dit assez la fragilité de l'ensemble à une éventuelle tentative de prise de contrôle. Rallye, de son côté, possède un actionnariat solide puisque le capital de la société, non cotée, est détenu à hauteur de 80 % par la famille du fondateur, Jean Cam, de 10 % par des parents ou alliés, le reste étant détenu par des investisseurs institutionnels (UAP, CIC...)

La Ruche méridionale est une société succursaliste du Sud-Ouest, née en 1907, sous la présidence de Georges Guignard et introduite en Bourse en 1918. Basée à Agen (Lot-et-Garonne), elle emploie plus de 3 000 personnes dans 13 hypermarchés, 11 supermarchés Match, 170 succursales La Ruche, 16 boutiques d'électroménager Elerem et une dizaine de cafétérias. En tout, un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs. Adhérente de la centrale d'achats et de services Paridoc depuis 1952, LRM a quitté progressivement cette structure en 1988, et ses hypermarchés ont abandonné l'enseigne Mammouth pour celle de l'Univers.

Le groupe Rallye, fondé à Brest (Finistère) par Jean Cam, en 1945, est actuellement présidé par le fils du fondateur, M. Albert Cam. Il pèse en 1988 près de 15 milliards de francs et emploie 12 000 personnes. Il exploite 26 hypermarchés, 80 supermarchés, 50 cafétérias Marest, 20 centres de bricolage Briker, 55 magasins de prêt-à-porter Burton et 485 magasins de sport Athlete's foot, essentiellement aux Etats-Unis. Très présent en Bretagne, le groupe a essaimé ses hypermarchés dans le Centre et dans le Sud-Est, les enseignes Burton et Marest étant présentes un peu partout dans l'Hexagone.

La complémentarité géographique est incontestablement la justification de cette OPA, l'acquisition de chaînes existantes étant le seul moyen d'expansion rapide offert aux groupes de distribution.

Les responsables de La Ruche méridionale, MM. Robert et Jean-Pierre Guignard, qui n'ont cessé de proclamer leur foi dans leur vocation méridionale et leur goût de l'indépendance, jugent « inamicale » l'OPA envisagée et se préparent à contre-attaquer, dit-on au siège de la société.

J. D.

Investissement

Forte hausse prévue en 1989 aux Etats-Unis

Selon le département du commerce, les entreprises américaines devraient augmenter leurs investissements en 1989 de 5,9 % par rapport à 1988. Les dépenses d'investissement atteindraient alors un nouveau niveau record de 451,6 milliards de dollars (2 700 milliards de francs environ). En 1988, la croissance des investissements est estimée à 10,4 %, la plus forte hausse depuis cinq ans.

Cependant, le département du commerce souligne, à partir d'une étude réalisée aux mois d'octobre et novembre derniers, que la très forte croissance des investissements du secteur industriel (qui représentent 40 % des dépenses totales de construction d'usines et d'équipement aux Etats-Unis) a commencé à se ralentir.

NEW-YORK, 27 décembre ↑

Légère reprise

Après deux séances placées sous le signe de l'indécision, une légère reprise s'est produite, mercredi, à Wall Street. Le mouvement s'est amorcé au fil des cotations, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 166,61, soit à 3,93 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan général a été bien meilleur que ce résultat. Sur 1 957 valeurs traitées, 783 ont monté, 589 ont baissé et 585 n'ont pas varié. Aucun élément particulier n'explique ce redressement, si ce n'est le raffermissement des valeurs chimiques stimulées par la hausse de Quantum Chemical (+ 16 %) après l'annonce d'un plan de recapitalisation prévoyant, entre autres, le versement d'un dividende extraordinaire de 50 dollars par action. Ce dividende, auquel n'est attaché aucune condition, sera payé grâce au produit d'un crédit relais de 1,15 millard de dollars, monté par les firmes Dillon, Read and Co. et First Boston Corp. De l'avis général, le marché va être appelé à stagner durant les dernières séances de l'année. L'activité, très faible, a porté sur 110,63 millions de titres, contre 87,49 millions.

VALEURS	Cours du 27 déc.	Cours du 28 déc.
Alcoa	54 5/8	54 7/8
A.T.T.	28 7/8	28 7/8
Boeing	58 7/8	59 3/4
Chase Manhattan Bank	28 5/8	28 5/8
Du Pont de Nemours	89	88 1/2
Eastman Kodak	46 1/4	45 3/4
Exxon	45	45 1/8
Ford	50 7/8	50 3/4
General Electric	44 3/4	44 5/8
General Motors	85 3/8	85 1/4
Goodyear	50 1/4	51 1/2
I.B.M.	123 1/8	122 1/4
I.T.T.	50 3/8	50 1/2
Mobil Oil	45 3/4	45 3/4
Pfizer	58 1/2	58 1/2
Schlumberger	33 1/4	33
Texaco	50 3/4	50 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	106 7/8	106 1/2
Union Carbide	25 3/8	25 3/4
U.S.X.	28 3/4	29 1/8
Westinghouse	52 1/4	52 1/8
Xerox Corp.	59 1/4	59 1/4

PARIS, 28 décembre =

Intérêt réduit

La Bourse a marqué une pause, mercredi, après la reprise de Noël, qui s'était prolongée mardi à l'ouverture du marché. L'indicateur instantané, qui avait terminé en hausse de 0,75 %, s'inscrivait à la baisse dès les premiers échanges. Il perdait 0,2 % durant la matinée, avant de revenir à 0,12 % à l'issue de la journée. Contrairement aux séances précédentes, le volume d'activités était faible, et, à ce titre, l'évolution de nombreuses valeurs était peu significative. Ce léger repli, dans un « marché creux », n'avait rien d'alarmant pour de nombreux gestionnaires, qui en voyaient l'origine avant tout dans la « trêve des confiseurs » et aussi dans la pause de Wall Street. Certains analystes spécialisés dans l'étude des graphiques rappelaient que l'indice CAC, qui a clôturé à 411,9 mardi, est entré dans une zone de résistance pouvant bloquer son mouvement de hausse. Si le baromètre de la place parisienne parvient à dépasser le niveau des 412, le prochain seuil de résistance apparaîtra à 440...

Dans un marché sans intérêt particulier, les hausses étaient emmenées notamment par Dumez, après l'annonce de la prise de contrôle de GTM. D'autre part, la CGE serait entrée dans le capital de ce groupe de BTP, dont elle détiendrait moins de 5 %. Il s'agirait en fait d'une sorte d'accord de réciprocité, Dumez étant dans le noyau dur des actionnaires de la CGE. Le secteur du BTP était à l'honneur avec également la SGE. Parmi les autres valeurs en hausse figuraient De Dietrich, Eurotunnel et Ingénico. Les titres du secteur Travail temporaire (Bis, Ecco) étaient, en revanche, orientés à la baisse, tout comme Luchaire et Talcs de Luzenac.

La Société IEP (Industrial Equity Pacific), holding du néerlandais Brierley, annonçait détenir 5 % du BHV et 5,01 % des Galeries Lafayette. Le groupe était déjà entré voici un mois dans le capital des Nouvelles Galeries à hauteur de 5 %.

La société Polaroil annonçait posséder 66,3 % de Labo Industrie.

Le MATIF était orienté à la baisse, le contrat de mars perdant 0,14 %.

LONDRES, 28 décembre ↑

Consolidation

Les valeurs ont consolidé leurs gains mercredi et l'indice Footsie a cloturé en hausse de 0,76 %, à 1 787,7. Le niveau d'activité a été son plus bas en raison des fêtes de fin d'année. Après quatre jours de vacances, la reprise s'est faite dans le plus grand calme à la City et seulement 198,4 millions de titres ont été échangés. Le redressement du dollar, stimulé par des rumeurs de guerre économique, a encouragé les valeurs exportatrices comme Glaxo notamment. La plupart des secteurs ont fini en hausse, que ce soit les pétrolières (Lasmo), les pharmaceutiques (Boots), les immobilières (British Land) soutenues par de nouvelles rumeurs d'OPA. Le groupe alimentaire Tate and Lyle a progressé après l'annonce de la prise de contrôle de la firme espagnole Campo Ebro. Dans le même secteur, Unigate était recherché à la suite de l'augmentation de la participation du groupe irlandais Goodman International de 4,97 % à 7,89 %. En revanche, les valeurs bancaires ont fini en baisse. Enfin, les fonds d'Etat ont cédé un quart de point par endroits, tandis que les mines d'or se sont montrées irrégulières.

TOKYO, 29 décembre

Marché clos

La Bourse de Tokyo a fermé ses portes, le 28 décembre, et ne les rouvrira que le mercredi 4 janvier pour une demi-séance.

Hausse des achats étrangers d'actions

Les achats par des investisseurs étrangers d'actions japonaises sur le marché bourser de Tokyo ont dépassé les ventes en novembre, avec un excédent net de 341,4 milliards de yens (16,4 milliards de francs), selon des données publiées mardi 27 décembre par le ministère japonais des finances. Les chiffres précis des achats et ventes réalisés le mois dernier par les investisseurs étrangers à Tokyo n'ont pas été communiqués. Selon le ministère des finances, ces achats ont été encouragés par l'impression que les prix des actions japonaises évolueront à la hausse dans un proche avenir. En revanche, les ventes par les investisseurs étrangers d'obligations du gouvernement japonais et d'obligations de sociétés ont été plus importantes que les achats en novembre, avec un résultat net de quelque 266,5 milliards de yens (12,8 milliards de francs). De leur côté, les investisseurs japonais ont acheté plus d'obligations étrangères qu'ils n'en ont vendu le mois dernier, avec un solde net de 838 millions de dollars (5 millions de francs).

FAITS ET RÉSULTATS

● ***Le sidérurgiste belge* Cockerill-Sambre sort du rouge.** – Le groupe sidérurgique belge Cockerill-Sambre ne fera pas exception en Europe : après des années de pertes, il prévoit un bénéfice, pour 1988, de quelque 4 milliards de francs belges (720 millions de francs). Le capital va être augmenté de 602,9 millions de francs belges et porté à 23,3 milliards. Le personnel va recevoir des parts privilégiées, nominatives et incessibles, sans droits de vote, représentant au maximum 7 % des bénéfices nets de 1988 et 1989.

● **Dépôt de bilan de La Chausséria.** – La Chausséria, entreprise de fabrication de chaussures dont le siège social est à Couiza (Aude), a déposé le bilan de quatre de ses six unités de production en fin de semaine dernière, menaçant quelque deux cents emplois. Le groupe, au capital de 12,415 millions de francs, a été récemment racheté par Mme Jeanine Philippe, propriétaire d'une chaîne de pressings à Marseille. La Chausséria, qui possède également quatre-vingt-huit magasins de vente, est cotée depuis deux ans sur le second marché à Lyon : le prix d'une action, monté jusqu'à 270 F, était descendu à 62 F la semaine dernière, avant que la cotation ne soit suspendue.

● **Feu vert de l'Office des cartels ouest-allemand au rachat de Bergmann.** – L'Office des cartels ouest-allemand vient de donner son feu vert au rachat de Bergmann (électronique, communication, instruments de mesure) par la société familiale Roechling (construction mécanique). Après le rachat des actions détenues par Siemens (37,1 %), Deutsche Bank (36,5 %) et Bayerische Vereinsbank (25,3 %), Roechling détiendra 98,9 % du capital de Bergmann (environ 5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Le secteur câbles (1 milliard de francs de chiffre d'affaires), repris par Siemens, n'est pas concerné par l'opération. Créée en 1891, Bergmann compte notamment à son actif la société DeTewe (téléphonie). Roechling a réalisé l'an passé quelque 13 milliards de francs de chiffre d'affaires, constitué pour l'essentiel par la société de construction mécanique et d'armement Rheinmetall, dont il est actionnaire pour 61 %.

● **Implantation à Toulouse d'un laboratoire Fuji.** – La société Fuji-France, filiale à 100 % de Fuji-Japon, a décidé d'implanter, en 1989, un important laboratoire de développement de films dans la banlieue toulousaine, créant ainsi une cinquantaine d'emplois. Ce nouvel établissement de Fuji-France, installé sur environ 4 000 mètres carrés, nécessitera un investissement de 25 millions de francs, financé à 50 % par Fuji-France et à 50 % par la société mère japonaise. La société Fuji-France, qui emploie cinq cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 700 millions de francs, détient environ 30 % du marché national (contre 50 % à Kodak).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	430	Int. Metal Service	....	513
Asystel	251	251	La Commande Electro.	280	290
B.A.C.	372	378	Le gd livre du mois	....	271
B. Demachy & Assoc.	548	526	Loca Investissement	275	275
B.I.C.M.	530	551	Locamic	....	150
B.I.P.	....	885	Metallurg. Minière	....	143 10
Boiron	450	450	Microtologie Internat.	....	528
Bolloré Technologies	820	825	Métroservice	174	172
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	631	629
Câbles de Lyon	1545	1571	Molex	210 10	220
Calberson	745	730	Navale-Delmas	....	715
Cardif	855	863	Olivetti-Logabax	....	211
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	328	Ors. Gest.Fin.	....	330
C.A.T.C.	139	139	Finsalt	359 90	384 50
C.D.M.E.	1238	1241	P.F.A.S.A.	410	410
C. Equip. Elect.	359	354	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	100
C.E.G.I.D.	727	725	Prévoyance Assurance	500	500
C.E.G.E.P.	....	230	Publicat. Filipacchi	....	441
C.E.P.-Communication	1568	1569	Razel	660	640
C.G.I. Informatique	1100	1135	St-Gobain Emballage	....	1578
Ciments d'Origny	548	548	St-Honoré Matignon	....	230 50
C.N.I.M.	....	412	S.C.G.P.M.	....	255
Concept	291	279	Segin	400	400
Conforama	....	821	Sélection Investissem.	106	108
Creeks	400	400	S.E.P.	....	335
Delsa	207 80	203	S.E.P.R.	....	1180
Dauphin	....	1275	S.M.T.Goupil	....	269
Devanlay	929	945	Sodinforg	690	675
Devilla	540	540	Supra	....	266 70
Editions Belfond	....	108	TF 1	355	395 50
Elysées Investissem.	20 40	21	Unilog	186	186
Finacor	220	216	Union Financ. de Fr.	435	435
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	231	234			
Guintoli	....	475			
I.C.C.	....	221 10			
IDIA	241	245			
I.G.F.	94 80	93 10			
IN2	258	....			

Marché des options négociables le 28 décembre 1988

Nombre de contrats : 13 386.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	480	105	120	–	–
CGE	360	40	–	–	4,50
Elf-Aquitaine	360	23	30	–	5
Lafarge-Coppée	1 400	10	69	–	34
Michelin	182	5,30	14,90	0,50	7
Midi	1 355	–	260	–	8,05
Paribas	400	61	75,50	–	–
Peugeot	1 200	126	160	–	7
Saint-Gobain	480	105	120	–	–
Société générale	520	3,50	34	4	35
Thomson-CSF	180	42,10	46	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 déc. 1988
Nombre de contrats : 27 112.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89
Dernier	107	106,55	106,35
Précédent	107,25	106,75	106,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	1,50	1,69	0,44	1,15

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1250 F ↑

Sur des marchés toujours très calmes, la hausse du dollar s'est poursuivie, favorisée par des achats commerciaux de fin d'année et par la montée des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

FRANCFORT	28 déc.	29 déc.
Dollar (en DM)	1,7850	1,7920

TOKYO	28 déc.	29 déc.
Dollar (en yens)	125,80	126,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 déc.) .... 9 1/2 - 9 5/8 %
New-York (28 déc.) .... 9 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	27 déc.	28 déc.
Valeurs françaises	142,1	
Valeurs étrangères	119,3	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	411,9	412,7
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 546,79	1 545,70
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	428,51	428,68

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 162,68	2 166,61

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	Clos	1 447,1
Mines d'or	Clos	164,6
Fonds d'Etat	Clos	87,30

TOKYO

	28 déc.	29 déc.
Nikkei Dow Jones	30 159	Clos
Indice général	2 357,03	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1190	6,1220	– 40	– 25	– 88	– 58	– 300	– 190
$ can.	5,1248	5,1316	– 98	– 42	– 217	– 128	– 738	– 585
Yen (100)	4,8506	4,8568	+ 169	+ 193	+ 312	+ 352	+ 866	+ 1022
DM	3,4127	3,4163	+ 86	+ 105	+ 178	+ 196	+ 462	+ 545
Florin	3,0232	3,0262	+ 67	+ 79	+ 128	+ 150	+ 366	+ 437
FB (100)	16,2739	16,2906	+ 121	+ 205	+ 221	+ 377	+ 669	+ 1120
FS	4,0376	4,0423	+ 126	+ 147	+ 234	+ 268	+ 677	+ 780
L (1 000)	4,6356	4,6414	– 153	– 107	– 287	– 230	– 856	– 733
£	10,9163	10,9278	– 408	– 357	– 778	– 701	– 2301	– 2048

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 1/4	11 3/4	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16
DM	5 7/8	6 1/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 9/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 7/8
F.S.	5 7/8	6 1/8	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 3/8	11 7/8	11 3/4	12 1/8	12	12 1/2
£	12 1/4	12 1/2	12 3/4	12 7/8	12 7/8	12	12 13/16	12 15/16
F. franç.	8 3/8	8 3/4	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3864	C.N.E. 3% ★	3865	3865	3865	....
1043	B.N.P. T.P.	1034	1040	1041	+ 0 68
1168	C.C.F. T.P.	1160	1160	1160	....
1090	Créd. Lyon. T.P.	1095	1095	1095	....
1443	Renault T.P.	1449	1470	1470	+ 1 45
1683	Rhone-Poul. T.P.	1699	1699	1699	....
1300	St-Gobain T.P.	1300	1301	1301	+ 0 08
1300	Thomson T.P.	1315	1315	1315	....
580	Accor	577	577	584	+ 1 21
665	Air Liquide	585	591	589	+ 0 68
2410	Alcatel ★	2670	2670	2730	+ 2 25
1570	Als. Superm.	1570	1575	1575	+ 0 32
315	A.L.S.P.I.	322	324 50	320	− 0 62
365	Alsthom ★	410	415	413 90	+ 0 95
2240	Arjom. Prioux ★	2200	2210	2248	+ 2 18
580	Aussedat-Rey ★	581	578	582	+ 0 17
1030	Aux. Entrepr. ★	1050	1049	1054	+ 0 38
640	Av. Dassault ★	664	668	645	− 2 86
385	BAFIP ★	414	414	403	− 2 66
300	Bail-Equipem. ★	300	301	309	+ 3
890	Bail Investiss.	865	865	874	+ 1 04
280	B.N.P. C.I. ★	298	298	290 10	− 2 65
485	Cie Bancaire ★	518	515	523	+ 0 97
500	Bazar H.-V.	502	502	485 10	− 3 37
530	Béghin-Say ★	578	575	572	− 1 04
860	Berger (Mu)	875	860	860	− 1 71
805	Bic ★	807	814	805	− 0 25
2070	B.I.S.	424	418	395	− 6 84
2910	Bongrain S.A. ★	3026	3017	3030	+ 0 13
565	Bouygues ★	604	608	608	+ 0 66
70	B.P. France ★	74	74	73 40	− 0 81
5980	B.S.N. ★	6470	6500	6370	− 1 55
575	Canal Plus	586	585	587	+ 0 17
2310	Cap Gem. S. ★	2460	2450	2478	+ 0 73
540	Carnaud ★	585	594	588	+ 0 51
3110	Carrefour ★	3195	3180	3100	− 2 97
174	Casino	180 40	180	182 80	+ 1 33
125	Casino A.D.P.	132	133 30	135	+ 2 27
865	Castor. Dub. Inv.	865	865	865	....
1060	C.C.M.C.	1070	1070	1070	....
595	Cetelem	632	626	630	− 0 32
415	Cerus ★	445	445	449 50	+ 1 01
1950	C.F.A.O. ★	1965	1936	1975	+ 0 51
390	C.G.E.	403 50	404 50	399 90	− 0 89
1250	C.G.I.P. ★	1389	1383	1371	− 1 30
1140	Chargeurs S.A. ★	1240	1239	1225	− 1 21
1180	Ciments franç. ★	1170	1177	1187	+ 1 45
515	Club Méditerr. ★	527	528	525	− 0 38
186	Codetel ★	182	181	179	− 1 65
350	Cofimeg	349	350	346	− 0 86
675	Coles ★	726	728	730	+ 0 55
215	Compt. Entrepr.	224	221	215	− 4 02
790	Compt. Mod. ★	825	822	821	− 0 48
865	Créd. Foncier ★	900	900	880	− 2 22
470	C. F. Internat. ★	490	490	486 10	− 0 80
180	C.C.F.	188	187 50	190 80	+ 1 49
470	Cr. Lyon. (CI) ★	487 90	482	481	− 1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
978	Crédit Nat. ★	1002	1001	1008	+ 0 60
585	CSEE (ex-Sign.) ★	575	579	579	+ 0 70
435	Crouzet ★	432	430	430	− 0 46
3250	Damart S.A. ★	3280	3280	3280	....
1570	De Dietrich	1569	1585	1647	+ 4 97
225	Dév. R.d.C. (Li)	225 30	224 80	224 80	− 0 22
415	D.M.C.	448	448	448	....
320	Drouot Assur. ★	342	335	343	+ 0 29
2600	Docks France ★	2735	2725	2750	+ 0 55
705	Dumez ★	741	760	767	+ 3 51
....	Duménil Leblé	1087	1090	1110	+ 2 12
1550	Eaux (Gén.)	1590	1589	1590	....
1730	Ecco ★	1758	1740	1695	− 3 58
845	Electrofinanc. ★	903	904	904	+ 0 11
405	E. S. Dassault	405	405	404 80	− 0 05
370	Elf-Aquitaine	382	380	384	+ 0 52
340	— (certific.) ★	340	341	339	− 0 29
....	Epeda B.-F.	1120	1120	1140	+ 1 79
3350	Essilor	3480	3425	3475	− 0 14
1720	Essilor Int. (DP)	1721	1771	1725	+ 0 23
305	Esso S.A.F. ★	314 50	314 50	310 10	− 1 40
1430	Eurafrance	1600	1620	1600	....
1350	Eurocom ★	1350	1373	1368	+ 1 33
2420	Euromarché	2595	2595	2517	− 3 01
610	Europe n° 1 ★	624	628	631	+ 1 12
49	Eurotunnel ★	51 75	51 60	52 70	+ 1 84
1170	Exor ★	1248	1228	1247	− 0 08
1050	Facom	1100	1102	1105	+ 0 45
995	Fichet-Bauche	1000	1000	1012	+ 1 20
205	Finextel ★	206	206 50	209	+ 1 46
155	Fives-Lille ★	192	192	188	− 2 08
1610	Fromageries Bel	1651	1665	1690	+ 2 36
1250	Gal. Lafayette ★	1260	1260	1249	− 0 87
425	Gascogne	415	420	420	+ 1 20
1620	Gaz et Eaux	1635	1636	1650	+ 0 92
485	Géophysique ★	540	544	529	− 2 04
535	Gerland	570	572	572	+ 0 35
3290	Groupe Cité ★	3335	3335	3401	+ 1 98
785	GTM-Entrepose	815	813	815	....
715	Guyenne-Gas. ★	740	729	712	− 3 78
260	Hachette ★	270	268	266	− 1 48
690	Havas ★	700	700	697	− 0 43
565	Hénin (La)	570	568	571	+ 0 18
1090	Hutchinson ★	1170	1180	1173	+ 0 26
280	Imétal ★	297 50	297	296	− 0 50
325	Imm. Plaine-M.	326 10	327 10	335 50	+ 2 88
280	Ingénico ★	298 50	305	308 80	+ 3 45
6600	Inst. Mérieux	6330	6390	6270	− 0 95
545	Interbail ★	542	545	540	− 0 37
1430	Intertechnique	1431	....	....	....
975	J. Lefebvre	1100	1100	1100	....
835	Labinal ★	856	880	866	+ 1 17
1690	Lab. Bellon	1770	1761	1755	− 0 85
1390	Lafarge-Coppée	1409	1408	1408	− 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	Lebon ★	1204	1229	1201	− 0 25
3330	Legrand ★	3580	3520	3460	− 3 35
2390	Legrand (DP) ★	2421	2495	2460	+ 1 61
1050	Leroy-Somer ★	1155	1155	1162	+ 0 61
2000	Lesieur	2070	2100	2100	+ 1 45
720	Locabail Immob.	720	720	720	....
430	Locafrance ★	445	443	445	....
850	Locindus	890	900	895	+ 0 56
290	Luchaire	325	311	324	− 0 31
3150	L.V.M.H. ★	3298	3292	3289	− 0 27
1520	Lyonn. Eaux ★	1572	1572	1568	− 0 25
55	Mais. Phénix	60	59 90	59	− 1 67
177	Majorette (Ly)	195 50	198	198	+ 1 28
355	Mar. Wendel ★	400	401	404 10	+ 1 03
240	Matra ★	248	249	249 50	+ 0 60
3270	Merlin-Gerin ★	3633	3620	3593	− 1 10
85	Metaleurop	87 50	88 70	87 10	− 0 46
178	Michelin	187	187 90	187 80	+ 0 43
1580	Midi (Cie)	1594	1592	1595	+ 0 06
185	Midland Bk SA ★	185	187	189	+ 2 16
370	Min. Salsig. (Mi)	377	377	377	....
101	Moulinex	106	106 50	105	− 0 94
1140	Navig. Mixte ★	1148	1149	1136	− 1 05
133	Nord-Est ★	138 50	140	137 10	− 1 01
370	Nordon (Ny)	375	375	375	....
600	Nouvelles Gal.	598	588	585	− 2 17
755	Occid. (Gén.) ★	807	809	813	+ 0 74
1400	Omn.F.Paris	1415	1409	1408	− 0 49
405	Olida-Caby ★	414 50	412 10	410	− 1 09
4050	Oréal (L')	4280	4280	4300	+ 0 47
455	Paribas	460	469 50	462 50	+ 0 54
400	Paris-Réesc. ★	415 50	418	417 90	+ 0 58
1050	Pechelbronn ★	1060	1052	1064	+ 0 38
385	Penhoet	380	385	380	....
1170	Pernod-Ricard ★	1199	1197	1181	− 1 50
1250	Peugeot S.A.	1322	1322	1327	+ 0 38
580	Pollet ★	598	595	579	− 3 18
1120	Prétabail Sic.	1139	1130	1138	− 0 09
635	Primagaz	635	624	628	− 1 10
565	Printemps ★	570	580	570	....
2800	Promodès	2530	2525	2599	+ 2 73
625	Radiotechn. ★	653	660	660	+ 1 07
73	Raff. D. Total ★	74	74 40	74 95	+ 1 28
3190	Redoute (La) ★	3215	3260	3220	+ 0 16
315	Robur financière	312	311	311	− 0 32
1250	Roussel-Uclaf ★	1400	1380	1385	− 1 07
835	R.-Uclaf-CNI ★	880	879	880	....
3050	R. Impériale (Ly)	3270	3300	3300	+ 0 92
170	Sade	176	175	175	− 0 57
1690	Sagem ★	1660	1630	1660	....
555	Saint-Gobain	587	586	591	+ 0 68
1020	St-Louis ★	1065	1085	1080	+ 1 41
2170	Salomon	2240	2240	2240	....
835	Salvepar	670	648	648	− 3 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
740	Sanofi ★	784	788	786	+ 0 26
840	S.A.T. ★	825	827	825	....
270	Saul.-Chât. (fi) ★	268	275	268 10	+ 0 04
850	Saupiquet (Ns)	940	939	939	− 0 11
695	Schneider ★	638	639	643	+ 0 78
49	S.C.O.A.	51	51	49 95	− 2 06
670	S.C.R.E.G. ★	680	680	681	+ 0 15
770	Seb ★	805	800	800	− 0 62
440	Sefimeg ★	457	459	454	− 0 66
1470	S.F.I.M.	1492	1492	1462	− 2 01
163	S.G.E.	165 80	169 80	170 10	+ 2 59
715	Silic	717	717	709	− 1 12
525	Simco-U.P.H. ★	517	520	519	+ 0 39
1150	Skis Rossignol	1150	1150	1100	− 4 35
825	Sligos ★	821	823	828	+ 0 85
540	Société Générale	520	515	516	− 0 77
139	Sodecco	139 10	140	140	+ 0 65
175	Sodero (Ns)	175 20	175 90	175 90	+ 0 40
2940	Sodexho ★	3000	3000	2972	− 0 93
110	Sogeral (Ny)	114	114	114	....
305	Sogerap	325	325	327	+ 0 62
2180	Somm-Allib. ★	2225	2190	2230	+ 0 22
1360	Source Perrier ★	1430	1435	1435	+ 0 35
680	Sovac ★	703	692	680	− 3 27
415	Spie-Batignol. ★	439	438	442 50	+ 0 80
770	Strafor ★	775	773	775	....
305	Suez	307	305	307	....
390	Synthelabo ★	418 50	416	407	− 2 75
1220	Talcs Luzenac ★	1238	1202	1230	− 0 73
3620	Tél. Elect.	4049	3915	3915	− 3 31
220	Thomson-C.S.F.	221 50	221 50	223 10	+ 0 72
335	Total (CFP) ★	360	361	355	− 1 39
75	— (certific.)	79 50	80	79 95	+ 0 57
1380	T.R.T. ★	1325	1348	1320	− 0 38
350	U.F.B.-Locab. ★	370	360	370	....
840	U.I.C. ★	812	825	820	+ 0 99
540	U.I.F. ★	545	549	560	+ 2 75
850	U.I.S.	859	860	865	+ 0 70
180	U.C.B. ★	185	186 50	185	....
725	Unibail	737	716	721	− 2 17
585	Valéo ★	585	580	592	+ 1 20
225	Vallourec ★	241	242	243 10	+ 0 87
380	Via Banque	365	370	369	+ 1 10
700	Elf-Gabon ★	707	705	708	+ 0 14
133	Amax Inc.	135 50	135	135 90	+ 0 30
162	Amer. Express	163	161 60	161 60	− 0 86
176	Amer. Teleph.	176 50	176 10	176 10	− 0 23
92	Anglo Amer. C.	96 20	96 95	96 95	+ 0 78
405	Amgold	411 60	410	410	− 0 39
965	BASF (Akt)	971	966	952	− 1 96
1040	Bayer	1075	1069	1069	− 0 56
73	Buffelsfont.	74 80	73 50	73 50	− 1 74
168	Chase Manh.	170 50	172 50	172 50	+ 1 17
84	Echo Bay Mines	84 20	83 30	82 30	− 2 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
64	De Beers	65 95	65 40	66	+ 0 08
1920	Deutsche Bank	1949	1930	1932	− 0 87
1060	Dresdner Bank	1065	1065	1055	− 0 94
51	Driefontein Cté	52 20	52	52 90	+ 1 34
530	Du Pont-Nem.	536	540	540	+ 0 75
275	Eastman Kodak	280 50	282 50	282 50	+ 0 71
24	East Rand	26 05	25 50	25 55	− 1 92
295	Electrolux	289	291 50	291 50	+ 0 87
360	Ericsson	356	359 50	360 50	+ 1 26
280	Exxon Corp.	273	272 50	272 50	− 0 18
310	Ford Motors	308	308	308	....
44	Freegold	48 05	48 45	48 40	+ 0 76
90	Gencor	91 50	91 60	90 50	− 1 09
275	Gén. Electr.	276	274	274 60	− 0 54
775	Gén. Belgique	795	791	791	− 0 50
525	Gen. Motors	513	518	518	+ 0 97
133	Goldfields	137 80	137 30	137 50	− 0 22
46	GdMetropolitain	48 10	47 70	47 90	− 0 42
34	Harmony	34 56	34 70	34 60	+ 0 14
78	Hitachi	77 90	77 50	77 90	....
1050	Hoechst Akt.	1069	1056	1058	− 1 03
107	Imp. Chemical	107 80	110	110	+ 2 04
745	IBM	744	749	747	+ 0 40
305	ITT	307 50	307	307	− 0 16
210	Ito-Yokado	218	215	216 50	− 0 69
280	Mac Donald's	288	291 30	291 30	+ 1 15
123	Matsushita	126 50	125	125	− 1 19
350	Merck	353	351 30	351 30	− 0 48
380	Minnesota M.	375	377	377	+ 0 53
275	Mobil Corp.	276 50	276 50	276 50	....
220	Morgan J.P.	211	211 50	211 50	+ 0 24
27680	Nestlé	28880	28940	29000	+ 1 19
865	Nixdorf	991	991	991	....
107	Norsk Hydro	111 50	112 10	112 20	+ 0 63
110	Olivetti	114	113 80	113 10	− 0 79
2160	Petrofina	2209	2190	2190	− 0 86
605	Philip Morris	617	620	620	+ 0 49
97	Philips	103	104 30	104 30	+ 1 26
79	Placer Dome	79 50	79 90	78 75	− 0 94
345	Quilmès	357	355	374	+ 4 76
375	Randfontein	392	395 80	395 80	+ 0 97
695	Royal Dutch	692	690	695	+ 0 43
44	Rio Tinto Zinc	44 15	45 05	45 30	+ 2 60
35	Saat. & Saatchi	36 95	37 10	37 05	+ 0 27
44	St Helena Co	44 80	44 30	44 30	− 1 12
195	Schlumberger	203	202	204 90	+ 0 94
109	Shell transp.	107 50	108 70	108 70	+ 1 12
1810	Siemens A.G.	1892	1865	1858	− 1 80
340	Sony	349	350	350	+ 0 29
46	Telefonica	47 45	47 70	47 65	+ 0 42
230	T.D.K.	229 50	230 50	230 50	+ 0 44
51	Toshiba Corp.	51 30	50 30	50 30	− 1 95
355	Unilever	355 10	359	358 90	+ 1 07
245	Unit. Techn.	242	244	244 50	+ 1 03
390	Vaal Reefs	420 50	421	421	+ 0 12
380	Volvo	381	383 80	383 50	+ 0 66
180	West Deep	162 10	164	165	+ 1 79
350	Xerox Corp.	368	362	362	− 1 63
210	Yamanouchi	215 10	219	219	+ 1 81
2 15	Zambia Corp.	2 16	2 17	2 17	+ 0 46

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	124 71	5 280
8,80 % 78/93	102 25	4 538
10,80 % 79/94	105	3 403
13,25 % 80/90	103 90	7 551
13,80 % 81/89	100 21	13 121
16,20 % 82/90	107 60	15 492
16 % juin 82	110 07	8 855
14,60 % fév. 83	111 81	12 406
13,40 % déc. 83	118 98	0 257
12,20 % oct. 84	111 96	2 707
11 % fév. 85	114 49	9 347
10,26 % mars 86	108 10	8 190
OAT 12,75 % 83	2004 50	..
OAT 10 % 2000	108 80	5 880
OAT 9,90 % 1997	108 80	0 407
OAT 8,80 % 1996	105 93	6 816
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 20	4 549
CNB Paribas	102 70	4 549
CNB Suez	102 70	4 549
CNI janv. 82	102 15	4 549
PTT 11,20% 85	111 05	0 911
CFF 10,30% 86	108 25	8 687
CNE 11,50% 86	108 50	5 898
CNT 9% 86	100	5 881
CRH 10,90% déc. 85	111 60	9 758
C.N.C.A. T.P.	1058 40	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2330	234
Métrologie I. 6% 6/7	....	9 305

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1590
A.G.F. (St Cent.)	....	600
Applic. Hydraul.	....	795
Arbel	519	530
Astorg	227	230
Avenir Publicité	915	914
Bain C. Monaco	306	306
Banque Hypoth. Eur.	400	404
Béghin-Say (C.I.)	380	385
Blanzy-Ouest	....	624
B.N.P. Intercontin.	250	253 90
Bénédictine	6200	5950
Bon-Marché	....	806
B.T.P.	....	115
Cdif	675	685
Cambodge	....	665
C.A.M.E.	160	163
Carbone-Lorraine	731	724
Case-Poclain	....	38 50
C.E.G.Frig.	....	520
Centen. Blanzy	....	1671 c
Centrest (Ny)	220	220
Cerabati	....	170
Champex (Ny)	198 30	158

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	205
C.I. Maritime	....	711
Citram (B)	2054	2136
Clause	....	700
Cofradel (Ly)	1180	1198
Cogifi	....	341
Comiphos	....	365
Cie Industrielle	....	3200
Comp. Lyon-Alem.	....	449 90
Concorde (La)	....	690
C.M.P.	....	16 10
Créd. Gén. Ind.	520	540
Cr. Universel (Cie)	....	583
Créditel	....	180
Darblay S.A.	....	600
Degremont	....	248
Delalande S.A.	....	1281
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	2100
Didot-Bottin	....	908
Eaux Bass. Vichy	....	1015
Eaux Vittel	2500	2505
E.C.I.A.	1475	1470
Electro-Banque	....	324
Elf-Antargaz	721	749 d
E.L.M. Leblanc	....	580
Enafi-Bretagne	....	324 90
Entrepôts Paris	....	500
Europ. Accumul.	....	86
Europe Soudure Indust.	....	128 10
Eternit	2700	2670
Finalens	240	237
FIPP	410	....
Fnac	1176	1190
Foncière (Cie)	499	500
Fonc. Lyonnaise	452	455
Foncina	....	455
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	399
France I.A.R.D.	....	275
France (La)	....	5770
From. Paul Renard	....	795
GAN	....	685
G.F.I.I.	308	309 90
Gaumont	697	690
Gévelot	....	931
Gr. Fin. Constr.	....	380
Gds Moul. Paris	....	601
Groupe Victoire	781	780
G. Transp. Ind.	540	530
Hafro-Ricqlès-Zan	....	210
Immoinvest	....	....
Immobail	405	405
Immobanque	....	748
Immob. Marseille	....	5110
Immofice	477	477
Invest. (Sté Cent.)	....	720
Jaeger	194 90	194 90
Lafitte-Bail	435	440
Lambert Frères	....	325
Lille-Bonnières	....	551
Loca-Expansion	....	285
Locafinancière	....	362
Locatel	....	500 o
Louis Vuitton	796	800
Louvre (Sté)	2190	2190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	1450	1508
Machines Bull	....	82 70
Magasins Uniprix	....	134
Magnant S.A.	....	96 o
Maritimes Part.	....	433
Métal Déployé	436	442
Mors	....	133
Navig. (Nat. de)	....	101 90
Nozal	307	310
Optorg	429	434 90
Oréal (L') C.I.	2255	2285
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	....	610
Paluel Marmont	....	620
Parfinance	209 10	210
Paribas-CIP	372	372
Paris France	....	236
Paris-Orléans	....	264
Partenba	....	319 90
Patern. Réq. Div.	1300	1315
Pechiney (cert. inv.)	330	325
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	1860	1910
P.L.M.	....	180
Porcher	....	470
Promodès	....	1450
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3600
Rhône-Poul. (c. inv.)	535	540
Rochefortaise S.A.	....	800
Rochette-Cenpa	77 90	77 40
Rosario (Fin.)	750	720 o
Roudière	194	194
Rougier et Fils	230	228
Sacer	599	586
SAFAA	357	370
Safic-Alcan	....	930
SAFT	....	1575
Saga	....	216
Salins du Midi	491	491
Satam	....	77
Savoisienne (M)	206	....
SCAC	525	530
Semelle Maubeuge	....	454
S.E.P. (M)	168	168
Sicl	....	410
Sicotel	....	300
Simnor (Li)	....	....
Slavim	....	300
Siph (Plant. Hévéas)	....	305
Sofal financière	....	1950
Sofical	....	755
Soffo	600	600
Soficomi	....	780
S.O.F.I.P. (M)	191	190 10
Sofragi	1169	1215
Sopagri	171	170
Soudure Autog.	567	567
Sovabail	....	625
Suez (Fin. de)-CIP	281	280
Stemi	....	772 c
Taittinger	2895	2895
Testut-Aequitas	278	260
Tour Eiffel	....	380
Ulmer S.M.D.	....	680

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ugine A. Chat. Gueug.	261	261
U.A.P.	308 10	312
U.T.A.	....	2025
Vicat	....	1830
Viniprix	....	1409
Virax	134	131
Waterman S.A.	....	852
Brass. du Maroc	133	133
Étrangères		
A.E.G.	620	....
Akzo	440	421
Alcan Alum	190	190 70
Algemene Bank	126	128
American Brands	345	399 d
Am. Petrofina	400	405
Arbed	600	....
Asturienne Mines	180	....
Banco de Santander	360 50	361 10
Bco Pop Espanol	459	459
Banque Ottomane	1800	1950 d
B. Régl. Internat.	36040	35000
Br. Lambert	600	610
Canadian-Pacific	101 50	101 50
Chrysler corporation	155	155
CIR	26	25 30
Commerzbank	754	769
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	526	526
Gén. Belgique	796	791
Gevaert	1245	1250
Glaxo	111 10	112
Goodyear	300	302
Grace and Co	149	154
GTE corporation	286	....
Honeywell Inc.	330 50	....
Johannesburg	870	860
Kubota	42	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 90	46
Mineral-Ressourc.	68 10	68 30
Noranda	117	116 30
Olivetti	24	....
Pakhoed Holding	293	295
Pfizer Inc.	344	347
Procter Gamble	500	500
Ricoh Cy Ltd	54	54
Rolinco	273 50	274 50
Robeco	287	289 50
Rodamco	478 90	479
Saipem	9 25	9 25
Santa Group	28 30	28 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	355	365
Steel Cy of Can.	105	....
Squibb	407	....
Tenneco	287	283
Thorn EMI	68	68 50
Toray indust. inc	40	....
Vieille Montagne	1735	1750
Wagons-Lits	1260	1280
West Rand	8 15	8 20
Whitman Corporation	212	211
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	290	....
Calciphos	180	176
Chambourcy (M.)	978	978
Cochery	261	203 o
Cogenhor	134 20	114 o
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	357	359
Gachot	62	62
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	169	....
Mafin Immobilier	240	....
Métroservice (bons)	22 50	23 50
Nicolas	1230	....
Particip. Perrier	400	432
Pathé-Cinéma	462	....
Rémy et Associés	285	288
Rorento N.V.	182	185 30
Sema-Metra	390 50	390 60
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	540	525
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

SICAV (sélection) 28/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	938 03	915 15
Actilion	215 26	209 50 ♦
Actions France	494 98	477 09
Actions sélectionnées	588 83	567 55
Aedificandi	619 63	597 23
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1075 02	1049 80
A.G.F. 5000	590 81	576 40
A.G.F. ECU	1104 56	1093 62
A.G.F. Foncier	110 53	107 83
A.G.F. Interfonds	436 68	426 03
A.G.F. Invest	113 85	111 07
A.G.F. OBLIG.	1103 52	1098 03
A.G.F. Sécurité	10780 66	10780 66
Agfimo	624 16	608 94
Alizé	219 43	211 60
A.L.T.O.	190 95	184 05
Améri-Gan	5513 64	5283 52
America-Valor	666 85	650 59
Amplitude	565 46	548 99 ♦
Arbitrages court terme	5636 26	5630 63 ♦
Associc	1194 39	1194 39 ♦
Atout Futur	320 44	309 90
Aurecic	1356 51	1316 03 ♦
Avenir C.I.C.	105 33	102 26 ♦
Axa Europe	120 11	114 66
Axa Investissements	117 80	112 46
Axa Valeurs Pr	111 80	106 73
Bred Associations	2868 64	2858 66
Capital Plus	1762 53	1762 53
Cardan-Pierre	29 81	28 53
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5158 48	5160 75 ♦
Compterminis	113 37	110 07 ♦
Convertimmo	365 05	351 01
Credinter	499 23	484 69 ♦
Drouot-France	734 16	700 87
Drouot-Investiss.	1014 04	968 08
Drouot-Sécurité	259 54	247 77
Drouot-Sélection	145 88	139 07
Ecucic	1209 32	1191 45 ♦
Ecureuil Monétaire	31202 62	31202 62 ♦
Ecureuil Privatisations	375 92	384 97 ♦
Elicash	2031 155	2031 155
Energia	236 22	225 51
Epacic	2828 55	2828 55 ♦
Epargcourt Sicav	4301 76	4291 03 ♦
Epargne Associations	25457 46	25419 33
Epargne-Capital	8408 49	8326 24
Epargne Court-Terme	509 60	509 60
Epargne Croissance	1486 44	1446 66
Epargne-Industr.	78 68	76 11
Epargne Inter	601 46	585 38
Epargne J	55293 08	55293 08
Epargne Long-Terme	181 83	176 96
Epargne Monde	1162 14	1131 04
Epargne Première	12082 96	11973 16
Epargne-Oblig.	202 44	197 02
Epargne-Quatre	1089 80	1060 63
Epargne-Unie	1238 17	1193 42
Epargne-Valeur	439 57	427 81
Eparoblig	1326 45	1323 80 c
Epsilon	1136 26	1125 01
Eurocic	9415 59	9276 44 ♦
Eurodyn	1092 81	1066 88
Euro-Gan	5360 69	5117 59
Euro-Maïf	26 61	26 22
Finord Placement	61695 40	61695 40
Finord Valorisation	14022 53	13747 58
Fonsicav (div. par 10)	11219 10	11219 10 ♦
Foncival	249 49	240 67
France-Gan	7008 50	6890 69
France-Garantie	282 13	281 57
France-Investiss.	410 21	391 61
France-Obligations	459 11	454 58 ♦
Francic	410 93	398 95 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	103 83	100 81 ♦
Francic Régions	1040 22	1009 92 ♦
Fructi-Associations	28 25	28 25
Fructi-Epargne	28 46	27 78
Fructicapi	33 03	32 54
Fructicourt	111983 76	111983 76
Fructidor	245 73	242 10
Fructifrance	824 19	804 09
Fructimmo	27 98	27 30
Fructiver	4360 46	4349 59
Fructi ECU	583 36	574 74
Fructi-Première	11356 31	11187 50
Futuroblig	1142 45	1104 88
Gestilion	50118 40	58968 48 ♦
Gestion Associations	153 38	150
H.L.M. Monétaire	10178 74	10178 74 ♦
Horizon	1137 72	1104 59 ♦
Interoblig.	12342 64	11867 92
Intersélect France	478 24	464 31
Invest. net	15421 05	15390 27
Invest. Obligataire	18868 87	18829 21
Japacic	192 91	187 29
Jeune épargne	242 84	239 25
Laffitte-Amérique	236 48	225 76
Laffitte Europe	256 67	245 03
Laffitte-Expansion	277 05	264 49
Laffitte-France	329 28	314 35
Laffitte-Immobilière	245 70	234 58
Laffitte-Japon	402 23	383 99
Laffitte-Oblig.	147 28	140 60
Laffitte—Rend.	211 72	202 12
Laffitte-Tokyo	366 26	349 65
Latitude	5208 13	5200 33 ♦
Lion-Associations	11889 26	11889 26 ♦
Lion-Institutionnels	24150 94	24090 71 ♦
Lionplus	770 40	762 77 ♦
Lion Trésor	2128 50	2107 43 ♦
Livret Bourse Investis.	480 74	468 74 ♦
Livret portefeuille	674 17	654 53 ♦
Méditerranée	173 23	165 37
Mondiale Investissem.	429 78	410 29
Monecic	5706 58	5706 58 ♦
Monedan	53114 09	53114 09
Moné J.	56899 33	56899 33
Morgan court terme	14642 33	14642 33
Mutuelle Unie Sél.	154 20	147 21
Natio.-Epargne	14272 62	14131 31
Natio.-Epargne Trésor	6472 40	6459 48
Natio.-Court terme	220185	220185
Natio.-Inter.	1244 23	1210 93
Natio.-Obligations	589 50	553 28
Natio.-Patrimoine	1368 62	1331 99
Natio.-Placements	67325 56	67325 56
Natio.-Revenu	1062 21	1051 69
Natio.-Sécurité	11205 84	11205 84
Natio.-Valeurs	750 58	730 49
Nippon-Gan	6139 54	5861 14
Nord-Sud Développ.	1218 03	1215 60 ♦
Normacif	12528 24	12282 59
Obli Association	126 66	125 40
Oblicic Régions	1083 82	1087 61 ♦
Obligations Convert.	418 84	399 85
Oblig. toutes catég.	160 29	155 24
Oblilion	1136 43	1125 18 c
Oblisécurité	10123 48	10123 48 ♦
Optimavalor	216 87	211 58
Oraction	1190 50	1151 35
Orvalor	5733 11	5525 89
Paribas Croissance	602 30	577 75
Paribas Epargne	16356 40	16322 75
Paribas France	100 03	97 12
Paribas Oblimonde	1016 46	1001 44
Paribas Opportunités	116 29	112 80
Paribas Patrimoine	533 05	511 32
Paribas Revenu	94 45	93 51
Parnasse-Valor	1112 05	1110 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	176 39	172 93
Pervalor	649 36	630 45
Phénix Placements	258 87	257 58
Pierre Investiss.	698 64	666 96
Placement A	1032 12	1032 12
Placement crt-terme	73794 80	73794 80
Placement J	56830 76	56830 76
Placement Premier	55528 68	55528 68
Plénitude	115 02	111 94 ♦
Première Obligations	10968 08	10944 19 ♦
Prévoyance Ecureuil	113 12	110 09 ♦
Priv'Association	23009 87	23009 87
Quartz	118 24	115 33
Quatre-quarts Retraite	1 10	1 07
Rentacic	166 20	163 74 ♦
Revenus Trimestriels	5547 32	5492 40 ♦
Revenu Vert	1193 37	1175 73
St-Honoré Assoc.	13686 46	13598 46
St-Honoré Bio-aliment.	802 91	766 50
St-Honoré Global	265 41	253 37
St-Honoré Pacifique	563 29	537 75
St-Honoré P.M.E.	473 25	451 79
St-Honoré Real	11922 26	11874 76
St-Honoré Rendement	12100 74	12040 54
St-Honoré Services	511 07	491 41
St-Honoré Technol.	772 14	737 13
St-Honoré Valor	12459 52	12459 52
Sécuricic	5586 29	5580 71 ♦
Sécuri Taux	10933 81	10933 81
Sélection Croissance	538 69	523
Sicadan (Cardan BP)	729 14	718 36
Sicav-Associations	1451 85	1449 68
S.F.I. fr. et étr.	851 23	832 26 ♦
Sicav 5000	378 29	368 17 ♦
S.I.G.	794 95	758 55
Sivafrance	589 92	574 13 ♦
Sivam	422 07	410 77 ♦
Sivarente	215 73	213 59 ♦
Siviénter	433 33	421 73 ♦
S.N.I.	1158 96	1125 20 ♦
Sogepargne	354 15	341 35
Sogevar	1038 55	991 84
Sogiinter	1353 06	1291 70
Soleil Investissement	503 74	480 90
Stratégie Actions	1081 75	1040 14 ♦
Stratégie Rendement	1111 88	1076 88
Technocic	1131 98	1099 01 ♦
Techno-Gan	6179 90	5899 67
Transcontinents	84 78	83 12
Tilion	5292 79	5240 39 ♦
U.A.P. Investiss.	425 87	410 48
U.A.P. moyen terme	107 86	103 95
Uni-Associations	109 72	109 72
Unifrance	517 69	498 96
Unifoncier	1259 06	1213 54
Uni-Garantie	1398 33	1370 88
Uni-Régions	2829 43	2727 16
Unirente	2390 80	2312 19
Univar	190 96	190 96
Univers-Actions	1146 26	1107 60
Univers-Obligations	1622 80	1569 44
Valorem	529 13	516 22
Valorg	1629 26	1627 63
Valrel	41794 27	41773 38
Vauban	23716 15	23692 43

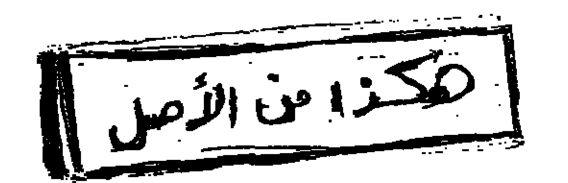
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 070	6 117	5 905	6 305
ECU	7 100	7 092	....	....
Allemagne (100 DM)	341 580	341 350	330 500	350 500
Belgique (100 F)	16 300	16 288	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 600	302 290	292 500	312 500
Danemark (100 krd)	88 400	88 410	84 500	91 500
Norvège (100 k)	92 490	92 630	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 932	10 939	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	4 114	4 107	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 634	4 630	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 870	404	392	414
Suède (100 krs)	99	99 080	95 500	102 500
Autriche (100 sch)	48 580	48 520	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 308	5 330	5 050	5 550
Portugal (100 esc.)	4 132	4 134	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 071	5 114	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 867	4 886	4 700	4 920

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/12
Or fin (kilo en barre)	81500	81600
Or fin (en lingot)	81150	81750
Pièce française (20 fr)	468	471
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	495	494
Pièce latine (20 fr)	466	470
Souverain	585	581
Pièce de 20 dollars	2680	2795
Pièce de 10 dollars	1320	1320
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3035	3035
Pièce de 10 florins	481	481
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

La préparation de l'élection municipale de Marseille

« L'Elysée aurait difficilement pu faire plus pour M. Vigouroux » (PS)

estime M. Sanmarco

Dans un entretien publié dans *l'Evènement du jeudi* (29 décembre), M. Philippe Sanmarco, député PS des Bouches-du-Rhônes, estime que « *les responsables nationaux du PS ont créé une situation d'enfer* » à Marseille.

Relevant que le maire socialiste de la ville, M. Robert Vigouroux, a été reçu, le 21 novembre, par M. François Mitterrand, alors que le 13 novembre, la convention socialiste avait désigné M. Michel Pezet, à l'unanimité, comme candidat du PS à la mairie, et soulignant que « *les intimes du président — Paul Guimard ou Régis Debray par exemple — se rallient à une pétition en faveur de M. Vigouroux publiée dans le mensuel* Globe », M. Sanmarco en conclut : « *Il s'agit à n'en plus douter d'un signe politique pur* [...]. *Il faut reconnaître que l'Elysée aurait difficilement pu faire plus pour le maire sortant.* »

Il reproche aux socialistes marseillais de s'enfermer « *dans une logique suicidaire* » et d'« *intérioriser dans leur esprit la perte de Marseille* », mais assure qu'ils peuvent « *gagner l'élection municipale dans une logique à la Defferre, c'est-à-dire en rassemblant toute la gauche et en grignotant sur la droite. Cette démarche-là*, affirme M. Sanmarco, *ce n'est pas Pezet.* » Rappelons que M. Sanmarco a, jusqu'à présent, assuré M. Pezet de son soutien.

Il n'y a pas (encore) de troisième candidat socialiste...

M. Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint socialiste au maire de Marseille est-il un adepte du tango ? Mercredi 28 décembre, M. Cordonnier annonce, dans un entretien publié par *le Figaro*, sa candidature à la mairie. M. Cordonnier précise qu'il s'agit, à ses yeux, d'une confirmation, car il avait été « *le premier à annoncer* [sa] *candidature, le lendemain même de l'élection de Robert Vigouroux, en 1986* ».

M. Cordonnier explique qu'il n'est « *pas candidat contre Michel Pezet ni contre Robert Vigouroux, mais pour les pousser, tous les deux, à être les meilleurs possibles* ». Il n'entend pas « *déstabiliser* » le « *candidat qui est celui de tous les socialistes, Michel Pezet* », et il souligne, en revanche, qu'un candidat doit respecter les règles internes au PS, « *sans aller chercher d'arbitrage ailleurs* ».

Cette dernière formule vise, à l'évidence, M. Vigouroux, qui se prévaut de l'appui du président de la République, de même que M. Bernard Tapie, dans l'hypothèse où ce dernier, vainqueur de l'élection législative partielle de janvier prochain, tenterait alors de régler à son profit le différend Pezet-Vigouroux.

Mais, en fin de matinée, M. Cordonnier fait un pas en arrière. Il explique à l'AFP qu'il n'est pas « *candidat comme tête de liste* » et figurera sur la liste de M. Pezet. Puis un nouveau pas en avant. Dans la même déclaration, M. Cordonnier maintient qu'il se place sur le terrain de « *l'émulation* » et conclut : « *Potentiellement, je peux devenir candidat si les circonstances s'y prêtent...* »

● **NIGÉRIA : libération de trois syndicalistes.** — Le gouvernement a ordonné, mercredi 28 décembre, la libération immédiate de trois dirigeants syndicalistes détenus sans jugement depuis le 17 juillet. Kehinde Bello, vice-président du Syndicat national des employés de banques, d'assurances et d'institutions financières, et les administrateurs du syndicat, Ralph Obieche et Paul Obanya, avaient été arrêtés après avoir participé à une grève de protestation contre une hausse des prix des carburants. — *(Reuter.)*

Une étude danoise

Les myopes à la loupe

Des psychologues et des ophtalmologistes danois ont constaté, à partir des dossiers médicaux des appelés, qui doivent subir à l'âge de dix-huit ans des tests pour déterminer leur niveau scolaire et intellectuel, que les myopes avaient obtenu les meilleurs résultats que les recrues ayant une vue normale.

Les travaux qui ont porté sur 15 834 jeunes gens, dont 5 933 (37 %) étaient myopes à des degrés divers, ont fait ressortir que 10 % seulement de ces derniers se trouvaient dans les catégories les plus basses du quotient intellectuel, alors que 30 % figuraient parmi les plus fortes. En comparant les niveaux scolaires, 28 % des myopes sont des « forts en thème » et 7 % seulement sont des « cancres ».

Toutefois, les chercheurs danois n'en concluent pas que la myopie est un facteur d'intelligence. Ils s'en tiennent à des hypothèses.

En effet — outre que les filles ne sont pas concernées par cette étude. — plusieurs questions se posent. Les appelés myopes danois sont-ils plus doués parce qu'ils sont myopes ou sont-ils plus doués parce qu'il se sont davantage abîmé les yeux dans des lectures ? Le regard flou que portent les myopes sur le monde les prédispose-t-il à l'introspection et à l'abstraction ? La vision qu'un bébé myope a de son environnement lui donne-t-elle plus de chances pour développer son intelligence ? A l'évidence il faudra encore bien des études de nouvelles enquêtes pour y voir enfin plus clair...

Des engagements à hauteur de 7 milliards de dollars

Deux nouveaux plans de sauvetage pour des caisses d'épargne américaines

Coup sur coup, le gouvernement américain a annoncé, le 28 décembre, deux plans de sauvetage pour des caisses d'épargne en difficulté. Le premier, de loin le plus important, doit permettre d'injecter 5,1 milliards de dollars, sur une période de dix ans, dans cinq caisses au Texas : First Texas Savings Association, Gibraltar Savings Association, Home Savings and Loan Association, Killeen Savings and Loan Association, et Montfort Federal Savings and Loan Association. C'est le Fonds d'assurance de l'épargne aux Etats-Unis (Federal Savings and Loan Insurance Corp.) qui doit apporter cette somme. Un groupe d'investisseurs privés conduit par le financier Ronald Perelman, qui contrôle le groupe de cosmétiques Revlon, auquel doit se joindre Gerald Ford, autre financier qui dirige la banque Ford Bank Group à Dallas, s'est engagé à hauteur de 315 millions de dollars pour reprendre les cinq caisses en difficulté.

Peu de temps après l'annonce de ce plan, le gouvernement américain en présentait un second, destiné cette fois-ci à sauver de la faillite la deuxième caisse d'épargne californienne, American Savings and Loan Association, de Stockton. Le Fonds d'assurance de l'épargne apportera 1,7 milliard de dollars au cours des trois prochaines années. Le financier texan Robert Bass, avec lequel les autorités américaines ont conclu un accord, dépensera quant à lui 500 millions de dollars pour prendre le contrôle de la caisse qui devrait être démantelée. Un premier morceau, baptisé American Savings Bank, recevra 15,7 milliards de dollars d'actifs (sur un total de 30) et reprendra le réseau et les dépôts. Le second, appelé New West Federal Savings and Loan Association, récupérera les actifs douteux.

Ces deux plans viennent allonger la liste des opérations de sauvetage menées par le gouvernement américain pour sauver de la faillite les caisses d'épargne dans le sud-ouest des Etats-Unis, touchées par la crise pétrolière et les prêts à haut risque dans le bâtiment.

Avant la fin de l'année, Washington devrait annoncer une quinzaine d'autres plans. Au total, le coût de ces opérations de sauvetage pourrait atteindre, selon une étude du Trésor américain, de 75 à 100 milliards de dollars.

La direction de Charbonnages de France tente d'obtenir une signature de l'accord salarial

La direction générale de Charbonnages de France a proposé, mercredi 28 décembre, aux organisations syndicales une augmentation générale des salaires de 2,2 % en niveau en 1989, comme dans l'ensemble du secteur public (1 % au 1er janvier, 1,2 % au 1er octobre) ; le salaire minimal brut minier instauré en 1988 (qui concerne moins de 500 personnes) serait porté à 68 700 F, soit une hausse de 3,15 %. En cas de signature avant le 20 janvier, la prime de résultats pour le premier semestre 1989 serait portée à 0,5 %.

En 1988, seules la CFTC et la CGC avaient signé l'accord salarial mais ne l'avaient fait que tardivement, fin octobre. C'est seulement au début 1990 que les signataires éventuels se rencontreront pour examiner la situation de l'entreprise et l'évolution générale des prix et des salaires.

D'autre part, mardi 27 décembre, lors d'une réunion entre la direction et les deux syndicats signataires de l'accord salarial, la direction a accepté d'accorder un échelon hiérarchique supplémentaire à compter du 31 décembre à tous les salariés (ce qui fera, sauf pour ceux en fin de carrière, deux échelons au 1er janvier 1989). Cela représentera une augmentation en niveau des salaires de 0,3 % en moyenne. Pour 1989, une somme représentant 0,7 % de la masse salariale est prévue pour l'amélioration des déroulements de carrière à compter du 1er janvier 1989. Mais une avance de deux points hiérarchiques à compter du 1er juillet 1988 a déjà été accordée fin octobre.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 décembre

Trêve

Le marché vivait au ralenti jeudi en cette période de trêve des confiseurs. L'indicateur instantané enregistrait une très légère baisse de 0,07 % à l'issue de la matinée. *Eurotunnel emmenait les hausses* (+ 4,5 %) et atteignait son plus haut niveau de l'année. Venaient ensuite Roussel Uclaf (+ 2,9 %), Esso (+ 2,9 %) et Fives Lille (+ 2,7 %). En baisse figuraient les Immeubles Monceau (– 3,1 %) et Luchaire (– 2,8 %).

Le numéro du « Monde » daté 29 décembre 1988 a été tiré à 464 222 exemplaires

Le sort du « bébé-Noël »

Une mère à l'abandon

Mère de Noël, ce nouveau-né découvert le 23 décembre, dans la cour de l'hôpital de Bourg-en-Bresse (Ain) (*le Monde* du 28 décembre), Mme Corinne Petitjean, vingt-sept ans, a déclaré aux gendarmes qui l'avaient interpellée qu'elle souhaitait reprendre son enfant.

Fatiguée, dépressive, la mère du bébé avait été remise en liberté, puis hospitalisée mardi soir 27 décembre, après son interpellation à Lons-le-Saunier (Jura).

Ouvrière dans une fromagerie, la jeune femme est mère de quatre enfants, dont le « bébé-Noël ». Elle a eu sa première fille il y a huit ans. Divorcée, elle devait mettre au monde des jumelles, qui ont aujourd'hui quatre ans, après un second mariage qui, lui aussi, a été un échec, son deuxième mari l'ayant quittée au début de l'année.

C'est le 22 décembre qu'elle a accouché, seule à son domicile, de son quatrième enfant. Dans une situation financière difficile, elle s'est alors résolue à l'abandonner.

Sa demande pour reprendre l'enfant sera examinée par les services sociaux compétents. Aucune décision n'a encore été prise. « *Nous n'avons pas encore suffisamment d'éléments d'appréciation, nous allons attendre que la situation s'apaise, qu'une enquête sociale soit menée sereinement, que la maman du bébé récupère* », a précisé le substitut du procureur de Bourg-en-Bresse. La décision sera précédée d'une enquête conjointe des services sociaux et de l'autorité judiciaire. « *Nous devrons savoir s'il est opportun de lui rendre son bébé* », a ajouté le substitut.

Si Mme Petitjean change d'avis ou si le bébé, placé pour l'instant sous la garde de l'Aide sociale à l'enfance, ne lui est pas rendu, il pourra être adopté au terme d'une procédure qui dure plusieurs mois (*le Monde* du 28 décembre). Dans le pire des cas, la mère de Noël pourrait être poursuivie pour « abandon d'enfant par ascendant » et risquerait alors une peine de un à cinq ans de prison et une amende de 500 à 15 000 F. Mais on indiquait, mercredi, au parquet de Bourg-en-Bresse, que la justice « *s'acheminait vers une grande indulgence* ».

En marge de cette affaire, Mme Ségolène Royal, député socialiste des Deux-Sèvres, a annoncé, mercredi, son « *intention de déposer une proposition modifiant le texte de la loi* » sur l'abandon d'enfant, celle-ci lui paraissant « *inadaptée au cas de Corinne Petitjean* ». Selon le député, « *cette jeune mère (...) est une victime du drame de la solitude et de la pauvreté* » et « *doit être aidée pour retrouver le droit d'élever son enfant. (...) Elle doit être informée de ses droits sociaux, en particulier de son droit à l'allocation de parent isolé (3 500 F par mois)* », conclut Mme Royal.

Après un nouvel attentat

Protection renforcée pour les foyers d'immigrés

Après l'attentat contre le foyer Sonacotra de travailleurs immigrés de Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes (un mort et onze blessés) le 19 décembre dernier, la direction générale de la police nationale a décidé de faire renforcer « *la surveillance et la protection* » autour des établissements concernés par ce type de menaces (*le Monde* du 21 décembre). Dans un télégramme à l'ensemble des commissaires de la République et aux préfets de police, elle leur demande de « *prendre toutes les mesures nécessaires* » à cet effet. Ainsi, depuis, dans les vingt-cinq foyers SONACOTRA des Bouches-du-Rhône, ces « *surveillances et protections* » sont assurées par des « *patrouilles régulières et des gardes statiques* ». Malgré ce dispositif, un nouvel attentat a été commis à Marseille dans la nuit du 27 au 28 décembre (*le Monde* du 29 décembre).

Ces mesures interviennent dans un contexte tendu. « *Une atmosphère d'inquiétude, où les travailleurs immigrés redoutent de nouvelles agressions* », souligne la fédération des Bouches-du-Rhône du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui a demané, le 28 décembre, aux pouvoirs publics « *de renforcer la sécurité* » de ces foyers. « *Les rondes de police effectuées actuellement ne sont pas d'une efficacité suffisante* », précise encore le MRAP.

● *Mort d'un nouveau-né.* — Un nouveau-né découvert mort, mercredi 28 décembre, dans un jardin d'Igé (Saône-et-Loire), avait été jeté par sa mère qui venait d'accoucher dans une maison voisine. La jeune femme, de vingt et un ans, sans profession, a semble-t-il, accouché seule, mercredi matin, puis elle a traversé la rue et jeté l'enfant, une petite fille, par-dessus le mur du jardin d'une maison inoccupée. L'ami de la jeune femme, un ouvrier de vingt-sept ans, a affirmé qu'il n'était pas au courant de la grossesse de sa compagne. Mercredi soir, il était gardé à vue à Mâcon. Sa compagne a été hospitalisée.

Marie-Laure et Virginie Valente sont en Libye

Selon une dépêche, datée du 29 décembre, de l'agence libyenne Jana, Marie-Laure et Virginie Valente sont arrivées à Benghazi, en Libye.

En fait, d'après d'autres sources, les deux petites filles détenues en otages avec leur mère, Catherine Valente, depuis treize mois, étaient, semble-t-il, en Libye depuis plusieurs jours.

En Hesse

Les cloches contre l'avortement

Les cloches des deux cent quarante-quatre églises catholiques du diocèse de Fulda (Hesse), dans l'est de la RFA, ont sonné pendant un quart d'heure mercredi 28 décembre, en protestation contre l'avortement.

L'archevêque de Fulda, Mgr Johannes Dyba, à l'origine de cette initiative qui coïncide avec la commémoration du massacre des Saints Innocents, a dénoncé l'avortement comme un « *holocauste d'enfants* » perpétré par une « *génération infanticide* ». — *(AP.)*

A B C D E F G